

# PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR (PPMV)

## AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LA GASPÉSIE-LES-ÎLES



### PARTIE I – CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

## **Table des matières – Connaissance du territoire**

---

Connaissance du territoire – Secteur de la péninsule gaspésienne .....	1
Connaissance du territoire – Secteur de l’archipel des Îles-de-la-Madeleine .....	240

# Connaissance du territoire – Secteur de la péninsule gaspésienne

## Table des matières

---

Chapitre 1. Portrait du territoire .....	3
Chapitre 2. Utilisations du territoire.....	43
Chapitre 3. Le portrait socio-économique.....	101
Chapitre 4. Connaissance des propriétaires .....	122
Chapitre 5. Description du milieu forestier .....	138

# Chapitre 1. Portrait du territoire

## Table des matières

---

1.1	Situation géographique .....	6
1.2	Tenure.....	8
1.3	Affectation du territoire .....	9
1.4	Climat.....	11
1.5	Ensembles physiographiques.....	12
1.6	Géologie.....	13
1.7	Dépôts de surface .....	15
1.8	Classification écologique.....	17
	1.8.1 Sapinière à bouleau jaune de l'Est.....	19
	1.8.2 Sapinière à bouleau blanc de l'Est .....	19
1.9	Hydrographie .....	21
1.10	Les terrains forestiers productifs et non productifs .....	33
1.11	Infrastructures et accessibilité.....	34
1.12	Espèces à statut particulier.....	36
	1.12.1 Espèces fauniques.....	36
	1.12.2 Espèces floristiques.....	38
1.13	Bibliographie de la section.....	41

## Liste des tableaux

---

<b>Tableau 1.1.</b> Types de tenures et organismes gestionnaires du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles. ....	8
<b>Tableau 1.2.</b> Superficie (ha) et superficie relative (%) des affectations présentes sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles selon la municipalité régionale de comté.....	10
<b>Tableau 1.3.</b> Normales climatiques entre 1981 et 2010 pour les municipalités présentes dans le territoire d'étude.....	11
<b>Tableau 1.4.</b> Superficies et proportions occupées par les différents types de dépôt et de drainage présent sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.....	16
<b>Tableau 1.5.</b> Superficies et recensement des plans d'eau sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles et détaillées par municipalité régionale de comté.....	21
<b>Tableau 1.6.</b> Nom, région hydrographique (rég. hydro) et superficie des bassins versants retrouvés sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles et représentés aux figures 1.6 à 1.10. ....	27
<b>Tableau 1.7.</b> Portrait de la productivité et de l'accessibilité du territoire forestier de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles par municipalité régionale de comté.....	33
<b>Tableau 1.8.</b> Occurrences des espèces fauniques à statut particulier dont les cotes de qualité sont A (excellente), B (bonne), C (passable), CD (passable à faible) et E (existante, à déterminer) par municipalité régionale de comté (MRC) ainsi que leur désignation .....	37
<b>Tableau 1.9.</b> Occurrences des espèces floristiques à situation précaire dont les cotes de qualité sont A (excellente), B (bonne), C (passable), CD (passable à faible) et E (existante, à déterminer) par municipalité régionale de comté (MRC) ainsi que leur désignation .....	39

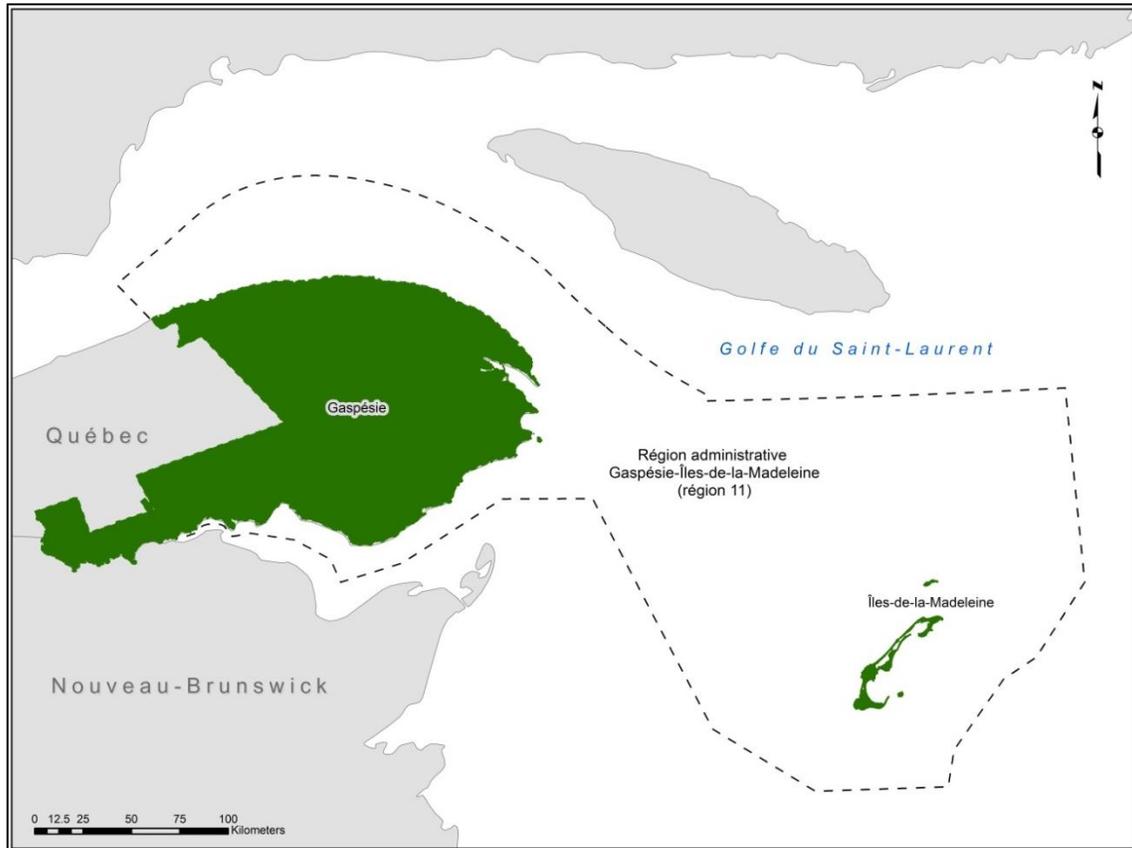
## Liste des figures

---

<b>Figure 1.1.</b> Identification des limites de la région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (région 11) .....	6
<b>Figure 1.2.</b> Limites de municipalités régionales de comté (MRC) de la péninsule gaspésienne et identification du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles .....	7
<b>Figure 1.3.</b> Divisions physiographiques de la péninsule gaspésienne (adapté de IRDA 2008). ....	12
<b>Figure 1.4.</b> Géologie de la péninsule gaspésienne (modifié de CAMFG 2013) .....	14
<b>Figure 1.5.</b> Régions écologiques de la péninsule gaspésienne et les limites du territoire sous gestion de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) .....	20
<b>Figure 1.6.</b> Bassins versants (différentes teintes de vert) et principaux lacs, rivières et autres plans d'eau (magnifiés afin de faciliter leur visualisation) situés dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie et localisation du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles. ....	22
<b>Figure 1.7.</b> Bassins versants (différentes teintes de vert) et principaux lacs, rivières et autres plans d'eau (magnifiés afin de faciliter leur visualisation) situés dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé et localisation du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles. ....	23
<b>Figure 1.8.</b> Bassins versants (différentes teintes de vert) et principaux lacs, rivières et autres plans d'eau (magnifiés afin de faciliter leur visualisation) situés dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé et localisation du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles. ....	24
<b>Figure 1.9.</b> Bassins versants (différentes teintes de vert) et principaux lacs, rivières et autres plans d'eau (magnifiés afin de faciliter leur visualisation) situés dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure et localisation du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles. ....	26
<b>Figure 1.10.</b> Bassins versants (différentes teintes de vert) et principaux lacs, rivières et autres plans d'eau (magnifiés afin de faciliter leur visualisation) situés dans la municipalité régionale de comté d'Avignon et localisation du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.....	26
<b>Figure 1.11.</b> Principales infrastructures de la péninsule gaspésienne et localisation du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM).....	35

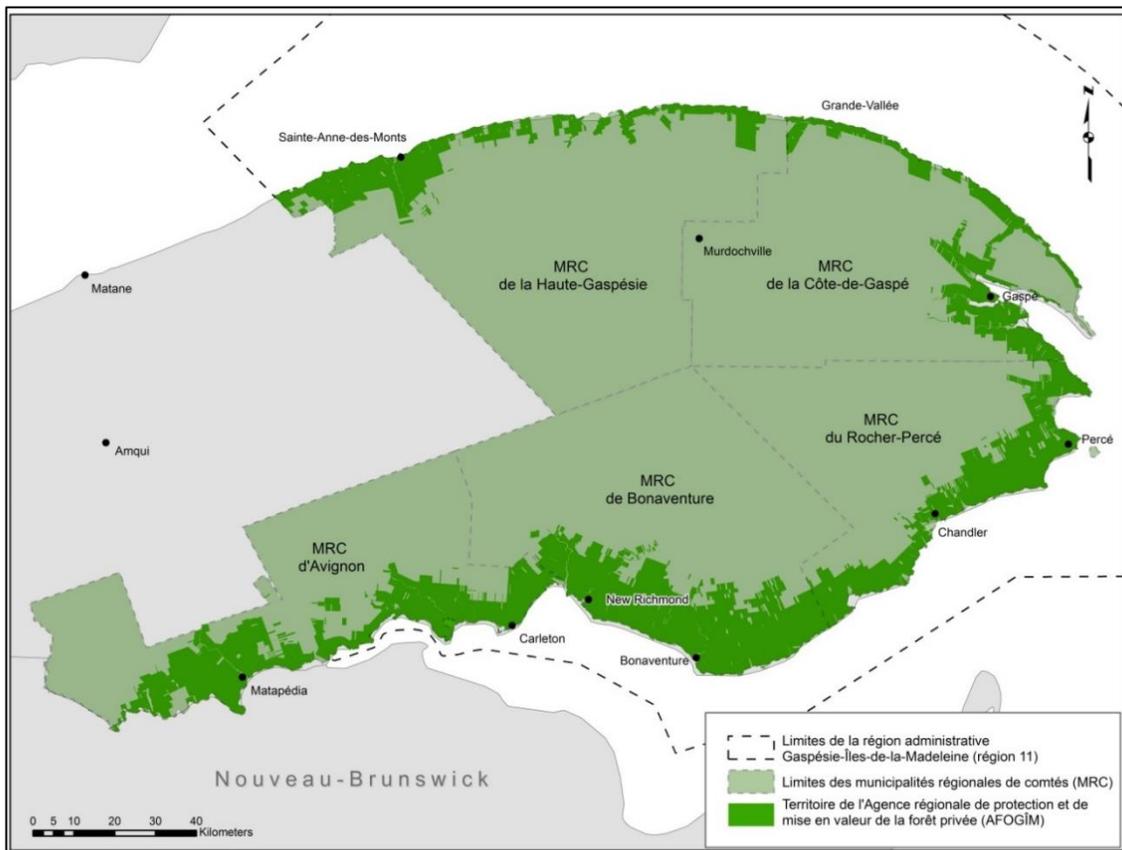
## 1.1 Situation géographique

La région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (région 11) est formée de deux entités bien distinctes soit la péninsule gaspésienne et les Îles-de-la-Madeleine. À cela s'ajoute un territoire marin qui couvre 5 100 800 ha (51 008 km<sup>2</sup>) soit environ 64,1 % de l'ensemble de la région administrative (Figure 1.1).



**Figure 1.1. Identification des limites de la région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (région 11).**

Le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour le secteur de la péninsule gaspésienne, se concentre principalement sur le pourtour de celui-ci et couvre une superficie d'environ 386 600 hectares (3 866 km<sup>2</sup>), soit environ 19 % de la superficie totale de la péninsule. Ce territoire est réparti sur cinq municipalités régionales de comté (MRC) soit celles de Bonaventure, de la Côte-de-Gaspé, de la Haute-Gaspésie, du Rocher-Percé et d'Avignon (Figure 1.2).



**Figure 1.2. Limites des municipalités régionales de comté (MRC) de la péninsule gaspésienne et identification du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.**

## 1.2 Tenure

La tenure du territoire de l'AFOGÎM est majoritairement privée (environ 85 %), mais également de tenure mixte ou non illustrée (les entités territoriales situées à l'intérieur du périmètre n'ayant pas fait l'objet de compilations géomatiques). Les principaux organismes gestionnaires des terres en tenure mixte sont le ministère Forêt Faune et Parcs et le ministère des Transports (Tableau 1.1).

**Tableau 1.1. Types de tenures et organismes gestionnaires du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.**

Types de tenure	Noms des organismes	Proportions du territoire (%)
<b>Privée</b>	-	85,0
<b>Mixte</b>	Total	7,6
	<i>Ministère Forêt Faune et Parcs</i>	4,7
	<i>Ministère des Transports</i>	2,5
	<i>Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs</i>	0,2
	<i>Société immobilière du Québec</i>	0,1
<b>Non illustrée</b>	-	7,3
<b>Indéterminée</b>	-	0,1

Source : Plan d'affectation du territoire public (MRNF 2010)

### **1.3 Affectation du territoire**

Chaque MRC a la responsabilité de produire un schéma d'aménagement et de développement (SAD) dont l'objectif est de décrire et planifier l'organisation physique de son territoire (MAMROT 2013). Les MRC ont également le devoir de déterminer les grandes affectations de leur territoire. La délimitation de zones à vocation définie permet d'orienter l'aménagement en fonction de l'utilisation actuelle, du potentiel et des caractéristiques naturelles ainsi que des contraintes du milieu (Tableau 1.2).

**Tableau 1.2. Superficie et superficie relative (%) des affectations présentes sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles selon la municipalité régionale de comté.**

Affectations	Avignon <sup>1</sup>		Haute-Gaspésie <sup>2</sup>		Bonaventure <sup>3</sup>		Côte de Gaspé <sup>4</sup>		Rocher-Percé <sup>5</sup>	
	Superficies (ha)	(%)	Superficies (ha)	(%)	Superficies (ha)	(%)	Superficies (ha)	(%)	Superficies (ha)	(%)
<b>Agricole et agro-forestière</b>	31 096	32,8	n. d.	n. d.	35 406	33,6	0	0	7 073	9,5
<b>Rurale, urbaine et semi-urbaine et rurale en zone agricole</b>	7 494	7,9	n. d.	n. d.	9 720	9,2	45 888	91,0	55 508	74,5
<b>Forestière</b>	56 301	59,3	n. d.	n. d.	57 226	54,3	3 434	6,8	7 322	9,8
<b>Conservation et protection</b>	0	0	n. d.	n. d.	446	0,4	0	0	2 820	3,8
<b>Industrielle</b>	0	0	n. d.	n. d.	0	0	231	0,5	1 264	1,7
<b>Récréative, loisir extensif et villégiature</b>	0	0	n. d.	n. d.	2 669	2,5	893	1,8	483	0,6
<b>Total</b>	94 891	100,0	58 344	100,0	105 466	100,0	50 447	100,0	74 470	100,0

<sup>1</sup> MRC d'Avignon, communication personnelle, mai 2013. Valeurs obtenues du schéma d'aménagement non numérisé datant de 1987.

<sup>2</sup> Schéma non numérisé datant de 1989. Information non disponible.

<sup>3</sup> Source : MRC de Bonaventure 2012.

<sup>4</sup> Source : MRC de la Côte-de-Gaspé 2012.

<sup>5</sup> Source : MRC du Rocher-Percé 2012.

## 1.4 Climat

Le climat de la péninsule est de type continental humide et est caractérisé par des hivers longs, froids et neigeux et par des étés courts, chauds et légèrement humides (SFPQ 2002). Il existe de fortes variations de températures et de précipitations à l'intérieur même de la péninsule causées par l'étagement du relief et l'influence maritime. En effet, le climat du côté nord-est plus rigoureux dû aux effets des courants froids du Labrador et aux vents constants. Au centre de la péninsule, l'influence maritime diminue et le relief montagneux devient le facteur déterminant dans la variation climatique. Dans la partie sud de la péninsule, le climat est plus tempéré (MRNF 2006).

Sur le territoire de l'AFOGÎM, les températures moyennes annuelles varient de 2,4 à 4,0°C avec des précipitations de pluie variant d'environ 617 à 948 mm et des précipitations de neige variant de 208 à 453 cm (Tableau 1.3). Les plus grandes vitesses moyennes de vents sont enregistrées sur le littoral nord de la péninsule et varient entre 25 et 27 km/h (MRNF 2006).

**Tableau 1.3. Normales climatiques entre 1981 et 2010 pour les municipalités présentes dans le territoire d'étude.**

Municipalités régionales de comté	Municipalités	Températures			Précipitations		
		Max. (°C)	Min. (°C)	Moy. (°C)	Pluie (mm)	Neige (cm)	Totales (mm)
Côte-de-Gaspé	Cap-des-Rosiers	7,3	-0,1	3,6	876	319	1 199
	Fontenelle	9,1	-2,3	3,4	759	358	1 123
	Grande-Vallée	8,6	-1,6	3,5	658	395	1 051
Haute-Gaspésie	Sainte-Anne-des-Monts	7,4	-0,6	3,4	617	244	861
	Cap-Seize	7,6	-2,9	2,4	727	453	1 180
Avignon	Nouvelle	8,6	-1,0	4,0	736	217	951
Bonaventure	Caplan	8,8	-0,7	4,0	771	208	977
	Saint-Elzéar-de-Bonaventure	8,5	-2,9	2,8	898	289	1 190
Rocher-Percé	Port-Daniel	8,4	-0,4	4,0	948	347	1 294

Source : MDDEFP 2013.

La moyenne de la longueur de la saison sans gel (seuil de 0°C, probabilité de 50%) varie de 64 à 152 jours alors que la saison de croissance, caractérisée par des températures au-dessus de 5°C, varie de 173 à 180 jours à Caplan et de 159 et 173 jours ailleurs dans la péninsule (Rompré et Gagnon 2005).

## 1.5 Ensembles physiographiques

La péninsule gaspésienne est située à l'extrémité nord de la région physiographique du Plateau des Appalaches et est caractérisée par un relief accidenté. Cette région physiographique comprend deux divisions physiographiques soit les monts Notre-Dame, au nord et le bas plateau des Chaleurs, dans la partie méridionale de la péninsule (Figure 1.3).

La division physiographique des monts Notre-Dame occupe les deux tiers de la péninsule gaspésienne et est formée de hauts plateaux dont les plus hauts sommets se situent dans la chaîne de monts des Chic-Chocs. On y retrouve entre autres les monts Jacques-Cartier (1 268 m) et Albert (1 150 m) (Lajoie 1975; SFPQ 2002).

La division physiographique du bas plateau des Chaleurs occupe, quant à lui, le tiers méridional de la péninsule gaspésienne. Cette unité physiographique est caractérisée par une bande étroite de terrain peu élevé située le long de la côte et qui s'élève rapidement à plus de 300 m d'altitude lorsqu'on se dirige vers le centre de la péninsule. L'élévation moyenne du bas plateau des Chaleurs varie entre 430 et 550 m. Plusieurs cours d'eau s'écoulent vers la baie des Chaleurs dans des vallées profondes (Lajoie 1975).

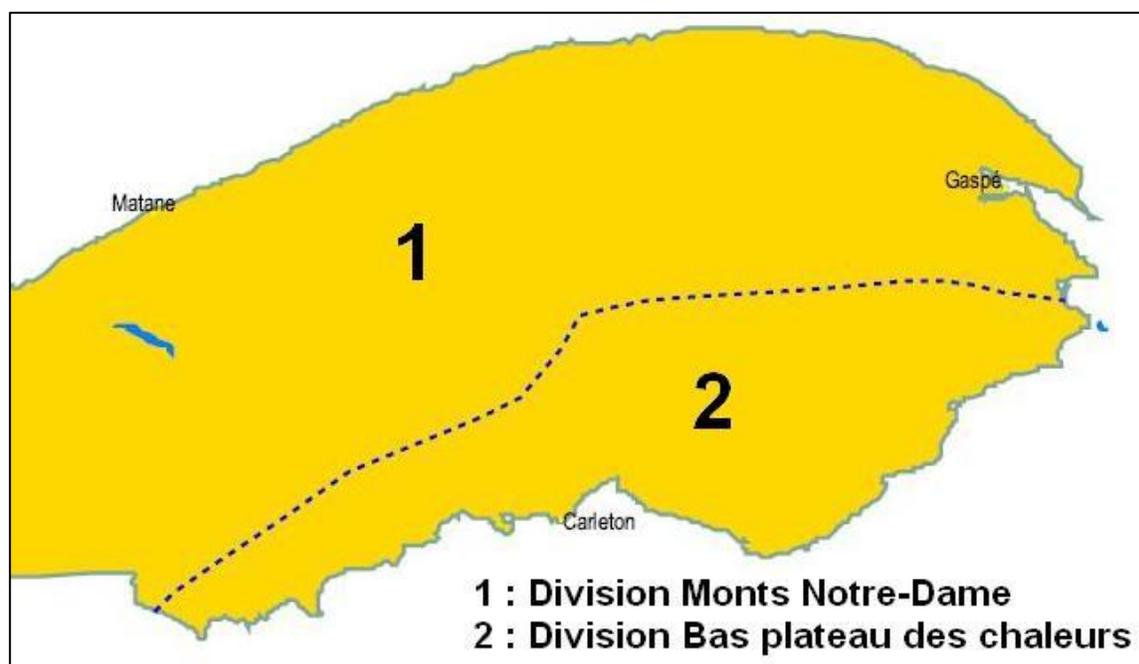


Figure 1.3. Divisions physiographiques de la péninsule gaspésienne (adapté de IRDA 2008).

## 1.6 Géologie

L'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) a réalisé l'étude pédologique des terres cultivées de la péninsule gaspésienne (Rompré et Gagnon, 2005). Les résultats obtenus couvrent principalement le pourtour de la péninsule et ont le potentiel d'être utilisés pour les secteurs de la forêt privée adjacente (Côté *et al.* 2008).

Selon ce document, la péninsule est constituée d'un bloc de roches primaires, majoritairement sédimentaires, ayant subi des déplacements et de nombreux plissements par des failles majeures (Figure 1.4). En effet, les failles de Shick-shock-Sud et du Grand Pabos divisent la péninsule en trois secteurs (MRNF 2005). Les formations géologiques de la péninsule gaspésienne se sont formées durant la période carbonifère de l'ère paléozoïque et sont généralement orientées d'est en ouest et dominées par la présence de calcaire (Rompré et Gagnon 2005). L'omniprésence du calcaire joue un rôle majeur dans la physicochimie de l'eau de la région (effet tampon et alcalinité) en neutralisant l'effet des pluies acides et favorisant ainsi la qualité de l'eau (MRNF 2006).

Dans la portion du littoral nord de la péninsule (estuaire du St-Laurent), le matériel est composé principalement de grès, de mudrocks, de calcaires, de dolomies et de cherts. Le matériel du côté de la Baie-des-Chaleurs est plus récent. Les grès et les mudrocks sont omniprésents dans toutes formations auxquelles s'ajoutent, dans certains cas, les calcaires, conglomérats et basaltes (Rompré et Gagnon 2005).

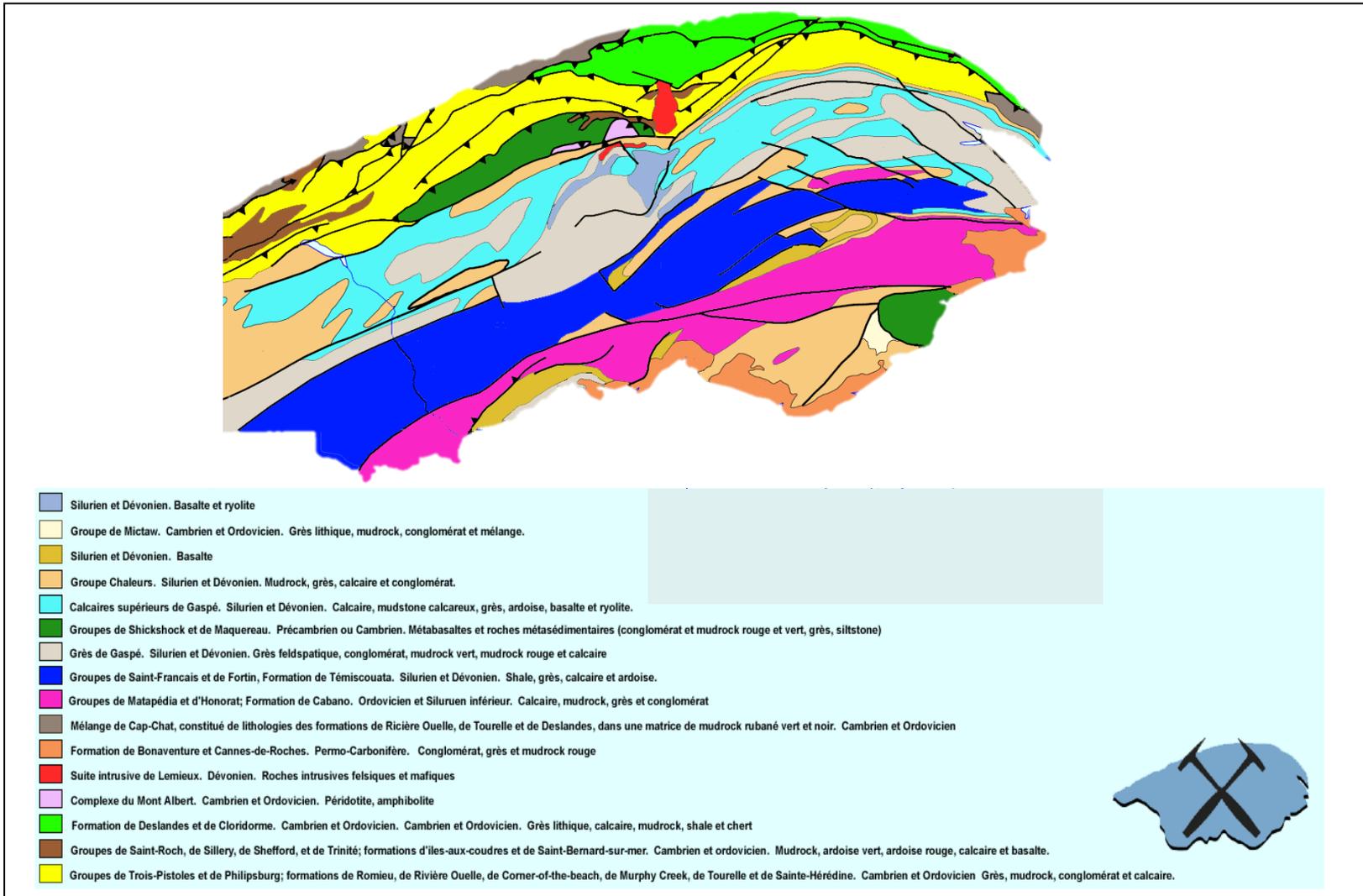


Figure 1.4. Géologie de la péninsule gaspésienne (modifié de CAMFG 2013).

## 1.7 Dépôts de surface

Les dépôts de surface rencontrés sur la péninsule résultent de la glaciation et de l'invasion marine (Berger et Blouin 2004). Les dépôts meubles, d'épaisseur plus ou moins importante selon la position qu'ils occupent dans le paysage, proviennent de la désintégration du socle rocheux, de la dernière glaciation ou encore des différents mouvements de l'eau (rivière, lac, mer) (Rompré et Gagnon 2005). Plus précisément, les dépôts marins sableux (5S) forment une ceinture peu profonde en bordure de mer, les dépôts glaciaires, les dépôts d'altération (8A) et les colluvions (8C) recouvrent les versants ou les sommets non recouverts de till (1A). Le tout est entrecoupé de dépôts fluvioglaciaires (2A) et fluviatiles (3) dans les vallées et le long des cours d'eau (Berger et Blouin 2004).

Sur le territoire de l'AFOGÎM, l'ensemble des types de dépôts sous le domaine des dépôts de pentes et d'altérations occupe plus de 40 % (Tableau 1.4). Toutefois, ce sont les dépôts alluviaux qui sont les plus souvent rencontrés sur le territoire (24 %).

**Tableau 1.4. Superficies et proportions occupées par les différents types de dépôt et de drainage présent sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.**

Classes de dépôt	Codes	Types de dépôt	Épaisseurs*	Superficies (ha)	Proportions (%)
<b>Dépôts glaciaires</b>	1A	Dépôts glaciaires sans morphologie particulière / till indifférencié	A	13 141	3,4
	1AM	Dépôts glaciaires sans morphologie particulière / till indifférencié	C	6 468	1,7
	1AY	Dépôts glaciaires sans morphologie particulière / till indifférencié	B	6 502	1,7
	1BF	Moraine frontale	A	11	0,0
	1BP	Moraine de décrépitude	A	14 218	3,7
	R1A	Dépôts glaciaires sans morphologie particulière	E	25	0
<b>Dépôts fluvioglaciaires</b>	2A	Dépôts juxtaglaciaires	A	1 703	0,4
	2AE	Esker	A	3 208	0,8
	2AK	Kame	A	4	0
	2BD	Delta fluvioglaciaire	A	33	0
	2BE	Épandage	A	917	0,2
<b>Dépôts fluviaux</b>	3A	Dépôts alluviaux	A	92 826	24,0
	3AC	Actuel	A	2 818	0,7

\* **A** (Dépôt épais : épaisseur modale supérieure à 1 m. Les affleurements rocheux sont nuls ou très rares); **B** (Dépôt d'épaisseur moyenne : épaisseur modale de 50 cm à 1 m. Les affleurements rocheux sont très rares ou rares); **C** (Dépôt mince : épaisseur modale de 25 cm à 50 cm. Les affleurements rocheux sont rares ou peu abondants); **D** (Dépôt très mince : épaisseur modale inférieure à 25 cm. Les affleurements rocheux sont peu abondants); **E** (Dépôt de mince à très mince : épaisseur modale inférieure à 50 cm. Les affleurements rocheux sont abondants); **R** (Dépôt très mince ou absent : les affleurements rocheux, qui sont très abondants, représentent plus de 50 % de la surface).

Source : Données d'inventaire de la cartographie du quatrième inventaire décennal, version numérique (MRNF 2005).

**Tableau 1.4 (suite). Superficies et proportions occupées par les différents types de dépôt et de drainage présent sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.**

Classes de dépôt	Codes	Types de dépôt	Épaisseurs*	Superficies (ha)	Proportions (%)
<b>Dépôts fluviatiles</b>	3AE	Récent	A	25 070	6,5
	3AN	Ancien	A	6 888	1,8
<b>Dépôts lacustres</b>	4GA	Glaciolacustre (faciès d'eau profonde)	A	16	0
<b>Dépôts marins</b>	5A	Marin (faciès d'eau profonde)	A	19	0
	5S	Marin (faciès d'eau peu profonde)	A	6 699	1,7
	5SM	Marin (faciès d'eau peu profonde)	C	215	0,1
	5SY	Marin (faciès d'eau peu profonde)	B	2 204	0,6
	R5S	Marin (faciès d'eau peu profonde)	E	9	0
<b>Dépôts littoraux marins</b>	6A	Place actuelle, haut de plage, cordon,	A	12	0
	6S	flèche, tombolo	A	642	0,2
	6SY	Plage soulevée	B	39 252	10,2
<b>Dépôts organiques</b>	7E	Organique épais	A	149	0
	7T	Organique mince	A	412	0,1

\* **A** (Dépôt épais : épaisseur modale supérieure à 1 m. Les affleurements rocheux sont nuls ou très rares); **B** (Dépôt d'épaisseur moyenne : épaisseur modale de 50 cm à 1 m. Les affleurements rocheux sont très rares ou rares); **C** (Dépôt mince : épaisseur modale de 25 cm à 50 cm. Les affleurements rocheux sont rares ou peu abondants); **D** (Dépôt très mince : épaisseur modale inférieure à 25 cm. Les affleurements rocheux sont peu abondants); **E** (Dépôt de mince à très mince : épaisseur modale inférieure à 50 cm. Les affleurements rocheux sont abondants); **R** (Dépôt très mince ou absent : les affleurements rocheux, qui sont très abondants, représentent plus de 50 % de la surface).

Source : Données d'inventaire de la cartographie du quatrième inventaire décennal, version numérique (MRNF 2005).

**Tableau 1.4 (suite). Superficies et proportions occupées par les différents types de dépôt et de drainage présent sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.**

Classes de dépôt	Codes	Types de dépôt	Épaisseurs*	Superficies (ha)	Proportions (%)
<b>Dépôts de pentes et d'altérations</b>	8A	Matériaux d'altération	A	38	0
	8AM	Matériaux d'altération	C	386	0,1
	8AY	Matériaux d'altération	B	42 363	11,0
	8C	Colluvions	A	18 242	4,7
	8CM	Colluvions	C	65 625	17,0
	8CR	Colluvions		1 685	0,4
	8CY	Colluvions	B	156	0
	8E	Éboulis rocheux (talus)	A	4 414	1,1
	8Y	Dépôts de pentes et d'altérations	B	1 640	0,4
	M8A	Matériaux d'altération	D	1 310	0,3
	M8C	Colluvions	D	3 678	1,0
	R8A	Matériaux d'altération	E	251	0,1
	R8C	Colluvions	E	396	0,1
	R8E	Éboulis rocheux (talus)	E	16 412	4,2
<b>Substrats rocheux</b>	R	Roc	R	6 482	1,7
<b>Aucun</b>			7	0	

\*A (Dépôt épais : épaisseur modale supérieure à 1 m. Les affleurements rocheux sont nuls ou très rares); B (Dépôt d'épaisseur moyenne : épaisseur modale de 50 cm à 1 m. Les affleurements rocheux sont très rares ou rares); C (Dépôt mince : épaisseur modale de 25 cm à 50 cm. Les affleurements rocheux sont rares ou peu abondants); D (Dépôt très mince : épaisseur modale inférieure à 25 cm. Les affleurements rocheux sont peu abondants); E (Dépôt de mince à très mince : épaisseur modale inférieure à 50 cm. Les affleurements rocheux sont abondants); R (Dépôt très mince ou absent : les affleurements rocheux, qui sont très abondants, représentent plus de 50 % de la surface).

Source : Données d'inventaire de la cartographie du quatrième inventaire décennal, version numérique (MRNF 2005).

## 1.8 Classification écologique

Le territoire de la péninsule gaspésienne se divise en deux grands domaines bioclimatiques soit la sapinière à bouleau jaune (sous-domaine de l'Est) et la sapinière à bouleau blanc (sous-domaine de l'Est). Le domaine de la sapinière à bouleau blanc couvre le centre de la péninsule, alors que le domaine de la sapinière à bouleau jaune s'étend davantage en périphérie. Le territoire de l'AFOGÎM, se situant sur le pourtour de la péninsule, se retrouve majoritairement dans le domaine de la sapinière à bouleau jaune (Figure 1.5).

### 1.8.1 Sapinière à bouleau jaune de l'Est

Le domaine de la sapinière à bouleau jaune (sous-domaine de l'Est) ceinture la péninsule gaspésienne et appartient à la zone tempérée nordique et à la sous-zone de la forêt mélangée. Sur le territoire de la péninsule gaspésienne, ce domaine se divise majoritairement en trois régions écologiques soit celles de la Côte de la Baie-des-Chaleurs (4g) et celle de la Côte gaspésienne (4h) (Figure 1.5). Le relief y est généralement accidenté avec environ 10 % du territoire composant de versants abrupts (40 % et plus d'inclinaison). L'altitude varie de 200 à 300 mètres en moyenne. Le territoire de ces régions a une vocation principalement forestière et est composé d'environ 50 à 60 % de terres du domaine public (Berger et Blouin 2004).

### 1.8.2 Sapinière à bouleau blanc de l'Est

Le domaine de la sapinière à bouleau blanc (sous-domaine de l'Est) se situe au centre de la péninsule gaspésienne et appartient à la zone boréale et à la sous-zone de la forêt boréale continue. Sur le territoire de la péninsule gaspésienne, ce domaine se divise en deux régions écologiques soit celle du Massif gaspésien (5h) et celle du Haut massif gaspésien (5i) (Figure 1.5). Le relief de ces régions y est généralement accidenté et formé de monts aux sommets assez plats, entourés de profondes vallées. Environ 15 % du territoire est occupé par des versants abrupts (40 % et plus d'inclinaison). L'altitude varie en moyenne de 400 à 500 m dans la région 5h et de 500 à 600 m dans la région 5i. Le territoire de ces régions a une vocation principalement forestière et est composé d'environ 95 % de terres du domaine public (Berger et Blouin 2006).

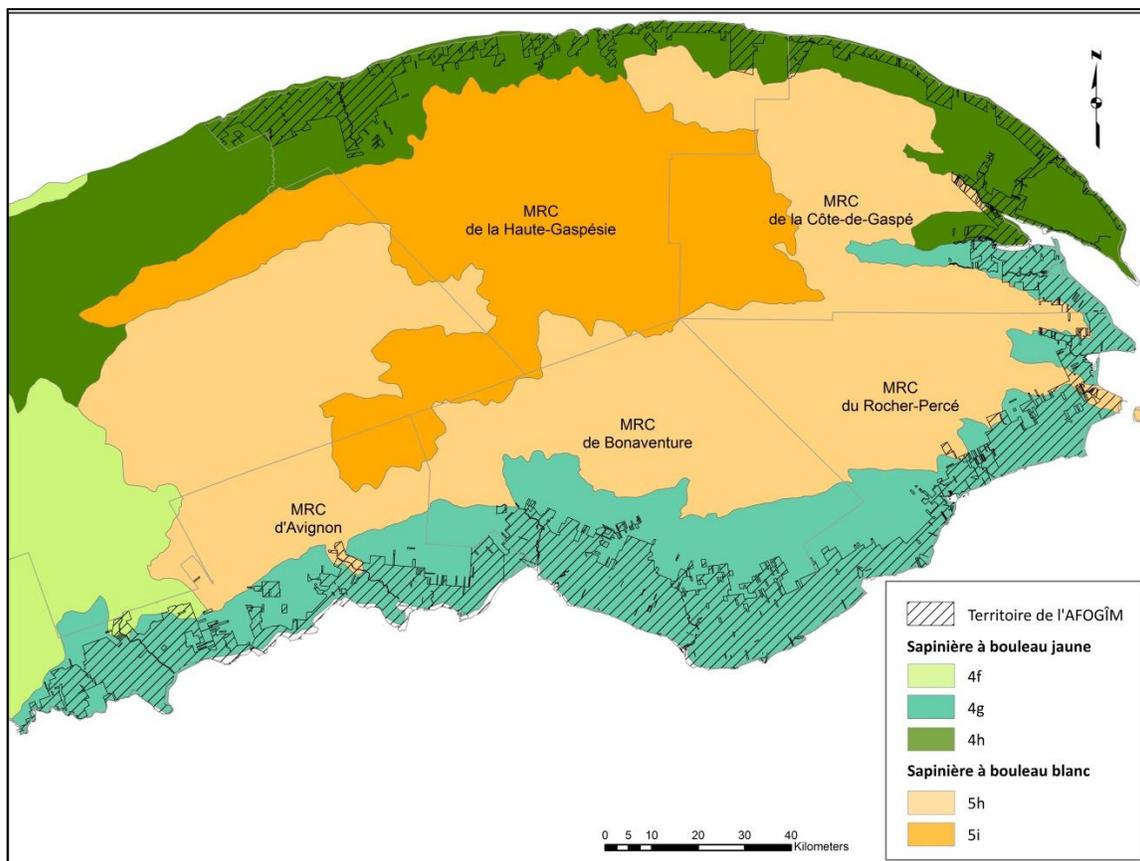


Figure 1.5. Régions écologiques de la péninsule gaspésienne et les limites du territoire sous gestion de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM).

## 1.9 Hydrographie

La péninsule gaspésienne se divise en deux régions hydrographiques soit celle de la baie des Chaleurs et de Percé et celle du Saint-Laurent sud-est. Sur la péninsule gaspésienne, la région hydrographique de la baie des Chaleurs et de Percé regroupe les bassins hydrographiques des rivières Minikek, Causapscal, Nouvelle, Cascapédia, Bonaventure, Port-Daniel, La Grande, Malbaie et de la Petite Cascapédia. La région hydrographique du Saint-Laurent sud-est regroupe quant à elle les bassins hydrographiques des rivières Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts, de Mont-Louis, Madeleine, Dartmouth, York et Saint-Jean.

Le relief accidenté influence fortement l'hydrographie de la péninsule. Les cours d'eau sont nombreux et de petites et moyennes importances alors que les lacs y sont rare (Landry *et al.* 2002). En effet, plus de 95 % des plans d'eau présents sur le territoire de l'AFOGÎM ont moins de cinq hectares (Tableau 1. 5).

**Tableau 1.5. Superficies et recensement des plans d'eau sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-îles et détaillées par municipalité régionale de comté**

Superficies des lacs (ha)	Avignon		Bonaventure		Côte-de-Gaspé		Haute-Gaspésie		Rocher-Percé		Totaux	
	Nb	Sup. (ha)	Nb	Sup. (ha)	Nb	Sup. (ha)	Nb	Sup. (ha)	Nb	Sup. (ha)	Nb	Sup. (ha)
<b>0 à 1</b>	82	22	217	55	86	22	101	27	176	42	662	168
<b>1 à 5</b>	11	17	52	105	36	84	26	49	45	100	170	336
<b>5 et plus</b>	2	38	12	278	12	177	3	24	8	84	37	601
<b>Total</b>	95	217	281	732	134	341	130	369	229	474	869	2 131

Source : Données d'inventaire de la cartographie du quatrième inventaire décennal, version numérique (MRNF 2005).

Dans la région, deux bassins versants bénéficient du statut prioritaire soit ceux des rivières Bonaventure et Matapédia. Les rivières Mont-Louis et Escuminac sont également dotées d'organismes de bassin issus d'une volonté locale (Figures 1.6, 1.7, 1.8, 1.9 et 1.10; Tableau 1.6).

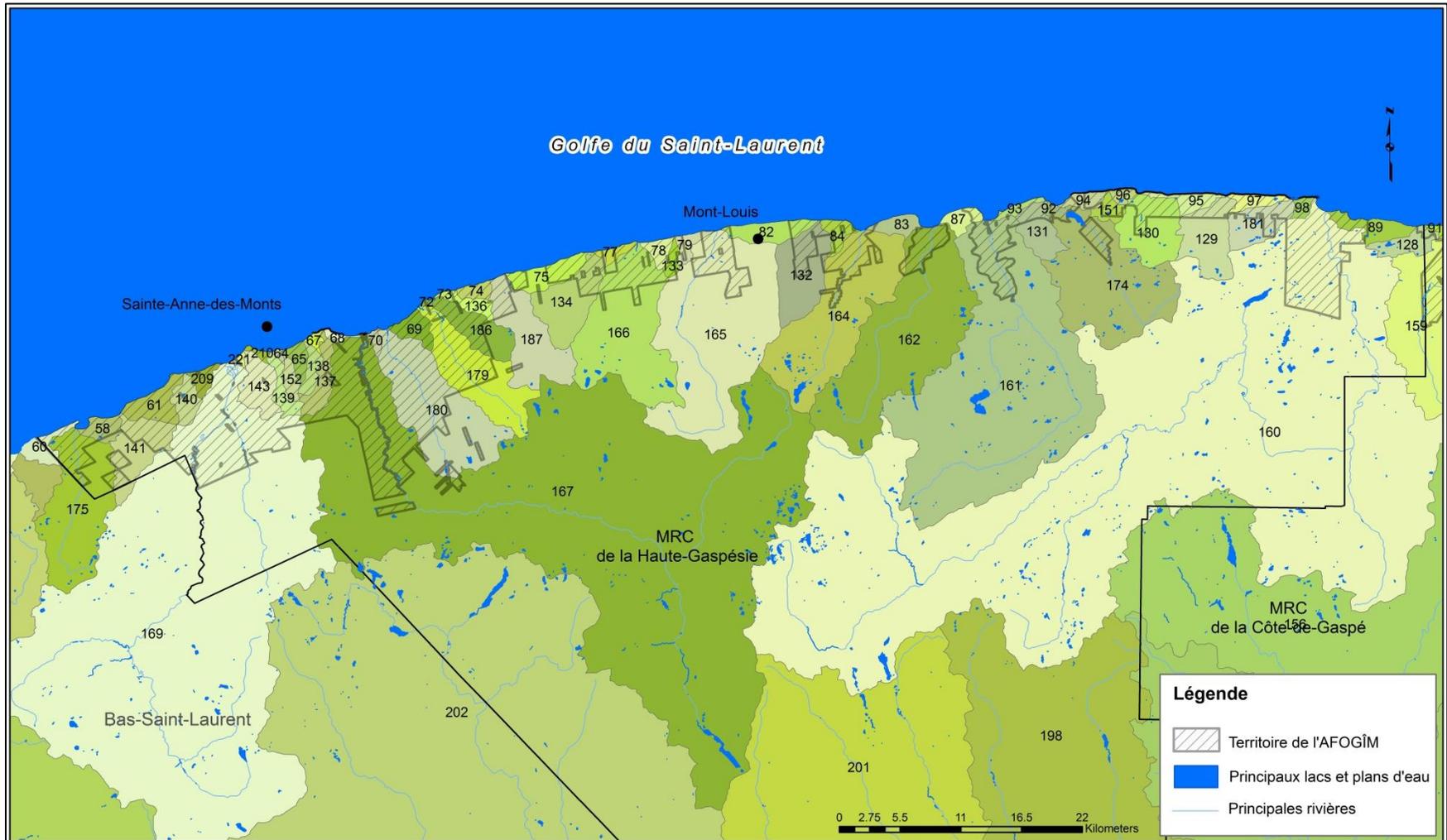


Figure 1.6. Bassins versants (différentes teintes de vert) et principaux lacs, rivières et autres plans d'eau (magnifiés afin de faciliter leur visualisation) situés dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie et localisation du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.

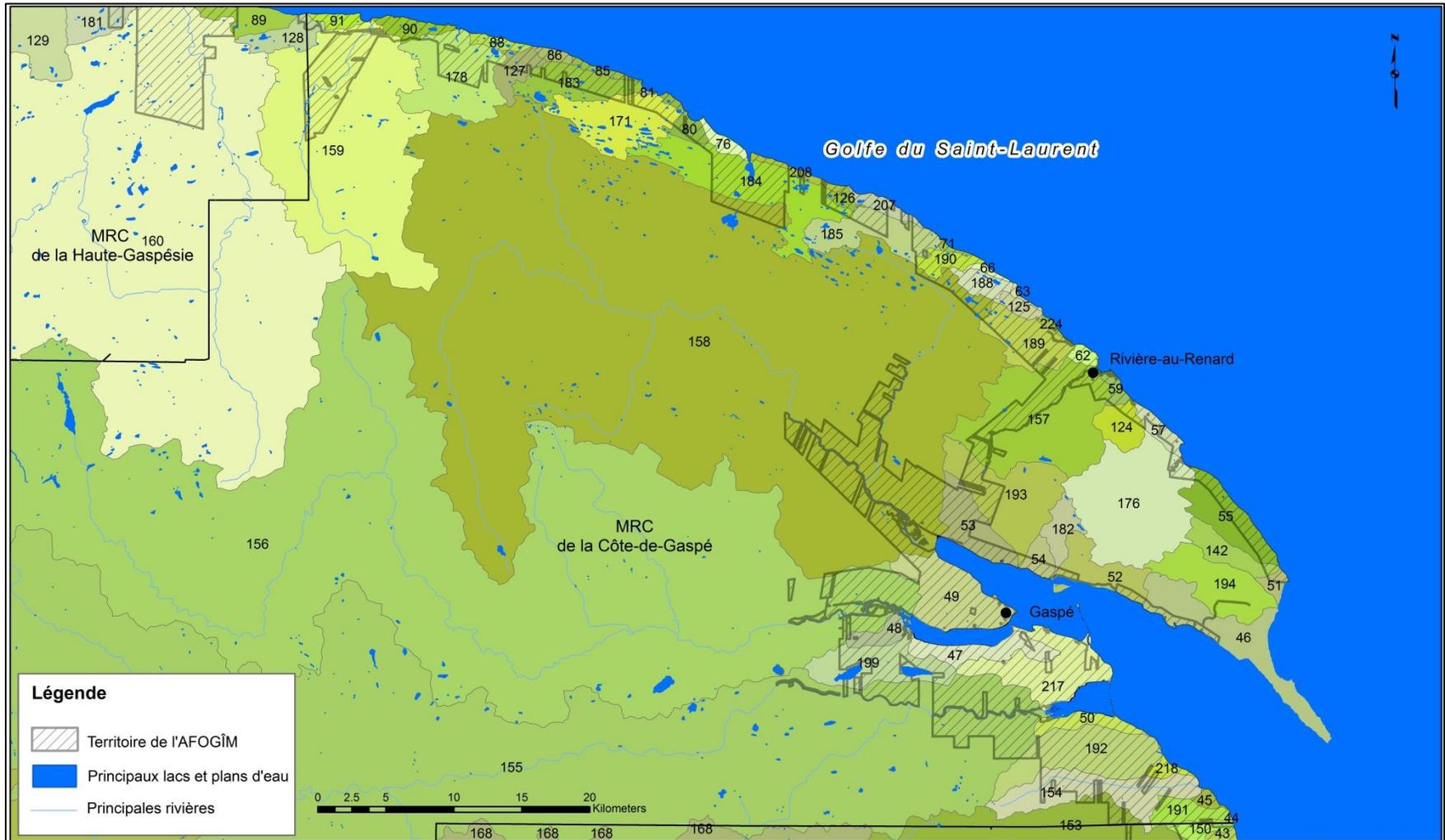


Figure 1.7. Bassins versants (différentes teintes de vert) et principaux lacs, rivières et autres plans d’eau (magnifiés afin de faciliter leur visualisation) situés dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé et localisation du territoire de l’Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.

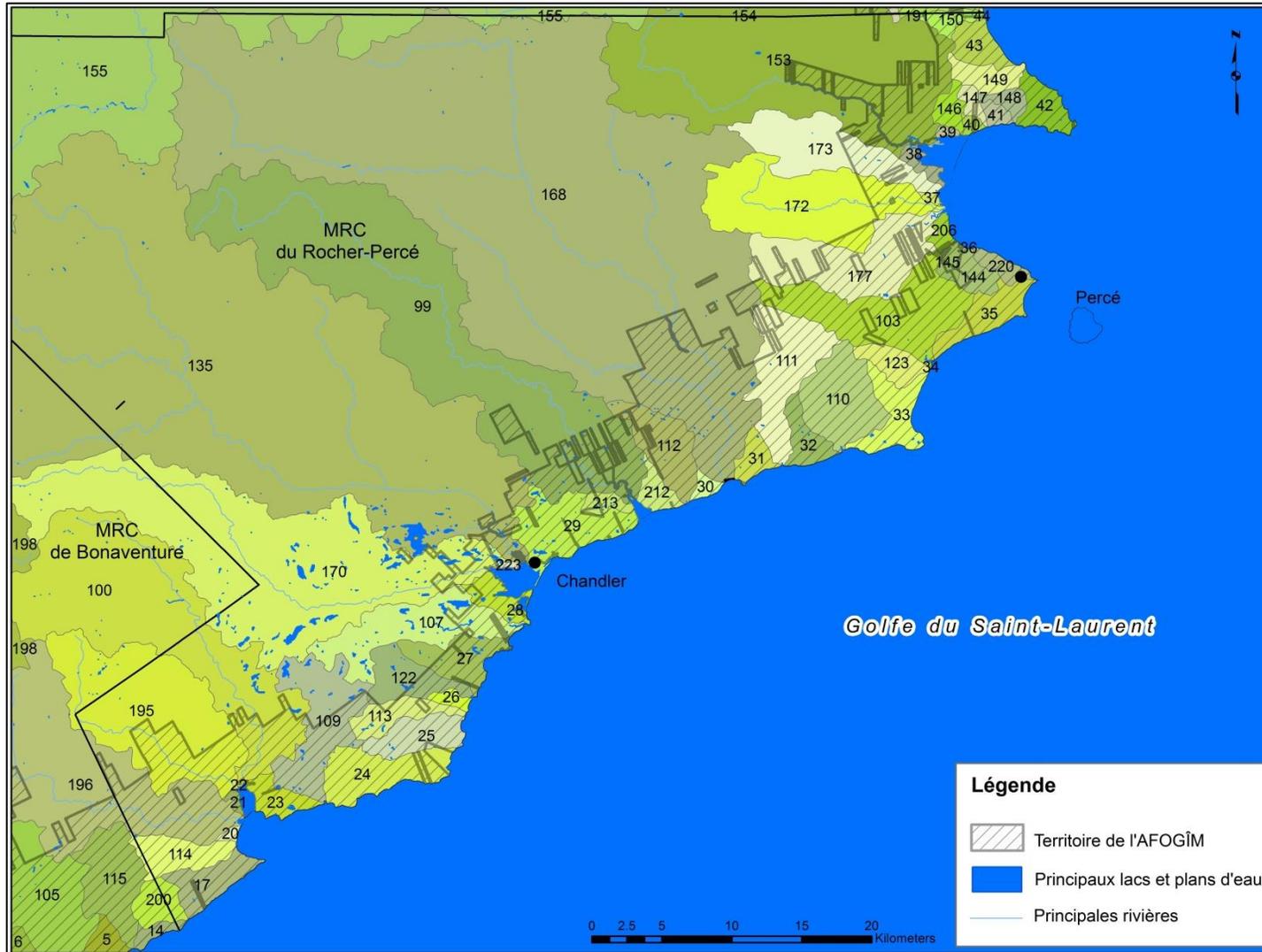


Figure 1.8. Bassins versants (différentes teintes de vert) et principaux lacs, rivières et autres plans d'eau (magnifiés afin de faciliter leur visualisation) situés dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé et localisation du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.

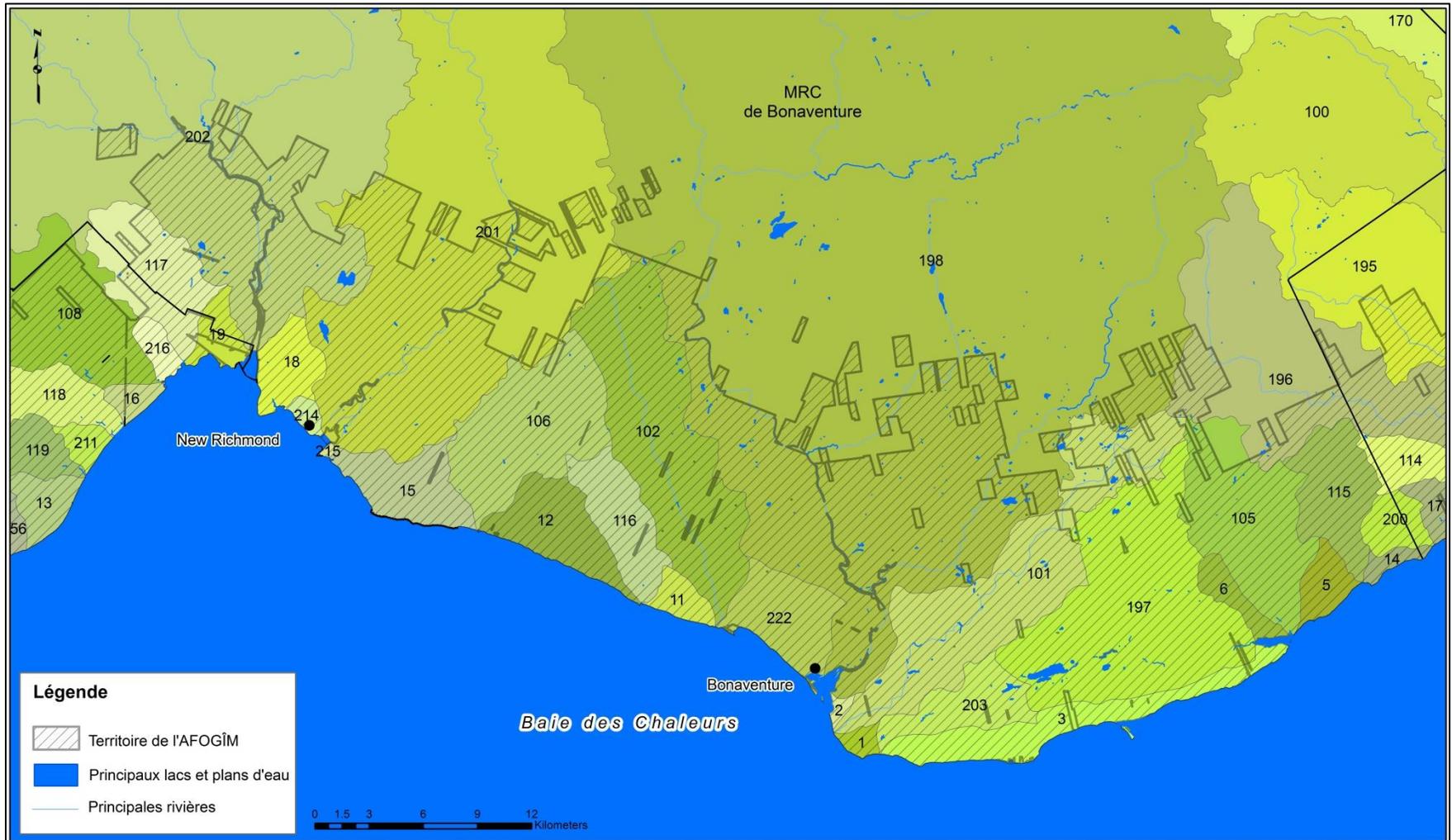


Figure 1.9. Bassins versants (différentes teintes de vert) et principaux lacs, rivières et autres plans d'eau (magnifiés afin de faciliter leur visualisation) situés dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure et localisation du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.

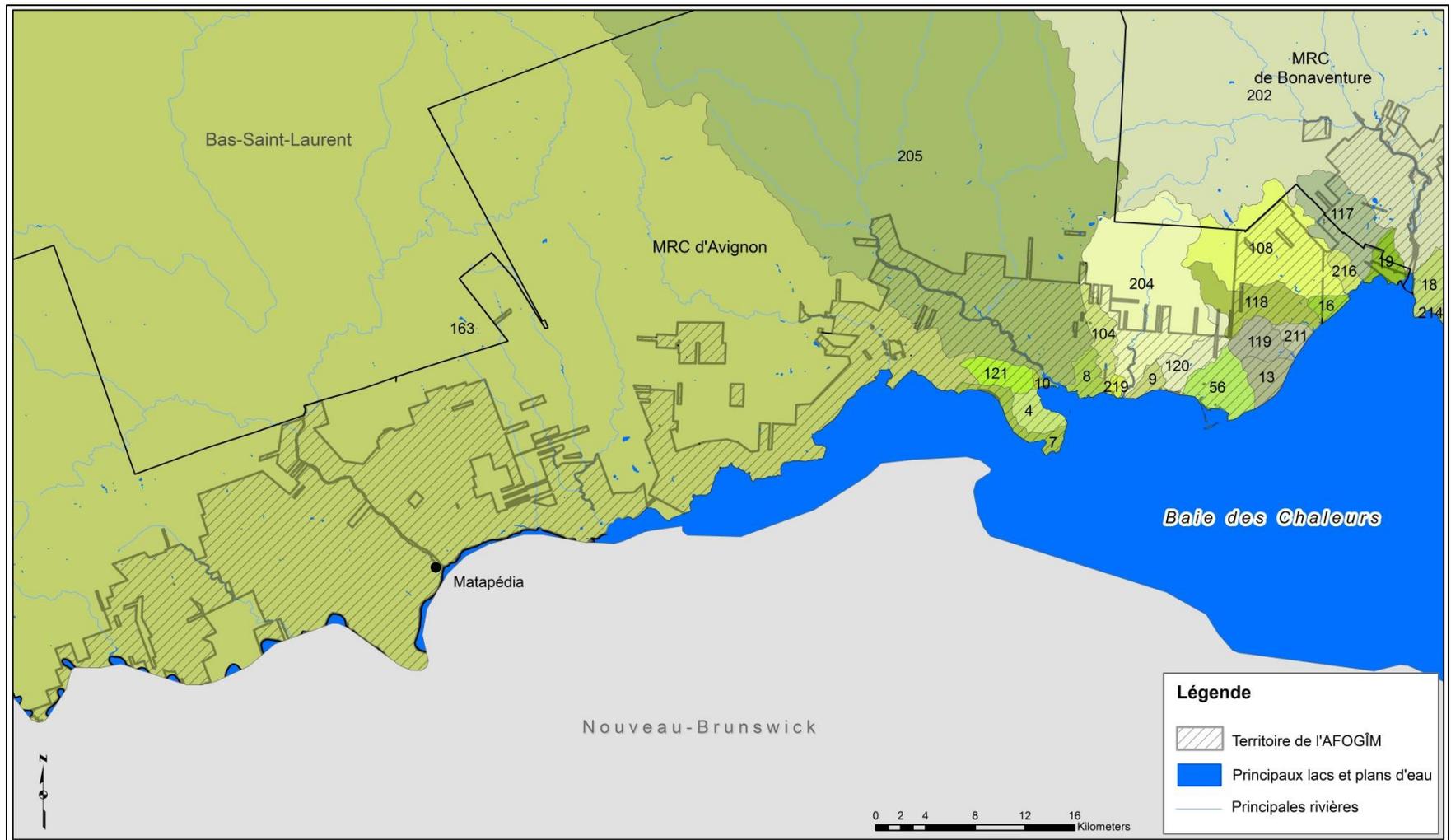


Figure 1.10. Bassins versants (différentes teintes de vert) et principaux lacs, rivières et autres plans d'eau (magnifiés afin de faciliter leur visualisation) situés dans la municipalité régionale de comté d'Avignon et localisation du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.

Tableau 1.6. Nom, région hydrographique (rég. hydro) et superficie des bassins versants retrouvés sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles et représentés aux figures 1.6 à 1.10.

Numéros	Noms	Rég. hydro.	Superficies (ha)	Numéros	Noms	Rég. hydro.	Superficies (ha)
1		1	308	22		1	3
2		1	149	23		1	924
3		1	3 179	24		1	2 536
4		1	968	25		1	1 547
5		1	916	26		1	279
6		1	762	27		1	1 724
7		1	1 053	28		1	939
8		1	814	29		1	2 893
9		1	501	30		1	277
10		1	141	31		1	685
11		1	668	32		1	970
12		1	2 507	33		1	1 663
13		1	1 023	34		1	6
14		1	369	35		1	1 525
15		1	2 272	36		2	6
16		1	471	37		2	107
17		1	1 473	38		2	427
18		1	1 396	39		2	113
19		1	849	40		2	181
20		1	126	41		2	291
21		1	133	42		2	1 121

Tableau 1.6 (suite). Nom, région hydrographique (rég. hydro) et superficie des bassins versants retrouvés sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles et représentés aux figures 1.6 à 1.10.

Numéros	Noms	Rég. hydro.	Superficies (ha)	Numéros	Noms	Rég. hydro.	Superficies (ha)
43		2	987	64		2	78
44		2	16	65		2	475
45		2	219	66		2	136
46		2	3 484	67		2	179
47		2	1 407	68		2	168
48		2	620	69		2	774
49		2	2 996	70		2	200
50		2	831	71		2	108
51		2	301	72		2	64
52		2	1 668	73		2	96
53		2	1 813	74		2	412
54		2	522	75		2	1 353
55		2	1 982	76		2	377
56		1	2 043	77		2	326
57		2	525	78		2	479
58		2	685	79		2	484
59		2	309	80		2	533
60		2	797	81		2	37
61		2	1 280	82		2	1 244
62		2	256	83		2	670
63		2	100,4	84		2	580

Tableau 1.6 (suite). Nom, région hydrographique (rég. hydro) et superficie des bassins versants retrouvés sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles et représentés aux figures 1.6 à 1.10.

Numéros	Noms	Rég. hydro.	Superficies (ha)	Numéros	Noms	Rég. hydro.	Superficies (ha)
85		2	247	103	DE L'ANSE A BEAUFILS	1	5 213
86		2	229	104	ALAIN	1	1 166
87		2	603	105	DE SAINT-GODEFROI	1	5 302
88		2	351	106	CAPLAN	1	5 374
89		2	1 149	107	DE L'ANSE AUX CANARDS	1	4 028
90		2	658	108	VERTE	1	6 611
91		2	364	109	DE L'ANSE A LA BARBE	1	3 904
92		2	53	110	PETITE RIVIERE	1	3 087
93		2	317	111	DE LA BRECHE A MANON	1	3 558
94		2	481	112	DE CASTIGAN	1	2 170
95		2	667	113	A MON ROUGEAU	1	1 159
96		2	263	114	CASTILLOUX	1	1 491
97		2	546	115	SHIGAWAKE	1	2 698
98		2	290	116	LEBLANC	1	2 283
99	DU PETIT PABOS	1	24 591	117	KILMORE	1	3 350
100	PORT-DANIEL	1	15 198	118	GLENBURNIE	1	2 737
101	CULLENS	1	8 778	119	MARTIEN	1	1 203
102	SAINT-SIMÉON	1	8 620	120	DE L'EPERLAN	1	1 479

Tableau 1.6 (suite). Nom, région hydrographique (rég. hydro) et superficie des bassins versants retrouvés sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles et représentés aux figures 1.6 à 1.10.

Numéros	Noms	Rég. hydro.	Superficies (ha)	Numéros	Noms	Rég. hydro.	Superficies (ha)
121	LEVESQUE	1	1 096	140	A FOURNIER	2	797
122	DES ILOTS	1	1 654	141	DES PETITS CAPUCINS	2	2 542
123	A O'HENRY	1	903	142	KAVANAGH	2	1 045
124	GRAND RUISSEAU	2	942	143	ISIDORE-PELLETIER	2	1 466
125	JALBERT	2	336	144	DES JEAN	2	637
126	A L'ECHALOTTE	2	225	145	ROUGE	2	348
127	GRAND RUISSEAU,	2	804	146	DU PRETRE	2	541
128	GRAND RUISSEAU	2	984	147	LE GRAND BRYAT	2	310
129	DU MANCHE D'EPEE	2	2 659	148	BELLE ANSE	2	406
130	DU GROS MORNE	2	2 928	149	DU CAP ROUGE	2	883
131	DES OLIVES	2	1 433	150	MCKOY	2	494
132	A REBOURS	2	3 228	151		2	501
133	DU PORTAGE	2	302	152	MARCEL-VALLEE	2	422
134	VALLEE	2	2 931	153	MALBAIE	2	20 438
135	DU GRAND PABOS	1	63 504	154	DE L'ANSE A BRILLANT	2	3 160
136	A LA CHUTE	2	469	155	SAINT-JEAN	2	110 477
137	PANIER	2	994	156	YORK	2	102 785
138	DU MOULIN	2	535	157	AU RENARD	2	6 887
139	GAGNON	2	676	158	DARTMOUTH	2	96 167

Tableau 1.6 (suite). Nom, région hydrographique (rég. hydro) et superficie des bassins versants retrouvés sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles et représentés aux figures 1.6 à 1.10.

Numéros	Noms	Rég. hydro.	Superficies (ha)	Numéros	Noms	Rég. hydro.	Superficies (ha)
159	DE LA GRANDE VALLEE	2	17 161	172	DU PORTAGE	2	6 862
160	MADELEINE	2	123 192	173	BEATTIE	2	3 944
161	DE MONT-LOUIS	2	29 427	174	DE L'ANSE PLEUREUSE	2	9 457
162	DE MONT-SAINT-PIERRE	2	13 880	175	DES GRANDS CAPUCINS	2	6 959
163	RISTIGOUCHE	1	621 742	176	DE L'ANSE AU GRIFFON	2	6 419
164	A CLAUDE	2	9 718	177	MURPHY	2	4 942
165	MARSOUI	2	15 591	178	DE LA PETITE VALLEE	2	3 764
166	A LA MARTRE	2	8 747	179	PATATES	2	4 722
167	SAINTE-ANNE	2	82 236	180	PETITE RIVIERE SAINTE-ANNE	2	7 731
168	LA GRANDE RIVIÈRE	1	70 453	181	PETITE RIVIERE MADELEINE	2	1 681
169	CAP-CHAT	2	73 913	182	ASCAH	2	824
170	DU GRAND PABOS OUEST	1	21 903	183	DU GRAND CLORIDORME	2	1 822
171	DU PETIT CLORIDORME	2	2 857	184		2	4 475

Tableau 1.6 (suite). Nom, région hydrographique (rég. hydro) et superficie des bassins versants retrouvés sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles et représentés aux figures 1.6 à 1.10.

Numéros	Noms	Rég. hydro.	Superficies (ha)	Numéros	Noms	Rég. hydro.	Superficies (ha)
185	DE L'ANSE A VALLEAU	2	2 148	196	PETITE RIVIÈRE PORT-DANIEL	1	12 314
186	DE LA GRANDE TOURELLE	2	1 884	197	PASPEBIAC	1	10 386
185	DE L'ANSE A VALLEAU	2	2 148	196	PETITE RIVIÈRE PORT-DANIEL	1	12 314
186	DE LA GRANDE TOURELLE	2	1 884	197	PASPEBIAC	1	10 386
187	DU CASTOR	2	3 952	198	BONAVENTURE	1	237 190
188	A CHOUINARD	2	596	199		2	2 559
189	PETITE RIVIERE AU RENARD	2	1 859	200	DOW	1	974
190	JAUNE	2	572	201	PETITE RIVIERE CASCAPEDIA	1	144 885
191	DU BOIS BRULE	2	812	202	CASCAPEDIA	1	314 139
192	SEAL COVE	2	3 424	203	A DAY	1	2 036
193	BEAUDRY	2	3 691	204	STEWART	1	10 260
194	DU CAP DES ROSIERS	2	2 551	205	NOUVELLE	1	118 498
195	PORT-DANIEL DU MILIEU	1	9 563				

## 1.10 Les terrains forestiers productifs et non productifs

La majorité du territoire de l'AFOGÎM est constituée de terrains forestiers productifs (85,6 %), c'est-à-dire qui présentent les capacités de produire un volume marchand de matière ligneuse dans un laps de temps raisonnable. Parmi ce territoire forestier productif, environ 11 % se retrouve en pente trop forte pour être exploité (pente supérieure à 40 %) ou encore isolé par leur localisation difficile (sommets entourés de pentes fortes et îles). Ainsi, c'est environ 76 % du territoire de l'AFOGÎM qui est à la fois productif et accessible (Tableau 1.7).

**Tableau 1.7. Portrait de la productivité et de l'accessibilité du territoire forestier de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles par municipalité régionale de comté.**

Municipalités régionales de comté	Ensemble du territoire	Terrain forestier <sup>1</sup>		Terrain forestier productif <sup>2</sup>		Terrain forestier productif accessible <sup>3</sup>	
	Superficies (ha)	Superficies (ha)	%	Superficies (ha)	%	Superficies (ha)	%
<b>Avignon</b>	95 559	81 000	84,8	80 283	84,0	63 315	66,3
<b>Bonaventure</b>	105 434	86 966	82,5	86 366	81,9	82 959	78,7
<b>Rocher-Percé</b>	74 429	65 902	88,5	64 962	87,3	62 159	83,5
<b>Côte-de-Gaspé</b>	52 857	48 506	91,8	47 732	90,3	43 307	81,9
<b>Haute-Gaspésie</b>	58 366	52 210	89,5	51 802	88,8	42 885	73,5
<b>Total</b>	386 645	334 583	86,5	331 145	85,6	294 624	76,2

Source : Données numériques de la carte écoforestière du quatrième inventaire décennal (MRNF 2005).

<sup>1</sup> Sont exclus : les terrains agricoles, agro-forestiers, les zones urbaines, les plans d'eau, les gravières, les lignes de transport d'énergie, les routes et tous les autres secteurs à vocation particulière (L.E.T., golf, zones de récréation, etc.).

<sup>2</sup> Sont exclus: les dénudés secs et humides ainsi que les zones inondables.

<sup>3</sup> Sont exclus: les terrains ayant un taux d'inclinaison supérieur à 40%, les sommets entourés de pentes abruptes (>40%) et les îles.

## **1.11 Infrastructures et accessibilité**

Étant majoritairement localisé sur le pourtour de la péninsule, le territoire de l'AFOGÎM est desservi par un réseau de routes ainsi qu'un réseau de chemins de fer (Figure 1.11). De plus, le territoire est desservi par trois aéroports (Gaspé, Bonaventure et Sainte-Anne-des-Monts). Deux aéroports se retrouvent également à proximité, mais à l'extérieur de la région administrative soit à Matane (région administrative du Bas-Saint-Laurent) et à Charlo (Nouveau-Brunswick). Deux terminaux portuaires permettent la manutention et l'entreposage de marchandises soit à Gaspé ainsi qu'à Matane (région administrative du Bas-Saint-Laurent; Figure 1.11).

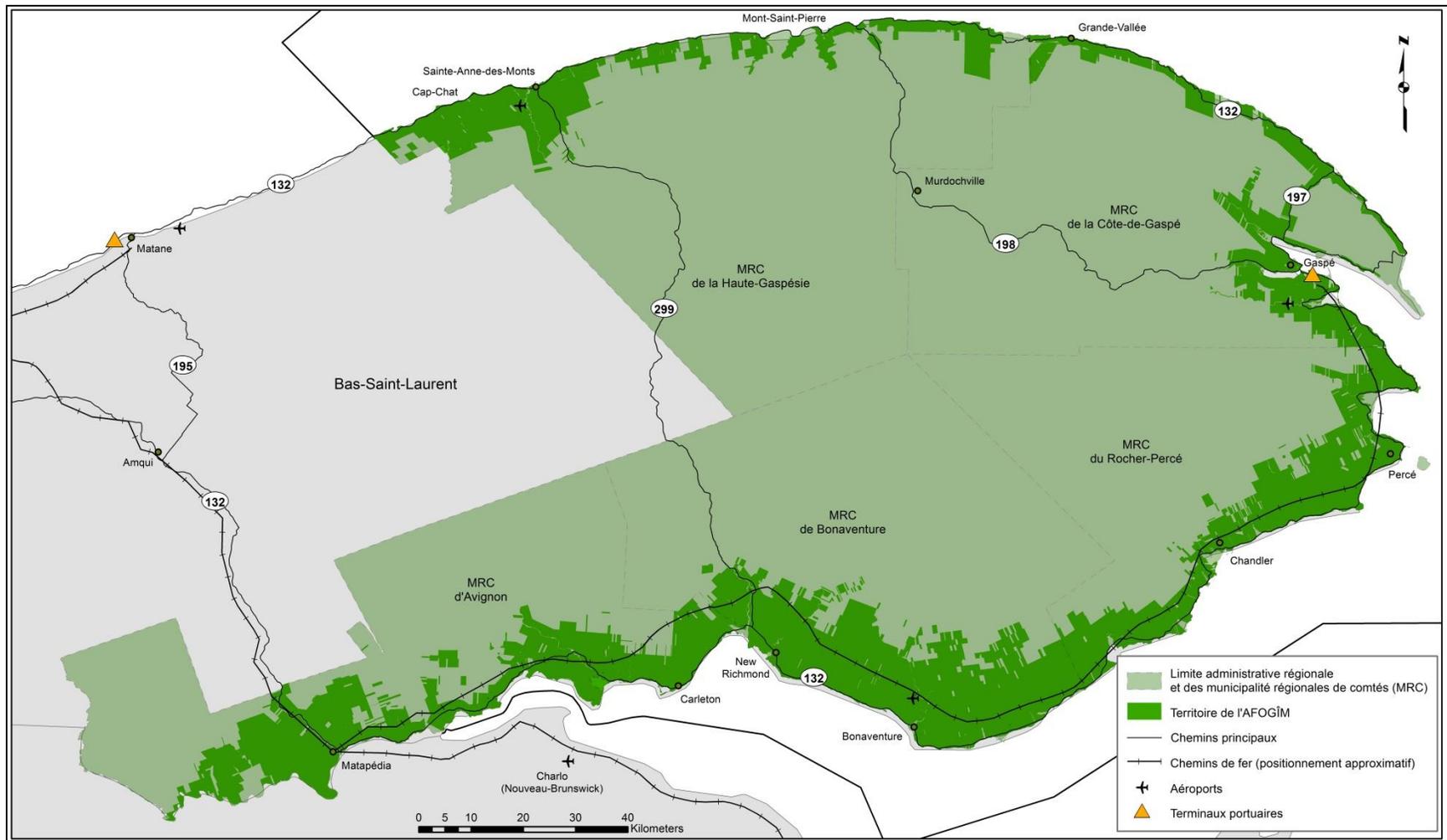


Figure 1.11. Principales infrastructures de la péninsule gaspésienne et localisation du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM).

## 1.12 Espèces à statut particulier

La présente section documente les espèces à statut particulier présentes sur le territoire de l'AFOGÎM. Les espèces listées dans cette section proviennent des données d'occurrences du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ 2011a et 2011b). Il est à noter qu'aucune espèce à statut précaire retrouvée en Gaspésie n'est listée par la loi fédérale et non par la loi provinciale (Pinna *et al.* 2010).

### 1.12.1 Espèces fauniques

En territoire privé gaspésien, on retrouve les occurrences de deux espèces fauniques menacées, trois espèces vulnérables et cinq espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables pour lesquelles les occurrences ont une cote de qualité d'excellente à passable-faible ou existantes, mais non confirmées (Tableau 1.8). Toujours selon le CDPNQ (2011a), d'autres espèces dont la qualité d'occurrence est moins certaine peuvent également être retrouvées sur le territoire privé. Ainsi, il est possible de retrouver la Grive de Bicknell (*Catharus bicknelli*; vulnérable) ainsi que des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables soit : le Campagnol des rochers (*Microtus chrotorrhinus*), la Grenouille des marais (*Lithobates palustris*), l'Omble chevalier oquassa (*Salvelinus alpinus oquassa*) et la Couleuvre à collier (*Diadophis punctatus*).

Tableau 1.8. Occurrences des espèces fauniques à statut particulier dont les cotes de qualité sont A (excellente), B (bonne), C (passable), CD (passable à faible) et E (existante, à déterminer) par municipalité régionale de comté (MRC) ainsi que leur désignation.

Noms français	Noms latins	Statuts provinciaux	Statuts fédéraux	Occurrences par MRC				
				Avignon	Bonaventure	Rocher-Percé	Côte-de-Gaspé	Haute-Gaspésie
Satyre fauve des Maritimes	<i>Coenonympha nipisiquit</i>	Menacées	En voie de disparition				1*	
Râle jaune	<i>Coturnicops noveboracensis</i>		Préoccupante	1				
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	Vulnérables	Non en péril					1*
Tortue des bois	<i>Glyptemys insculpta</i>		Menacée					1*
Pygargue à tête blanche	<i>Haliaeetus leucocephalus</i>		Non en péril	1*				
Chauve-souris cendrée	<i>Lasiurus cinereus</i>	Susceptibles d'être désignées	Aucun				2*	1
Chauve-souris rousse	<i>Lasiurus borealis</i>		Aucun				1*	1
Pipistrelle de l'Est	<i>Perimyotis subflavus</i>		Aucun				2	1
Musaraigne de Gaspé	<i>Sorex gaspensis</i>		Non en péril				2	
Bruant de Nelson	<i>Ammodramus nelsoni</i>		Non en péril		3**			

Source : CDPNQ 2011

\* Inclue une occurrence dont la cote de qualité est E (existante, à déterminer)

\*\* Inclue deux occurrences dont la cote de qualité est E (existante, à déterminer)

### 1.12.2 Espèces floristiques

Sur le territoire privé gaspésien, on retrouve six espèces menacées, deux espèces vulnérables et plus de 23 espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables pour lesquelles les occurrences ont une cote de qualité d'excellente à faible ou existantes, mais non confirmées (Tableau 1.9). Toujours selon le CDPNQ (2011b), d'autres espèces dont la qualité d'occurrence est moins certaine peuvent également être retrouvées sur le territoire de l'AFOGÎM. Ainsi, pour les espèces menacées, il est possible de retrouver *Draba pycnosperma* et *Pterospora andromedea* alors que pour les espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables on retrouve *Amerorchis rotundifolia*, *Corydalis aurea ssp. Aurea*, *Oxytropis deflexa var. foliolosa*, *Piperia unalascensis*, *Platanthera macrophyllaa*, *Symphotrichum novi-belgii var. villicaule*, *Taraxacum latilobum* ainsi que *Thalictrum revolutum*.

Tableau 1.9. Occurrences des espèces floristiques à situation précaire dont les cotes de qualité sont A (excellente), B (bonne), C (passable), CD (passable à faible) et E (existante, à déterminer) par municipalité régionale de comté (MRC) ainsi que leur désignation.

Noms latins	Statuts provinciaux	Statuts fédéraux	Municipalités régionales de comtés				
			Avignon	Bonaventure	Côte-de-Gaspé	Haute-Gaspésie	Rocher-Percé
<i>Draba pycnosperma</i>	Menacée	Aucun					4
<i>Gaylussacia bigeloviana</i>							2
<i>Gentianopsis virgata ssp. macounii</i>			1				
<i>Pterospora andromedea</i>			1				
<i>Sagittaria montevidensis ssp. spongiosa</i>			2				
<i>Symphytotrichum anticostense</i>		Menacée	1	1			2
<i>Arnica lanceolata ssp. lanceolata</i>	Vulnérable	aucun	7	1*			1
<i>Valeriana uliginosa</i>			1	1			
Non disponible	Susceptibles d'être désignées	Non disponible	1	1			2
<i>Antennaria rosea ssp. pulvinata</i>		aucun				2	2
<i>Astragalus americanus</i>				2			
<i>Astragalus australis</i>						1	
<i>Boechera quebecensis</i>							1
<i>Calypso bulbosa var. americana</i>						1*	

Source : CDPNQ 2011

Tableau 1.9 (suite). Occurrences des espèces floristiques à situation précaire dont les cotes de qualité sont A (excellente), B (bonne), C (passable), CD (passable à faible) et E (existante, à déterminer) par municipalité régionale de comté (MRC) ainsi que leur désignation.

Noms latins	Statuts provinciaux	Statuts fédéraux	Municipalités régionales de comtés				
			Avignon	Bonaventure	Côte-de-Gaspé	Haute-Gaspésie	Rocher-Percé
<i>Carex deweyana</i> var. <i>collectanea</i>	Susceptibles d'être désignées	aucun	2				
<i>Dryopteris filix-mas</i> ssp. <i>brittonii</i>			2			5	3
<i>Elaeagnus commutata</i>				1		1*	1
<i>Erigeron compositus</i>						3	1
<i>Gentianella propinqua</i> ssp. <i>propinqua</i>						1	
<i>Hudsonia tomentosa</i>					1		1
<i>Lycopus americanus</i> var. <i>laurentianus</i>			1*				
<i>Moehringia macrophylla</i>			1				
<i>Muhlenbergia richardsonis</i>			2*	1			1
<i>Oxytropis deflexa</i> var. <i>foliolosa</i>						1	
<i>Oxytropis viscida</i>						1	
<i>Piperia unalascensis</i>							1
<i>Poa secunda</i> ssp. <i>secunda</i>			1				
<i>Polystichum lonchitis</i>	1			6*	2		

Source : CDPNQ 2011

\* Inclue une occurrence dont la cote de qualité est E (existante, à déterminer)

### 1.13 Bibliographie de la section

Berger JP et Blouin J. 2004. Guide de reconnaissance des types écologiques des régions écologiques 4g - Côte de la baie des Chaleurs et 4h – Côte gaspésienne. Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction des inventaires forestiers, Division de la classification écologique et productivité des stations. 196 pages.

Berger JP et Blouin J. 2006. Guide de reconnaissance des types écologiques des régions écologiques 5h – Massif gaspésien et 5i – Haut massif gaspésien. Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction des inventaires forestiers, Division de la classification écologique et productivité des stations. 205 pages.

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. 2011a. Extractions du système de données pour le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. 2011b. Novembre 2011. Extractions du système de données pour le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec. 37 p.

Club des amateurs de minéraux et de fossiles de la Gaspésie (CAMFG). 2013. *Sans titre* [Internet]. Disponible à : <http://www.camfg.ca/geotourisme/gaspesie-geologie.gif>

Côté M, Théau J, Langis M-H et Fortin S. 2008. Bilan forestier régional, basé sur les connaissances – Gaspésie-les-Îles, première mise à jour. Consortium en foresterie Gaspésie-les-Îles. 227 p.

Direction de l'aménagement de la faune de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. 164 p Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). 2013. Outils de planification – schéma d'aménagement et de développement- [Internet]. Disponible à : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/planification/schema-damenagement-et-de-developpement/>

Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA). 2008. Les régions physiographiques du Québec [Internet]. Disponible à : [http://www.irda.qc.ca/\\_ftbFiles/documents%20sur%20les%20sols/Carte1\\_physio\\_08.pdf](http://www.irda.qc.ca/_ftbFiles/documents%20sur%20les%20sols/Carte1_physio_08.pdf)

Lajoie P. G. 1975. Les terres agricoles du Québec méridional : Distribution, étendue et qualité. Centre de recherches sur les terres, Direction générale de la recherche, Agriculture Canada. Ottawa (Ontario). 62 p.

Landry G., Dorais M., Fournier N., Georges S., Hardy M. et Pelletier C. 2002. Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Société de la faune et des parcs, Direction de l'aménagement de la faune de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. 164 p.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). 2005. Données d'inventaire de la cartographie du quatrième inventaire décennal, version numérique.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). 2006. Portrait territorial – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Direction générale de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et Direction régionale de la gestion du territoire public de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. 120 p.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). 2013. Normales climatiques du Québec 1981-2010 [Internet]. Disponible à : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/climat/normales/index.asp>

Municipalité régionale de comté (MRC) de Bonaventure. 2012. Extrait numérique du schéma d'aménagement et de développement durable révisé en vigueur.

Municipalité régionale de comté (MRC) de la Côte-de-Gaspé. 2012. Extrait numérique du schéma d'aménagement et de développement durable révisé en vigueur.

Municipalité régionale de comté (MRC) du Rocher-Percé. 2012. Extrait numérique du schéma d'aménagement et de développement durable révisé en vigueur.

Rompré M. et Gagnon M. 2005. Étude pédologique. Les terres cultivées de la péninsule gaspésienne. Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, 168 p.

Société de la faune et des Parcs du Québec (SFPQ). 2002. Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Direction de l'aménagement de la faune de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, New-Richmond. 164 p.

# Chapitre 2. Utilisations du territoire

## Table des matières

---

2.1	Mise en contexte .....	48
2.2	Utilisation à vocation économique .....	48
	2.2.1 Zones à fort potentiel de production de matière ligneuse.....	56
	2.2.2 Zones à vocation acéricole.....	58
	2.2.3 Les sites de production de produits forestiers non ligneux.....	58
2.3	Utilisation à vocation environnementale .....	73
	2.3.1 Aires protégées .....	81
	2.3.2 Forêts de haute valeur pour la conservation (FHVC).....	83
	2.3.3 Aires de conservations gérées .....	87
	2.3.4 Milieux sensibles.....	88
2.4	Utilisation à vocation sociale .....	91
2.5	Bibliographie de la section.....	99

## Liste des tableaux

---

<b>Tableau 2.1.</b> Superficies (ha) et superficies relatives (%) des zones à vocation économique pour le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles issues des affectations du ministère Forêt Faune et Parc (MFFP), des municipalités régionales de comté (MRC) ou autres organismes .....	49
<b>Tableau 2.2.</b> Critères de sélection et conditions pour l'identification des zones à fort potentiel de production de matière ligneuse .....	57
<b>Tableau 2.3.</b> Superficies (ha) et abondances relatives (%) des aires à forts potentiels de production ligneuse identifiées et celles ayant subi des traitements sylvicoles entre 2004 et 2011, ventilées par municipalité régionale de comté .....	58
<b>Tableau 2.4.</b> Superficies (ha) et superficies relatives (%) des aires à vocation environnementale pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles issues des affectations du ministère Forêt Faune et Parc (MFFP), des municipalités régionales de comté (MRC) ou autres organismes. ....	74
<b>Tableau 2.5.</b> Identification des forêts de hautes valeurs de conservation (FHVC).....	86
<b>Tableau 2.6.</b> Superficies (ha) et superficies relatives (%) des catégories d'épaisseur du dépôt sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles pour les municipalités régionales de comté de la péninsule gaspésienne .....	88
<b>Tableau 2.7.</b> Superficies (ha) et superficies relatives (%) des classes de pente forte (31 à 40 %) et abrupte ( $\geq 40$ %) sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles pour les municipalités régionales de comté de la péninsule gaspésienne.....	89
<b>Tableau 2.8.</b> Superficies (ha) et superficie relatives (%) des milieux aquatiques retrouvés sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles pour les municipalités régionales de comté de la péninsule gaspésienne .....	90
<b>Tableau 2.9.</b> Superficies (ha) et superficies relatives (%) des aires à vocation sociale pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles issues des affectations du ministère Forêt Faune et Parc (MFFP) et des municipalités régionales de comté (MRC).....	92

## Liste des figures

---

<b>Figure 2.1.</b> Identification des zones à vocation économique situées sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) de la Haute-Gaspésie (sources :Cartier Énergie Éolienne, communication personnelle, mai 2013).....	51
<b>Figure 2.2.</b> Identification des zones à vocation économique situées sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) de la Côte-de-Gaspé (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011] et MRC de la Côte-de-Gaspé 2012). .....	52
<b>Figure 2.3.</b> Identification des zones à vocation économique situées sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) du Rocher-Percé (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011] et MRC du Rocher-Percé 2012). .....	53
<b>Figure 2.4.</b> Identification des zones à vocation économique situées sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) de Bonaventure (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011] et MRC de Bonaventure 2011). .....	54
<b>Figure 2.5.</b> Identification des zones à vocation économique situées sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) d'Avignon (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011]). .....	55
<b>Figure 2.6.</b> Recouvrement potentiel de l'if du Canada dans les forêts privées de la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie (MRNF 2006) .....	60
<b>Figure 2.7.</b> Recouvrement potentiel de l'if du Canada dans les forêts privées de la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé (MRNF 2006).....	61
<b>Figure 2.8.</b> Recouvrement potentiel de l'if du Canada dans les forêts privées de la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé (MRNF 2006).....	62
<b>Figure 2.9.</b> Recouvrement potentiel de l'if du Canada dans les forêts privées de la municipalité régionale de comté de Bonaventure (MRNF 2006).....	63
<b>Figure 2.10.</b> Recouvrement potentiel de l'if du Canada dans les forêts privées de la municipalité régionale de comté d'Avignon (MRNF 2006) .....	64
<b>Figure 2.11.</b> Probabilité de présence du noisetier à long bec pour la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie (Plouffe 2007).....	65

<b>Figure 2.12.</b> Probabilité de présence du noisetier à long bec pour la municipalité régionale de comté de Bonavenute (Plouffe 2007).....	66
<b>Figure 2.14.</b> Probabilité de présence du thé du Labrador pour la municipalité régionale de comté de Bonaventure (Plouffe 2007) .....	68
<b>Figure 2.15.</b> Probabilité de présence du bleuet pour la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie (Plouffe 2007).....	68
<b>Figure 2.16.</b> Probabilité de présence du bleuet pour la municipalité régionale de comté de Bonaventure (Plouffe 2007) .....	70
<b>Figure 2.17.</b> Probabilité de présence de l’habitat propice à la culture du ginseng pour la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie (Plouffe 2007).....	71
<b>Figure 2.18.</b> Probabilité de présence de l’habitat propice à la culture du ginseng pour la municipalité régionale de comté de Bonaventure (Plouffe 2007) .....	72
<b>Figure 2.19.</b> Identification des zones à vocation environnementale situées sur le territoire de l’Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) de la Haute-Gaspésie (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011] et MRC de la Haute-Gaspésie 2012) . .....	76
<b>Figure 2.20.</b> Identification des zones à vocation environnementale situées sur le territoire de l’Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) de la Côte-de-Gaspé (sources : ministère des Ressources naturelles de la Faune [MRNF 2011]; Canard Illimités Canada, communication personnelle, mai 2013; Conservation de la nature Canada, communication personnelle, juin 2013). .....	77
<b>Figure 2.21.</b> Identification des zones à vocation environnementale situées sur le territoire de l’Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) du Rocher-Percé (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011]; MRC du Rocher-Percé 2012; Conservation de la nature Canada, communication personnelle, juin 2013). .....	78
<b>Figure 2.22.</b> Identification des zones à vocation environnementale situées sur le territoire de l’Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) de Bonaventure (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011] et MRC de Bonaventure 2012). .....	79
<b>Figure 2.23.</b> Identification des zones à vocation environnementale situées sur le territoire de l’Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) d’Avignon (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011] et Canards Illimités Canada, communication personnelle, mai 2013). .....	80

<b>Figure 2.24.</b> Localisation du territoire visé par la certification forestière FSC et MRC de la région (Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie 2015) .....	84
<b>Figure 2.25.</b> Localisation des forêts de haute valeur pour la conservation (FHVC) sur le territoire du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie (Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie 2015) .....	85
<b>Figure 2.26.</b> Identification des zones à vocation sociale sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) de la Haute-Gaspésie (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011]).....	94
<b>Figure 2.27.</b> Identification des zones à vocation sociale sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) de la Côte-de-Gaspé (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011] et MRC de la Côte-de-Gaspé 2012). .....	95
<b>Figure 2.28.</b> Identification des zones à vocation sociale sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) du Rocher-Percé (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011] et MRC du Rocher-Percé 2012). .....	96
<b>Figure 2.29.</b> Identification des zones à vocation sociale sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) de Bonaventure (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011] et MRC de Bonaventure 2011). .....	97
<b>Figure 2.30.</b> Identification des zones à vocation sociale sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) d'Avignon (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011]).....	98

## **2.1 Mise en contexte**

La vocation des terres situées sur le territoire de l'AFOGÎM est attribuée par le schéma d'aménagement des MRC, par les municipalités ou encore par le gouvernement du Québec. Dans cette section, les principales utilisations du territoire sont documentées et présentées selon qu'elles aient une vocation économique, environnementale et sociale.

## **2.2 Utilisation à vocation économique**

Cette section documente les différentes portions du territoire de l'AFOGÎM à vocation économique. Ainsi, les superficies de chaque type d'affectation sont présentées au tableau 2.1 et localisées aux figures 2.1 à 2.5. Les affectations sont issues du ministère Forêt Faune et Parcs (MRNF 2011) et des MRC concernées. Les informations d'autres organismes impliqués sur le territoire permettent une mise à jour de certaines affectations.

De plus, cette section présente une analyse de mesure des superficies de forêts présentant un fort potentiel de production ligneuse. Les zones à vocation acéricole ainsi que les sites à potentiel de production de PFNL y sont également documentés.

Tableau 2.1. Superficies (ha) et superficies relatives (%) des zones à vocation économique pour le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles issues des affectations du ministère Forêt Faune et Parc (MFFP), des municipalités régionales de comté (MRC) ou autres organismes.

Origines de l'affectation	Affectations économiques	Avignon		Bonaventure		Côte-de-Gaspé		Haute-Gaspésie		Rocher-Percé		Total	
		Sup. (ha)	%	Sup. (ha)	%	Sup. (ha)	%	Sup. (ha)	%	Sup. (ha)	%	Sup. (ha)	%
<b>MFFP<sup>1</sup></b>	Érablière potentielle <sup>2</sup>	45	0	0,1	0	0	0	0	0	2	0	47	0,1
	Parc éolien <sup>3</sup>	0	0	0	0	81	0,2	0	0	0	0	81	0,1
	Petite centrale hydroélectrique <sup>4</sup>	0	0	18	0	0	0	0	0	0	0	18	0
	Site de villégiature regroupée <sup>5</sup>	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
	Station piscicole <sup>6</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Zone d'exploitation minière <sup>7</sup>	0	0	55	0,1	0	0	0	0	61	0,1	116	0,2
<b>MRC</b>	Forestière	56 301 <sup>8</sup>	59,3	57 226 <sup>9</sup>	54,3	3 434 <sup>10</sup>	6,8	n.d. <sup>11</sup>	n.d.	7 322 <sup>12</sup>	9,8	n.d.	n.d.
	Industrielle	n.d. <sup>8</sup>	n.d.	0 <sup>9</sup>	0	231 <sup>10</sup>	1,5	n.d. <sup>11</sup>	n.d.	1 264 <sup>12</sup>	1,7	n.d.	n.d.
	Agricole et agro-forestière	31 096 <sup>8</sup>	32,8	35 406 <sup>9</sup>	33,6	0 <sup>10</sup>	0	n.d. <sup>11</sup>	n.d.	7 073 <sup>12</sup>	9,5	n.d.	n.d.
<b>Autres</b>	Éolienne	0	0	26 <sup>13</sup>	0	8 <sup>14</sup>	0	6 <sup>14</sup>	0	0	0	40	0

<sup>1</sup> Source : ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2011;

<sup>2</sup> Groupement végétal feuillu d'au moins huit hectares, composé d'au moins 60 % de la surface terrière en érable, dont le nombre actuel d'entailles potentiel est égal ou supérieur à 150/ha (Gauvin 2007);

<sup>3</sup> Territoire comprenant des bâtiments ou structures et composés au sommet d'une hélice qui transmet l'énergie produite par l'action du vent à la génératrice qui elle, la transforme en électricité (Gauvin 2007);

<sup>4</sup> Site aménagé pour la production d'électricité incluant les terrains forestiers et non forestiers attenants (Gauvin 2007);

<sup>5</sup> Au sens du RNI, site constitué d'au moins 5 emplacements de villégiature et où la concentration atteint au moins 1 emplacement par 0,8 hectare (Gauvin 2007);

<sup>6</sup> Site constitué d'infrastructures et d'équipements requis pour l'élevage et la reproduction d'alevins destinés à l'ensemencement des lacs et des rivières ; il comprend les terrains forestiers et non forestiers attenants (Gauvin 2007);

<sup>7</sup> Unité territoriale regroupant les droits émis à l'égard de l'exploitation des substances minérales, du pétrole et du gaz naturel en vertu de la Loi sur les mines. Ceci inclut le bail exclusif d'exploitation de substances minérales de surface (substances tels le sable, le gravier, la tourbe, l'argile) (Gauvin 2007);

<sup>8</sup> Source : MRC D'Avignon, communication personnelle, mai 2013. Valeurs obtenues du schéma d'aménagement non numérisé datant de 1987. Ces données ne figurent pas à la carte 2.5;

<sup>9</sup> Source : MRC de Bonaventure 2011;

<sup>10</sup> Source : MRC de la Côte-de-Gaspé 2012;

<sup>11</sup> Information non disponible. Schéma non numérisé datant de 1989;

<sup>12</sup> Source : MRC du Rocher-Percé 2012;

<sup>13</sup> Source : Venterre (Trans Alta), communication personnelle, mai 2013. Comprends l'emprise des éoliennes et des chemins d'accès;

<sup>14</sup> Source : Cartier Énergie Éolienne, communication personnelle, mai 2013;

n.d. : non disponible.

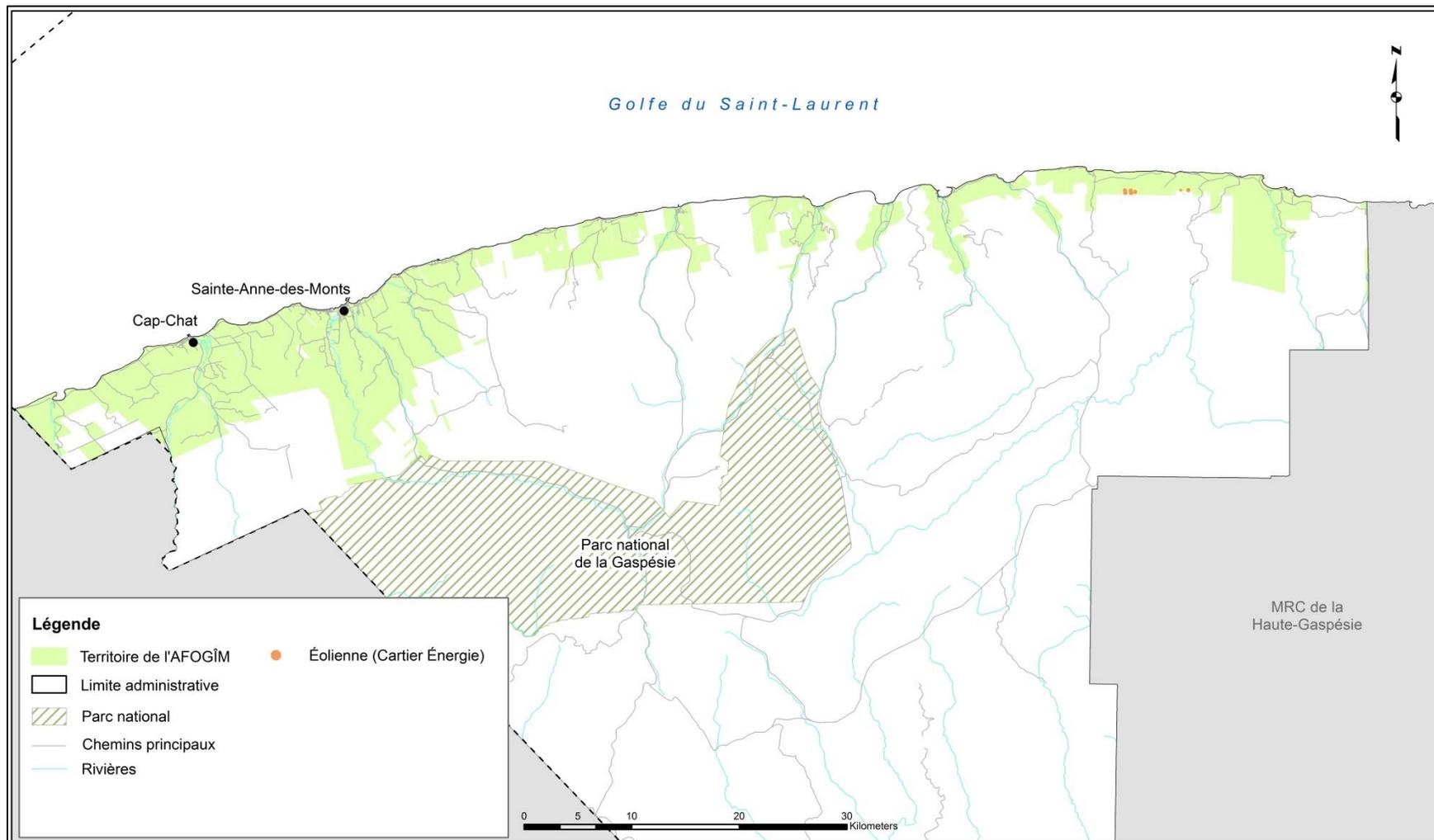


Figure 2.1. Identification des zones à vocation économique situées sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) de la Haute-Gaspésie (sources :Cartier Énergie Éolienne, communication personnelle, mai 2013).

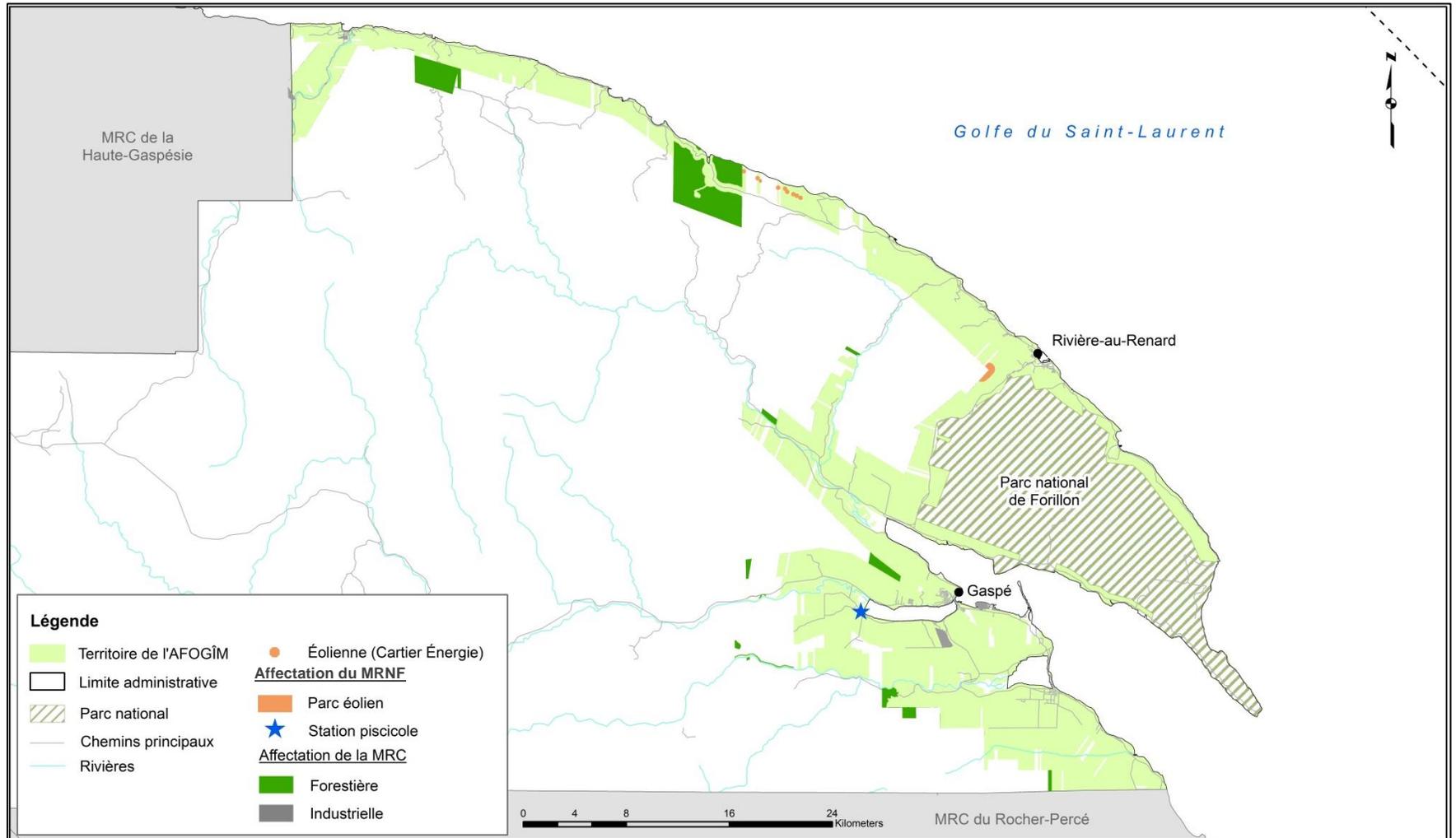


Figure 2.2. Identification des zones à vocation économique situées sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) de la Côte-de-Gaspé (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011] et MRC de la Côte-de-Gaspé 2012).

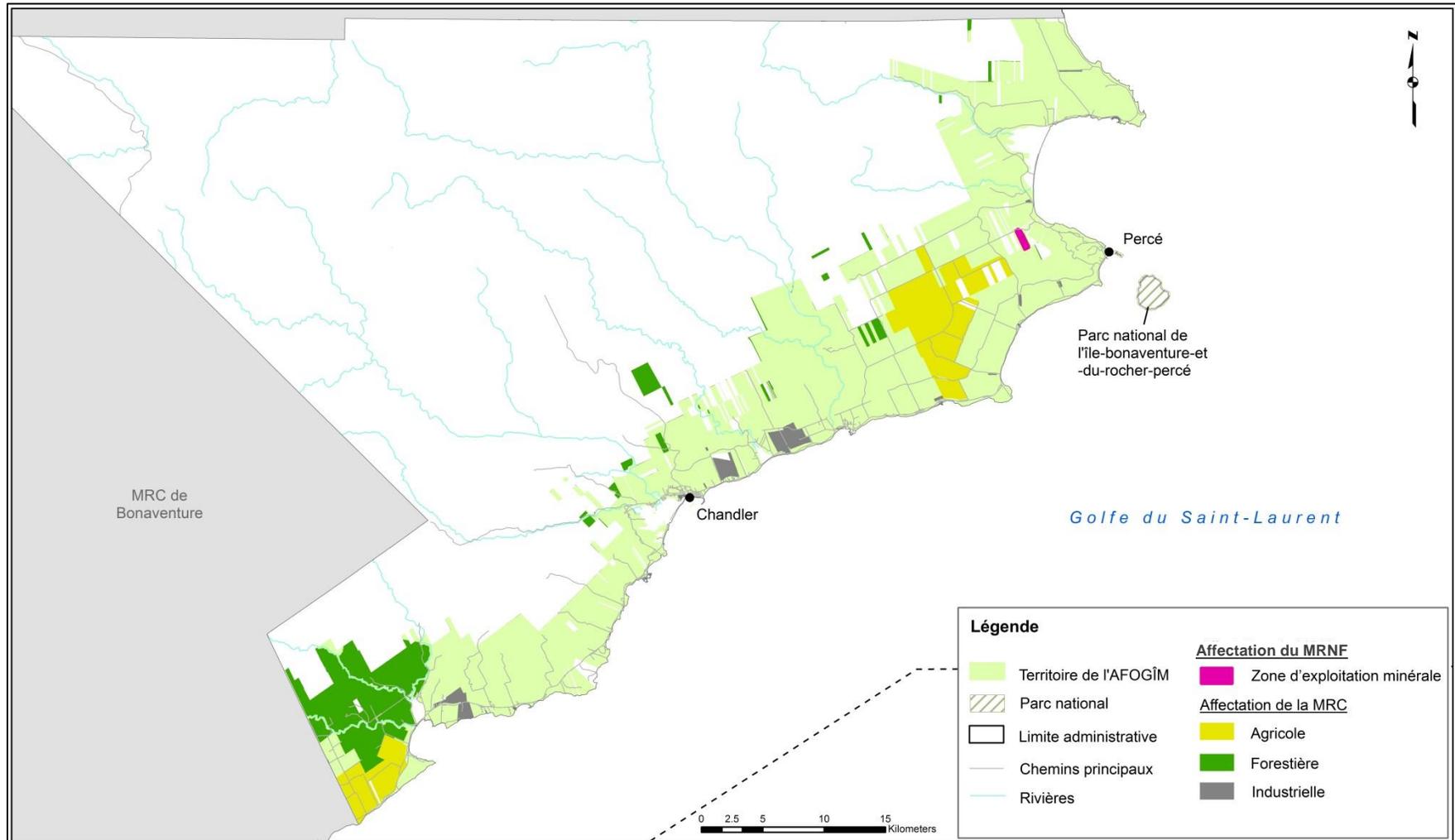


Figure 2.3. Identification des zones à vocation économique situées sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) du Rocher-Percé (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011] et MRC du Rocher-Percé 2012).

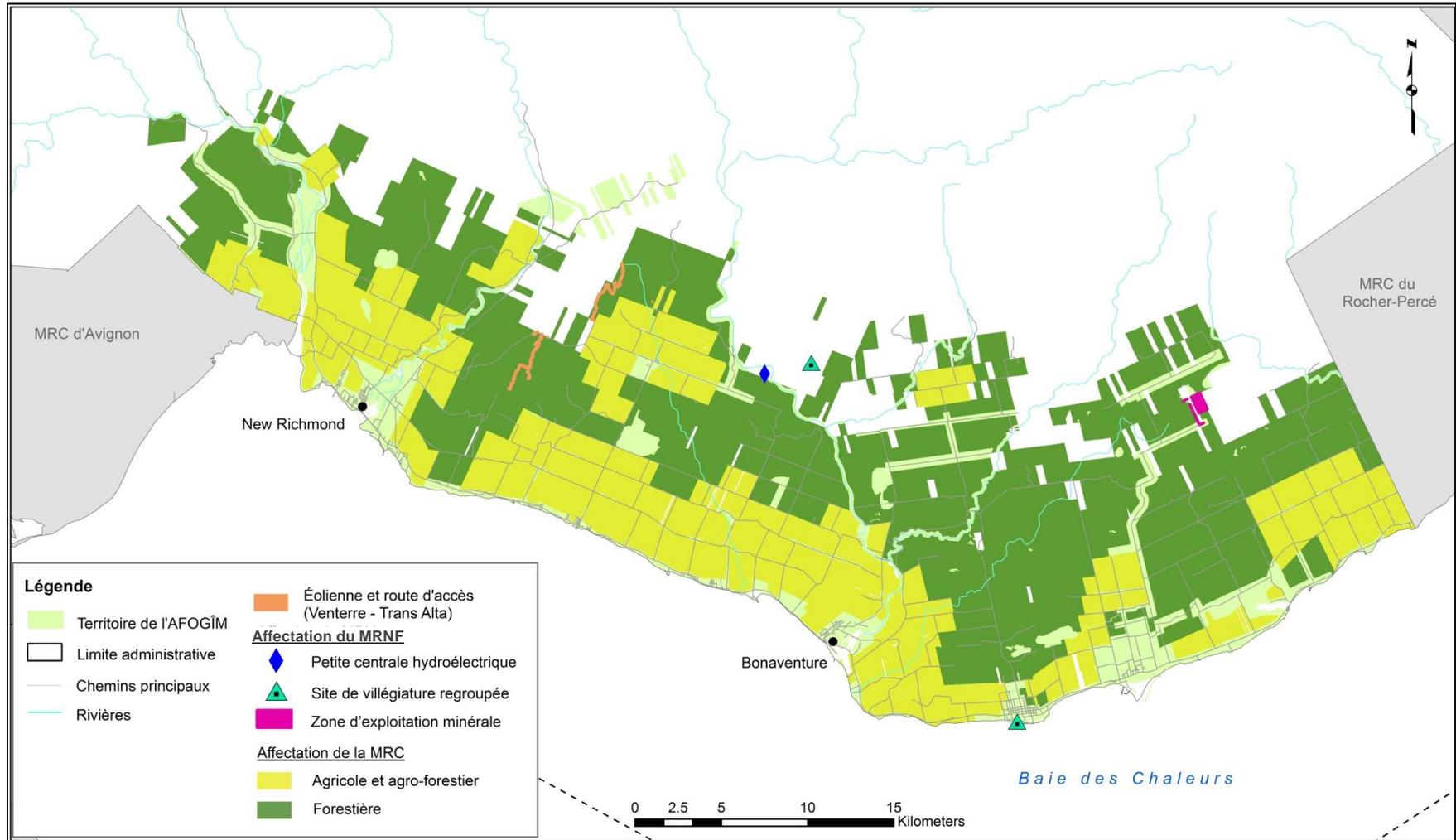


Figure 2.4. Identification des zones à vocation économique situées sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) de Bonaventure (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011] et MRC de Bonaventure 2011).

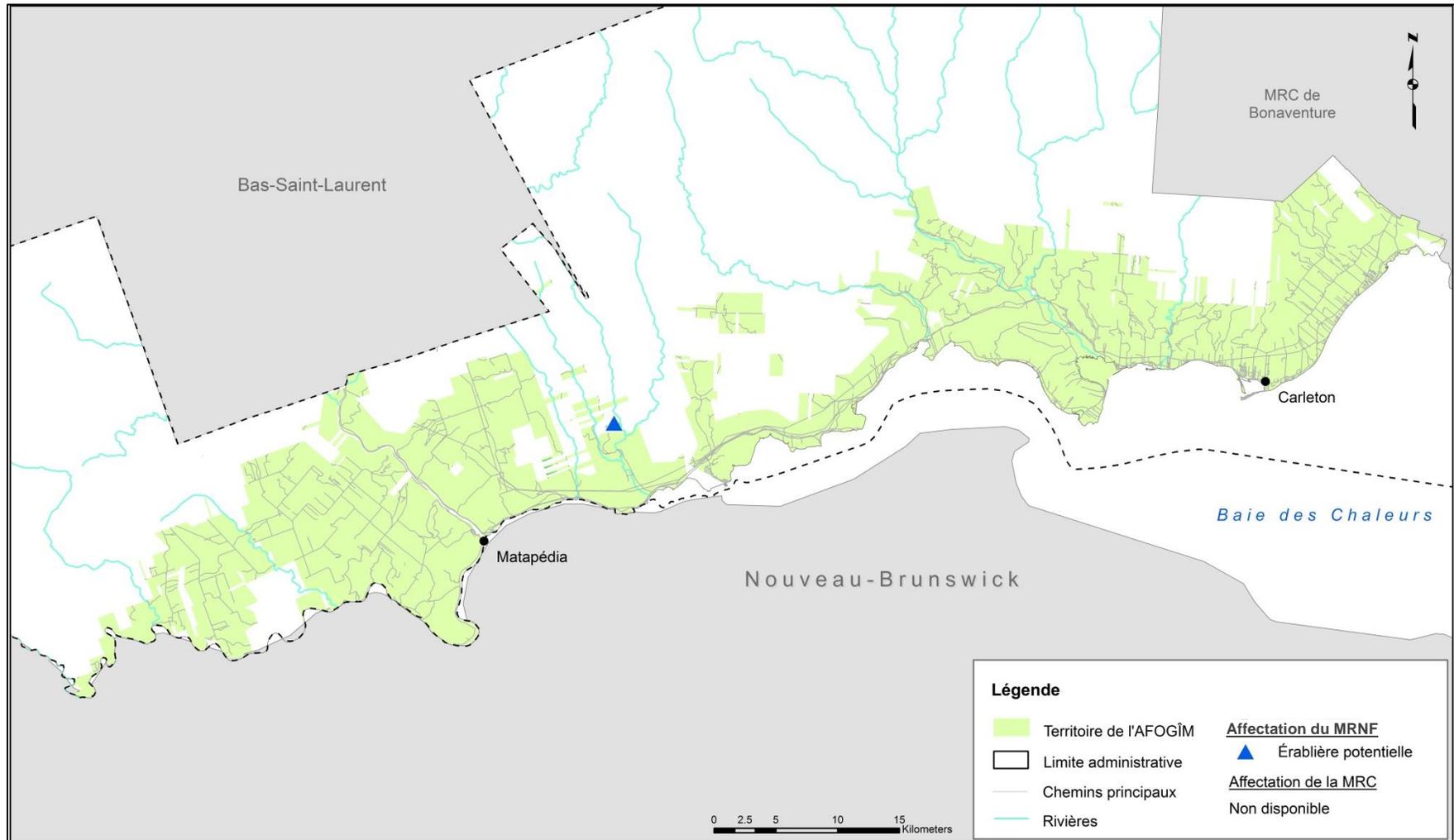


Figure 2.5. Identification des zones à vocation économique situées sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) d'Avignon (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011]).

### 2.2.1 Zones à fort potentiel de production de matière ligneuse

La mise en place d'aires d'intensification de la production ligneuse (AIPL) répond à l'objectif d'accroître et de consolider la production de matière ligneuse sur certaines portions du territoire forestier en y affectant un gradient d'intensité de sylviculture plus élevé qu'ailleurs. La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (L.R.Q., a-18.1) qui présente les modalités d'implantation des AIPL ne s'applique pas en forêt privée. Toutefois, le MRN privilégie l'application de scénarios sylvicoles intensifs sur les sites les plus propices sur le plan financier et forestier. Au moment de la publication de ce document, le territoire de l'AFOGÎM ne présente aucune AIPL.

Le territoire de l'AFOGÎM se situe principalement dans le domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune et regroupe ainsi une grande proportion des sites les plus fertiles de la péninsule en plus de se situer à proximité des principales agglomérations (usines, main d'œuvre et axes de transports).

Une analyse d'identification des sites à fort potentiel de production de matière ligneuse a été réalisée pour le territoire de l'AFOGÎM et a comme objectif d'identifier le potentiel d'implantation des AIPL. Cette analyse est réalisée à l'aide des données de la cartographie écoforestière du quatrième inventaire décennal du MRNF (2005) et évalue le potentiel selon la végétation potentielle présentant une richesse spécifique variant de riche à très riche, identifiée dans le Guide de reconnaissance des types écologiques (Berger et Blouin 2004), le type de drainage, le type de dépôt de surface et la pente du site (Tableau 2.2). De plus, les superficies forestières ayant bénéficiées de traitements sylvicoles entre 2004 et 2011 (AFOGÎM 2013) ont été compilées afin de mesurer les aires à forts potentiels de production ligneuse ayant déjà profitées de traitements.

**Tableau 2.2. Critères de sélection et conditions pour l'identification des zones à fort potentiel de production de matière ligneuse**

Critères de sélection	Conditions
<b>Végétation potentielle</b>	FE3 – Érablière à bouleau jaune FE4 – Érablière à bouleau jaune et hêtre MF1 – Frênaie noire à sapin MS1 – Sapinière à bouleau jaune RB1 – Pessière blanche ou cédrière RS1 – Sapinière à thuya
<b>Classe de drainage</b>	Rapide à imparfait (classes 1 à 4)
<b>Type de dépôt et de drainage de station</b>	Cote 1 - Dépôt mince à épais, de texture grossière et de drainage xérique ou mésique Cote 2 - Dépôt mince à épais, de texture moyenne et de drainage mésique Cote 3 - Dépôt mince à épais, de texture fine et de drainage mésique Cote 4 - Dépôt mince à épais, de texture grossière et de drainage subhydrique Cote 5 - Dépôt mince à épais, de texture moyenne et de drainage subhydrique Cote 6 - Dépôt mince à épais, de texture fine et de drainage subhydrique
<b>Classe de pente</b>	Nulle à modérée (0 % à 30 %; classes A, B, C et D)

Les résultats identifient qu'environ 70 % de l'ensemble du territoire de l'AFOGÎM et 80 % des forêts productives (331 145 ha) présentent un potentiel de production ligneuse (Tableau 2.3). Les traitements sylvicoles effectués entre 2004 et 2011 ont traité plus de 10 500 ha de forêts identifiées comme ayant un fort potentiel de production ligneuse ce qui représente 2,7 % de l'ensemble du territoire.

**Tableau 2.3. Superficies (ha) et abondances relatives (%) des aires à forts potentiels de production ligneuse identifiées et celles ayant subi des traitements sylvicoles entre 2004 et 2011, ventilées par municipalité régionale de comté.**

Municipalités régionales de comté	Superficies totales		Superficies traitées entre 2004 et 2011	
	Hectares	Proportions (%)	Hectares	Proportions (%)
<b>Avignon</b>	61 406	64,3	3 603	3,8
<b>Bonaventure</b>	86 175	81,7	2 858	2,7
<b>Rocher-Percé</b>	57 374	77,1	1 883	2,5
<b>Côte-Gaspé</b>	27 942	52,9	974	1,8
<b>Haute-Gaspésie</b>	34 255	58,7	1 276	2,2
<b>Total</b>	267 152	69,1	10 593	2,7

### 2.2.2 Zones à vocation acéricole

La forêt privée gaspésienne présente les attributs nécessaires à la mise en place d'une production acéricole rentable (Malenfant *et al.* 2001). La rareté et le prix intéressant du sirop a eu pour effet d'augmenter l'intérêt pour ce secteur d'activité lors des dernières années. Selon Jacques *et al.* (2010), les entreprises de la région ont une production moyenne supérieure à la moyenne québécoise.

Selon les fiches d'enregistrement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) de 2010 (Dominique Martin, communication personnelle, mai 2013), 15 entreprises acéricoles opèrent sur le territoire privé pour une superficie exploitée de 356 ha. Le nombre d'entailles est estimé à 53 600 alors que le potentiel d'entailles est de 87 035. La localisation de ces entreprises sur le territoire n'est toutefois pas disponible pour diffusion. D'autres propriétaires privés exploitant des érablières peuvent se retrouver sur le territoire sans toutefois être enregistrés auprès du MAPAQ.

### Les sites de production de produits forestiers non ligneux

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) regroupent tout matériel d'origine biologique provenant de la forêt autre que le bois (FAO 2013). Selon une étude de marché internationale sur les tendances et les possibilités de mise en marché des produits forestiers non ligneux, les nouvelles tendances de consommation (intérêt pour les produits naturels et du terroir) justifieraient la volonté de la région de développer ce créneau (Lebel 2008). Cette volonté est exprimée tant dans le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) (CRÉGÎM/CRNT 2010) que par les orientations de la Stratégie d'aménagement durable des forêts.

Au moment de la publication de ce rapport, le territoire de l'AFOGÎM ne présente aucun site à vocation de production de PFNL. Toutefois, des études effectuées par Activa Environnement (Plouffe 2007) et par le ministère des Ressources naturelles (2006) permettent d'identifier le potentiel d'exploitation de l'if du Canada pour les cinq MRC de la péninsule (Figures 2.6 à 2.10) ainsi que du noisetier (Figures 2.11 et 2.12), du thé du Labrador (Figures 2.13 et 2.14), du bleuet (Figures 2.15 et 2.16) et du ginseng (Figures 2.17 et 2.18) pour les MRC de la Haute-Gaspésie et de Bonaventure.

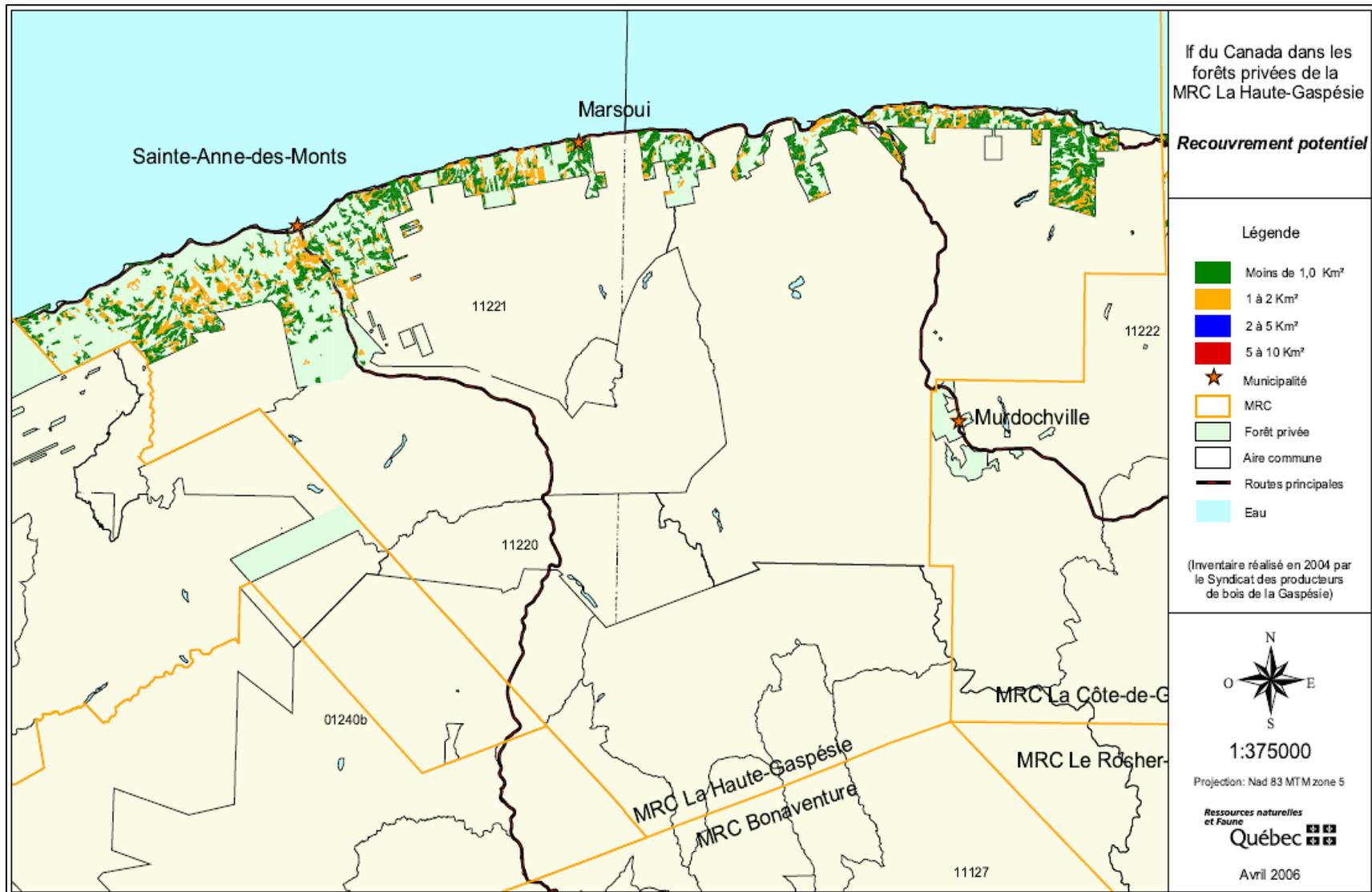


Figure 2.6. Recouvrement potentiel de l’if du Canada dans les forêts privées de la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie (MRNF 2006)

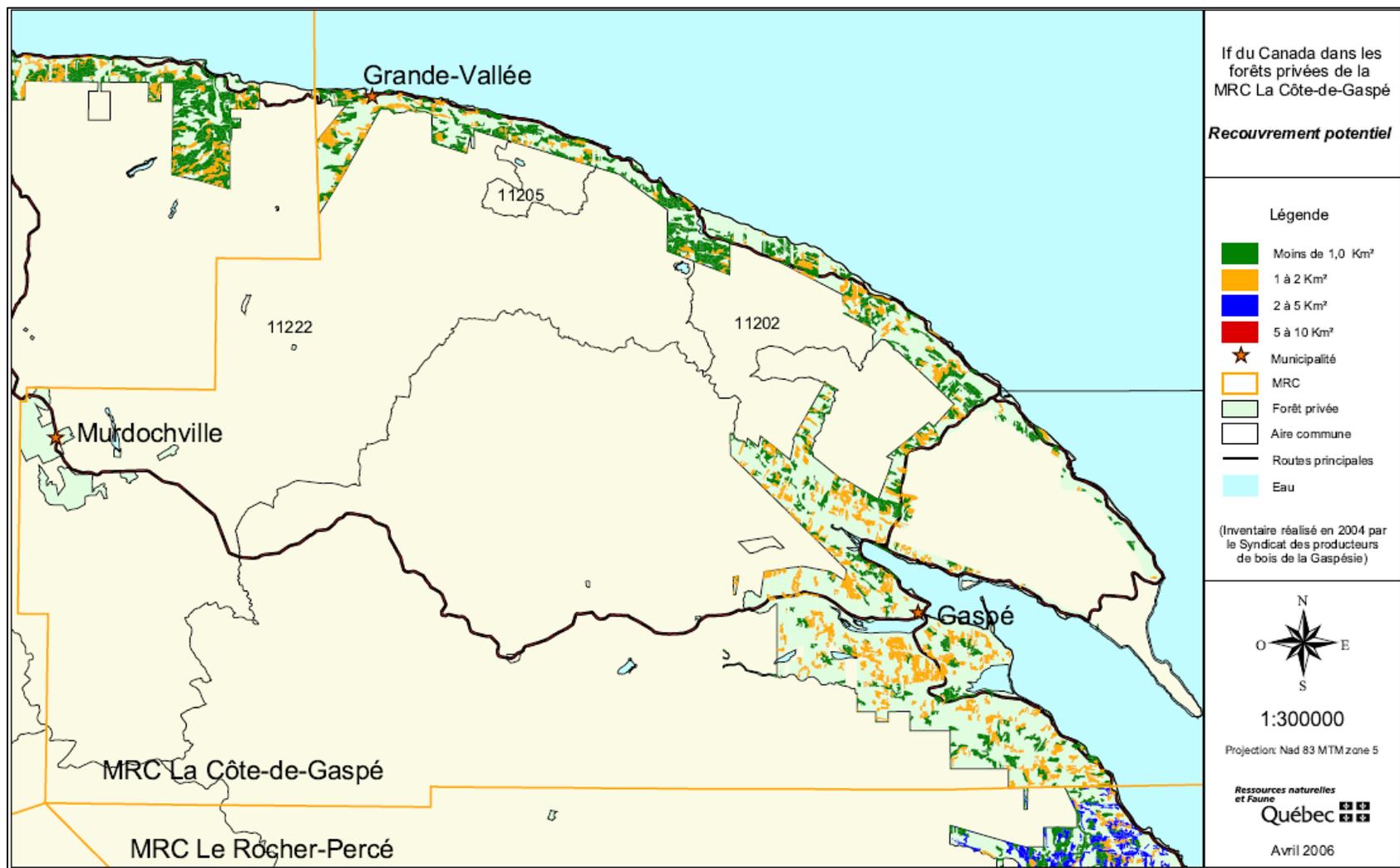


Figure 2.7. Recouvrement potentiel de l'if du Canada dans les forêts privées de la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé (MRNF 2006)

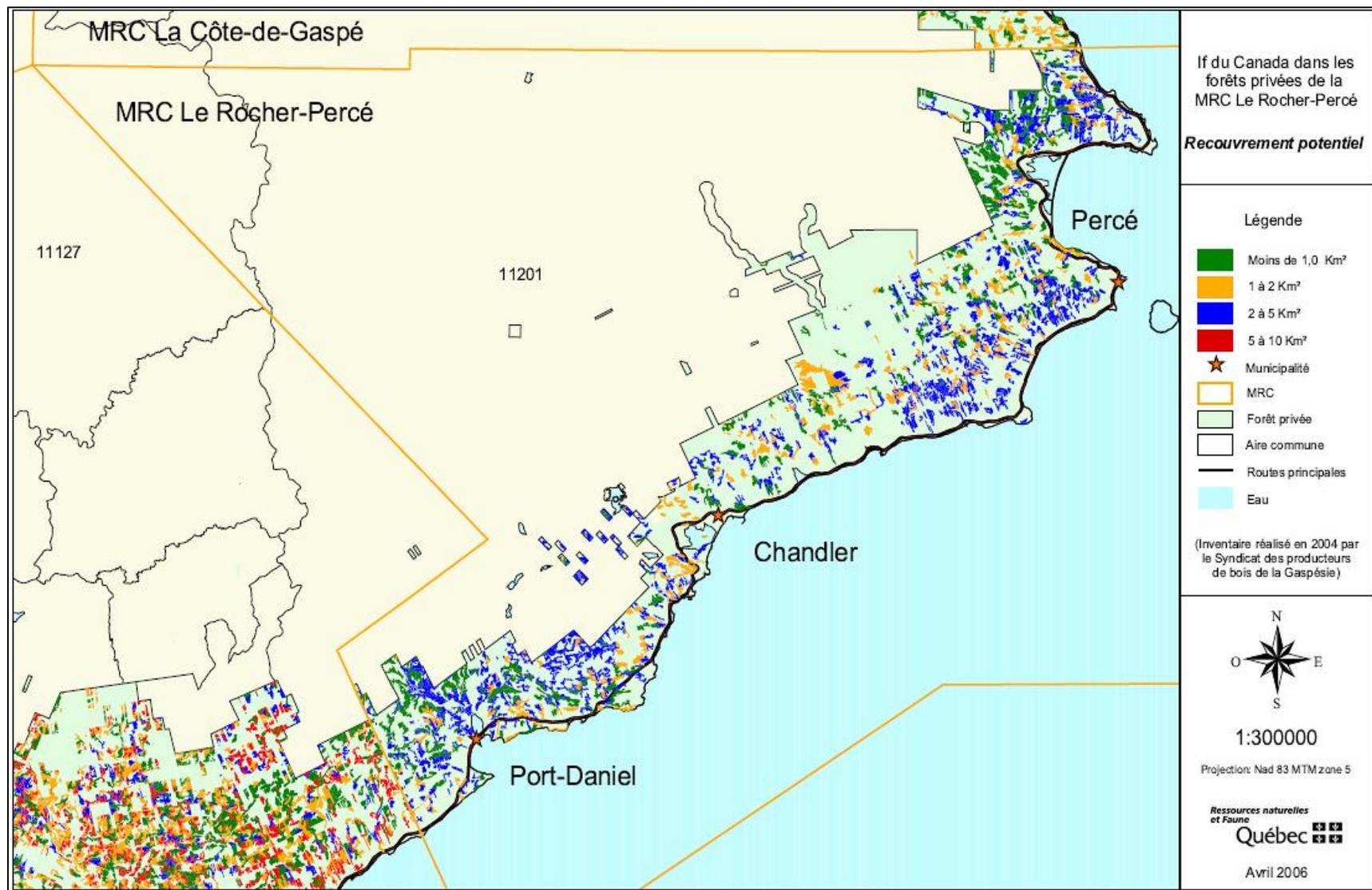


Figure 2.8. Recouvrement potentiel de l'if du Canada dans les forêts privées de la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé (MRNF 2006)

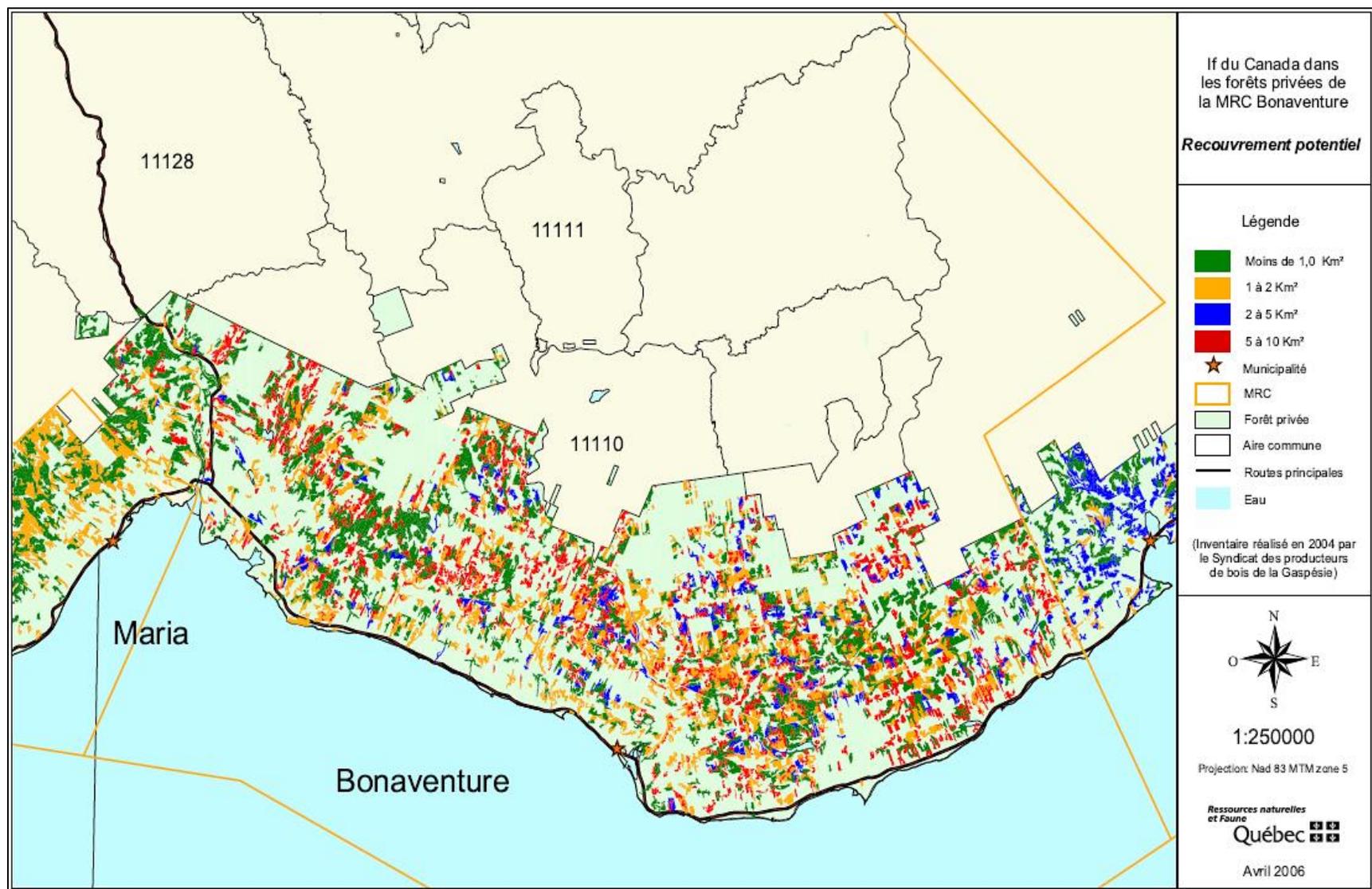


Figure 2.9. Recouvrement potentiel de l’if du Canada dans les forêts privées de la municipalité régionale de comté de Bonaventure (MRNF 2006)



Figure 2.10. Recouvrement potentiel de l’if du Canada dans les forêts privées de la municipalité régionale de comté d’Avignon (MRNF 2006)

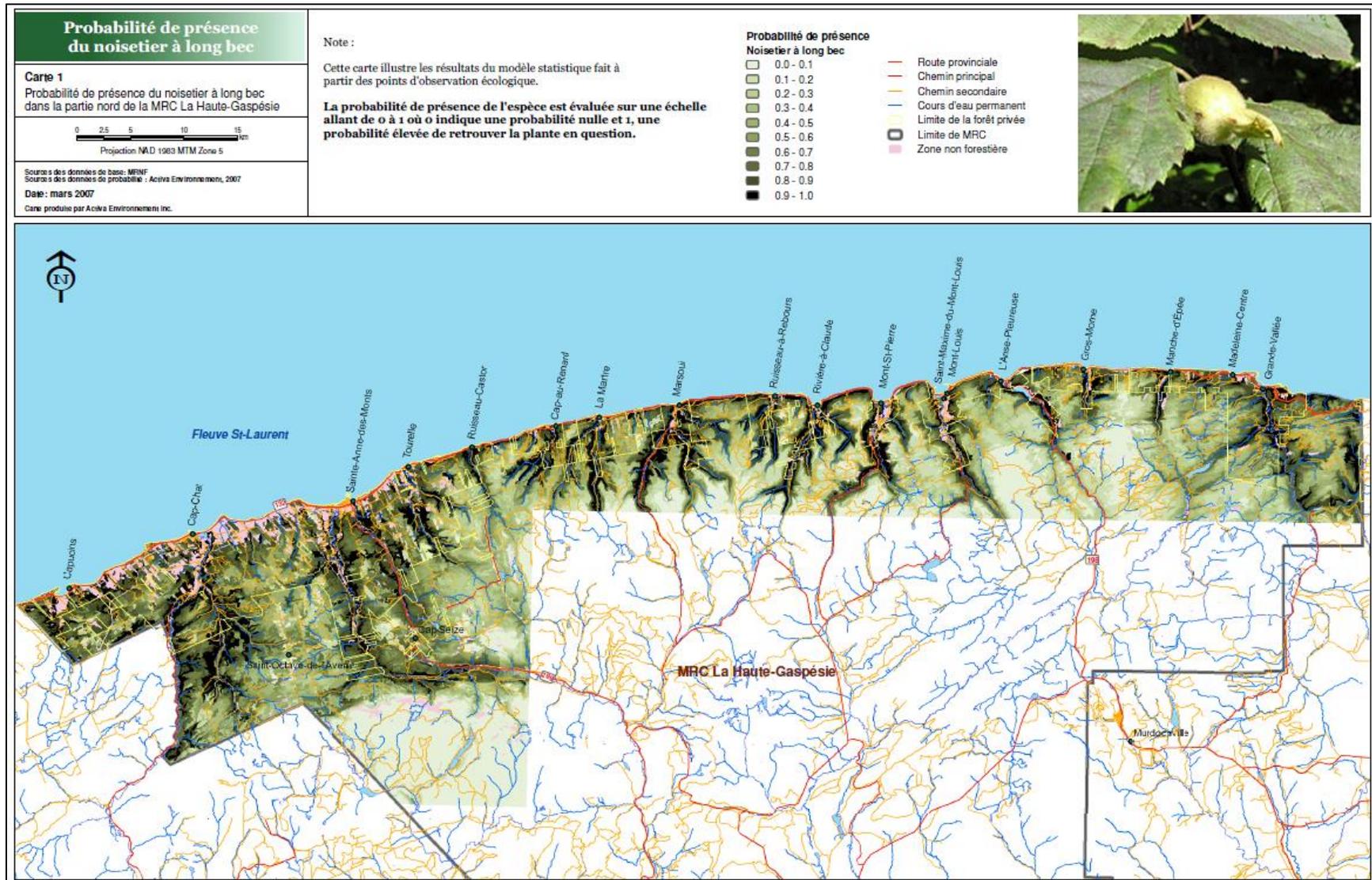


Figure 2.11. Probabilité de présence du noisetier à long bec pour la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie (Plouffe 2007)

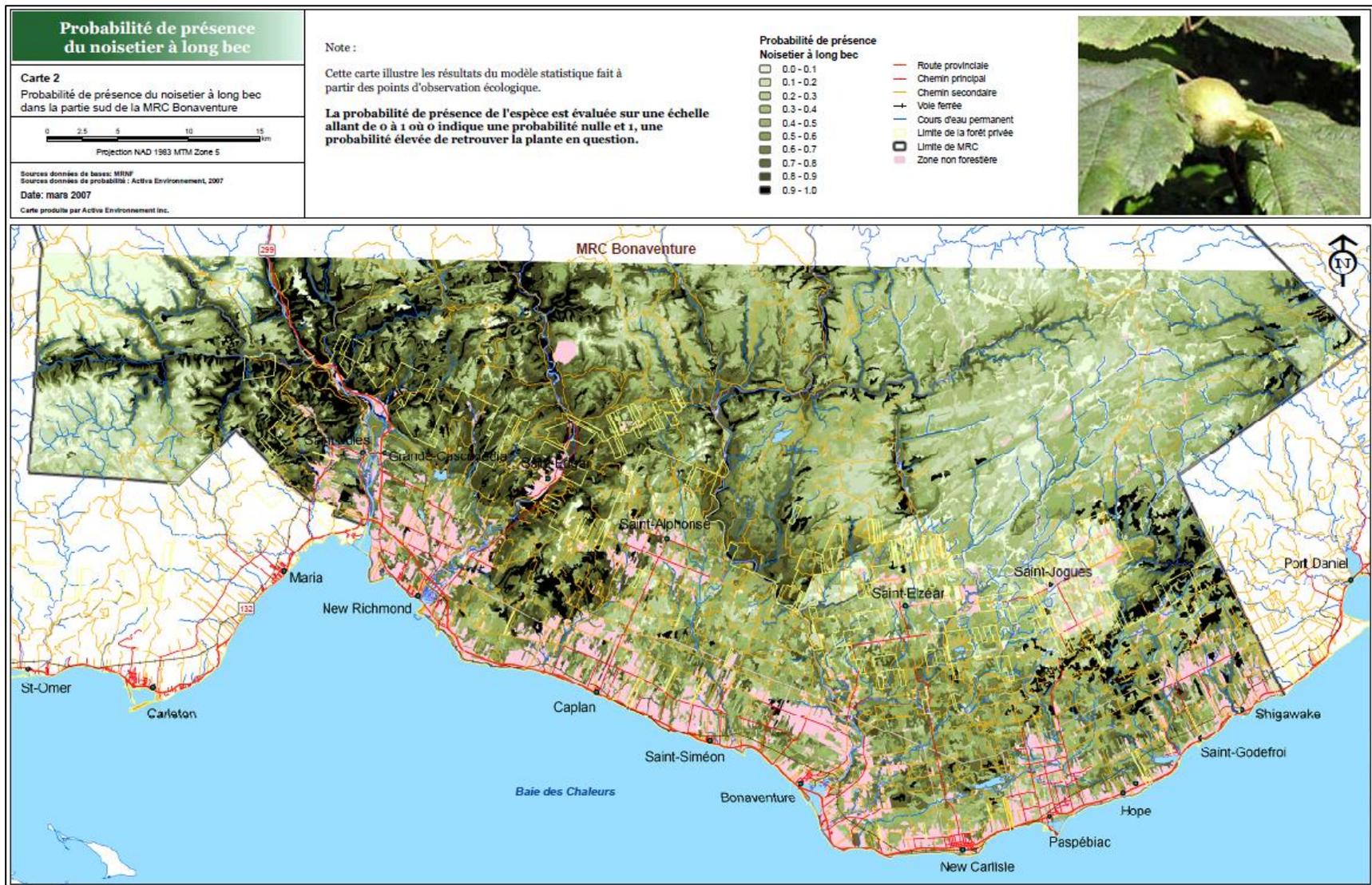


Figure 2.12. Probabilité de présence du noisetier à long bec pour la municipalité régionale de comté de Bonaventure (Plouffe 2007).



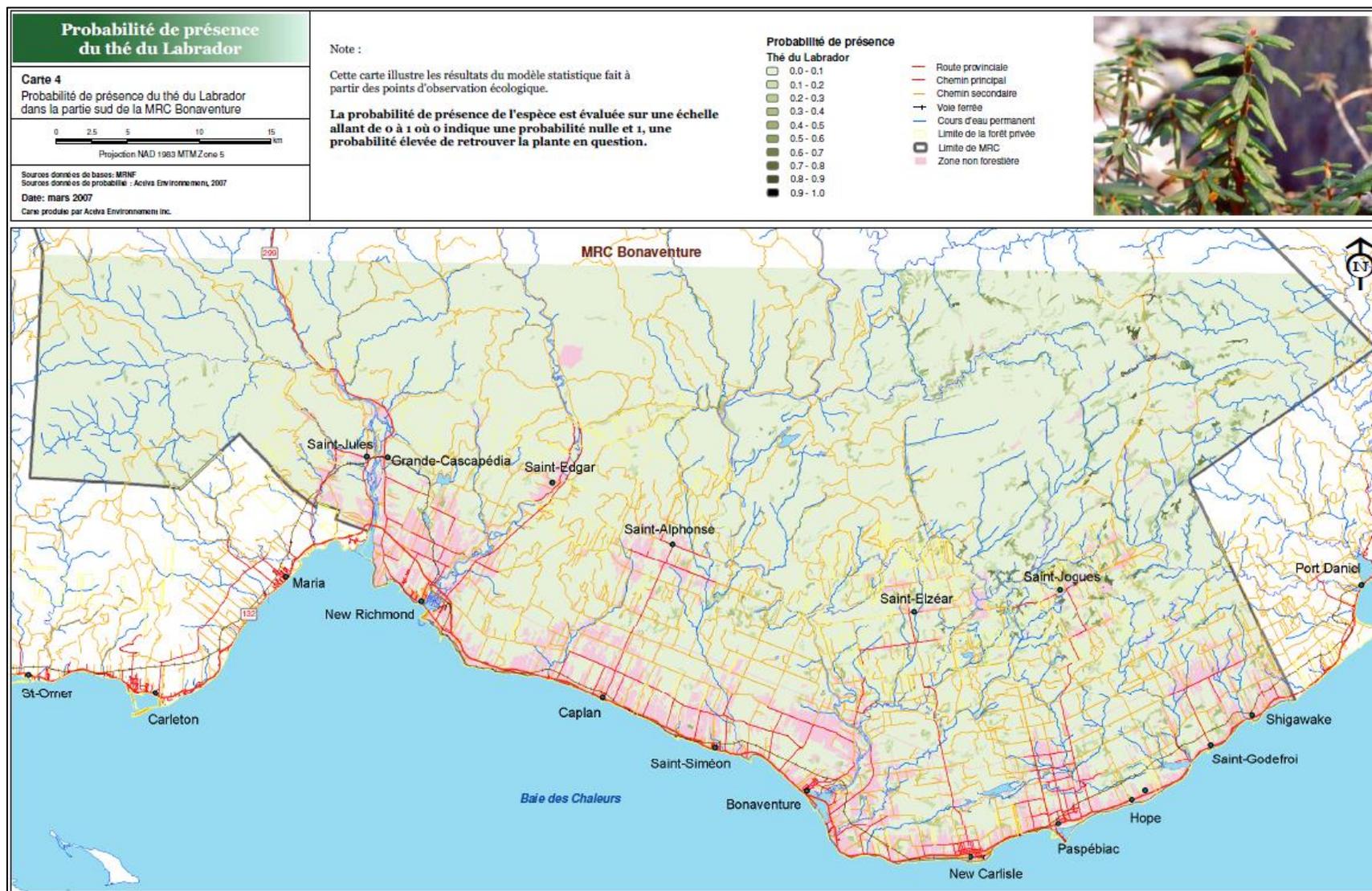


Figure 2.14. Probabilité de présence du thé du Labrador pour la municipalité régionale de comté de Bonaventure (Plouffe 2007).

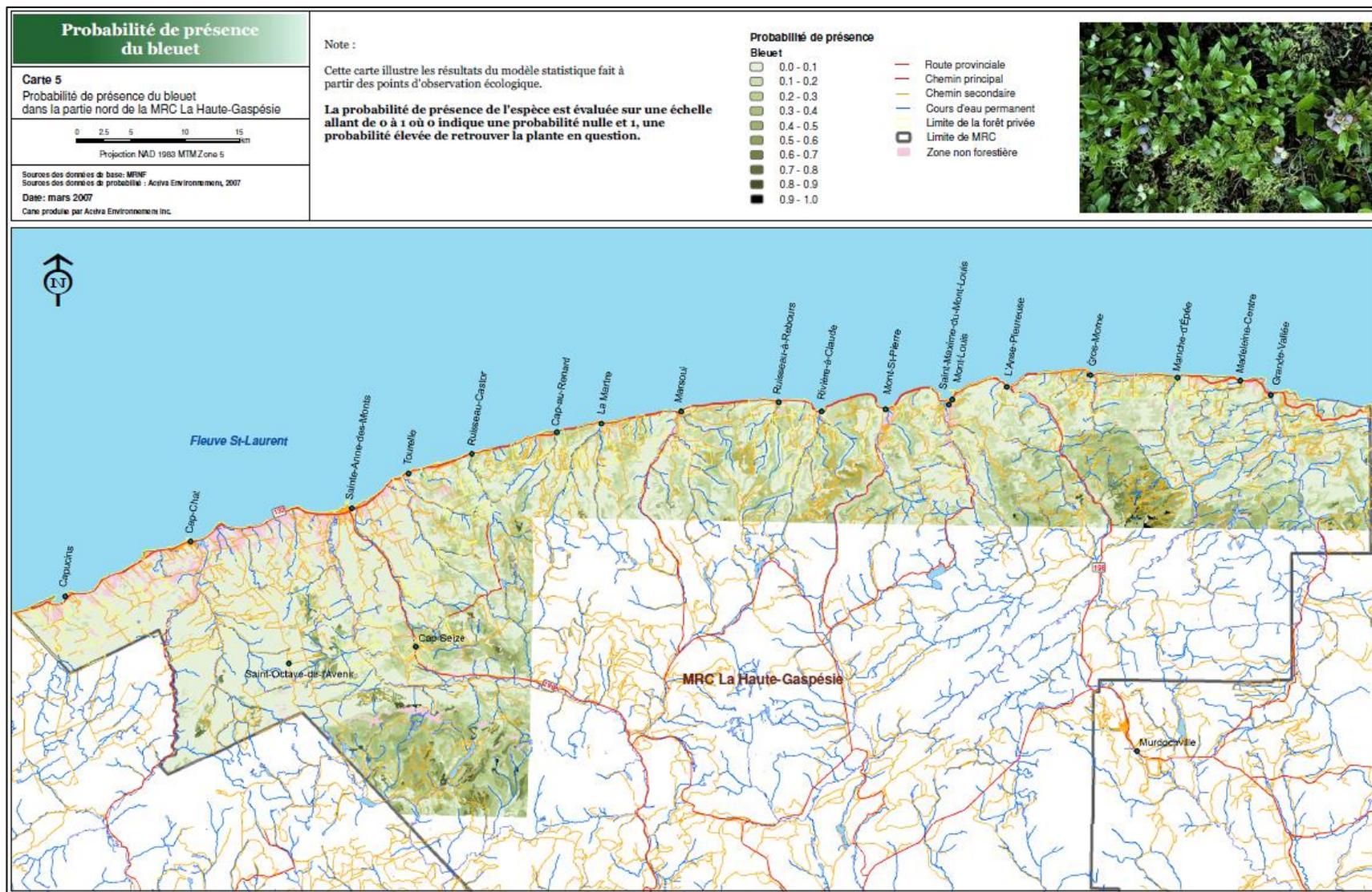


Figure 2.15. Probabilité de présence du bleuet pour la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie (Plouffe 2007).



Figure 2.16. Probabilité de présence du bleuet pour la municipalité régionale de comté de Bonaventure (Plouffe 2007).

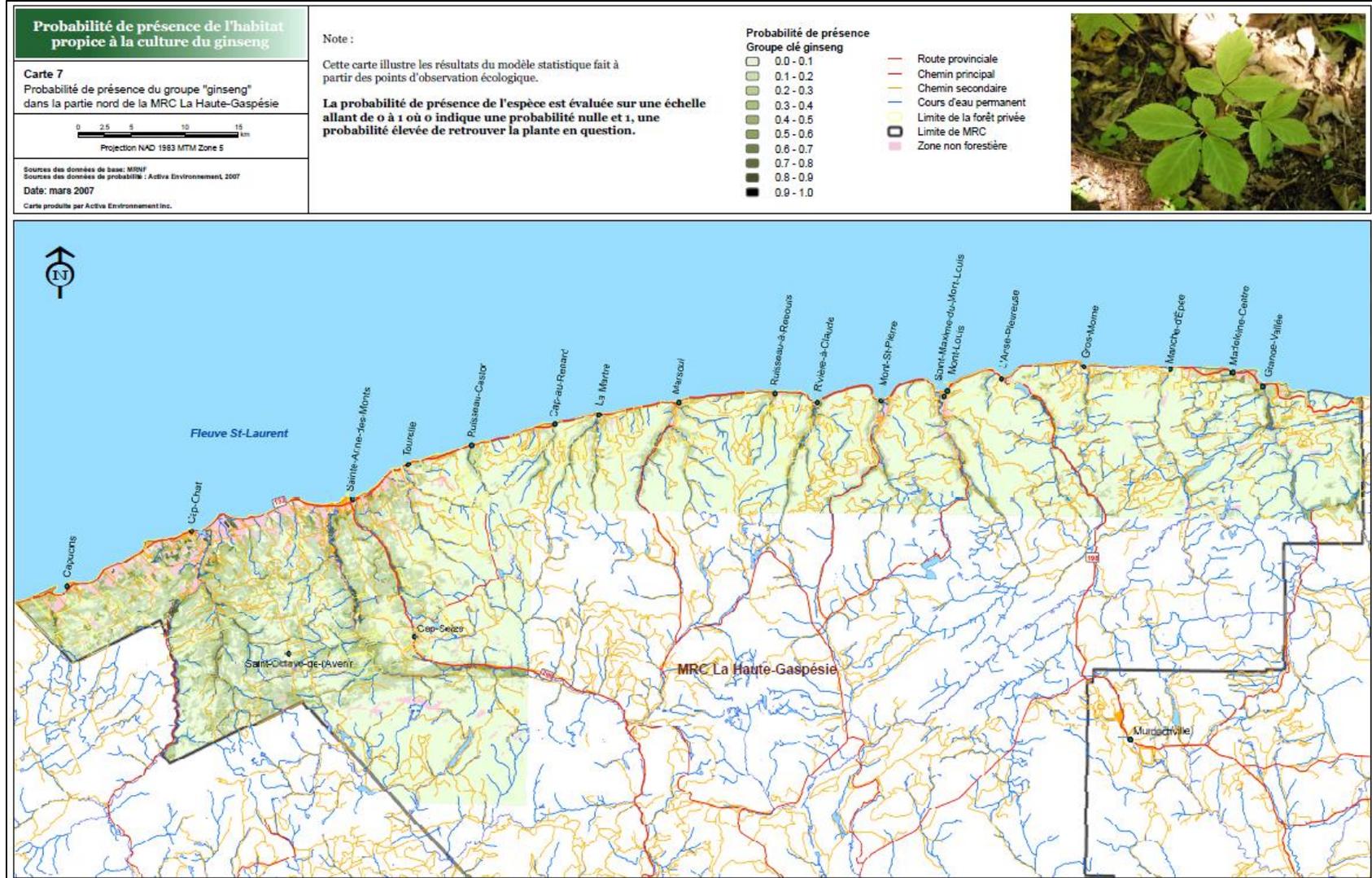


Figure 2.17. Probabilité de présence de l'habitat propice à la culture du ginseng pour la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie (Plouffe 2007).



Figure 2.18. Probabilité de présence de l'habitat propice à la culture du ginseng pour la municipalité régionale de comté de Bonaventure (Plouffe 2007).

## **2.3 Utilisation à vocation environnementale**

Cette section documente les différentes les portions du territoire de l'AFOGÎM à vocation environnementale. Ainsi, les superficies de chaque type d'affectation sont présentées au tableau 2.4 et localisées aux figures 2.19 à 2.23. Les affectations sont issues du ministère Forêt Faune et Parcs (MRNF 2011) et des MRC concernées. Les informations d'autres organismes impliqués sur le territoire permettent une mise à jour de certaines affectations.

Tableau 2.4. Superficies (ha) et superficies relatives (%) des aires à vocation environnementale pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles issues des affectations du ministère Forêt Faune et Parc (MFFP), des municipalités régionales de comté (MRC) ou autres organismes.

Origines de l'affectation	Affectations environnementales	Avignon		Bonaventure		Côte-de-Gaspé		Haute-Gaspésie		Rocher-Percé		Totaux	
		ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
MFFP <sup>1</sup>	Habitat faunique*	3 394	3,6	1 074	1,0	121	0,2	0	0	546	0,7	5 135	1,3
	Zone d'exploitation contrôlée (ZEC)	33	0	182	0,2	118	0,2	101	0,2	180	0,2	614	0,2
	Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable	0	0	30	0	0	0	27	0	81	0,1	138	0
	Milieu naturel de conservation volontaire	126	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0	126	0
	Réserve aquatique	0	0	60	0,1	0	0	0	0	0	0	60	0
	Refuge faunique	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	0
	Site faunique d'intérêt <sup>2</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0
	Zone forestière et faunique <sup>3</sup>	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
	Habitats fauniques (Héronnière)	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,1	0
MRC	Bande riveraine (rivière à saumon) <sup>4</sup>	n/d	n/d	1 806 <sup>5</sup>	1,7	0	0	4 176 <sup>6</sup>	7,2	2 195 <sup>7</sup>	2,9	n/d	n/d
	Affectation de conservation <sup>8</sup>	n/d	n/d	446 <sup>5</sup>	0,4	0	0	0	0	624 <sup>7</sup>	0,8	n/d	n/d
	Territoire d'intérêt naturel <sup>9</sup>	n/d	n/d	5 728 <sup>5</sup>	5,4	0	0	0	0	0	0	n/d	n/d
Aires protégées en milieu privé	Conservation de la nature Canada	0	0	0	0	135	0,3	0	0	164	0,2	299	0,1
	Canards Illimités Canada	433	0,5	0	0	22	0	0	0	0	0	455	0,1

\* (Aire de confinement du cerf de Virginie)

\*\* en 2013

<sup>1</sup> Source : ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2011

<sup>2</sup> Unité territoriale utilisée de façon intensive par certaines espèces fauniques et qui constitue un habitat essentiel (Gauvin 2007).

<sup>3</sup> Territoire favorable à la production forestière et dont les composantes fauniques permettent les aménagements requis pour le maintien de la diversité des habitats fauniques (Gauvin 2007).

<sup>4</sup> Bandes riveraines pour les rivières à saumons d'au minimum 60 mètres.

<sup>5</sup> Source : MRC de Bonaventure 2011

<sup>6</sup> Source : MRC de la Haute-Gaspésie 2012

<sup>7</sup> Source : MRC du Rocher-Percé 2012

<sup>8</sup> Pour la MRC de Bonaventure, correspond aux ravages de cerfs de Virginie identifiés par le ministère Forêt Faune et Parcs, aux héronnières, aux barachois de New Richmond, Saint-Siméon, Bonaventure, Paspébiac et Hope Town ainsi qu'à l'ensemble des falaises et des talus longeant le littoral de la baie des Chaleurs, à la réserve aquatique de l'estuaire de la rivière Bonaventure, les sites de plantes rares, menacées ou vulnérables ainsi que les milieux humides à potentiel écologique élevé (MRC de Bonaventure 2008). Pour la MRC du Rocher-Percé, correspond aux territoires à valeur écologique importante, aux milieux sensibles à toute intervention humaine, aux sites reconnus pour leur qualité exceptionnelle ou présentant un fort potentiel touristique. Vocation visant à assurer la protection intégrale des sites reconnus, de favoriser la mise en valeur des territoires désignés en minimisant les interventions ayant des impacts environnementaux et de favoriser l'accès au public (MRC du Rocher-Percé 2009).

<sup>9</sup> Affectation retrouvée seulement dans la MRC de Bonaventure qui a pour objectif d'agir de zones tampons au pourtour de secteurs d'intérêt récréatif, social ou de conservation (les falaises, les talus et les plages en bordure du littoral, les corridors panoramiques, le territoire de la réserve aquatique de l'estuaire de la rivière Bonaventure, l'ensemble du tracé de la Route verte, etc.) (MRC Bonaventure 2008).

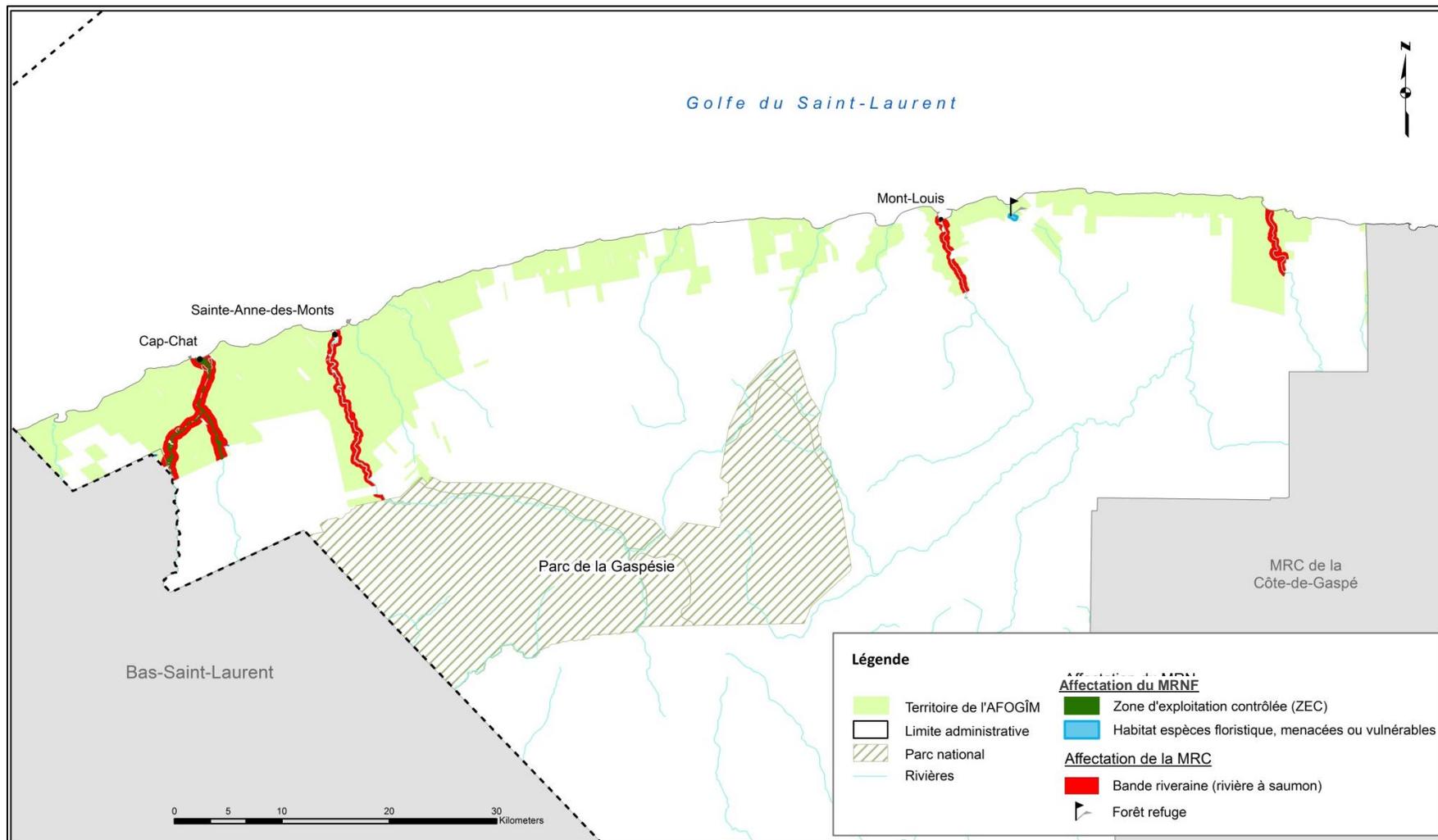


Figure 2.19. Identification des zones à vocation environnementale situées sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) de la Haute-Gaspésie (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011] et MRC de la Haute-Gaspésie 2012).

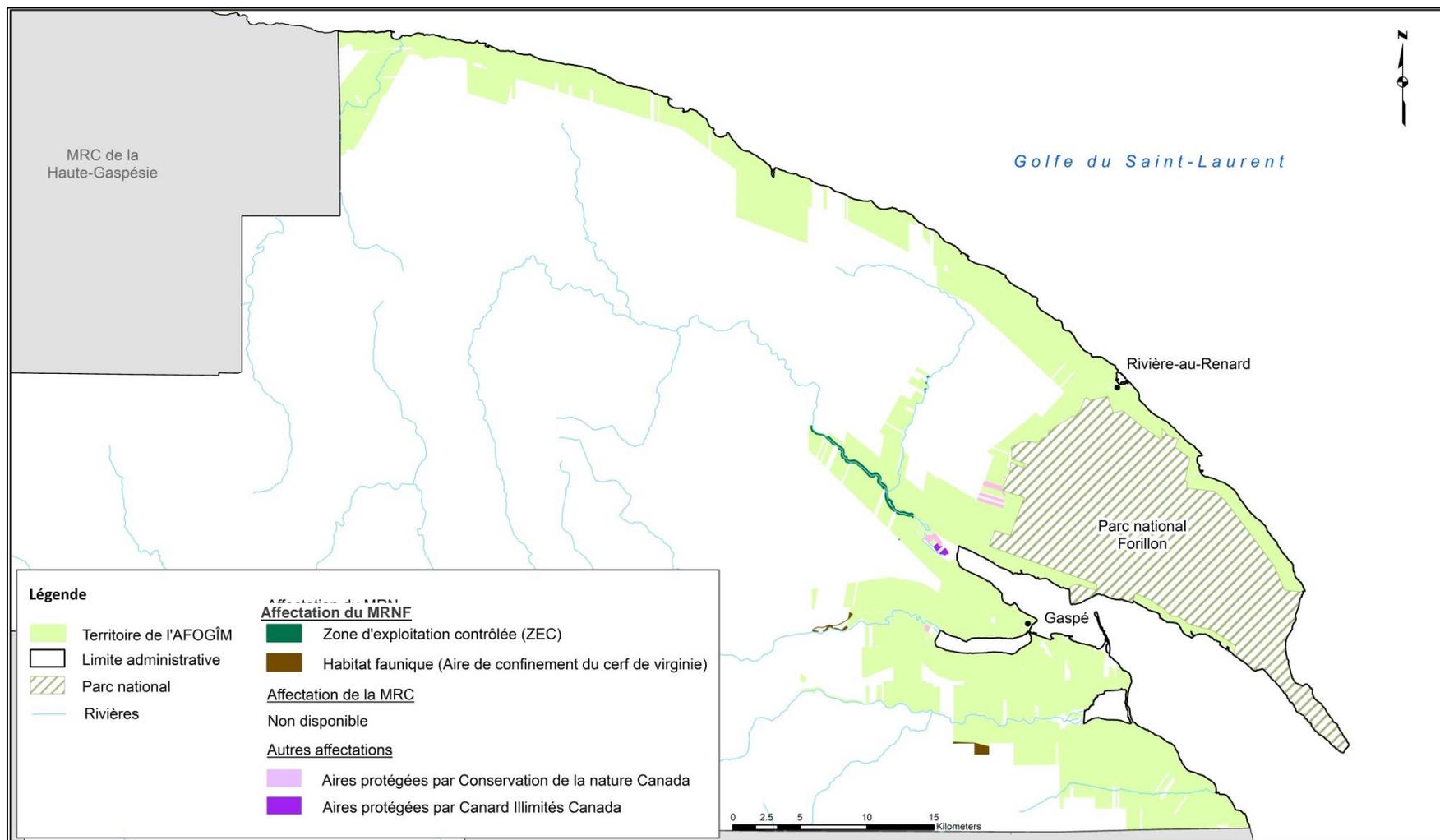


Figure 2.20. Identification des zones à vocation environnementale situées sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) de la Côte-de-Gaspé (sources : ministère des Ressources naturelles de la Faune [MRNF 2011]; Canard Illimités Canada, communication personnelle, mai 2013; Conservation de la nature Canada, communication personnelle, juin 2013).

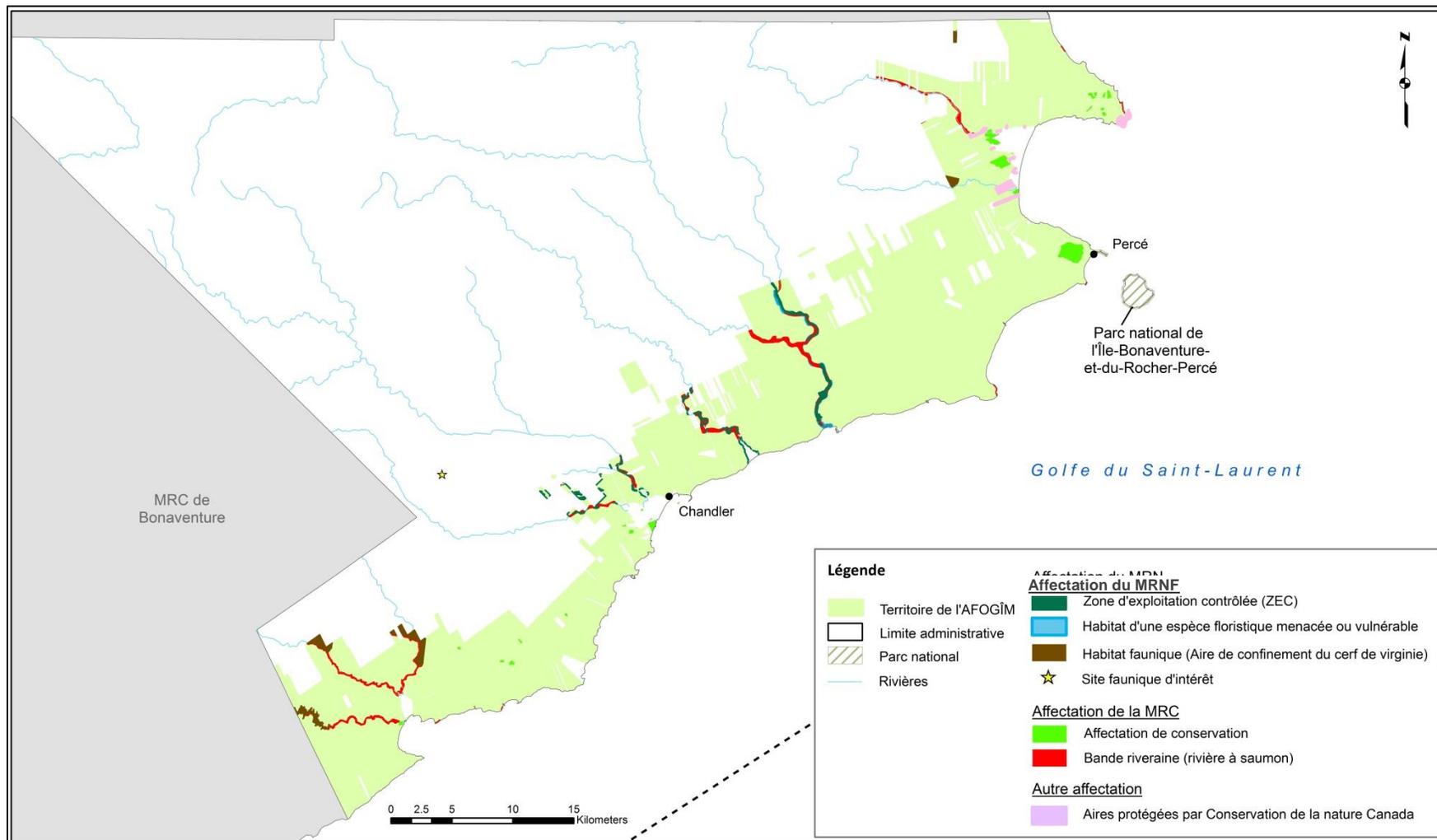


Figure 2.21. Identification des zones à vocation environnementale situées sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) du Rocher-Percé (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011]; MRC du Rocher-Percé 2012; Conservation de la nature Canada, communication personnelle, juin 2013).

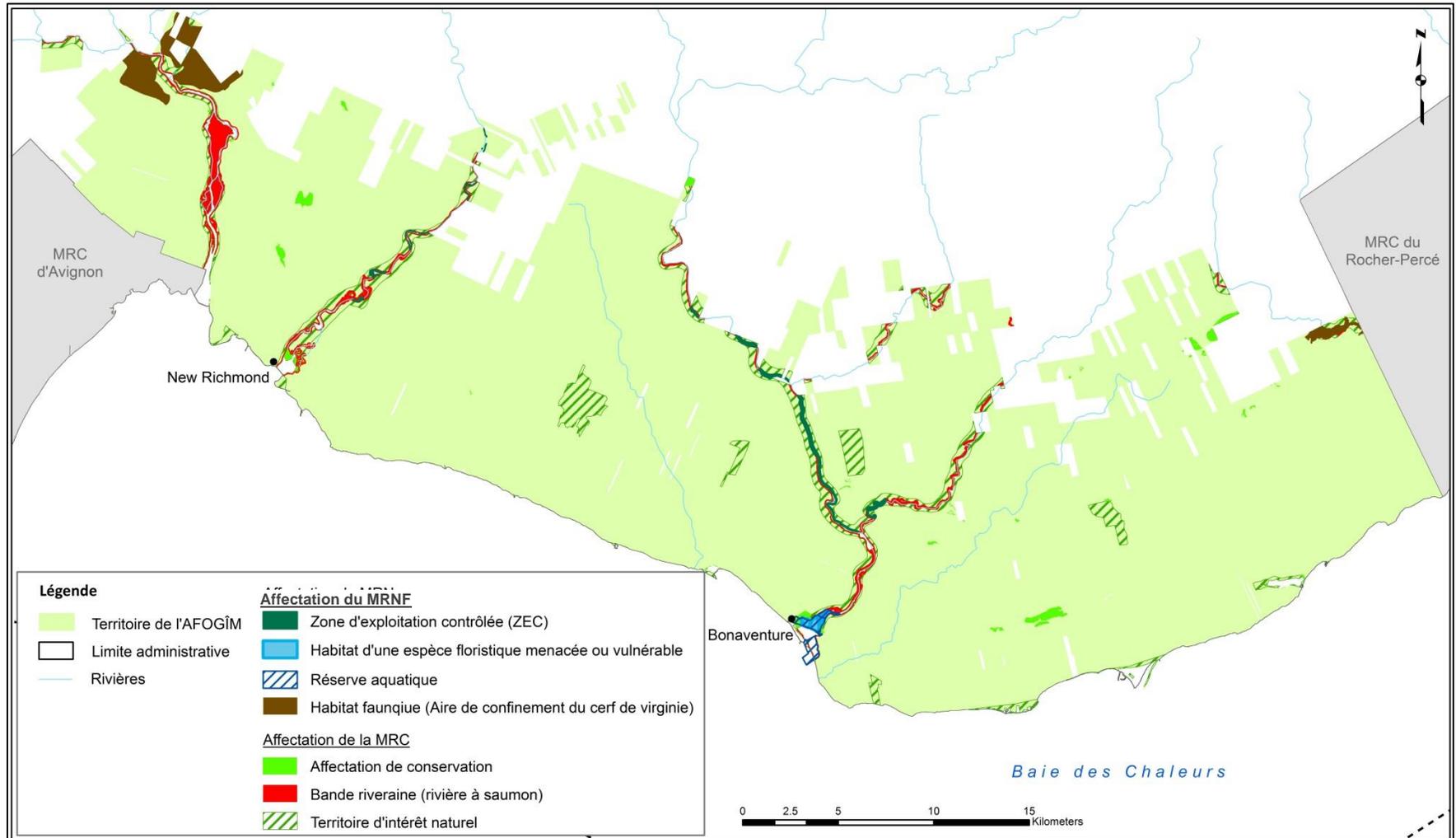


Figure 2.22. Identification des zones à vocation environnementale situées sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) de Bonaventure (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011] et MRC de Bonaventure 2012).

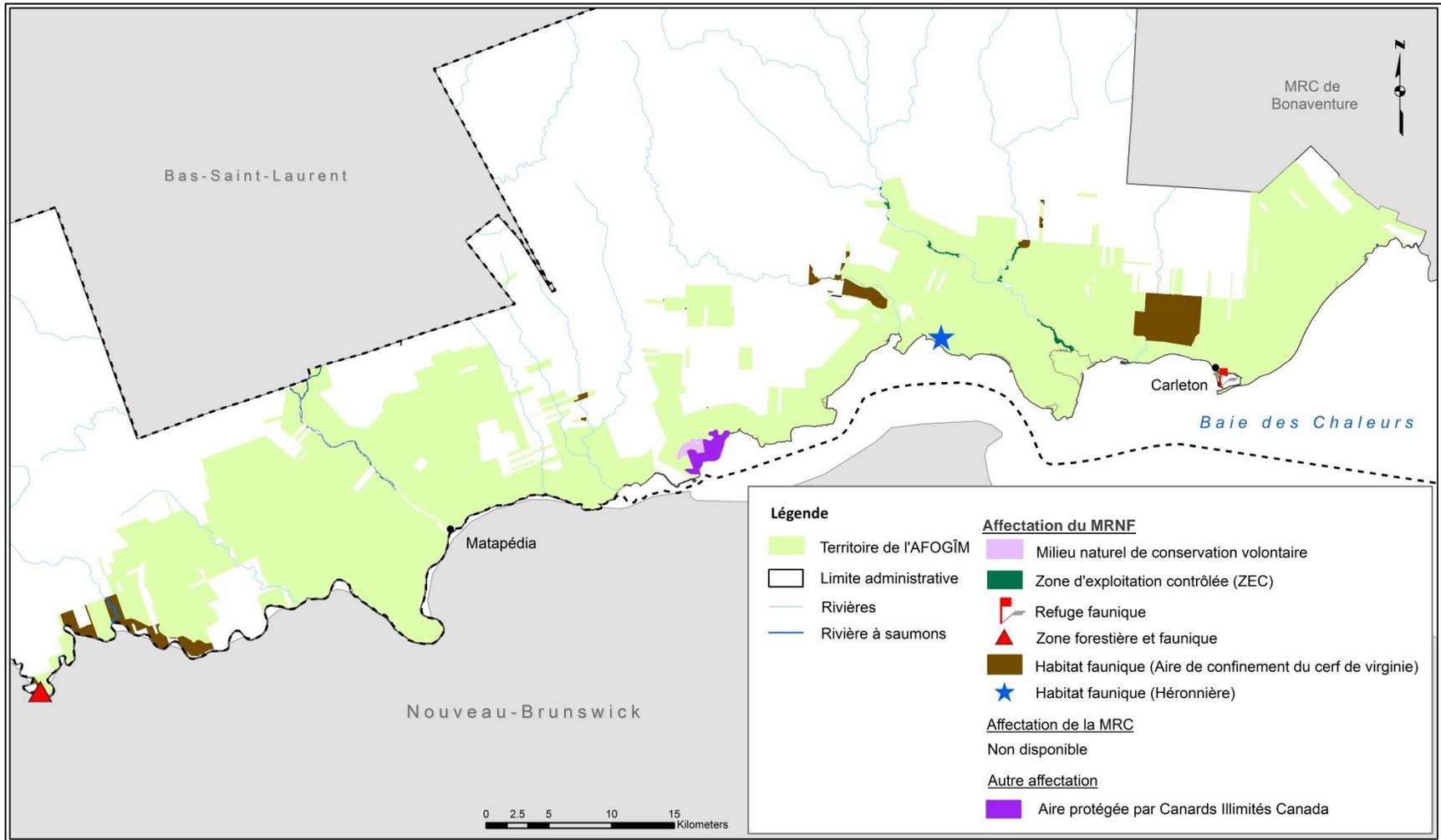


Figure 2.23. Identification des zones à vocation environnementale situées sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) d'Avignon (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011] et Canards Illimités Canada, communication personnelle, mai 2013).

### 2.3.1 Aires protégées

Une aire protégée se définit comme un territoire terrestre ou aquatique, géographiquement définie, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Gouvernement du Québec 2013)

Au sens de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (L.R.Q., c-61.01), il existe six catégories d'aires protégées sur le territoire de l'AFOGÎM. Ces aires sont les habitats d'espèces floristiques menacées ou vulnérables, les réserves aquatiques, les refuges fauniques, les habitats fauniques, les milieux naturels de conservation volontaire et les sites protégés par une charte d'organismes privés.

#### ***Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable***

Les habitats d'espèces menacées ou vulnérables concernent les espèces désignées ainsi que les espèces susceptibles d'être désignées, en conformité avec la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c.E-1201). Des restrictions sévères s'appliquent aux activités pouvant être exercées dans ces habitats. Sauf pour les exceptions prévues au règlement, toutes activités d'exploitation des ressources (faunique, forestière, minière, énergétique) ou même d'exploration sont interdites. Selon l'UICN, ces aires sont de catégorie Ia (MENV 1999).

Sur le territoire de l'AFOGÎM on retrouve, en partie ou dans leur ensemble, trois habitats d'une espèce floristique menacée ou vulnérable. Ces sites sont :

- Lac de l'Anse-Pleureuse (MRC de la Haute-Gaspésie; figure 2.19)
- Platières-de-la-Grande-Rivière (MRC du Rocher-Percé : figure 2.21)
- Barachois-de-Bonaventure (MRC de Bonaventure; figure 2.22), qui se situe à l'intérieur de la réserve aquatique de l'Estuaire-de-la-Rivière-Bonaventure.

#### ***Réserve aquatique***

Les réserves aquatiques ont comme objectif la protection de la biodiversité en milieu aquatique d'eau douce et d'eau salée et des milieux naturels adjacents. Selon les normes UICN, ces milieux sont de catégorie III (Gouvernement du Québec 2009).

Sur le territoire de l'AFOGÎM, on retrouve une portion d'une réserve aquatique soit celle de l'Estuaire-de-la-Rivière-Bonaventure dans la MRC de Bonaventure (Figure 2.22).

#### ***Refuge faunique***

Les refuges fauniques ont comme objectifs de faire reconnaître la valeur exceptionnelle de certains habitats de qualité et d'assurer leur conservation tout en permettant notamment certaines formes d'utilisation. Ainsi, dépendamment des utilisations autorisées dans les refuges fauniques, des catégories UICN différentes sont accordées (MENV 1999). L'encadrement légal, la gestion et les politiques rattachées à ces milieux sont assurés par le ministère des Ressources naturelles.

Sur le territoire de l'AFOGÎM, on retrouve une portion d'une réserve aquatique soit celle du Barachois-de-Carleton, située dans la MRC d'Avignon (Figure 2.23). Ce refuge n'est soumis à

aucune exploitation de ressources ni d'activités récréotouristiques et est donc de catégorie III de l'UICN.

### ***Habitats fauniques***

L'habitat faunique est le milieu où une ou plusieurs espèces y accomplissent une étape essentielle de leur cycle vital. Ainsi, selon les besoins vitaux de l'espèce ou du groupe d'espèces ainsi que leur vulnérabilité face au dérangement, une réglementation plus contraignante peut être appliquée lors de certaines périodes critiques (nidification, hivernage, etc.) (MENV 1999). En dehors de ces périodes critiques, certaines activités liées à l'exploration des ressources naturelles, à l'aménagement forestier (dans la mesure où ces activités ne nuisent aucunement à l'espèce visée), la chasse, la pêche et le piégeage peuvent y être réalisés. Toutes ces activités sont assujetties à certaines conditions prévues au règlement sur les habitats fauniques. L'encadrement légal, la gestion et les politiques rattachées à ces milieux sont assurés par le ministère des Ressources naturelles (MENV 1999).

Deux types d'habitats fauniques se retrouvent sur le territoire de l'AFOGÎM soit les aires de confinement du cerf de Virginie (Figures 2.20 à 2.23) et les héronnières (Figure 2.23). Les aires de confinement du cerf de Virginie sont définies comme étant de catégorie IV en raison des aménagements sylvicoles récurrents nécessaires au maintien de ce type d'habitat. Les héronnières sont pour leur part de catégorie VI en raison des activités de prélèvement des ressources autorisées.

### ***Milieu naturel de conservation volontaire***

Ces aires protégées sont sous la responsabilité de la Fondation de la Faune, un organisme qui relève du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Ces sites sont soustraits à l'exploitation forestière, minière, gazière et énergétique (incluant la tourbe). Toutefois, la chasse est permise sur la majorité des sites. Ainsi, selon le classement UICN, ces aires se retrouvent dans la catégorie VI (MENV 1999).

Sur le territoire de l'AFOGÎM, on retrouve un milieu naturel de conservation volontaire soit dans la MRC d'Avignon (Figure 2.23).

### ***Site protégé par une charte d'organismes privés***

Ces milieux sont sous la responsabilité d'organismes privés (sociétés et fiducies foncières vouées à la conservation de milieux naturels) tel de Conservation de la nature Canada (CNC) et Canards Illimités Canada (CIC). Ces sites se situent dans les secteurs suivants :

- Baie de Gaspé – CNC (MRC de la Côte-de-Gaspé; figure 2.20)
- Barachois de Malbaie – CNC (MRC du Rocher-Percé; figure 2.21)
- Corridor Forillon – CNC (MRC de la Côte-de-Gaspé; figure 2.20)
- Pointe Saint-Pierre – CNC (MRC du Rocher-Percé; figure 2.21)
- Archipel de Dartmouth – CIC (MRC de la Côte-de-Gaspé; figure 2.20)
- Alexander's Marsh – CIC (MRC d'Avignon; figure 2.23)

### 2.3.2 Forêts de haute valeur pour la conservation (FHVC)

Les forêts de haute valeur pour la conservation (FHVC) sont définies par le Forest Stewardship Council (FSC) comme des forêts d'une importance exceptionnelle et cruciales en raison de leur haute qualité, tant sur le plan de la biodiversité que sur le plan économique et social (WWF Canada, 2005)

Le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie (SPBG) s'est engagé dans la certification Forest Stewardship Council (FSC) selon les normes Grands Lacs Saint-Laurent (GLSL).

Le territoire visé par l'accréditation forestière FSC se situe sur le territoire administratif de la Gaspésie et occupe une partie du territoire de l'AFOGÎM (Figure 2.24). L'identification des forêts de haute valeur de conservation (FHVC), concept propre au FSC (principe 9), représente une étape déterminante dans l'obtention de cette certification.

Cette section présente les forêts de haute valeur pour la conservation (FHVC), vingt-deux forêts de haute valeur pour la conservation ont été identifiées. Ces dernières sont présentées au tableau 2.5 et illustrées à la figure 2.25.

Les caractéristiques de haute valeur pour la conservation qui les composent ainsi que modalités de gestion sont disponible auprès du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie.

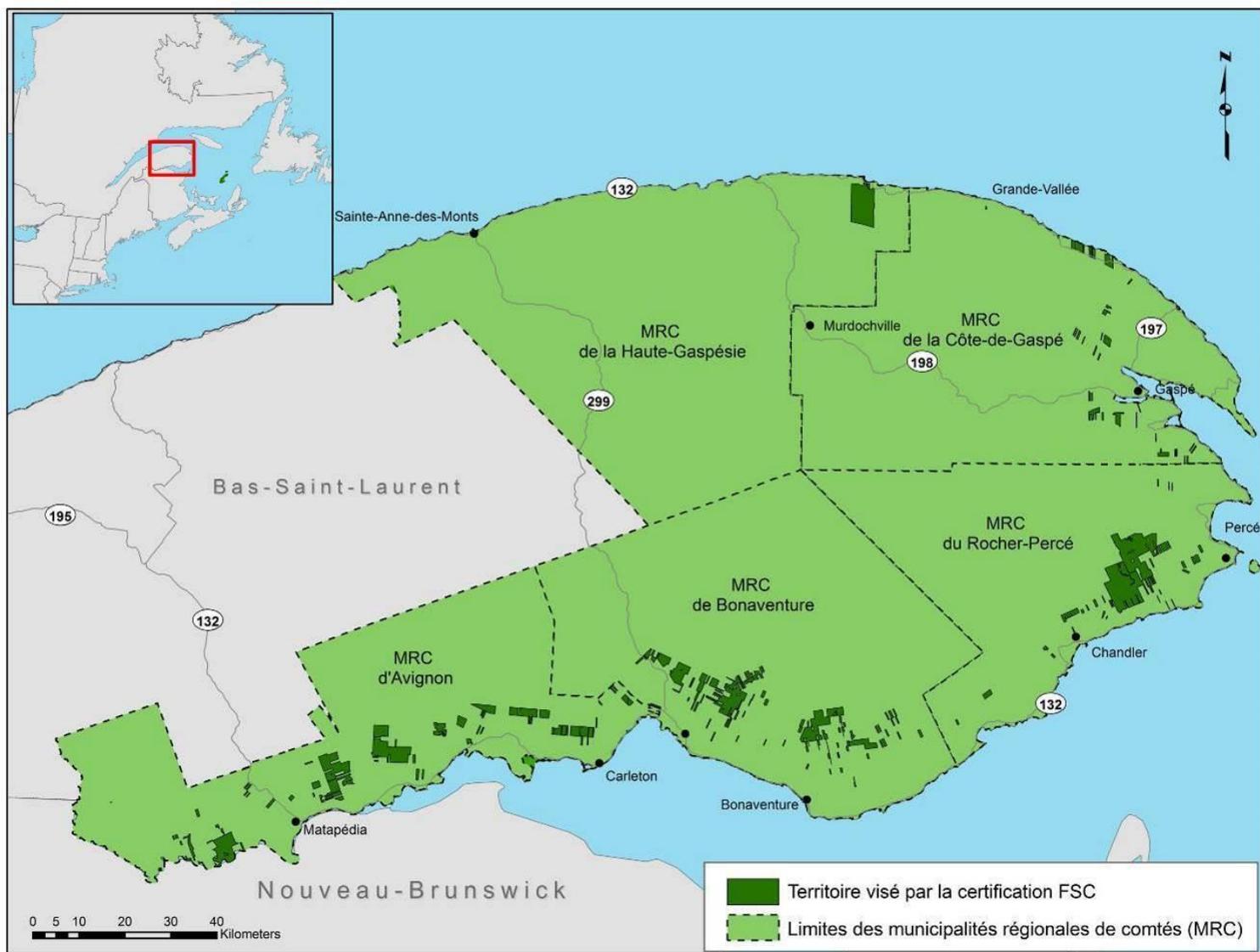


Figure 2.24. Localisation du territoire visé par la certification forestière FSC et MRC de la région (Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie 2015).

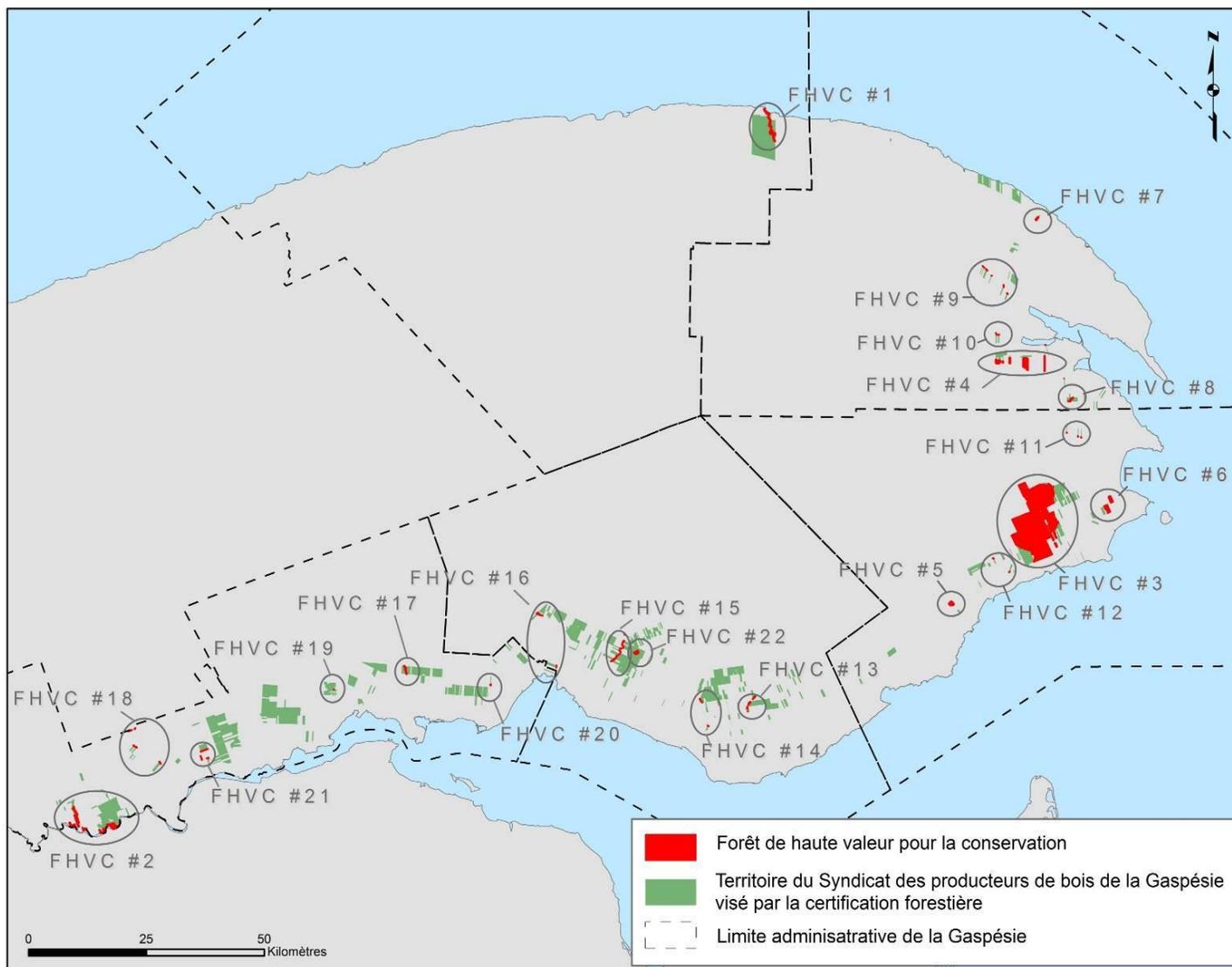


Figure 2.25. Localisation des forêts de haute valeur pour la conservation (FHVC) sur le territoire du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie (Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie 2015).

**Tableau 2.5. Identification des forêts de hautes valeurs de conservation (FHVC).**

Noms	Descriptions
<b>Rivière Madeleine</b>	Rivière Madeleine (saumon)
<b>Rivière Ristigouche</b>	Nid de pygargue à tête blanche
	Rivière Ristigouche (saumon)
	Peuplements naturels à dominance ou en codominance de pins blancs sans perturbation majeure
	Population d'aster d'Anticosti (id : 3917)
<b>Grande Rivière</b>	Bassin versant de la Grande Rivière (source d'eau potable)
	La Grande Rivière (saumon)
	Réserve écologique de Grande Rivière
	Population d'Aster d'Anticosti et de Cypripède royal
<b>Rivière Saint-Jean</b>	Bassin versant de la Rivière Saint-Jean (source d'eau potable)
	Rivière Saint-Jean (saumon)
	Population d'aster d'Anticosti (id : 21880)
<b>Rivière du Grand Pabos Ouest</b>	Bassin versant du Grand Pabos Ouest (source d'eau potable)
	Rivière du Grand Pabos Ouest (saumon)
<b>Bassin Côte de la Fourche</b>	Bassin versant de la Côte de la Fourche (source d'eau potable)
<b>Bassin versant 02061069</b>	Bassin versant 02061069 (source d'eau potable)
<b>Musaraigne de Gaspé</b>	Occurrence de musaraigne de Gaspé et son habitat préférentiel
<b>Rivière Dartmouth</b>	Rivière Dartmouth (saumon)
<b>Rivière York</b>	Rivière York (saumon)
<b>Rivière Malbaie</b>	Rivière Malbaie (saumon)

Source : Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie 2015.

**Tableau 2.5 (suite). Identification des forêts de hautes valeurs de conservation (FHVC).**

Noms	Descriptions
<b>Rivière du Petit Pabos</b>	Rivière du Petit Pabos (saumon)
	Population d'aster d'Anticosti (id : 3916)
<b>Rivière Hall</b>	Rivière Hall (saumon)
	Population de fissidents des sources (id: 19529)
<b>Rivière Bonaventure</b>	Rivière Bonaventure (saumon)
<b>Petite rivière Cascapédia</b>	Petite rivière Cascapédia (saumon)
<b>Rivière Cascapédia</b>	Rivière Cascapédia (saumon)
<b>Ruisseau Mann</b>	Ruisseau Mann (saumon)
	Aire de confinement du cerf de Virginie
<b>Rivières Matapédia et du Moulin</b>	Rivière Matapédia (saumon)
	Rivière du Moulin (saumon)
	Aire de confinement du cerf de Virginie – Rivière du Moulin
	Peuplements naturels à dominance ou en codominance de pins blancs sans perturbation majeure
<b>Arnica Sud- Ouest</b>	Population d'arnica à aigrette brune (id :3823)
<b>Arnica Sud- Est -</b>	Population d'arnica à aigrette brune (id :10653)
<b>Réserve écologique de Ristigouche</b>	Réserve écologique de Ristigouche
<b>Forêt rare de la Petite- Rivière- Cascapédia</b>	Forêt rare de la Petite Rivière Cascapédia

Source : Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie 2015.

### 2.3.3 Aires de conservations gérées

Les aires de conservation gérées sont des territoires délimités ou même des établissements (*ex situ*) dont l'affectation première du territoire est destinée à une utilisation intensive des ressources naturelles, mais où est réalisée une gestion plus fine d'un ou de plusieurs éléments de la biodiversité, en particulier pour les espèces fauniques exploitées. Puisqu'elles ne sont pas vouées prioritairement à la protection et au maintien de la diversité biologique, ces aires ne sont pas qualifiées d'aires protégées (MENV 1999).

Parmi les différentes catégories d'aires de conservations gérées, seules les zones d'exploitation contrôlée (ZEC) se retrouvent sur le territoire de l'AFOGÎM.

### **Zones d'exploitation contrôlée (ZEC)**

Les zones d'exploitation contrôlée (ZEC) sont dédiées à des fins d'aménagement et d'exploitation et font l'objet d'un contrôle supplémentaire en matière d'exploitation de la faune (plan de gestion, quotas de prélèvement) (MENV 1999).

Sur le territoire de l'AFOGÎM, on retrouve les ZEC de la rivière Cap-Chat (MRC de la Haute-Gaspésie; figure 2.19), de la rivière Dartmouth (MRC de la Côte-de-Gaspé; figure 2.20), de la Grande-Rivière, des rivières Petit Pabos, Grand Pabos et Grand Pabos ouest (MRC du Rocher-Percé; figure 2.21), de la petite rivière Cascapédia et de la rivière Bonaventure (MRC de Bonaventure; figure 2.22) ainsi que de la rivière Nouvelle (MRC d'Avignon; figure 2.23).

### **2.3.4 Milieux sensibles**

Ces milieux constituent des éléments sensibles du paysage forestier et pour lesquels une attention particulière doit être apportée lors du choix du type d'intervention forestière, du procédé d'application et du moment de l'exécution. Ces milieux font états de recommandations dans le Guide des saines pratiques d'intervention en forêt privée (Paquet et Groison 2003). Ainsi, on distingue les sites à sols minces, les sites à pentes fortes, les milieux aquatiques (milieux humides, lacs et rivières) ainsi que leurs bandes riveraines.

#### **Sites de sols minces**

Les sites à sols minces à très minces présentent une fragilité de par leur vulnérabilité accrue au décapage, au chablis et à l'érosion de surface, donc la perte d'éléments nutritifs contenus dans la partie supérieure du sol (Paquet et Groison 2003). Sur la superficie forestière productive du territoire de l'AFOGÎM, les sites à sols minces représentent environ 11 % (Tableau 2.5).

**Tableau 2.6. Superficies (ha) et superficies relatives (%) des catégories d'épaisseur du dépôt sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles pour les municipalités régionales de comté de la péninsule gaspésienne.**

Épaisseurs des dépôts	Avignon		Bonaventure		Côte-de- Gaspé		Haute- Gaspésie		Rocher- Percé		Totaux	
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
<b>Mince à très mince</b>	11 228	14	1 478	2	4 751	10	14 774	29	3 858	6	36 089	11
<b>Moyen à épais</b>	69 054	86	84 888	98	42 982	90	37 028	72	61 104	94	295 056	89

Source : données de la cartographie écoforestière du quatrième inventaire décennal (MRNF 2005)

### **Sites de pentes fortes**

Outre les difficultés opérationnelles que ces secteurs peuvent engendrer, les principaux risques associés aux sites de pentes fortes sont semblables à ceux que l'on retrouve sur les sols minces soit la vulnérabilité accrue au décapage, au chablis et à l'érosion de surface (Paquet et Gauvin 2003). Sur la superficie forestière productive du territoire de l'AFOGÎM, les pentes fortes et abruptes ( $\geq 31\%$ ) occupent environ 17 % du territoire (Tableau 2.6).

**Tableau 2.7. Superficies (ha) et superficies relatives (%) des classes de pente forte (31 à 40 %) et abrupte ( $\geq 40\%$ ) sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles pour les municipalités régionales de comté de la péninsule gaspésienne.**

Classes de pente	Avignon		Bonaventure		Côte-de-Gaspé		Haute-Gaspésie		Rocher-Percé		Totaux	
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
31 à 40 %	8 555	10,7	2 074	2,4	2 112	4,4	4 134	8,0	1 313	2,0	18 224	5,5
$\geq 40\%$	16 965	21,1	3 407	3,9	4 426	9,3	8 917	17,2	2 803	4,3	37 293	11,3

Source : données de la cartographie écoforestière du quatrième inventaire décennal (MRNF 2005)

### **Milieux aquatiques et bande de protection riveraine**

Au Québec, les milieux aquatiques tels que les lacs, rivières et milieux humides sont protégés par la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (Q-2, r. 35). Ainsi des mesures de précautions doivent être appliquées lorsque des travaux sont effectués en bordure de ces milieux.

Les milieux humides sont caractérisés par des conditions hydrologiques qui permettent d'accueillir une faune et une flore particulière et reposent sur un équilibre fragile. Ils ont généralement une faible capacité portante, ce qui les rend vulnérables à l'orniérage et à la compaction du sol. Le passage de la machinerie peut donc entraîner la destruction de la structure du sol et de son aération, ce qui affecte le développement racinaire (Schreiber et Jetté 1998). La formation d'ornières restreint la libre circulation de l'eau dans le terrain, tout en favorisant l'exportation de sédiments (érosion) hors du site et vers les milieux aquatiques. Finalement, ces sites sont sujets à des remontées de la nappe phréatique plus fréquentes lors de coupes. Les milieux humides sont fortement associés aux sites où le drainage naturel est déficient (classes de drainage 5 et 6).

Sur le territoire de l'AFOGÎM, les principaux lacs et rivières occupent moins de 1 % alors que les milieux humides occupent plus de 3 % (Tableau 2.7).

**Tableau 2.8. Superficies (ha) et superficie relatives (%) des milieux aquatiques retrouvés sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles pour les municipalités régionales de comté de la péninsule gaspésienne.**

Milieux aquatiques	Avignon		Bonaventure		Côte-de-Gaspé		Haute-Gaspésie		Rocher-Percé		Totaux	
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
Lacs et rivières <sup>1</sup>	793	0,8	737	0,7	360	0,7	373	0,6	465	0,6	2 729	0,7
Milieu à drainage déficient <sup>2</sup>	1 386	1,5	6 323	6,0	1 781	3,4	637	1,1	2 684	3,6	12 812	3,3
<b>Total</b>	<b>2 180</b>	<b>2,3</b>	<b>7 060</b>	<b>6,7</b>	<b>2 141</b>	<b>4,1</b>	<b>1 011</b>	<b>1,7</b>	<b>3 149</b>	<b>4,2</b>	<b>15 541</b>	<b>4,0</b>

Source : données de la cartographie écoforestière du quatrième inventaire décennal (MRNF 2005)

<sup>1</sup> Code de terrain : EAU

<sup>2</sup> Classe de drainage : 5 et 6

Sur le territoire de l'AFOGÎM, les normes de protection des bandes riveraines le long des lacs, cours d'eau sont déterminées à l'échelle des MRC. À l'intérieur de ces bandes de protection riveraine, des modalités d'interventions doivent être respectées (voir le document *Modalités d'intervention* [AFOGÎM 2013] pour plus de détails).

Ainsi, pour les MRC d'Avignon, de Bonaventure et du Rocher-Percé, des bandes de protection riveraine minimales de 20 m doivent être maintenues autour des lacs et des cours d'eau à écoulement régulier et de 10 à 15 m dans le cas des cours d'eau à écoulement intermittent selon la pente et la hauteur du talus. Pour ces MRC, des bandes de protection riveraine minimales de 60 mètres doivent être maintenues le long des rivières à saumon (AFOGÎM 2013). Pour la MRC de La Côte-de-Gaspé, sur les terres du domaine de l'État, des bandes de protection riveraine minimales de 20 m doivent être maintenues autour des lacs et des cours d'eau à écoulement régulier, ainsi que des bandes de 60 m pour les rivières à saumon. Sur les terres privées, des bandes de protections riveraines minimales de 10 à 15 mètres selon la pente et la hauteur du talus doivent être maintenues ainsi que des bandes de 30 mètres en terres privées dans les affectations récréatives du schéma. Dans le cas de la MRC de la Haute-Gaspésie, les bandes de protection riveraine sont de 10 à 15 m pour l'ensemble des lacs et cours d'eau selon la pente et la hauteur du talus alors que dans le cas des rivières à saumon, les bandes riveraines sont de 20 m en territoire privé.

## **2.4 Utilisation à vocation sociale**

Cette section documente les différentes les portions du territoire de l'AFOGÎM à vocation sociale. Ainsi, les superficies de chaque type d'affectation sont présentées au tableau 2.8 et localisées aux figures 2.24 à 2.28. Les affectations sont issues du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF 2011) et des MRC concernées.

**Tableau 2.9. Superficies (ha) et superficies relatives (%) des aires à vocation sociale pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles issues des affectations du ministère Forêt Faune et Parc (MFFP) et des municipalités régionales de comté (MRC).**

Origines de l'affectation	Affectations sociales	Avignon		Bonaventure		Côte-de-Gaspé		Haute-Gaspésie		Rocher-Percé		Totaux	
		ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
MFFP <sup>1</sup>	Site archéologique <sup>2</sup>	0	0	1	0	0	0	208	0,4	0	0	209	0,1
	Site de villégiature regroupée <sup>3</sup>	12	0	1	0	0	0	0	0	0	0	13	0
	Site d'utilité publique <sup>4</sup>	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2	0
	Zone forestière et récréative <sup>5</sup>	0	0	0	0	24	0	0	0	2	0	26	0
	Encadrement visuel <sup>6</sup>	2 961	3,1	2 217	2,1	1 142	2,2	1 150	2,0	1 433	1,9	8 910	2,3
MRC	Récréative et de villégiature <sup>7</sup>	n.d.	n.d.	2 669 <sup>8</sup>	2,5	893 <sup>9</sup>	1,7	n.d.	n.d.	483 <sup>10</sup>	0,6	n.d.	n.d.

<sup>1</sup> Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2011

<sup>2</sup> Lieux où se retrouvent des biens archéologiques témoignant de l'occupation humaine historique et préhistorique. Ces sites sont inscrits au registre du ministère de la Culture et des Communications (Gauvin 2007).

<sup>3</sup> Sites constitués d'au moins 5 emplacements de villégiature et présentant une concentration minimale d'au moins 1 emplacement par 0,8 hectare (Gauvin 2007).

<sup>4</sup> Sites dotés d'équipements ou d'infrastructures à des fins d'utilité publique dont les droits d'usage sont reconnus par le gouvernement (Gauvin 2007).

<sup>5</sup> Zones présentant un potentiel de production forestière favorable et des composantes biophysiques permettant les aménagements requis pour la pratique de diverses activités de récréation intensive (Gauvin 2007).

<sup>6</sup> Zones visant à maintenir la qualité visuelle du paysage forestier à proximité de secteurs où des activités impliquant une appréciation de la qualité esthétique des paysages y sont effectuées (c.-à-d. secteurs d'intérêt touristiques, récréatifs ou de milieu de vie).

<sup>7</sup> Pour la MRC de Bonaventure, correspond aux affectations «loisir extensif» et «villégiature». Pour la MRC Côte-de-Gaspé, correspond à l'affectation «récréative» (qui inclut les sites à vocation de villégiature). Pour la MRC du Rocher-Percé, correspond à l'affectation «récréation extensive» (qui inclut les sites à vocation de villégiature)

<sup>8</sup> Source : MRC de Bonaventure 2011

<sup>9</sup> Source : MRC de la Côte-de-Gaspé 2012

<sup>10</sup> Source : MRC du Rocher-Percé 2012

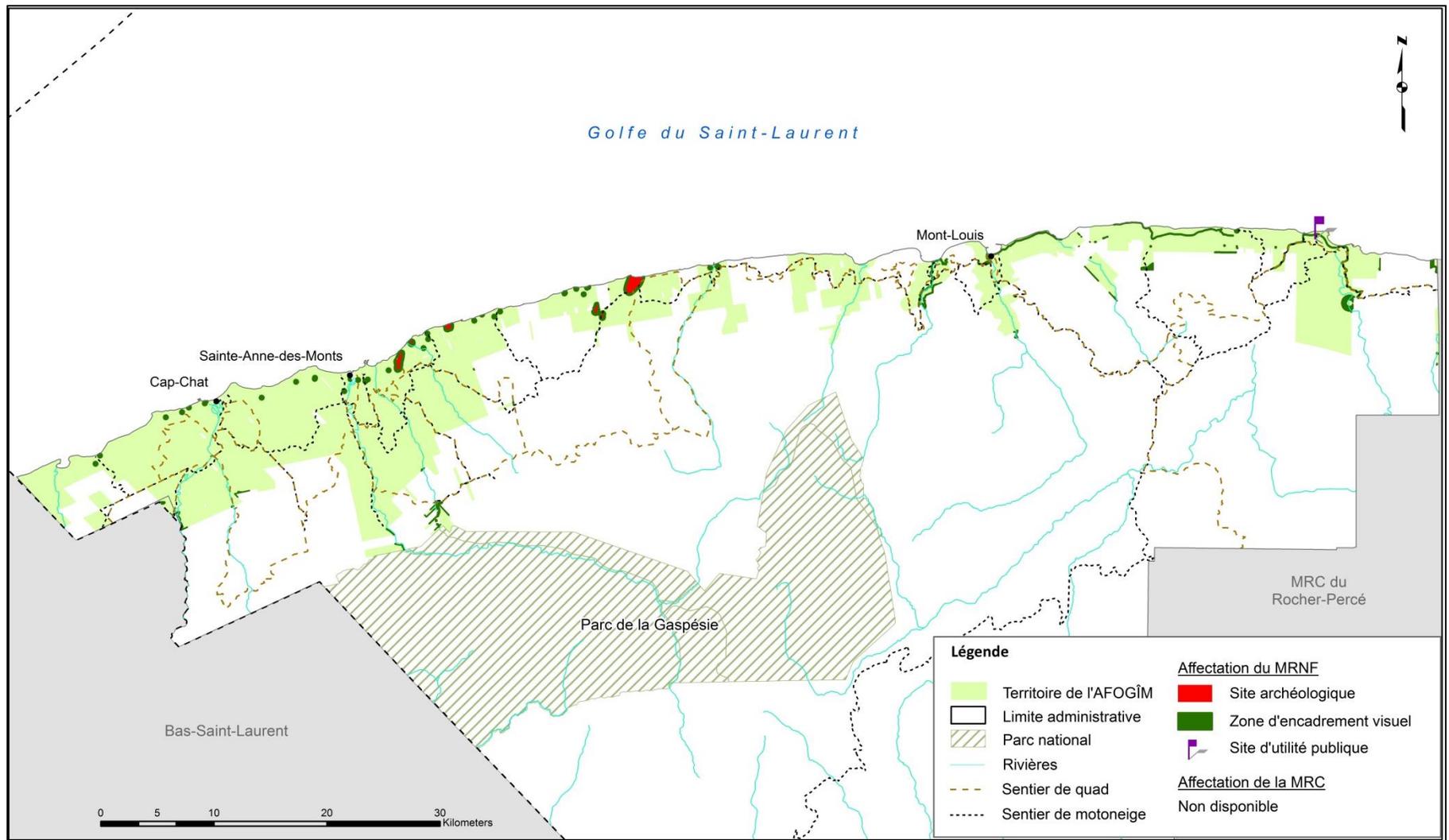


Figure 2.26. Identification des zones à vocation sociale sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) de la Haute-Gaspésie (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011]).

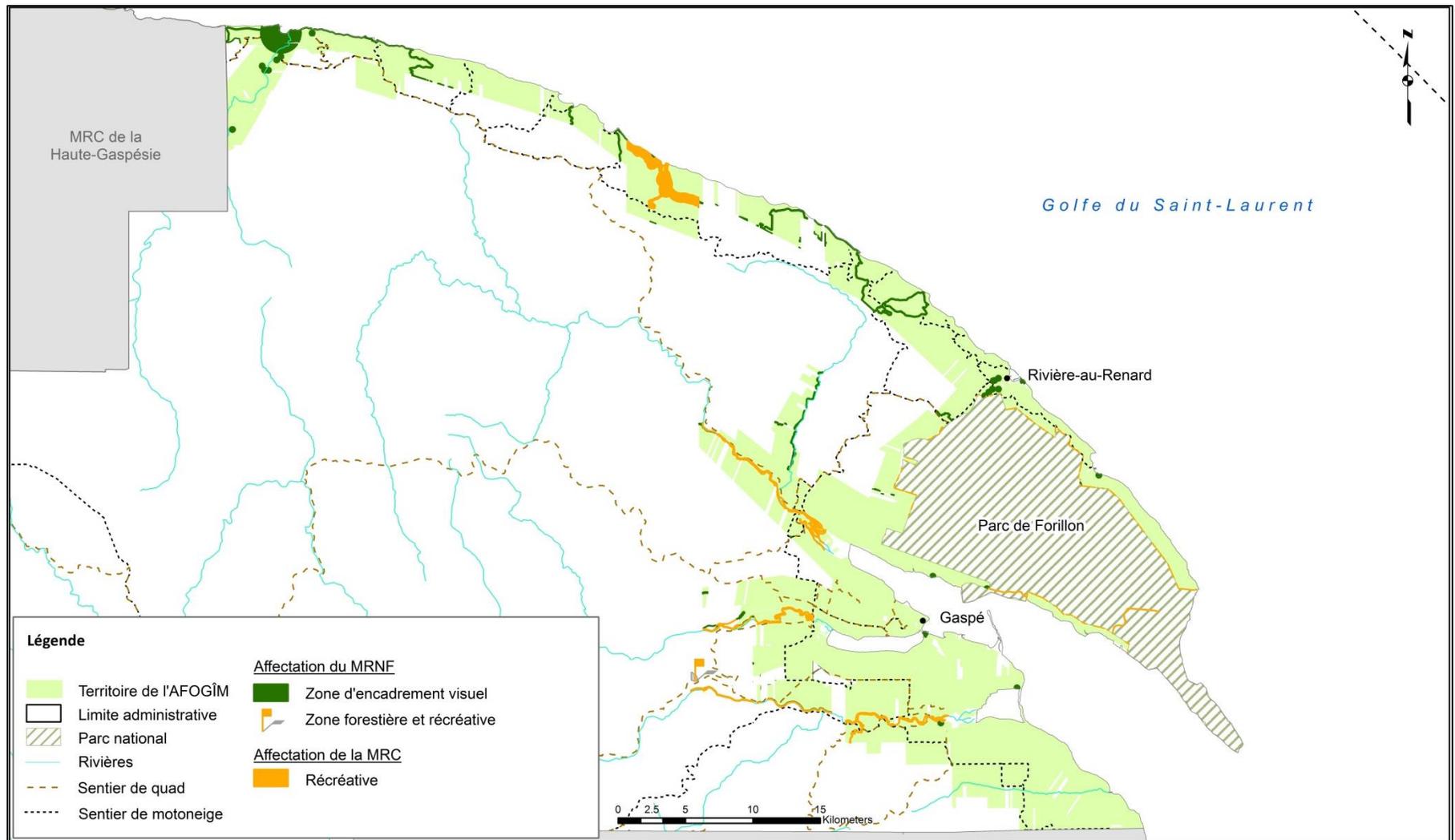


Figure 2.27. Identification des zones à vocation sociale sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) de la Côte-de-Gaspé (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011] et MRC de la Côte-de-Gaspé 2012).

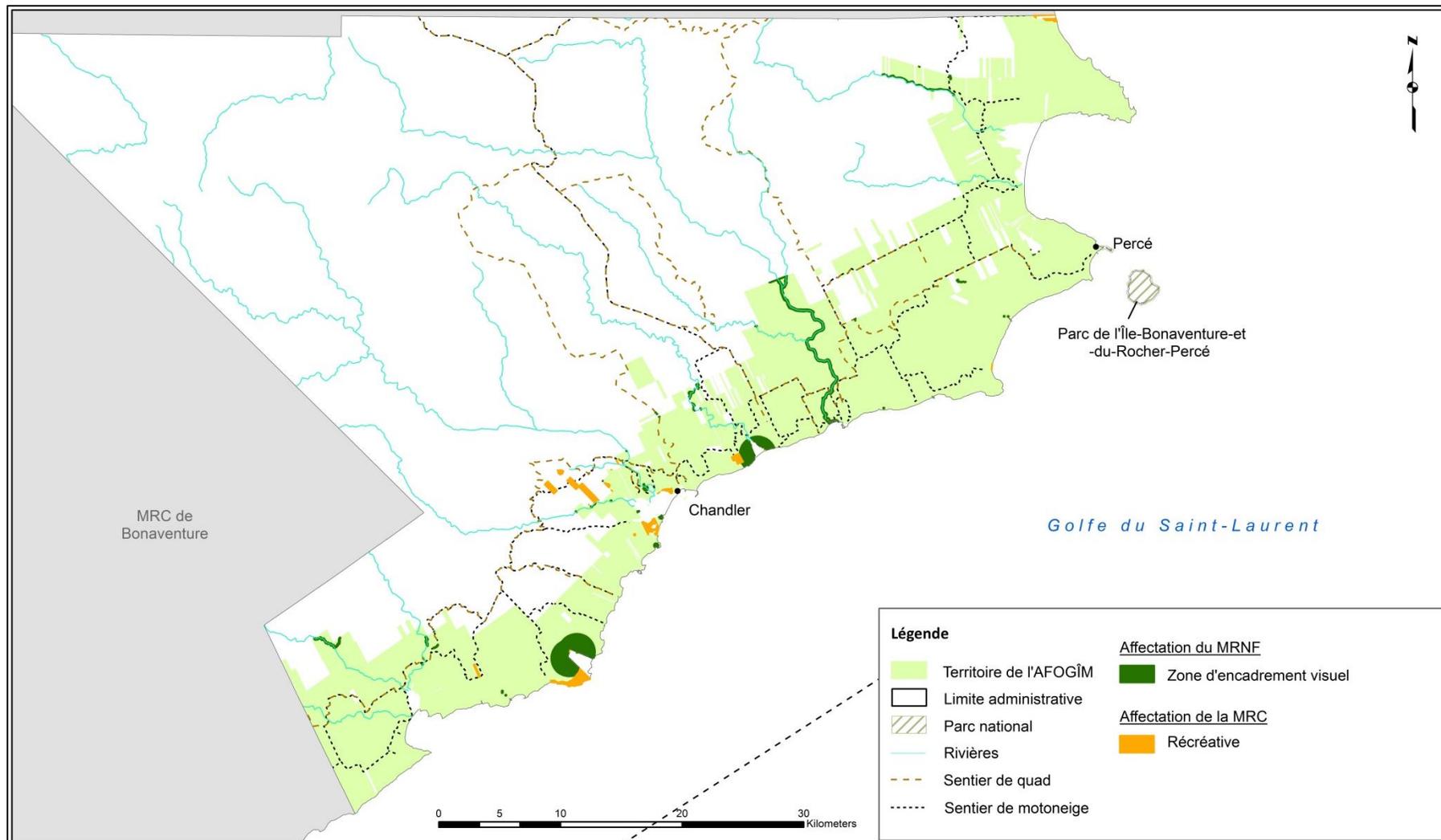


Figure 2.28. Identification des zones à vocation sociale sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) du Rocher-Percé (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011] et MRC du Rocher-Percé 2012).

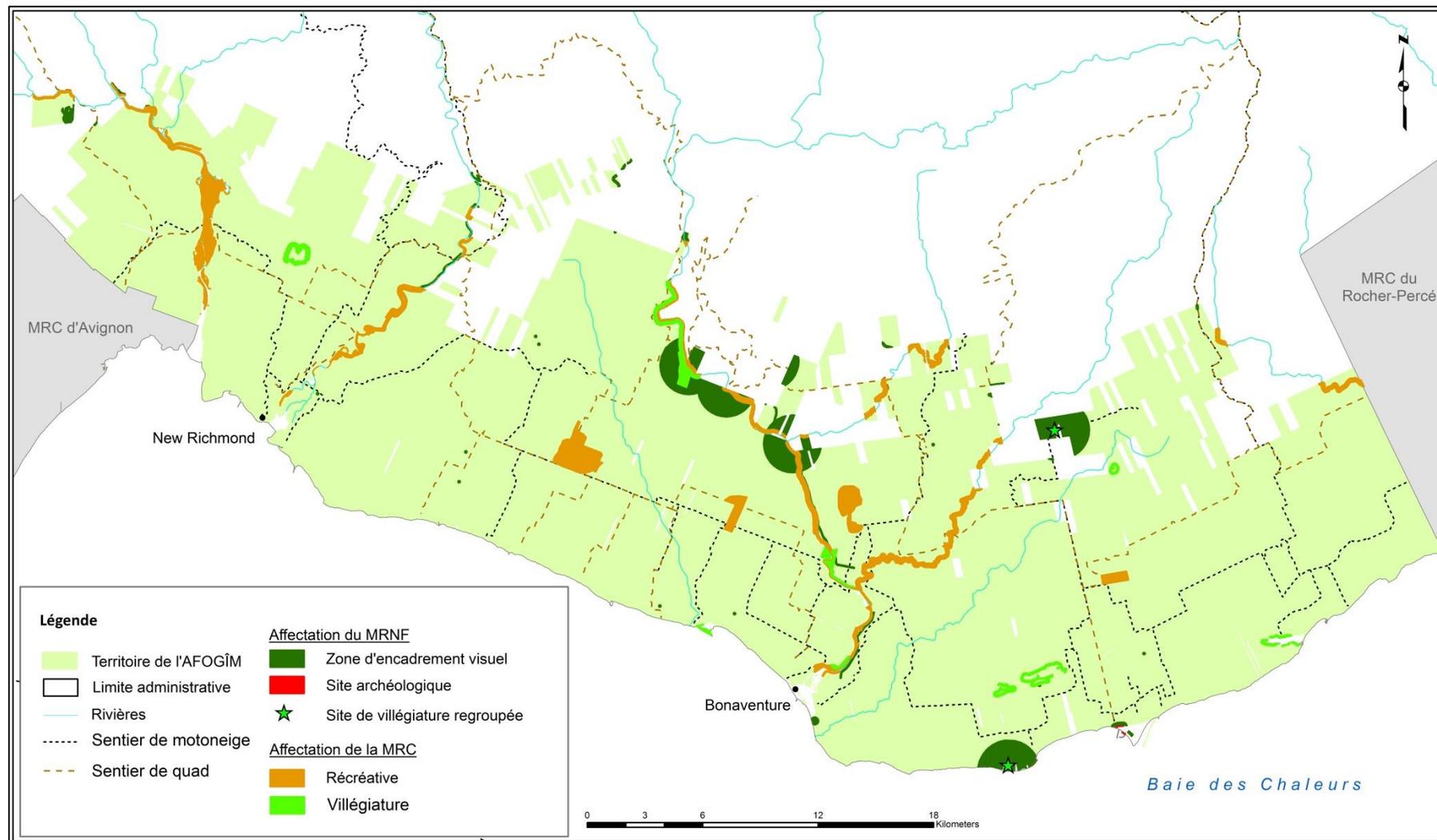


Figure 2.29. Identification des zones à vocation sociale sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) de Bonaventure (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011] et MRC de Bonaventure 2011).

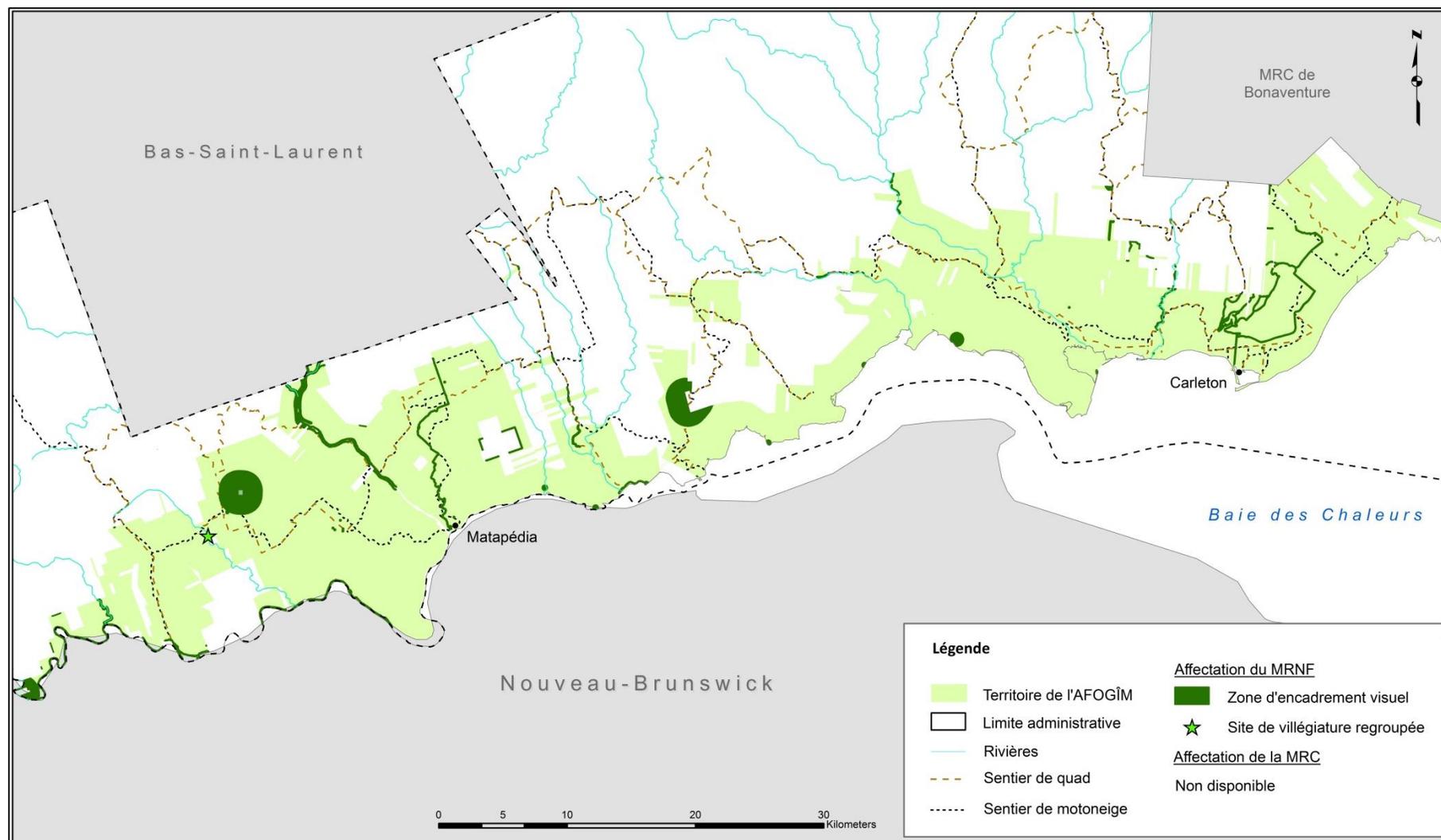


Figure 2.30. Identification des zones à vocation sociale sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM) pour la municipalité régionale de comté (MRC) d'Avignon (sources : ministère des Ressources naturelles et de la Faune [MRNF 2011]).

## 2.5 Bibliographie de la section

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles (AFOGÎM). 2013. Données numériques colligées (2004 à 2011) des zones de traitements sylvicoles.

Berger J.-P. et Blouin J. 2004. Guide de reconnaissance des types écologiques des régions écologiques 4g –Côte de la baie des Chaleurs et 4h – Côte gaspésienne. Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de la classification écologique et productivité des stations.

Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et Commission des ressources naturelles et du territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM/CRNT). 2010. Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire – région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. 231 p.

Food and Alimentation Organization (FAO). 2013. Que sont les PFNL? Site internet (consulté le 6 mars 2013). <http://www.fao.org/forestry/nwfp/6388/fr/>

Gauvin A. 2007. Composantes territoriales et instructions de mise à jour – version 2.0. Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, ministère des Ressources naturelles et de la Faune. 305 p.

Gouvernement du Québec. 2009. Plan de conservation, réserve aquatique de l'Estuaire-de-la-Rivière-Bonaventure. Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. 27 pages.

Gouvernement du Québec 2013. Les aires protégées au Québec. Site internet (consulté le 9 avril 2013). [http://www.mddefp.gouv.qc.ca/biodiversite/aires\\_protegees/aires\\_quebec.htm](http://www.mddefp.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/aires_quebec.htm)

Jacques L-S, Mondon M, Nolet J, LeBreton M, Doyon M, Vincent M. 2010. Les retombées économiques de l'industrie acéricole au Québec et au Canada. Écoressource consultants. 62 p.

Lebel F. 2008. Les possibilités de commercialisation des PFNL et produits sauvages (présentation). Centre d'expertise sur les produits agroforestiers. 46 p.

Malenfant A, Guérette M et Pardiac G. 2001. Évaluation du potentiel acéricole – Forêts privées de la Gaspésie. Présenté au Conseil régional de concertation et de développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et au ministère des Ressources naturelles. Groupement forestier Baie-des-Chaleurs. 62 p.

Ministère de l'Environnement (MENV). 1999. Répertoire des aires protégées et des aires de conservation gérées au Québec. Gouvernement du Québec. 128 p.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). 2005. Données d'inventaire de la cartographie du quatrième inventaire décennal, version numérique.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). 2006. Cartes d'analyse du recouvrement potentiel de l'if du Canada dans les forêts privées de la péninsule gaspésienne par municipalité régionale de comté.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). 2011. Extraction des données numériques des affectations forestières pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.

Municipalité régionale de comté (MRC) de Bonaventure. 2008. Schéma d'aménagement et de développement révisé. 331 p.

Municipalité régionale de comté (MRC) de Bonaventure. 2011. Extraction des données numériques d'affectations du territoire.

Municipalité régionale de comté (MRC) de la Côte-de-Gaspé. 2012. Extraction des données numériques d'affectations du territoire.

Municipalité régionale de comté (MRC) de la Haute-Gaspésie. 2012. Extraction des données numériques d'affectations du territoire.

Municipalité régionale de comté (MRC) du Rocher-Percé. 2009. Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Rocher-Percé. 397 p.

Municipalité régionale de comté (MRC) du Rocher-Percé. 2012. Extraction des données numériques d'affectations du territoire.

Paquet J et Groison V. 2003. Saines pratiques d'intervention en forêt privée – guide terrain, nouvelle édition. 120 p.

Plouffe G. 2007. Localisation des sites présentant le meilleur potentiel pour la cueillette et la culture de PFNL en Gaspésie. Activa Environnement inc., New Richmond, Québec. 26 p.

Schreiber A et Jetté J-P. 1998. L'orniérage après coupe dans les milieux forestiers humides, le suivi au moyen d'un indicateur de perturbations physiques des sols. Ministère des Ressources naturelles, Direction de l'environnement forestier, Québec (Québec). 4 p.

# Chapitre 3. Le portrait socio-économique

## Table des matières

---

3.1	Mise en contexte .....	103
3.2	Portrait socio-économique de la région .....	103
3.3	Portrait de la population et de la main-d'œuvre du secteur forestier.....	103
	3.3.1 Démographie .....	103
	3.3.2 Scolarité .....	106
	3.3.3 Main d'œuvre du secteur forestier .....	106
3.4	Portrait des communautés autochtones.....	108
3.5	Portrait de l'industrie forestière sur la péninsule gaspésienne .....	109
	3.5.1 Les entreprises de première transformations.....	109
	3.5.2 Mise en marché des bois .....	112
	3.5.3 Provenance et destination des bois .....	114
	3.5.4 Quantité et type de production.....	115
3.6	Valeur des différents produits.....	116
	3.6.1 Bois .....	116
	3.6.2 Faune et autres activités récréatives.....	117
	3.6.3 Ressources naturelles alternatives.....	117
3.7	Bibliographie de la section .....	119

## Liste des tableaux

---

<b>Tableau 3.1.</b> Population et taux d'accroissement annuel moyen en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.....	104
<b>Tableau 3.2.</b> Population par groupes d'âge et âge médian en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. .	105
<b>Tableau 3.3.</b> Répartition de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.....	106
<b>Tableau 3.4.</b> Répartition des emplois dans le milieu forestier en Gaspésie.....	107
<b>Tableau 3.5.</b> Entreprises de première transformation détentrices d'un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier sur la péninsule gaspésienne. ....	110
<b>Tableau 3.6.</b> Entreprises de première transformation s'approvisionnant auprès des propriétaires privés de la péninsule gaspésienne.....	111
<b>Tableau 3.7.</b> Quantité de bois vendue (en m <sup>3</sup> apparent) par groupement d'essences entre 2006 à 2011 issu de forêts privées (incluant les lots intramunicipaux). ....	112
<b>Tableau 3.8.</b> Provenance des bois livrés aux usines situées sur le territoire du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie (SPBG) en provenance des forêts privées du Québec en 2010.....	114
<b>Tableau 3.9.</b> Destination des bois provenant du territoire du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie (SPBG) aux usines selon leur localisation par syndicat en 2010. ....	114
<b>Tableau 3.10.</b> Portrait des volumes de bois (m <sup>3</sup> solide) récoltés en forêt privée livrés aux usines de 2004 à 2010 sur le territoire du Syndicat de producteur de bois de la Gaspésie par groupe d'essences et par classe de qualité .....	115
<b>Tableau 3.11.</b> Prix payé par les usines de transformation pour les bois couvert par le plan conjoint entre 2006 et 2011.....	116
<b>Tableau 3.12.</b> Revenus, en millions de dollars (M\$), générés par la mise en marché des bois pour les différents intervenants de la forêt privée pour la période 2006-2011.....	117

### 3.1 Mise en contexte

La présente section documente le portrait socio-économique de la région et détaille les portraits de la population, de la main-d'œuvre et des communautés autochtones à l'échelle régionale et des MRC. Les sections portant sur l'industrie forestière et les valeurs des différents produits de la forêt sont également documentées à l'échelle régionale, mais portent un regard sur la forêt privée lorsque l'information est disponible.

### 3.2 Portrait socio-économique de la région

En 2008, la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine présente un produit intérieur brut (PIB) de plus de 2 milliards de dollars soit environ 0,8 % du PIB québécois. L'économie régionale repose principalement sur les secteurs de l'agroalimentaire et bioalimentaire, le développement durable et énergies vertes (éolien), les ressources, sciences et technologies marines, les ressources naturelles et le tourisme (DEC 2010).

Il est estimé que dans la région, 6,5 % de la main-d'œuvre travaille dans le secteur primaire et 80,5 % dans le secteur tertiaire (DEC 2010). Le taux de chômage en 2010 y est relativement élevé soit de 14,5 %, 6,5 points de pourcentage plus élevé que la moyenne québécoise (Gasse 2011). La saisonnalité des activités économiques est une caractéristique fondamentale de l'économie gaspésienne et explique le haut taux de chômage qui persiste (Gasse 2011). C'est le cas, entre autres, pour les secteurs de la pêche, de la foresterie, du tourisme et de l'agroalimentaire. En 2010-2011, 37,6 % de la population était sans emploi et apte à travailler ou occupait un emploi irrégulier (emploi temporaire, saisonnier ou occasionnel) (Gasse 2011).

En 2001, le secteur forestier employait 10 % des travailleurs de la région et générait 442 millions de dollars dans l'économie de la région (Fortier 2004). En 2009-2011, le taux d'emploi dans ce secteur a chuté à environ 2,4 % (comparativement à 0,3 % pour l'ensemble du Québec). Dans l'horizon 2012-2014, les perspectives tendent vers une très faible hausse de 0,2 % du taux d'emploi de ce secteur en Gaspésie (Service Canada 2012).

### 3.3 Portrait de la population et de la main-d'œuvre du secteur forestier

#### 3.3.1 Démographie

En 2011, la région compte sur une population de 93 130 habitants, soit 1,2 % de la population québécoise (ISQ 2012) (Tableau 3.1). La Gaspésie a longtemps connu un solde migratoire négatif, ce qui explique la présence d'une diaspora de plus de 400 000 personnes au Québec. Cependant, 2010 marqua la première année d'un solde migratoire positif depuis plusieurs années. La perspective de croissance démographique de la région pour la période de 2006 à 2031 reste cependant négative, soit -1,3 % (Gasse 2011) (Tableau 3.1). L'analyse des groupes d'âge démontre que la population gaspésienne est vieillissante (Tableau 3.2). En effet, la proportion occupée par les 65 ans et plus est supérieure à la moyenne québécoise de 4 points de pourcentage alors que la proportion des 14 ans et moins est plus faible de 2 points (Del Degan *et al.* 2008). Selon l'Institut de la statistique du Québec (2012), cette situation crée une pénurie de main-d'œuvre qui se fait déjà ressentir dans certains secteurs, dont celui de la forêt.

Tableau 3.1. Population et taux d'accroissement annuel moyen en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Unités administratives	Populations au 1 <sup>er</sup> juillet (n)				Taux d'accroissement annuel moyen (pour 1000)			Parts (%)	
	1996	2001	2006	2011	1996-2001	2001-2006	2006-2011	1996	2011
MRC des Îles-de-la-Madeleine	13 943	13 058	13 166	12 942	-13.1	1.6	-3.4	13.1	13.9
MRC du Rocher-Percé	21 608	19 607	18 465	17 819	-19.4	-12.0	-7.1	20.3	19.1
MRC de la Côte-de-Gaspé	21 078	18 855	17 944	17 819	-22.3	-9.9	-1.4	19.8	19.1
MRC de la Haute-Gaspésie	13 906	12 936	12 355	11 870	-14.5	-9.2	-8.0	13.1	12.7
MRC de Bonaventure	19 787	18 597	17 985	17 643	-12.4	-6.7	-3.8	18.6	18.9
MRC d'Avignon	16 082	15 546	15 247	15 037	-6.8	-3.9	-2.8	15.1	16.1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	106 404	98 599	95 162	93 130	-15.2	-7.1	-4.3	100.0	100.0
Québec	7 246 897	7 396 331	7 631 552	7 979 663	4.1	6.3	8.9	-	-

Source : Institut de la statistique du Québec 2012.

Tableau 3.2. Population par groupes d'âge et âge médian en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Unités administratives	Groupes d'âge						Âges médians	
	0-19		20-64		65 ans +			Totaux
	Populations	Proportions (%)	Populations	Proportions (%)	Populations	Proportions (%)		
MRC des Îles-de-la-Madeleine	2 295	17,7	8 262	63,8	2 385	18,4	12 942	48.0
MRC du Rocher-Percé	3 192	17,9	10 743	60,3	3 884	21,8	17 819	50.4
MRC de la Côte-de-Gaspé	3 266	18,3	11 160	62,6	3 393	19,0	17 819	48.0
MRC de la Haute-Gaspésie	2 123	17,9	7 172	60,4	2 575	21,7	11 870	50.5
MRC de Bonaventure	3 208	18,2	10 452	59,2	3 983	22,6	17 643	50.1
MRC d'Avignon	3 315	22,0	8 972	59,7	2 750	18,3	15 037	47.1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	17 399	18,7	56 761	60,9	18 970	20,4	93 130	49.0
Québec	1 729 982	21,7	4 996 131	62,6	1 253 550	15,7	7 979 663	41.4

Source : Institut de la statistique du Québec 2012.

### 3.3.2 Scolarité

De manière générale, le niveau de scolarité de la population de la région est inférieur à celui de la moyenne provinciale. En effet, en 2008 on retrouve une proportion plus grande de gens sans diplôme que la moyenne québécoise et une proportion plus faible de ceux ayant un grade universitaire (MESS 2011; Tableau 3.3). Cependant, entre 1998 et 2008, l'écart de scolarisation entre les gaspésiens et la population de l'ensemble du Québec tend à diminuer.

**Tableau 3.3. Répartition de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.**

Niveaux de scolarité	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (%)			Ensemble du Québec (%)		
	1998	2008	Variations	1998	2008	Variations
Sans grade, certificat ou diplôme	51.4	40.2	-22%	35.9	26.4	-26%
Études secondaires terminées	11.7	8.0	-32%	14.9	15.1	+1%
Études postsecondaires partielles	3.4	5.6	+65%	6.2	6.3	+2%
Diplôme d'études postsecondaires	27.5	36.1	+31%	29.5	34.5	+17%
Grade universitaire	5.9	10.0	+69%	13.5	17.1	+27%
<b>Total</b>	100.0	100.0	-	100.0	100.0	-

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale 2011.

### 3.3.3 Main-d'œuvre du secteur forestier

Une étude a été conduite par la firme Del Degan, Massé et associés (Del Degan *et al.* 2008) afin de réaliser un portrait de la situation de la main-d'œuvre dans le secteur forestier de la péninsule gaspésienne (territoires public et privé confondus). Cette étude faisait suite à la réduction de la possibilité forestière et au ralentissement du secteur de la transformation des produits forestiers dans la région. Selon ce rapport, les emplois en foresterie se retrouvent majoritairement dans les secteurs de l'aménagement forestier, suivi de celui de la première transformation et des ressources naturelles alternatives (tableau 3.4).

**Tableau 3.4. Répartition des emplois dans le milieu forestier en Gaspésie.**

Secteurs	Nombres d'emplois en 2008
Aménagement forestier	1 749
Première transformation	798
Deuxième et troisième transformation	92
Pépinières	42
Ressources naturelles alternatives	600
Transport forestier	98
<b>Total</b>	<b>3 379</b>

Source : Del Degan *et al.* 2008.

Toujours selon ce rapport, les secteurs de l'aménagement forestier, des pépinières et des ressources naturelles alternatives sont généralement caractérisés par des emplois saisonniers, non syndiqués et payés à forfait. Par exemple, dans le secteur de l'aménagement, 95 % des employés travaillent moins de 32 semaines par année (17,6 en moyenne). Dans le secteur de la première transformation, la main-d'œuvre est davantage syndiquée, et les emplois sont généralement permanents avec en moyenne 37,1 semaines travaillées par année. Peu de données sont actuellement disponibles sur la main-d'œuvre liée aux ressources naturelles alternatives. Toutefois, il semblerait que la main-d'œuvre de ce secteur travaille souvent sur appel et ce, moins de 30 heures par semaines durant quelques mois de l'année (Del Degan *et al.* 2008).

Dans le secteur de l'aménagement forestier, on estime que 40 % de la main-d'œuvre a entre 40 et 60 ans, tandis qu'en première transformation, c'est seulement 14 % de la main-d'œuvre qui aurait moins de 30 ans. La main-d'œuvre est également essentiellement masculine (97 % en aménagement et 93 % en première transformation) et est généralement moins scolarisée que la moyenne gaspésienne (57 % des travailleurs sans diplôme secondaire). Cependant, 53 % d'entre eux auraient un certificat ou une attestation d'études professionnelles. Dans le cas de la première transformation, c'est 47 % de la main-d'œuvre qui ne détient pas de diplôme secondaire, tandis que 36 % seraient titulaires d'un certificat ou d'une attestation professionnelle (Del Degan *et al.* 2008).

Le secteur des ressources naturelles alternatives comme la récolte de l'if du Canada, de branches de conifères, de petits fruits et de champignons présente une main-d'œuvre principalement masculine (70 %), peu scolarisée et composée surtout de personnes âgées de plus de 40 ans cherchant un salaire d'appoint (Léveillé 2008). Ce nouveau secteur reste cependant très peu documenté.

### 3.4 Portrait des communautés autochtones

La région compte trois communautés autochtones micmacs, soit Gespeg (Gaspé), Gesgapegiag et Listuguj. Les territoires des réserves Listuguj et Gesgapegiag, situées dans la MRC d'Avignon, ont des populations respectives d'environ 3 300 et 1 200 individus. Les quelque 500 habitants de la communauté de Gespeg vivent hors réserve dans les environs de Gaspé. Bien qu'ayant chacune leur conseil de bande, les trois communautés se sont regroupées en 2001 pour former un organisme politique et administratif, le Secrétariat Mi'gma'wei Mawiwami, afin de mieux revendiquer et répondre à leurs besoins communs (Secrétariat des affaires autochtones 2009).

Les nations autochtones du Québec accordent un rôle particulier au territoire forestier. En ce sens, les mémoires publiés par les conseils de bande autochtones dans le cadre de la Commission Coulombe en 2003 permirent de mieux cerner la relation qu'ont les nations autochtones avec territoire (Thibault et Girard 2009). Le conseil de bande de la communauté de Gespeg a, à cet effet, déposé un mémoire à la commission (Langlois et Gagnon 2004). Le mémoire révèle l'importance qu'accorde la communauté à la forêt et au territoire qui sont considérés comme des milieux de vie. De ce fait, les communautés s'attendent à une utilisation harmonieuse de la forêt. Un exemple de particularités liées à leurs utilisations ancestrales du territoire concerne la cueillette du frêne noir pour la confection d'objets artisanaux traditionnels. Aux yeux de cette communauté, cette pratique doit être «encadrée de manière légale et réglementaire» plutôt que simplement tolérée. La cueillette à des fins domestiques de divers produits, comme le bois de chauffage est également évoquée, tout comme le droit d'utiliser la forêt (matière ligneuse) pour le développement économique de la communauté. La communauté de Gespeg tente également de protéger certains pans du territoire sur lesquels elle effectue des activités traditionnelles (Langlois et Gagnon 2004).

L'implication de la Nation Micmac au niveau forestier passe par des contrats ou des conventions d'aménagement (CtAF ou CvAF). Celle-ci bénéficie également d'ententes particulières avec le gouvernement québécois concernant la gestion et l'utilisation des ressources forestières et fauniques, qui permettent de mieux répondre à leurs pratiques traditionnelles (chasse, pêche, piégeage) (CRNT 2010). Ces ententes ont comme objectifs de permettre le développement des communautés autochtones par le biais de la gestion et la mise en valeur du territoire forestier et faunique. Sur le territoire gaspésien, c'est le cas par exemple de la communauté Micmac de Gesgapegiag sur le territoire de Baldwin/Lac St-Anne dont le but est d'harmoniser les pratiques forestières et d'aider au développement de la communauté (Gouvernement du Québec 2000).

Les pratiques en aménagement forestier doivent tenir compte des besoins et des valeurs de ces communautés. Ainsi, dans un cadre de certification forestière, les organismes certificateurs exigent le respect des droits autochtones par les bénéficiaires certifiés. La norme la plus sévère en matière de droits ancestraux autochtones est la norme du *Forest Stewardship Council* (FSC). Il est à noter que les exigences de la norme FSC vont souvent au-delà des lois et règlements prescrits par le Secrétariat aux affaires autochtones (MRNF 2010).

### 3.5 Portrait de l'industrie forestière sur la péninsule gaspésienne

De tous les secteurs des ressources naturelles, c'est celui de la forêt qui a connu une des diminutions les plus importantes du nombre d'emploi (Del Degan *et al.* 2008). Le contexte forestier difficile des dernières années a débuté en 2001 avec le conflit du bois d'œuvre avec les États-Unis, auquel se sont ajoutés plusieurs facteurs aggravants. Parmi ceux-ci, notons l'appréciation du dollar canadien par rapport à la devise américaine, le ralentissement de la construction aux États-Unis, la concurrence du bois en provenance de la Colombie-Britannique et des pays émergents, les difficultés du secteur des pâtes et papiers, les coûts élevés d'approvisionnement en matière ligneuse, la réduction de la possibilité forestière, les pressions environnementales et l'augmentation du prix de l'énergie (Del Degan *et al.* 2008).

Ces conditions ont entraîné la fermeture de plusieurs usines et entreprises connexes ainsi que le désintéressement de la relève. En effet, la crise forestière, la précarité des emplois, les conditions de travail difficiles et les pressions environnementales ont poussé plusieurs jeunes travailleurs forestiers à réorienter leur carrière et ont fait diminuer drastiquement le nombre d'inscriptions dans les centres d'enseignement de la foresterie (Del Degan *et al.* 2008).

L'industrie forestière régionale est basée principalement sur des usines de première transformation et est caractérisée par la concentration de l'emploi qu'elle procure. En effet, avant 2006, quatre scieries dispensaient 40 % des emplois de ce secteur (Del Degan *et al.* 2008). Les secteurs de deuxième et troisième transformation sont en émergence dans la région et sont majoritairement à un niveau de petite production. Ces établissements fabriquent principalement des armoires de cuisine, des fermes de toit, des moulures et des maisons usinées (Del Degan *et al.* 2008).

#### 3.5.1 Les entreprises des premières transformations

En 2012, il existe 26 entreprises de première transformation du bois en Gaspésie. Les entreprises détentrices de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (n=10) ont un potentiel de transformation d'environ 1 950 000 m<sup>3</sup> et s'approvisionnent également en forêt privée (Tableau 3.5). On retrouve également 16 entreprises qui s'approvisionnent uniquement auprès de propriétaires privés (Tableau 3.6). Leurs volumes de transformation potentielle représentent environ 100 000 m<sup>3</sup>. Ces entreprises se spécialisent dans les produits niches, comme le bardeau ou travaillent à forfait pour fournir le marché local (MRNF 2012).

**Tableau 3.5. Entreprises de première transformation détentrice d'un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier sur la péninsule gaspésienne.**

<b>Entreprises</b>	<b>Localités</b>	<b>Capacités de transformation (millier de m<sup>3</sup>)</b>	<b>Essences</b>	<b>Natures des produits</b>
Produits forestiers Temrex	Nouvelle	500 – 600	Résineux	Sciage
Bois Granval G.D.S. Inc.	Grande Vallée	200 – 300	Mixte	Sciage
Association coopérative forestière de Saint-Elzéar	Saint-Elzéar	150 – 200	Résineux	Sciage
Bois Marsoui G.D.S. Inc.	Marsoui	150 – 200	Résineux	Sciage
Industries G.D.S. Inc.	Pointe-à-la-Croix	100 – 150	Mixte	Sciage
Rosario Poirier Inc.	Saint-Alphonse	50 – 100	Mixte	Sciage
Bois d'œuvre Cédrico Inc.	La Martre	50 – 100	Résineux	Sciage
Groupe Lebel Inc.	Cap-Chat	50 – 100	Résineux	Sciage
Damabois division Cap-Chat Inc.	Cap-Chat	50 – 100	Feuillu	Sciage
Gaston Cellar Inc.	Escuminac	25 – 100	Mixte	Sciage

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2012.

**Tableau 3.6. Entreprises de première transformation s'approvisionnant auprès des propriétaires privés de la péninsule gaspésienne.**

<b>Entreprises</b>	<b>Localités</b>	<b>Capacités de transformation (millier de m<sup>3</sup>)</b>	<b>Essences</b>	<b>Natures des produits</b>
Écoced G.D.S. Inc.	Grande-Vallée	10 – 15	Résineux	Bardeaux
Pabaced G.D.S. Inc.	New Richmond	5 – 10	Résineux	Bardeaux
Scierie Pabos	New Carlisle	2 – 5	Mixte	Sciage
Scierie mobile Réjean Denis	Paspébiac	2 – 5	Mixte	Sciage
R.M.L. St-Omer Inc.	Carleton-sur-Mer	2 – 5	Mixte	Sciage
158 849 Canada Inc.	New Carlisle	2 – 5	Mixte	Sciage
Rosario Poirier Inc.	Saint-Alphonse	2 – 5	Mixte	Bûches de bois reconstituées
Scierie Blais	Percé	2 – 5	Mixte	Sciage
Lionel Lacase	Gaspé	2 – 5	Mixte	Sciage
Scierie mobile Reynald Dufresne	Cloridorme	2 – 5	Mixte	Sciage
Appro-For Inc.	Grande-Vallée	2 – 5	Mixte	Sciage
Boiseries Wakeham Inc.	Gaspé	2 – 5	Mixte	Sciage
Enreprises Vernon Annett Inc.	Percé	2 – 5	Mixte	Sciage
Les Forestiers Boulay	Gaspé	2 – 5	Mixte	Sciage
Frédéric Basque	Gaspé	2 – 5	Mixte	Sciage
9235-7110 Québec Inc.	Saint-Maxime-du-Mont-Louis	2 – 5	Mixte	Sciage

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2012.

### 3.5.2 Mise en marché des bois

La mise en marché des bois issus du territoire privé en Gaspésie se fait par le biais du plan conjoint du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie (SPBG) pour les bois feuillus et résineux (à l'exception des feuillus durs de qualité sciage ou déroulage et du bois de chauffage) et ce, en fonction de la loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (RMAAQ 2012). Dans le cas des bois destinés à l'industrie des pâtes et des panneaux de particules de certaines municipalités de la MRC d'Avignon (Matapédia, Saint-Alexis-de-Matapédia, Saint-François-d'Assise, Saint-André-de-Restigouche et l'Ascension-de-Patapédia) et du secteur Capucin en Haute-Gaspésie, les producteurs doivent cependant faire affaire avec le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent (SPFBSL) (Gouvernement du Québec 2013). Un volume de bois de chauffage important est récolté sur le territoire gaspésien, mais aucune donnée fiable n'existe que les volumes de bois concernés par cet usage.

Les volumes de bois mis en marché issus des propriétés privés et des lots intramunicipaux ont connu des variations importantes depuis 2006 (Tableau 3.7). Ce phénomène est principalement lié à la crise forestière et à la baisse des prix du bois qui a pu décourager plusieurs propriétaires à effectuer de l'exploitation forestière.

**Tableau 3.7. Quantité de bois vendue (en m<sup>3</sup> apparent) par groupement d'essences entre 2006 à 2011 issu de la forêt privée (incluant les lots intramunicipaux).**

Groupements d'essences	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Totaux
Sapin-épinette	198 067	145 891	57 073	45 618	75 642	83 307	605 598
Autres résineux	11 795	11 410	14 725	7 987	16 005	10 227	72 149
Peupliers	143 700	95 241	70 890	29 770	54 332	50 166	444 099
Feuillus durs	39 012	49 096	47 312	18 441	31 561	19 003	204 425
Total	392 574	301 638	190 000	101 816	177 540	162 703	1 326 271
Variation	-	-23,2%	-37,0%	-46,4%	74,4%	-8,4%	-

Source : Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie (communication personnelle) 2012.

Dans un contexte où la protection de l'environnement est un enjeu politique, social et environnemental majeur, un nombre grandissant d'acheteurs de bois exigent d'avoir une garantie que la matière première provient de forêts aménagées de façon responsable. Dans ce sens, le SPBG a enclenché en 2009 un processus de certification forestière en forêt privée à l'échelle du plan conjoint. Ce processus de certification de groupe est sur une base volontaire et amène plusieurs propriétaires à adopter de nouvelles pratiques de gestion forestières. Cette démarche ouvre de nouveaux marchés aux propriétaires certifiés et représente une opportunité d'affaires

(RMAAQ 2012). Au moment de la publication de ce document, des procédures de certification sont en cours.

### 3.5.3 Provenance et destination des bois

Les bois de peuplier et de thuya livrés aux usines situées sur le territoire du SPBG proviennent essentiellement de la Gaspésie. Dans le cas des sapins, épinettes, pins gris et mélèzes (SEPM) environ 24 % provient de la Gaspésie (Tableau 3.8).

**Tableau 3.8. Provenance des bois livrés aux usines situées sur le territoire du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie (SPBG) en provenance des forêts privées du Québec en 2010.**

Groupes d'essences	Provenances (%)		
	SPBG	SPFBSL *	Autre
Sapin-épinette-pin gris-mélèze	23,6	0,3	76,1
Peuplier	100	0	0
Thuya	100	0	0

Source : Labbé et D'Amour 2012.

\*Syndicat des producteurs forestiers du Bas-St-Laurent.

Les bois coupés sur le territoire du SPBG sont actuellement destinés aux usines de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. En effet, les bois de peupliers et de feuillus durs sont majoritairement transformés dans des usines du Bas-Saint-Laurent alors que les usines de la Gaspésie transforment la majorité des SEPM et la totalité des thuyas (Tableau 3.9).

**Tableau 3.9. Destination des bois provenant du territoire du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie (SPBG) aux usines selon leur localisation par syndicat en 2010.**

Groupes d'essences	Destinations (%)		
	SPBG	SPFBSL *	Autre
Sapin-épinette-pin gris-mélèze	84	16	0
Peuplier	9,5	90,5	0
Feuillus durs	1,5	98,5	0
Thuya	100	0	0

Source : Labbé et D'Amour 2012.

\*Syndicat des producteurs forestiers du Bas-St-Laurent.

### 3.5.4 Quantité et type de production

Tableau 3.10. Portrait des volumes de bois (m<sup>3</sup> solide) récoltés en forêt privée livrés aux usines de 2004 à 2010 sur le territoire du Syndicat de producteur de bois de la Gaspésie par groupe d'essences et par classe de qualité.

Années	Essences											Total
	Sapins, épinettes, pins et mélèzes			Cèdre		Feuillus durs			Feuillus mous			
	Classe de qualité			Classe de qualité		Classe de qualité			Classe de qualité			
	Sciage/ Déroulage	Panneau	Pâte	Bardeau	Sciage / Déroulage	Sciage/ Déroulage	Panneau	Pâte	Sciage/ Déroulage	Panneau	Pâte	
2004	176 472	10 929	2 572	21 371	6 986	10 179	15 516	24 025	32 129	32	80 239	382 454
2005	183 354	5 406	3 514	14 034	6 601	6 940	15 110	16 434	40 909	0	51 418	345 724
2006	158 219	3 462	2 032	4 075	3 393	11 406	21 853	2 211	31 328	6 124	67 337	313 446
2007	109 817	2 145	7 418	3 406	2 185	12 106	13 428	13 683	23 722	1 722	46 857	238 496
2008	39 952	3 848	8 132	2 571	2 704	10 411	19 357	6 184	14 685	8 585	33 041	151 478
2009	32 858	4 606	3 622	731	2 441	3 864	11 056	0	3 196	10 067	6 050	80 501
2010	59 945	8 301	2 686	45	2 196	7 220	14 184	3 922	12 052	3 984	20 944	137 488
Total	760 616	38 697	29 976	46 233	26 507	62 126	110 505	66 458	158 022	30 514	305 886	1 635 538

Source : Syndicat de producteur de bois (communication personnelle) 2011.

## 3.6 Valeur des différents produits

Cette section présente les valeurs des différents produits issus de la forêt gaspésienne tels que le bois, les activités reliées à la faune, les activités récréatives et les ressources naturelles alternatives.

### 3.6.1 Bois

Actuellement, le bois représente le produit forestier qui génère le plus de bénéfices aux propriétaires forestiers gaspésiens. Le prix du bois varie selon l'essence et sa qualité. Le tableau 3.11 identifie les prix moyens par année qu'ont pu obtenir les propriétaires forestiers de la péninsule pour leur bois en fonction de l'essence et de la qualité.

**Tableau 3.11. Prix payé par les usines de transformation pour les bois couvert par le plan conjoint entre 2006 et 2011.**

Groupes d'essences	Qualités	Prix payés (\$)					
		2006	2007	2008	2009	2010	2011
Sapin-épinette (MCA)	Sciage	31,53	28,63	26,62	25,47	24,77	25,46
Sapin-épinette (MCS)	Sciage	58,65	52,22	45,48	42,56	45,07	44,87
Cèdre*	n. d.	28,92	25,70	31,73	36,09	30,80	29,36
Tremble (MCA)	Sciage	19,73	16,48	19,48	26,82	18,13	17,51
Tremble (TMH)	Sciage	ND	34,80	34,70	32,71	33,45	33,33
Tremble (TMH)	pâte	30,00	30,00	29,84	24,78	25,27	24,30
Feuillus durs (TMH)	pâte	32,00	32,00	32,00	30,32	31,47	30,72
Résineux (TMH)	pâte	ND	30,00	28,09	25,04	22,43	19,09

Source : Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie (communication personnelle) 2012.

MCA = Mètre cube apparent; MCS = Mètre cube solide; TMH = Tonne métrique humide.

\* Unité de mesure non spécifiée.

Les revenus générés par la mise en marché du bois provenant des forêts privées pour les producteurs, les usines et les transporteurs ont également variés au cours des dernières années. Ces revenus sont colligés au tableau 3.12.

**Tableau 3.12. Revenus, en millions de dollars (M\$), générés par la mise en marché des bois pour les différents intervenants de la forêt privée pour la période 2006-2011.**

Intervenants	Revenus (M\$)					
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Producteurs	10,5	7,3	3,6	2,0	3,5	3,2
Usines de transformation	13,7	10,1	5,4	3,1	5,4	5,1
Transporteurs	3,3	2,8	1,9	1,0	1,5	1,6

Source : Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie (communication personnelle) 2012.

### 3.6.2 Faune et autres activités récréatives

Le secteur des activités liées à la faune et des activités récréatives permettent également de dégager des revenus non négligeables dans l'économie régionale. Toutefois, aucune étude n'a documenté les retombées ou le potentiel de retombées de ces activités pour le territoire privé de la péninsule. Certaines informations disponibles pour l'ensemble de la péninsule permettent toutefois d'apprécier le potentiel économique de ce secteur d'activité.

Ainsi, pour l'ensemble de la région, les retombées annuelles de la chasse étaient estimées à plus de 14 millions de dollars en 2007 alors que pour la pêche, ces retombées se chiffraient entre 17 et 25 millions de dollars pour les années 2000 et 1998 (CRNT 2010). La gestion des territoires fauniques et les activités sans prélèvement (observation, photographie et étude de la faune) permettent également de générer des retombées régionales d'environ 9,3 millions de dollars (MRNF 2001) et 11 millions de dollars (MRNF 2007), respectivement.

Dans le secteur des activités récréatives, les retombées liées aux véhicules hors route (quad et motoneige) se chiffrent à environ 43 millions de dollars en 2004-2005 (CRNT 2010). La villégiature privée en territoire public aurait généré environ 5 millions de dollars de retombées économiques pour la région en 2008 (CRNT 2010).

### 3.6.3 Ressources naturelles alternatives

Le secteur des ressources naturelles alternatives (RNA) issues de la forêt est en pleine expansion actuellement et inclut les secteurs de l'alimentation, la fabrication d'objets décoratifs avec des branches d'arbres, la récolte de l'if du Canada et l'industrie acéricole. À l'exception de la récolte de l'if du Canada, les informations sur les retombées économiques de ces RNA en territoire privé sont limitées ou inexistantes. Le portrait pour l'ensemble de la péninsule permet toutefois d'apprécier le potentiel économique de ces activités.

D'autres RNA comme le noisetier, le bleuets, le thé du Labrador et le ginseng présentent également un potentiel d'exploitation en Gaspésie. Leur potentiel est évalué à la section 2.2.3 *Les sites de production de produits forestiers non ligneux*.

### ***Alimentation***

La culture et la récolte des RNA comestibles ont rapporté en moyenne environ 243 000 \$ en retombées directes entre 2005 et 2007 (Léveillé 2008). Au cours de ces années, les bleuets sauvages et la gomme de sapin figuraient parmi les principaux RNA en termes de retombés économiques avec des moyennes d'environ 142 000 et 54 000 dollars, respectivement. En termes de retombées annuelles moyennes, viennent ensuite les champignons sauvages (14 100 dollars), les fraises des champs (12 400 dollars), les têtes de violons (10 300 dollars), les boutons de marguerites (6 000 dollars) et les framboises sauvages (3 000 dollars) (Léveillé 2008).

En 2012, les retombées directes de l'industrie du champignon forestier étaient estimées entre 100 000 et 200 000 dollars (Varady-Szabo et Mauri Ortuno non-publié). En effet, la Gaspésie, avec ses 20 tonnes récoltées en 2011, est maintenant devenue la région du Québec où l'on récolte la plus grande quantité de champignon forestier. Il est estimé qu'environ 80 personnes seraient cueilleurs professionnels en Gaspésie (Varady-Szabo et Mauri Ortuno non-publié).

### ***Récolte de branches de conifère***

En Gaspésie, il se récolte annuellement de 6,5 à 7 millions de livres de branches de sapin sur le territoire public et privé (Gasser et Léveillé 2010). Le marché de la vente de branches de sapins et de couronnes de Noël est estimé à 9,5 millions de dollars par année (UPA 2006a). D'autres essences sont récoltées dont le cèdre (65 000 livres), le pin blanc (15 000 livres) et pin rouge (10 000 livres) et marginalement les saules, le bouleau, le mélèze et le cornouiller (UPA 2006a; Gasser et Léveillé 2010).

### ***Secteur biomédical (l'if du Canada)***

La cueillette de branches de l'if du Canada pour le secteur biomédical a débuté en 2003 dans la région gaspésienne et 168 tonnes y ont été récoltées en forêt privée (contre 6,9 tonnes en forêt publique en 2003) (MRNF 2006). À 0,65 dollar par livre (prix en 2011; Landry et Jarret 2011), les retombées directes sont estimées à 2,5 millions de dollars. En forêt privée, la production est régie par un plan conjoint avec le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie.

### ***Acériculture***

L'industrie acéricole au Québec occupe une place très importante dans l'économie agroforestière. En effet, c'est le produit qui rapporte le plus de bénéfices aux propriétaires privés après le bois (UPA 2006b). Pour la région de la Gaspésie, on estime les revenus totaux de l'industrie à 2,2 millions de dollars tandis que le produit intérieur brut total généré par l'acériculture dans la région s'élève à 3,8 millions de dollars pour la région (Écoressources consultants 2010).

### 3.7 Bibliographie de la section

Commission des ressources naturelles et du territoire (CRNT). 2010. Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) – Région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Commission des ressources naturelles et du territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. p. 223.

Del Degan B, Magnan N, Bussièrès É et Roy S. 2008. Diagnostic et plan d'action concernant la main-d'œuvre dans le secteur forestier - région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Del Degan, Massé et associés - expert-conseil. p. 177.

Développement économique Canada (DEC). 2010. Profil socioéconomique de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11) - en bref. Gouvernement du Canada. 2 p.

Écoressources consultants. 2010. Les retombées économiques de l'industrie acéricole au Québec et au Canada. Présenté à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. p. 52.

Fortier S. 2004. Portrait de l'état de la situation forestière en Gaspésie. Présentation effectuée dans le cadre de la Commission Coulombe. Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne. Disponible à : [http://www.commission-foret.qc.ca/pdf/Portrait\\_Gaspesie\\_final.pdf](http://www.commission-foret.qc.ca/pdf/Portrait_Gaspesie_final.pdf). Consulté le 14 mars 2013.

Gasse Y. 2011. Étude sur les habitudes sociologiques et la culture du marché du travail de la main-d'œuvre régionale en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Université Laval. Québec, QC. p. 193.

Gasser, D. et Léveillée, C.-A. 2010. La récolte de branches de conifères en Gaspésie : perspective des cueilleurs, des acheteurs et des transformateurs. Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles, Gaspé, QC. 78 p.

Gouvernement du Québec. 2000. Entente : Les Micmacs de Gesgapegiag 29 juin 2000 - Entente sectorielle entre le conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag et le Gouvernement du Québec, gestion et mise en valeur des ressources forestières et fauniques sur le territoire de Baldwin/lac Sainte-Anne.

Gouvernement du Québec. 2013. Plan conjoint des producteurs forestiers du Bas-St-Laurent-Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche.

Institut de la Statistique du Québec (ISQ). 2012. Bulletin statistique régional – Édition 2012, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Gouvernement du Québec. Sainte-Foy, QC. p. 32.

Labbé P et D'Amours S. 2012. Contexte de l'industrie et portrait de la mise en marché des bois des forêts privées du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie (Présentation). Direction générale de l'attribution des bois et du développement industriel, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Landry D et Jarret A. 2011. Étude de préféabilité pour la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans le nord du Nouveau-Brunswick. Coopérative forestière du Nord-Ouest

Itée et Forêt expérimentale de la Faculté de foresterie de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston. Edmundston, N-B, Canada. p. 144.

Langlois K et Gagnon Y. 2004. Point de vue autochtone sur la gestion de la forêt – Micmac de Gaspeg. Présenté à la commission d'étude sur la gestion des forêts publiques du Québec. p. 5.

Léveillé C-A. 2008. La mise en valeur des ressources naturelles alternatives gaspésiennes – bilan (présentation). Conseil régional des élu(e)s de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. New Richmond, QC.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). 2001. La faune et la nature, ça compte! : Réseau des gestionnaires de territoires fauniques. Gouvernement du Québec. 12 p.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). 2006. Portrait territorial – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Direction générale de la mission et de la coordination. Direction du soutien aux opérations Mines, Énergie et Territoire. Gouvernement du Québec. Charlesbourg, QC. p. 112.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). 2007. La faune et la nature, ça compte! : Le tourisme lié aux activités fauniques sans prélèvement. Gouvernement du Québec. 16 p.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). 2010. La certification des forêts publiques québécoises – étude de faisabilité. Direction de l'environnement et de la protection des forêts, Gouvernement du Québec. Québec, QC. p. 89.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). 2012. Répertoire des usines de transformation primaire du bois. Direction du développement de l'industrie et des produits forestiers. p. 4.

Ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale (MESS). 2011. Le Québec mobilisé contre la pauvreté - Profil statistique régional – région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Gouvernement du Québec. Québec, QC. 22 p.

Régie des marchés alimentaires et agricoles du Québec (RMAAQ). 2012. Évaluation périodique des interventions du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie dans la mise en marché du produit visé par le plan conjoint des producteurs de bois de la Gaspésie. Gouvernement du Québec. Montréal, QC 9 p.

Secrétariat des affaires autochtones 2009. Micmacs [Internet]. Québec, QC. Disponible au : [http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations\\_autochtones/profils\\_nations/micmacs.htm](http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/micmacs.htm). Consulté le 14 mars 2013.

Service Canada (2012). Perspectives sectorielles 2012-2014 - Région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine [Internet]. Gouvernement du Canada. Disponible au : [http://www.servicecanada.gc.ca/fra/qc/perspectives\\_sectorielles/ps\\_GaspésiePartie2A.shtml](http://www.servicecanada.gc.ca/fra/qc/perspectives_sectorielles/ps_GaspésiePartie2A.shtml). Consulté le 28 mars 2013.

Thibault M et Girard A. 2009. Le territoire, « matrice » de culture : analyse des mémoires déposés à la commission Coulombe par les premières nations du Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* 34(1-2):61-70.

Union des producteurs agricoles du Québec (UPA). 2006a. Sapin baumier (décorations de Noël) – Fiches techniques, produits forestiers non ligneux en Gaspésie. En collaboration avec Développement économique Canada et Ressources naturelles Canada. 3 p.

Union des producteurs agricoles du Québec (UPA). 2006b. Érable à sucre – Fiches techniques, produits forestiers non ligneux en Gaspésie. En collaboration avec Développement économique Canada et Ressources naturelles Canada. 4 p.

Varady-Szabo H et Mauri Ortuno E. En préparation. Développement et optimisation de scénarios de gestion intégrée des ressources forestières en Gaspésie grâce à l'adaptation d'un outil d'aide à la décision. Consortium en foresterie Gaspésie-les-Iles, Gaspé, Québec.

## Chapitre 4. Connaissance des propriétaires

### Table des matières

---

4.1	Mise en contexte .....	125
4.2	Le profil des propriétaires de lots boisés.....	126
4.3	Information sur les lots boisés.....	128
4.4	Motivations et engagements.....	130
4.5	Connaissances du milieu forestier par les propriétaires .....	133
4.6	La récolte de bois et l'aménagement forestier.....	134
4.7	Connaissance sur les programmes d'aide financière .....	136
4.8	Bibliographie de la section.....	137

## Liste des figures

---

<b>Figure 4.1.</b> Répartition des propriétaires forestiers selon leur âge. ....	126
<b>Figure 4.2.</b> Occupation principale des propriétaires forestiers.....	126
<b>Figure 4.3.</b> Niveau de scolarité complété par les propriétaires forestiers.....	126
<b>Figure 4.4.</b> Revenu annuel familial (avant impôt) des propriétaires forestiers. ....	127
<b>Figure 4.5.</b> Proportion du revenu familial (avant impôt) provenant de la forêt. ....	127
<b>Figure 4.6.</b> Superficie forestière détenue par les propriétaires forestiers.....	128
<b>Figure 4.7.</b> Durée de possession des lots boisés. ....	128
<b>Figure 4.8.</b> Mode d'acquisition du premier boisé. ....	128
<b>Figure 4.9.</b> Distance entre le plus proche lot boisé et le lieu de résidence. ....	129
<b>Figure 4.10.</b> Fréquence des visites des boisés par les propriétaires forestiers.....	130
<b>Figure 4.11.</b> Motivation des propriétaires forestiers de posséder un lot boisé.....	130
<b>Figure 4.12.</b> Motivation des propriétaires forestiers qui récoltent ou font récolter du bois. ....	131
<b>Figure 4.13.</b> Motivation des propriétaires qui n'ont pas aménagé leurs boisés dans les dernières années.....	131
<b>Figure 4.14.</b> Conditions qui pourraient convaincre les propriétaires forestiers à effectuer plus de travaux en forêt. ....	132
<b>Figure 4.15.</b> Intention des propriétaires forestiers pour les cinq prochaines années. ....	132
<b>Figure 4.16.</b> Méthodes utilisées par les propriétaires forestiers d'acquérir des connaissances sur la forêt. ....	133
<b>Figure 4.17.</b> Source d'information consultée avant une prise de décision relative au lot boisé. ....	133
<b>Figure 4.18.</b> Activités de récolte et d'aménagement effectuées. ....	134
<b>Figure 4.19.</b> Mécanisation de la récolte de bois chez les propriétaires forestiers.....	134
<b>Figure 4.20.</b> Intervenants participant à la planification et réalisation des travaux forestiers chez les propriétaires forestiers. ....	135
<b>Figure 4.21.</b> Connaissances par les propriétaires forestiers des mesures de soutien qui leur sont destinés.....	136

**Figure 4.22.** Raisons des propriétaires forestiers pour ne pas utiliser les programmes de soutien financier à l'aménagement forestier. ....136

## 4.1 Mise en contexte

Un sondage téléphonique a été mené en 2012 auprès des propriétaires terriens de la province de Québec (Côté *et al.* 2012) avec un correctif apporté par la suite (FPBQ 2013). Les résultats de ce sondage ont été comptabilisés pour chaque territoire des agences régionales de mise en valeur de la forêt privée. Ce sondage avait comme objectif de documenter différents aspects des propriétaires quant à leurs motivations et comportements face à la gestion de leurs boisés. Ainsi, les résultats du sondage sont présentés de manière à documenter le profil des propriétaires, les lots possédés, les motivations et le niveau d'engagement, les sources d'information consultées, les activités de récolte de bois et d'aménagement forestier effectuées et finalement la connaissance et l'utilisation des programmes d'aides financières.

Pour la région de la Gaspésie, la taille de l'échantillon est de 190 propriétaires. La marge d'erreur maximale obtenue est de 7 %, 19 fois sur 20. Il est considéré que l'ensemble des propriétaires sondés a répondu à toutes les questions (Côté *et al.* 2012). De plus, afin de dégager des tendances, seules les réponses choisies par au moins 30 % des répondants sont présentées dans les résultats. L'ensemble des choix de réponses et les proportions qu'ils occupent sont par ailleurs présentés dans les figures.

## 4.2 Le profil des propriétaires de lots boisés

Les propriétaires forestiers de la péninsule gaspésienne sont majoritairement des hommes (90 %) de 55 ans et plus (70 %; Figure 4.1). Ces propriétaires sont principalement des retraités (35 %) et des cols bleus (31 %; Figure 4.2) possédant un niveau de scolarité d'études secondaires ou inférieur (65 %; Figure 4.3). Les revenus annuels familiaux (avant impôt) des propriétaires sont de 80 000 dollars et plus (61 %; Figure 4.4) et la plupart des propriétaires forestiers de la région ne retirent aucun revenu de la forêt (81 %; Figure 4.5).

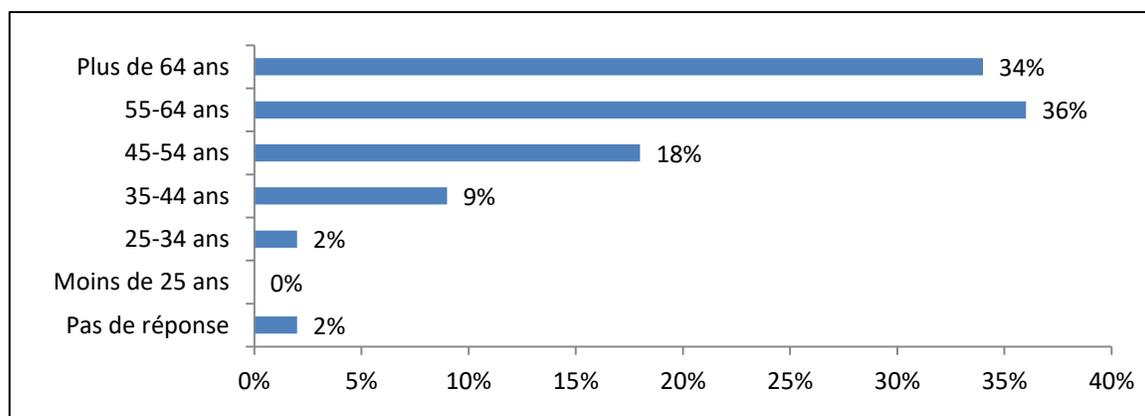


Figure 4.1. Répartition des propriétaires forestiers selon leur âge.

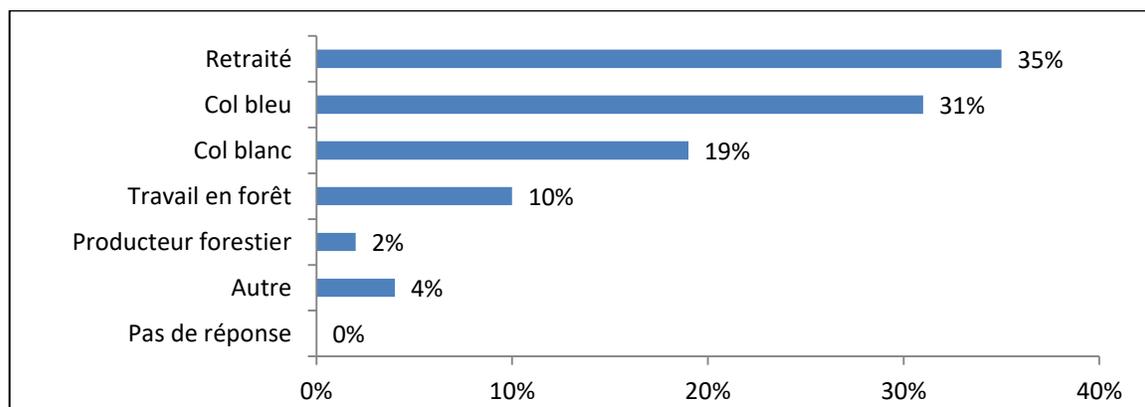


Figure 4.2. Occupation principale des propriétaires forestiers.

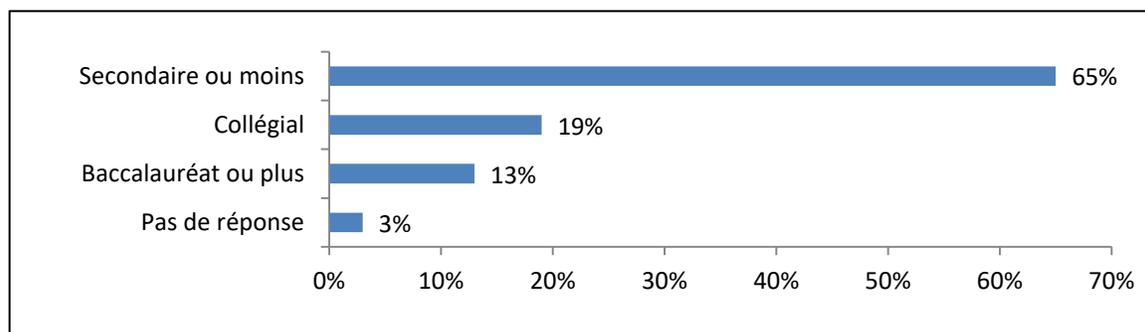


Figure 4.3. Niveau de scolarité complété par les propriétaires forestiers.

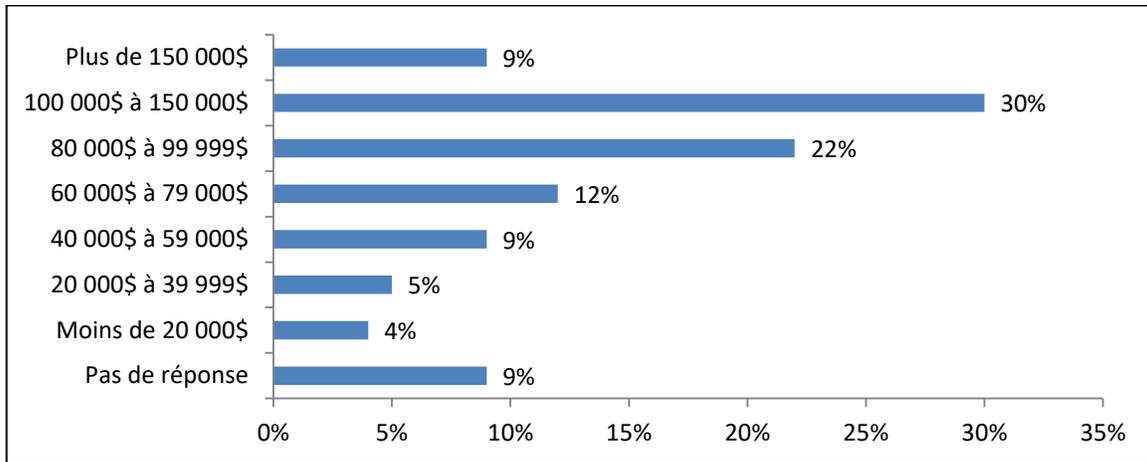


Figure 4.4. Revenu annuel familial (avant impôt) des propriétaires forestiers.

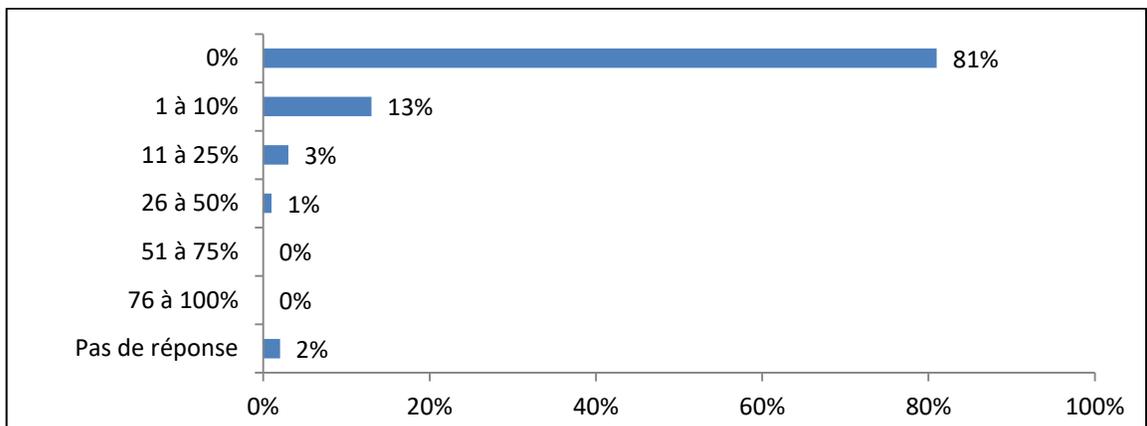


Figure 4.5. Proportion du revenu familial (avant impôt) provenant de la forêt.

### 4.3 Information sur les lots boisés

Les superficies forestières détenues par les propriétaires cumulent de 4 à 20 ha (34 %; Figure 4.6). Ces lots boisés sont détenus depuis plus de 20 ans (59 %; Figure 4.7) et sont principalement acquis d'un membre de la famille (66 %; Figure 4.8). La distance entre la résidence des propriétaires et le lot boisé le plus proche est souvent inférieure à 10 km (80 %; Figure 4.9).

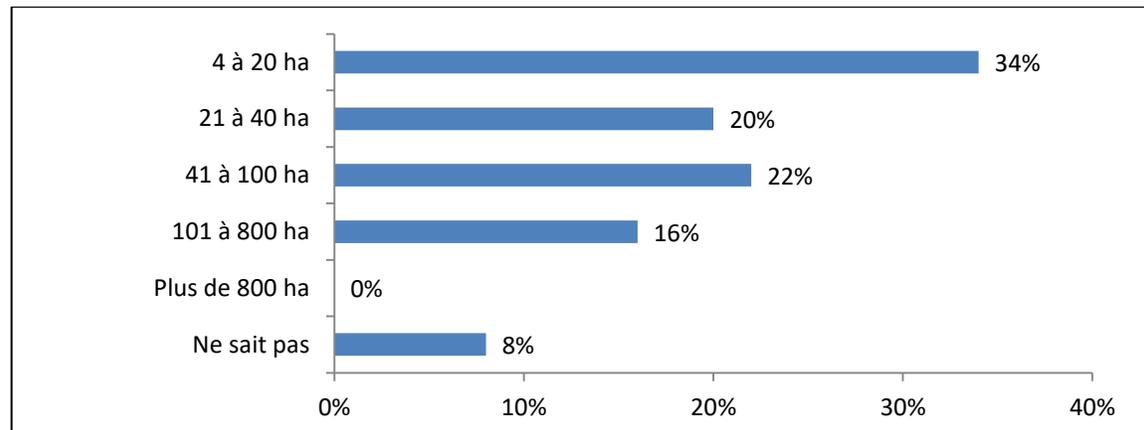


Figure 4.6. Superficie forestière détenue par les propriétaires forestiers.

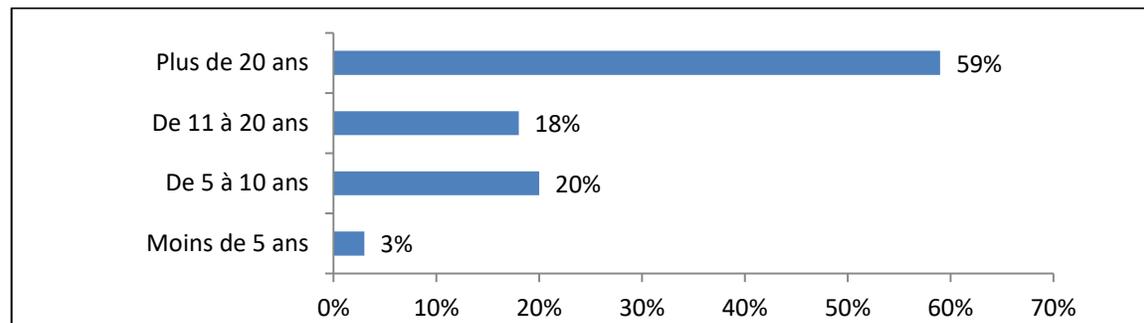


Figure 4.7. Durée de possession des lots boisés.

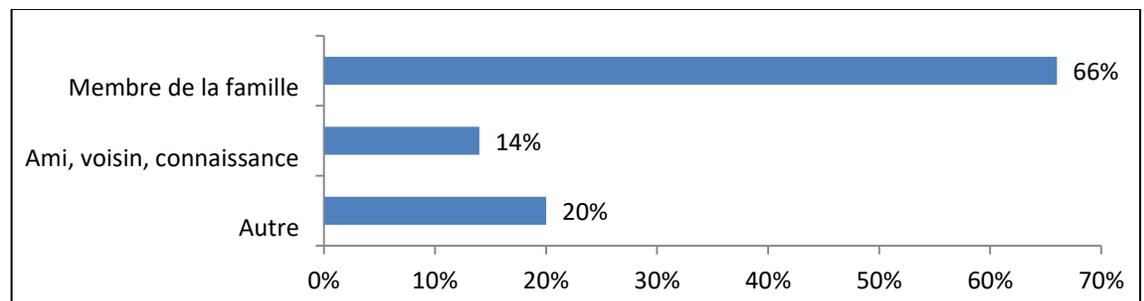


Figure 4.8. Mode d'acquisition du premier boisé.

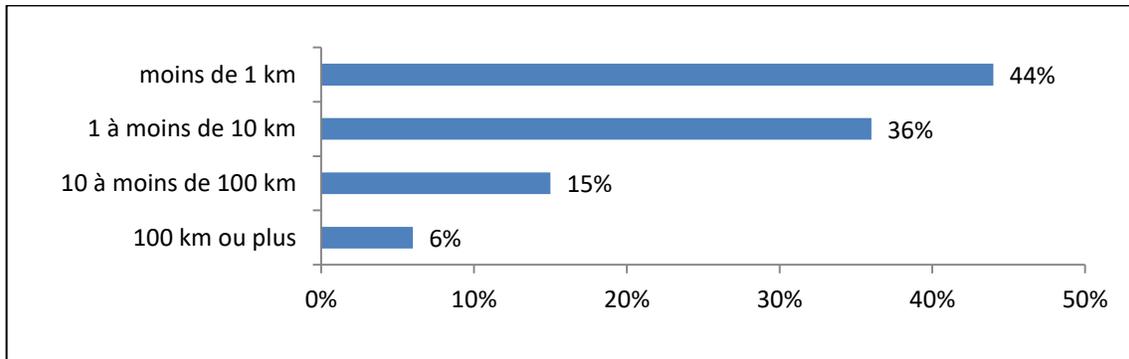


Figure 4.9. Distance entre le plus proche lot boisé et le lieu de résidence.

## 4.4 Motivations et engagements

Les propriétaires visitent leurs boisés plusieurs fois par année (93 %; Figure 4.10). Les principales motivations des propriétaires forestiers à posséder des lots boisés sont : le plaisir de posséder un milieu naturel (94 %), le plaisir d'aménager une forêt (87 %), comme bien en héritage (81 %), la récolte de bois de chauffage (77 %), la pratique d'activités familiales autres que la chasse (77 %), la pratique de la chasse ou de la pêche (57 %), comme investissement ou fond de retraite (49 %), la production du bois de pâte ou de sciage (47 %) ou alors le lot boisé était inclus dans un achat de propriété (32 %; Figure 4.11).

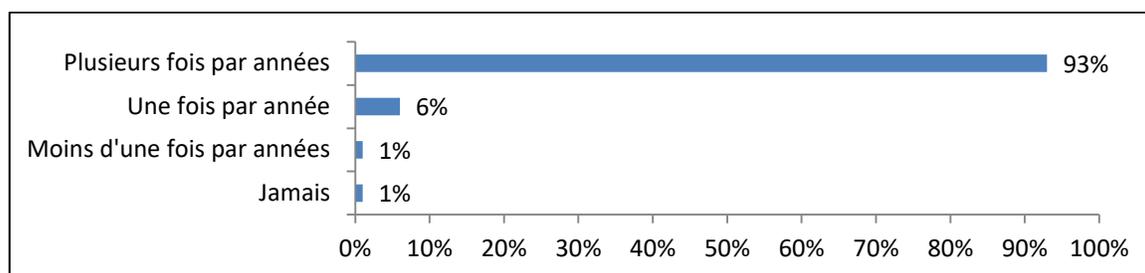


Figure 4.10. Fréquence des visites des boisés par les propriétaires forestiers.

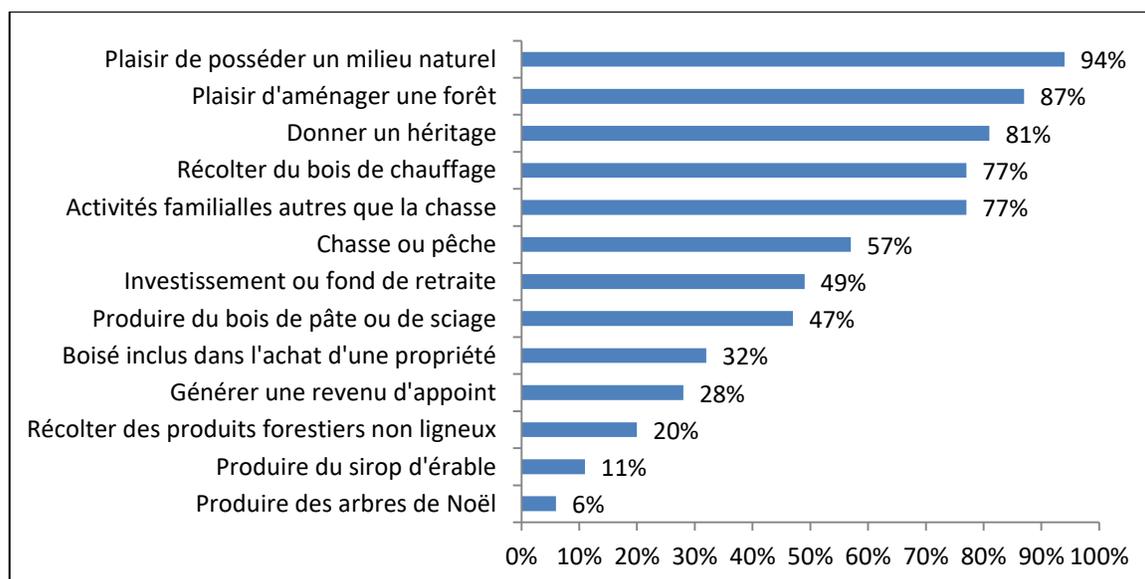


Figure 4.11. Motivation des propriétaires forestiers de posséder un lot boisé.

Les propriétaires forestiers qui récoltent ou font récolter du bois le font principalement pour améliorer leur forêt (81 %), pour le plaisir de travailler en forêt (77 %), à la suite de recommandations d'un professionnel (57 %), parce que les arbres ont atteint leur maturité (49 %), afin de combler leur besoin en bois de chauffage (47 %) ou pour améliorer les habitats fauniques (32 %; Figure 4.12).

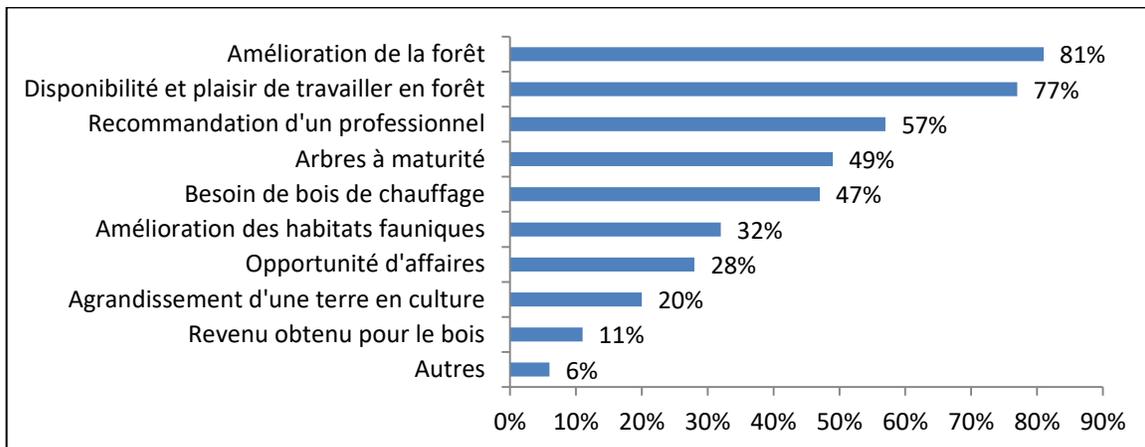


Figure 4.12. Motivation des propriétaires forestiers qui récoltent ou font récolter du bois.

Selon les propriétaires qui n'ont pas effectué d'aménagement sur leur(s) lot(s) dans les dernières années, les principales raisons qui justifient l'absence de travaux d'aménagement sont le manque de temps (51 %), le prix trop bas du bois ou les marchés incertains (51 %), parce que l'aménagement forestier n'est pas un objectif (44 %) ou par l'absence de rentabilité (43 %; Figure 4.13). Toutefois, les conditions qui pourraient convaincre les propriétaires d'effectuer plus de travaux en forêt sont un meilleur prix du bois (68 %), l'accès à des subventions (58 %) ou à des rabais de taxe foncière (57 %), l'assurance que le travail en forêt sera bien fait (45 %), la visite d'un ingénieur forestier (45 %), une meilleure connaissance de leur forêt (39 %) et de l'aide pour vendre le bois récolté (36 %; Figure 4.14).

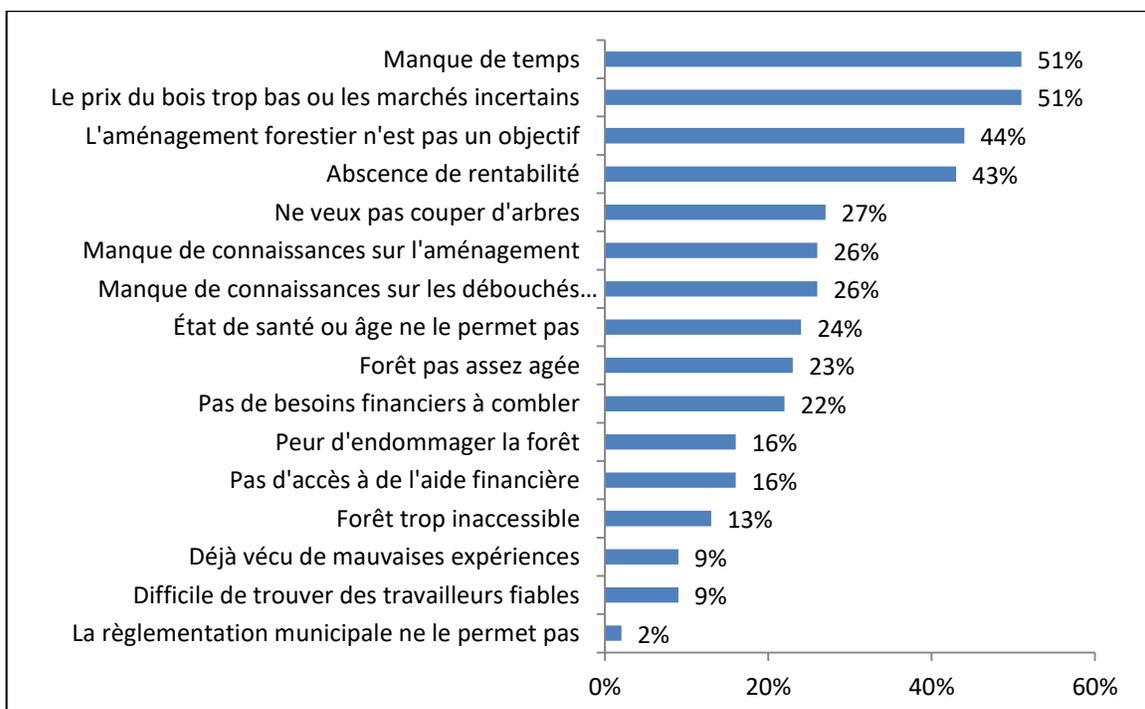
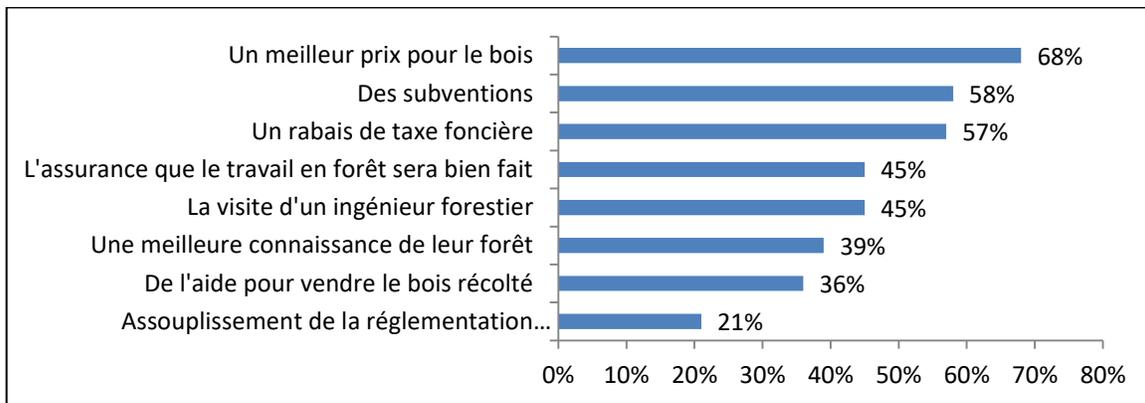
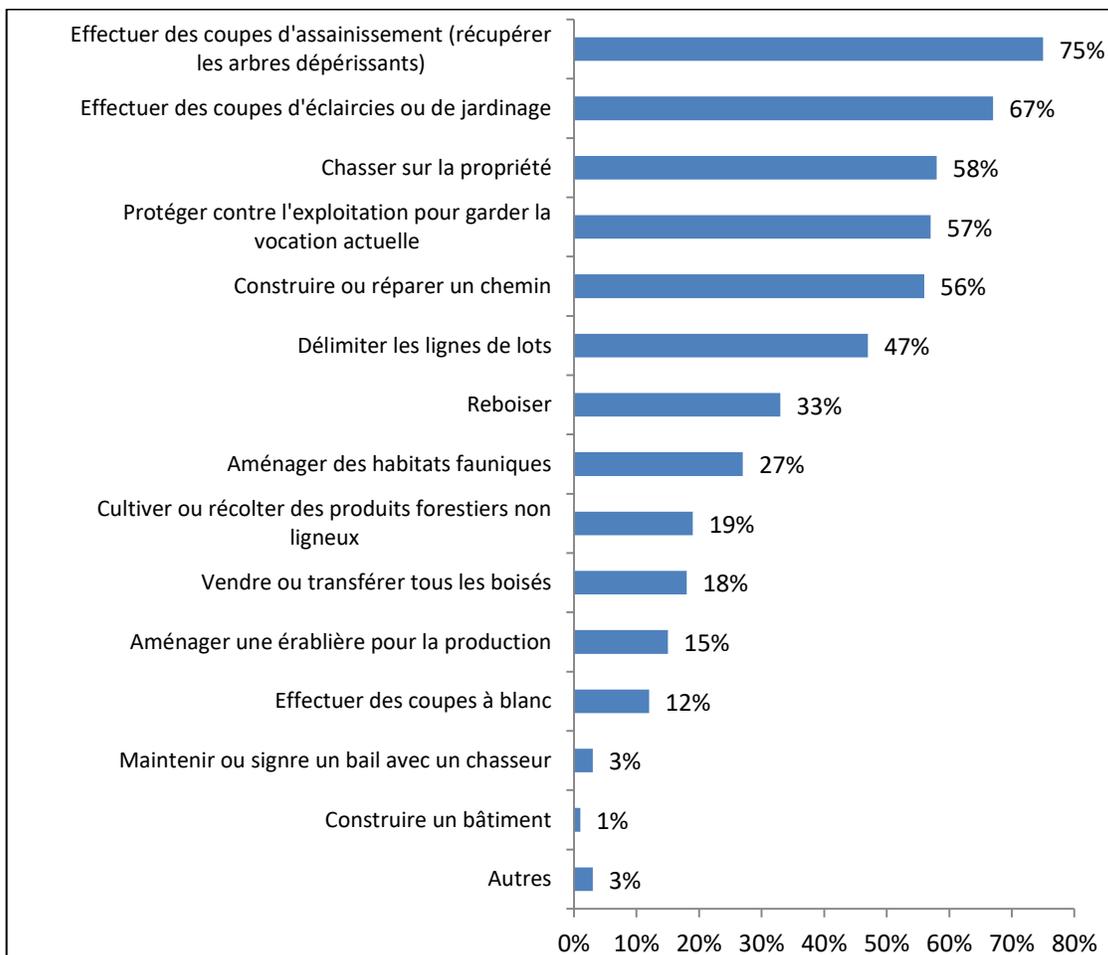


Figure 4.13. Motivation des propriétaires qui n'ont pas aménagé leurs boisés dans les dernières années.



**Figure 4.14. Conditions qui pourraient convaincre les propriétaires forestiers à effectuer plus de travaux en forêt.**

Dans les cinq prochaines années, les intentions des propriétaires forestiers sont d'effectuer des coupes d'assainissement (75 %), des éclaircies ou des coupes de jardinage (67 %), de chasser sur leur propriété (58 %), de protéger leur(s) lot(s) contre l'exploitation afin de garder la vocation actuelle (57 %), de construire ou réparer un chemin (56 %), de délimiter les lignes de lots (47 %) et de reboiser (33 %; Figure 4.15).



**Figure 4.15. Intention des propriétaires forestiers pour les cinq prochaines années.**

## 4.5 Connaissances du milieu forestier par les propriétaires

Les propriétaires forestiers de la Gaspésie acquièrent des connaissances sur la forêt par des journaux et revues (69 %), en compagnie d'un conseiller forestier (69 %), par une formation d'un jour sur un sujet précis (67 %), en compagnie d'un proche (48 %) ou par l'entremise de l'internet (38 %; Figure 4.16) et ce malgré que 77 % des propriétaires ont accès à internet. Avant la prise de décision relative à leur lot boisé, les propriétaires forestiers vont consulter un conseiller forestier (70 %), consulter des revues et/ou des journaux (61 %) ou consulter la famille et/ou des connaissances (38 %) (Figure 4.17).

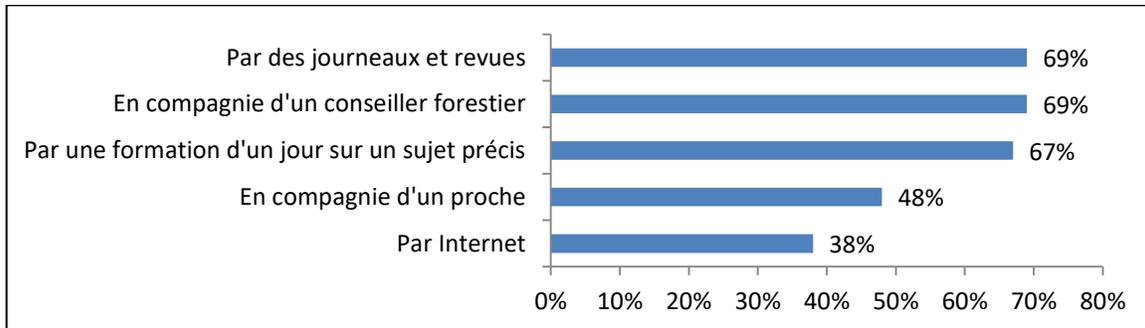


Figure 4.16. Méthodes utilisées par les propriétaires forestiers d'acquérir des connaissances sur la forêt.

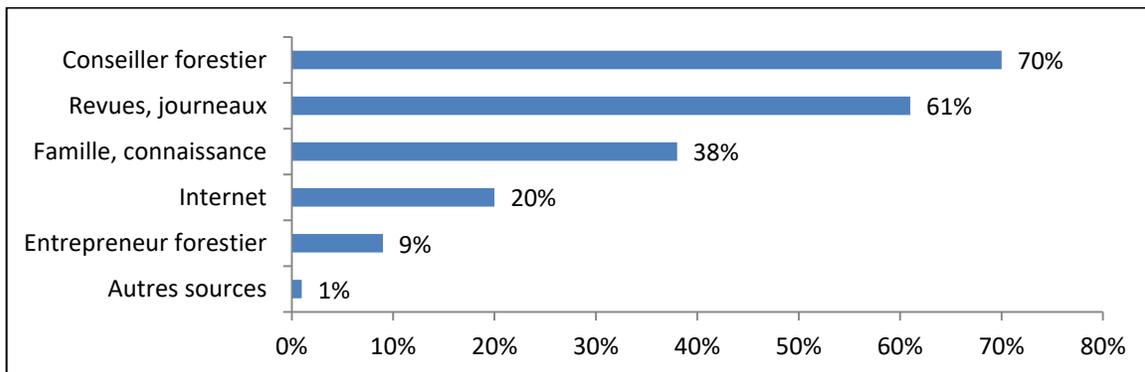


Figure 4.17. Source d'information consultée avant une prise de décision relative au lot boisé.

## 4.6 La récolte de bois et l'aménagement forestier

Selon les résultats du sondage, 79 % des propriétaires effectuent de la récolte de bois (chauffage, pour la pâte ou pour sciage) et 77 % d'entre eux effectuent la récolte de bois de chauffage. Les travaux d'aménagement autres que la récolte de bois pour la pâte ou le sciage sont effectués par 36 % des propriétaires forestiers (Figure 4.18). En Gaspésie, seulement 1 % des propriétaires disent avoir réduit leurs activités d'aménagement en raison des réglementations municipales sur l'abattage d'arbres et la protection du couvert forestier alors qu'au Québec, la proportion atteint 7 %. Soixante-six (66) % des propriétaires disent avoir récolté du bois de chauffage pour un volume moyen de 17,8 m<sup>3</sup> (FPFQ 2013).

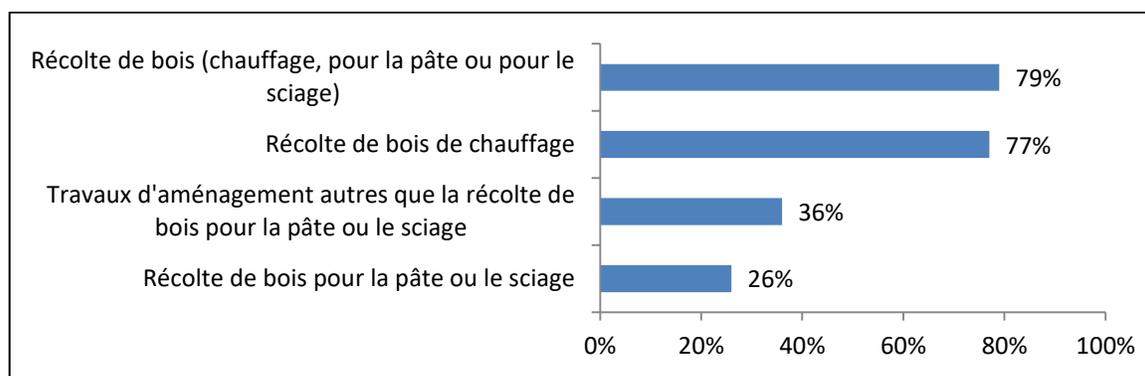


Figure 4.18. Activités de récolte et d'aménagement effectuées.

Les travaux de récolte de bois sont majoritairement effectués à la main (scie à chaîne) (90 %; Figure 4.19). La planification et la réalisation des travaux forestiers sont principalement effectuées par les propriétaires ou leur famille (82 %) alors que 66 % des propriétaires forestiers font affaire avec des groupements ou des coopératives de propriétaires (Figure 4.20). La majorité des propriétaires possèdent un plan d'aménagement (62 %) et 86 % d'entre eux estiment que celui-ci est utile.

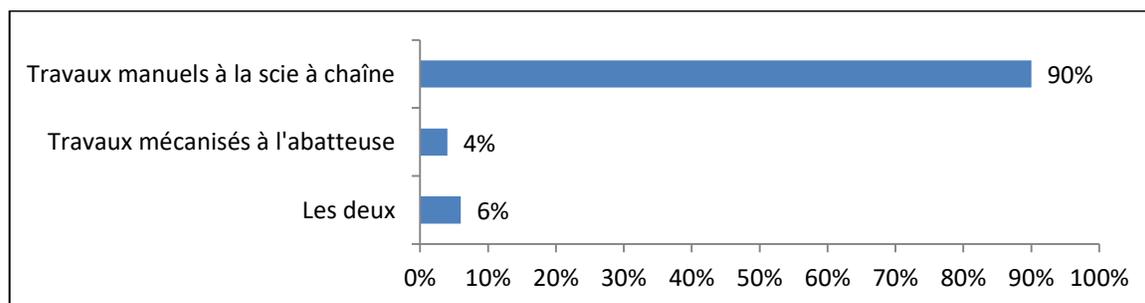
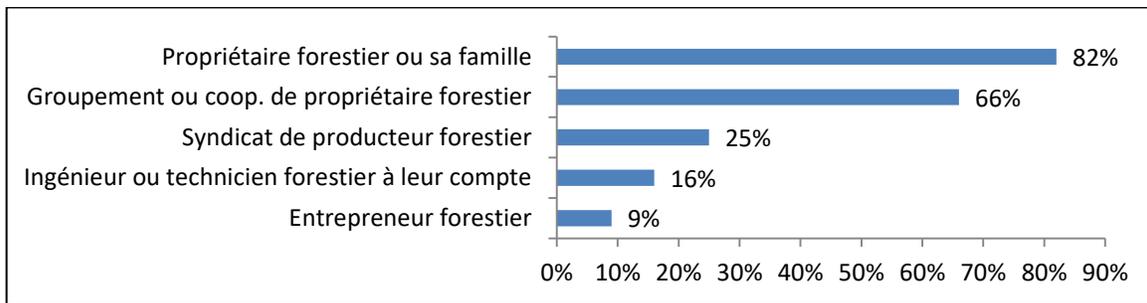


Figure 4.19. Mécanisation de la récolte de bois chez les propriétaires forestiers.



**Figure 4.20. Intervenants participant à la planification et réalisation des travaux forestiers chez les propriétaires forestiers.**

## 4.7 Connaissance sur les programmes d'aide financière

Les propriétaires forestiers connaissent quelques-unes des mesures de soutien financier. Parmi les plus connus par les propriétaires, notons les programmes de soutien pour aménager les boisés (50 %), les programmes de formation pour les propriétaires forestiers (42 %), les programmes de remboursement de taxes foncières (39 %) ainsi que les programmes de certification forestière (31 %; Figure 4.21). Toutefois, cinquante-cinq pourcent (55 %) des propriétaires forestiers de la Gaspésie n'ont pas bénéficié d'aides financières (par l'entremise de l'AFOGÎM ou du gouvernement) pour réaliser des travaux d'aménagement forestier dans les 5 dernières années. Le désir de faire les choses à leur façon et être seul à décider est la principale raison évoquée par les propriétaires (54 %) pour ne pas utiliser ces programmes de soutien financier (Figure 4.22).

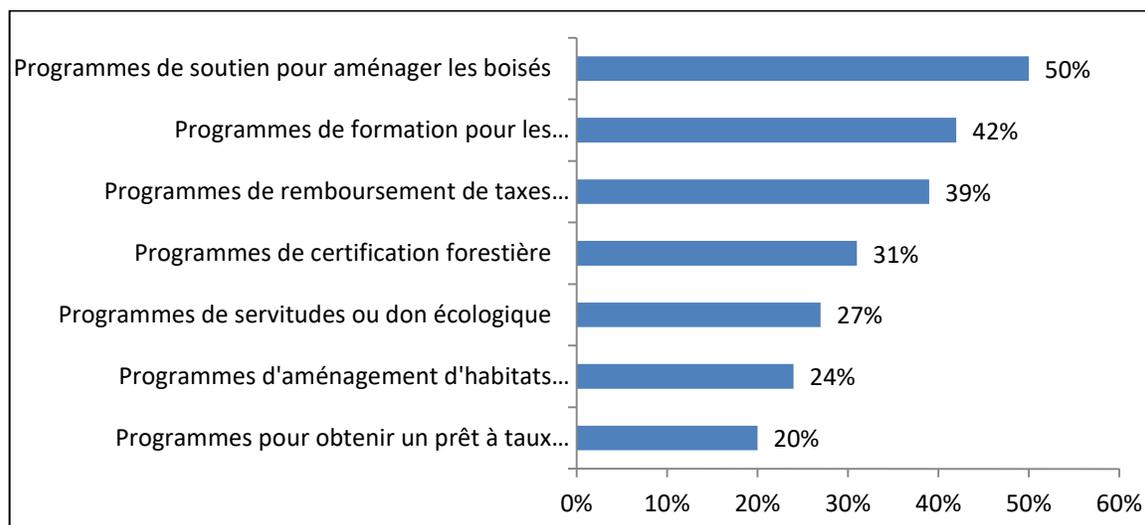


Figure 4.21. Connaissances par les propriétaires forestiers des mesures de soutien qui leur sont destinés.

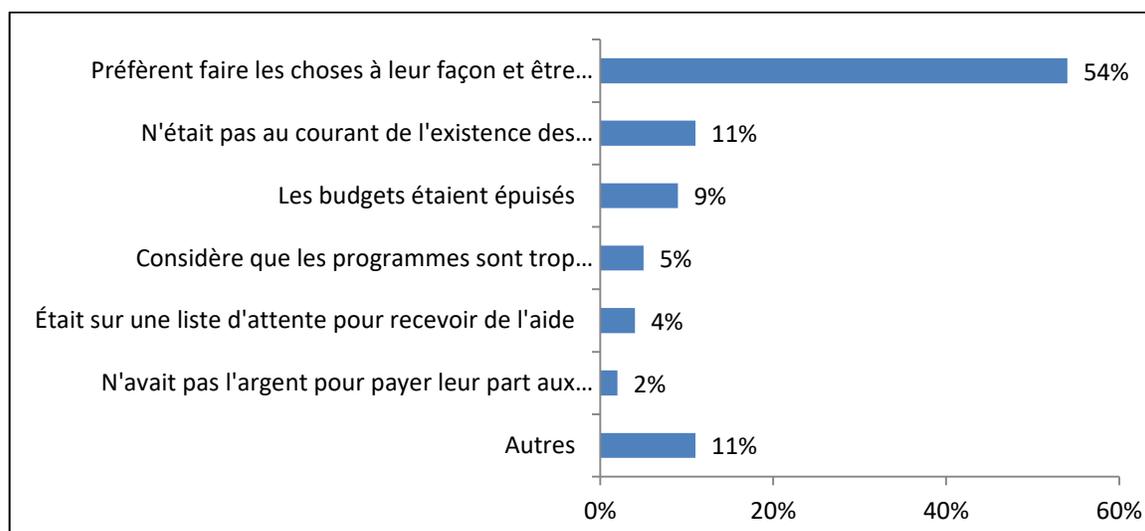


Figure 4.22. Raisons des propriétaires forestiers pour ne pas utiliser les programmes de soutien financier à l'aménagement forestier.

## **4.8 Bibliographie de la section**

Côté M-A, Gilbert D et Nadeau S. 2012. Caractérisation des profils, des motivations et des comportements des propriétaires forestiers québécois par territoire d'agence régionale de mise en valeur des forêts privées. Rapport produit pour le compte des Agences régionales de mise en valeur des forêts privées et du ministère des Ressources naturelles du Québec. 99 p.

Fédération des producteurs de bois du Québec (FPBQ). 2013. Note 102 : Proportion de propriétaires forestiers récoltant du bois de chauffage au Québec et volume annuel de récolte de bois de chauffage. 2 p.

## Chapitre 5. Description du milieu forestier

### Table des matières

---

5.1	Mise en contexte .....	150
5.2	Les attributs biophysiques du milieu forestier .....	151
5.2.1	Portrait pour l'ensemble du territoire de l'AFOGÎM.....	106
5.2.2	Portrait de la MRC de la Haute-Gaspésie .....	106
5.2.3	Portrait de la MRC de la Côte-de-Gaspé.....	106
5.2.4	Portrait de la MRC du Rocher-Percé.....	106
5.2.5	Portrait de la MRC de Bonaventure.....	204
5.2.6	Portrait de la MRC d'Avignon .....	217
5.3	Historique des travaux d'aménagement .....	237
5.4	Les friches d'intérêt forestier.....	237
5.5	Description de la forêt naturelle.....	237
5.6	Bibliographie de la section.....	239

## Liste des tableaux

---

<b>Tableau 5.1.</b> Superficies relatives par classes de pentes pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles..	154
<b>Tableau 5.2.</b> Superficies relatives par classes de drainages pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.	159
<b>Tableau 5.3.</b> Répartition des végétations potentielles sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.	160
<b>Tableau 5.4.</b> Distribution des superficies forestières productives en fonction des principales essences dominantes pour le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.	161
<b>Tableau 5.5.</b> Superficies relatives par classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles..	164
<b>Tableau 5.6.</b> Superficies relatives par classes de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.	167
<b>Tableau 5.7.</b> Superficies relatives par classes de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.	174
<b>Tableau 5.8.</b> Volume marchand (m <sup>3</sup> ) estimé pour les principales essences pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.....	175
<b>Tableau 5.9.</b> Volume moyen à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha) selon les classes d'âge les groupements d'essences pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles	176
<b>Tableau 5.10.</b> Volumes marchands par groupements d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.	182
<b>Tableau 5.11.</b> Ventilation des superficies du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles selon la sévérité et le type de perturbation pour les cinq municipalités régionales de comté de la péninsule gaspésienne.....	187
<b>Tableau 5.12.</b> Superficies relatives par classes de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.....	188
<b>Tableau 5.13.</b> Superficies relatives par classes de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.....	189

<b>Tableau 5.14.</b> Superficies relatives des végétations potentielles pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.....	195
<b>Tableau 5.15.</b> Distribution des superficies forestières productives en fonction des principales essences dominantes pour le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.....	200
<b>Tableau 5.16.</b> Superficies relatives des classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.....	201
<b>Tableau 5.17.</b> Superficies relatives des classes de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.....	202
<b>Tableau 5.18.</b> Superficies relatives des classes de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.....	173
<b>Tableau 5.19.</b> Volume marchand (m <sup>3</sup> ) estimé pour les principales essences pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.....	174
<b>Tableau 5.20.</b> Volume moyen à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha) pour différents groupements d'essences selon les classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie .....	175
<b>Tableau 5.21.</b> Volumes marchands par groupements d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.....	176
<b>Tableau 5.22.</b> Superficies relatives des classes de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé. ....	179
<b>Tableau 5.23.</b> Superficies relatives des classes de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé .....	180
<b>Tableau 5.24.</b> Superficies relatives des végétations potentielles pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé .....	181

<b>Tableau 5.25.</b> Distribution des superficies forestières productives en fonction des principales essences dominantes pour le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé. ....	182
<b>Tableau 5.26.</b> Superficies relatives des classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé. ....	183
<b>Tableau 5.27.</b> Superficies relatives des classes de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé. ....	154
<b>Tableau 5.28.</b> Superficies relatives des classes de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé. ....	159
<b>Tableau 5.29.</b> Volume marchand (m <sup>3</sup> ) estimé pour les principales essences pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé. ....	160
<b>Tableau 5.30.</b> Volume moyen à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha) pour différents groupements d'essences selon les classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé. ....	161
<b>Tableau 5.31.</b> Volumes marchands par groupements d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé. ....	164
<b>Tableau 5.32.</b> Superficies relatives des classes de pente pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé. ....	167
<b>Tableau 5.33.</b> Superficies relatives des classes de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé. ....	174
<b>Tableau 5.34.</b> Superficies relatives des végétations potentielles pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé. ....	175
<b>Tableau 5.35.</b> Superficies forestières productives en fonction des principales essences dominantes pour le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé. ....	176

<b>Tableau 5.36.</b> Superficies relatives des classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé. ....	182
<b>Tableau 5.37.</b> Superficies relatives des classes de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé. ....	154
<b>Tableau 5.38.</b> Superficies relatives des classes de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé .....	159
<b>Tableau 5.39.</b> Volume marchand (m <sup>3</sup> ) estimé pour les principales essences pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé. ....	200
<b>Tableau 5.40.</b> Volume moyen à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha) pour différents groupements d'essences selon les classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé. ....	201
<b>Tableau 5.41.</b> Volumes marchands par groupements d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé .....	202
<b>Tableau 5.42.</b> Superficies relatives par classes de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles. ....	205
<b>Tableau 5.43.</b> Superficies relatives des classes de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure .....	206
<b>Tableau 5.44.</b> Superficies relatives des végétations potentielles pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure .....	207
<b>Tableau 5.45.</b> Superficies forestières productives en fonction des principales essences dominantes pour le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure. ....	208
<b>Tableau 5.46.</b> Superficies relatives des classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure .....	209
<b>Tableau 5.47.</b> Superficies relatives des classes de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure .....	211

<b>Tableau 5.48.</b> Superficies relatives des classes de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure .....	212
<b>Tableau 5.49.</b> Volume marchand (m <sup>3</sup> ) estimé pour les principales essences pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.....	213
<b>Tableau 5.50.</b> Volume moyen à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha) pour différents groupements d'essences selon les classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure. ....	214
<b>Tableau 5.51.</b> Volumes marchands par groupements d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.....	215
<b>Tableau 5.52.</b> Superficies relatives des classes de pente pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.....	218
<b>Tableau 5.53.</b> Superficies relatives des classes de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.....	219
<b>Tableau 5.54.</b> Superficies relatives des végétations potentielles pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.....	220
<b>Tableau 5.55.</b> Superficies forestières productives en fonction des principales essences dominantes des strates pour le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.....	221
<b>Tableau 5.56.</b> Superficies relatives des classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.....	222
<b>Tableau 5.57.</b> Superficies relatives des classes de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.....	224
<b>Tableau 5.58.</b> Superficies relatives des classes de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.....	225

<b>Tableau 5.59.</b> Volume marchand (m <sup>3</sup> ) estimé pour les principales essences pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.....	226
<b>Tableau 5.60.</b> Volume moyen à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha) pour différents groupements d'essences selon les classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon .....	227
<b>Tableau 5.61.</b> Volumes marchands par groupements d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon	228
<b>Tableau 5.62.</b> Superficies traitées (ha) par groupe de travaux pour les périodes 1984-1990, 1991-2000 et 2001-2010 sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée de la Gaspésie-les-Îles.....	230
<b>Tableau 5.63.</b> Superficies (ha) des sites agricoles exploités ou agro-forestiers ainsi que des différents types de friches sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée par municipalité régionale de comté .....	231

## Liste des figures

---

- Figure 5.1.** Distribution des superficies forestières productives par classe de pente pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles. ....151
- Figure 5.2.** Distribution des superficies forestières productives par classe de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles. ....152
- Figure 5.3.** Distribution des superficies forestières productives par type de couvert pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles. ....153
- Figure 5.4.** Distribution des superficies forestières productives en fonction des principales catégories de végétation potentielle pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles. ....154
- Figure 5.5.** Distribution des superficies forestières productives par classe d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles. ....156
- Figure 5.6.** Distribution des superficies forestières productives par classe de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles. ....157
- Figure 5.7.** Distribution des superficies forestières productives par classe de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles. ....158
- Figure 5.8.** Distribution des superficies forestières productives par classe de pente pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie. ....165
- Figure 5.9.** Distribution des superficies forestières productives par classe de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie. ....166
- Figure 5.10.** Distribution des superficies forestières productives par type de couvert pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie. ....167
- Figure 5.11.** Distribution des superficies forestières productives en fonction des principales catégories de végétation potentielle pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie. ....167
- Figure 5.12.** Distribution des superficies forestières productives par classe d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie. ....170

<b>Figure 5.13.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie. ....	171
<b>Figure 5.14.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie. ....	172
<b>Figure 5.15.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de pente pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.....	178
<b>Figure 5.16.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.....	179
<b>Figure 5.17.</b> Distribution des superficies forestières productives par type de couvert pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.....	180
<b>Figure 5.18.</b> Distribution des superficies forestières productives en fonction des principales catégories de végétation potentielle pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.....	181
<b>Figure 5.19.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.....	183
<b>Figure 5.20.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.....	184
<b>Figure 5.21.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.....	185
<b>Figure 5.22.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de pente pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.....	191
<b>Figure 5.23.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.....	192

<b>Figure 5.24.</b> Distribution des superficies forestières productives par type de couvert pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.....	193
<b>Figure 5.25.</b> Distribution des superficies forestières productives en fonction des principales catégories de végétation potentielle pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé. ....	194
<b>Figure 5.26.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.....	196
<b>Figure 5.27.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.....	197
<b>Figure 5.28.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.....	198
<b>Figure 5.29.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de pente pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.....	204
<b>Figure 5.30.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.....	205
<b>Figure 5.31.</b> Distribution des superficies forestières productives par type de couvert pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.....	206
<b>Figure 5.32.</b> Distribution des superficies forestières productives en fonction des principales catégories de végétation potentielle pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure .....	207
<b>Figure 5.33.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.....	209
<b>Figure 5.34.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.....	210

<b>Figure 5.35.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.....	211
<b>Figure 5.36.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de pente pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon .....	217
<b>Figure 5.37.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon. ....	218
<b>Figure 5.38.</b> Distribution des superficies forestières productives par type de couvert pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon. ....	219
<b>Figure 5.39.</b> Distribution des superficies forestières productives en fonction des principales catégories de végétation potentielle pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.....	219
<b>Figure 5.40.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon .....	222
<b>Figure 5.41.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon .....	223
<b>Figure 5.42.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon. ....	224
<b>Figure 5.43.</b> Identification des sites agricoles exploités, des friches de type I (surface herbacée $\geq$ 60 % et surface arborée $\leq$ 10 % sans critère de hauteur ou $\leq$ 20 % à 2 mètres de hauteur et moins) et des friches de types II (autres recouvrements qu'herbacé avec surface arborée $\leq$ 40 % sans critère de hauteur) sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée pour la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie (Anel et al. 2004).....	232
<b>Figure 5.44.</b> Identification des sites agricoles exploités, des sites agro-forestiers et des différents types de friches sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée pour la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé (Source : MAPAQ 2001a et Anel <i>et al.</i> 2004).....	233
<b>Figure 5.45.</b> Identification des sites agricoles exploités, des friches de type I (surface herbacée $\geq$ 60 % et surface arborée $\leq$ 10 % sans critère de hauteur ou $\leq$ 20 % à 2 mètres de hauteur et moins) et des friches de types II (autres recouvrements qu'herbacé avec surface arborée $\leq$ 40 %	

sans critère de hauteur) sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée pour la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé (MAPAQ 2008).....234

**Figure 5.46.** Identification des sites agricoles exploités, des friches de type I (surface herbacée  $\geq$  60 % et surface arborée  $\leq$  10 % sans critère de hauteur ou  $\leq$  20 % à 2 mètres de hauteur et moins) et des friches de types II (autres recouvrements qu'herbacé avec surface arborée  $\leq$  40 % sans critère de hauteur) sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée pour la municipalité régionale de comté de Bonaventure (MRC de Bonaventure 2009).235

**Figure 5.47.** Identification des friches agricoles, friches forestières et sites agro-forestiers sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée pour la municipalité régionale de comté d'Avignon (MAPAQ 2001b). .....236

## **5.1 Mise en contexte**

Cette section a pour objectif de documenter le milieu forestier du territoire de l'AFOGÎM. Ainsi, dans cette section, seront documentés les attributs biophysiques du milieu forestier, les perturbations naturelles, l'historique des travaux d'aménagement ainsi que les friches d'intérêt forestier.

## 5.2 Les attributs biophysiques du milieu forestier

Cette section présente le portrait de la forêt et documente les attributs qui la caractérisent. Ainsi, les attributs liés aux conditions physiques (pente et drainage) et ceux des peuplements (type de couvert, végétation potentielle, essence dominante, structure d'âge, densité et hauteur ainsi que le volume de bois disponible) y sont ici documentés. Les données utilisées proviennent de la cartographie du quatrième inventaire décennal (MRNF 2005).

Le portrait forestier est effectué dans un premier temps pour l'ensemble du territoire de l'AFOGÎM et en deuxième temps, ventilé par municipalité régionale de comté.

### 5.2.1 Portrait pour l'ensemble du territoire de l'AFOGÎM

#### *Pente et drainage*

La forêt productive du territoire de l'AFOGÎM présente majoritairement des pentes faibles (30 %) et douces (25 %). Environ 16 % de la forêt productive présente des pentes fortes (classe E) et abruptes (classe F) et est pour le moment peu accessible ou inaccessible (Figure 5.1; Tableau 5.1). Le drainage du territoire forestier productif est majoritairement modéré (64 %) et bon (21 %). Les sites dont le drainage est excessif ou rapide occupent environ 1 % du territoire alors que les sites au drainage mauvais ou très mauvais occupent environ 3 % (Figure 5.2; Tableau 5.2)

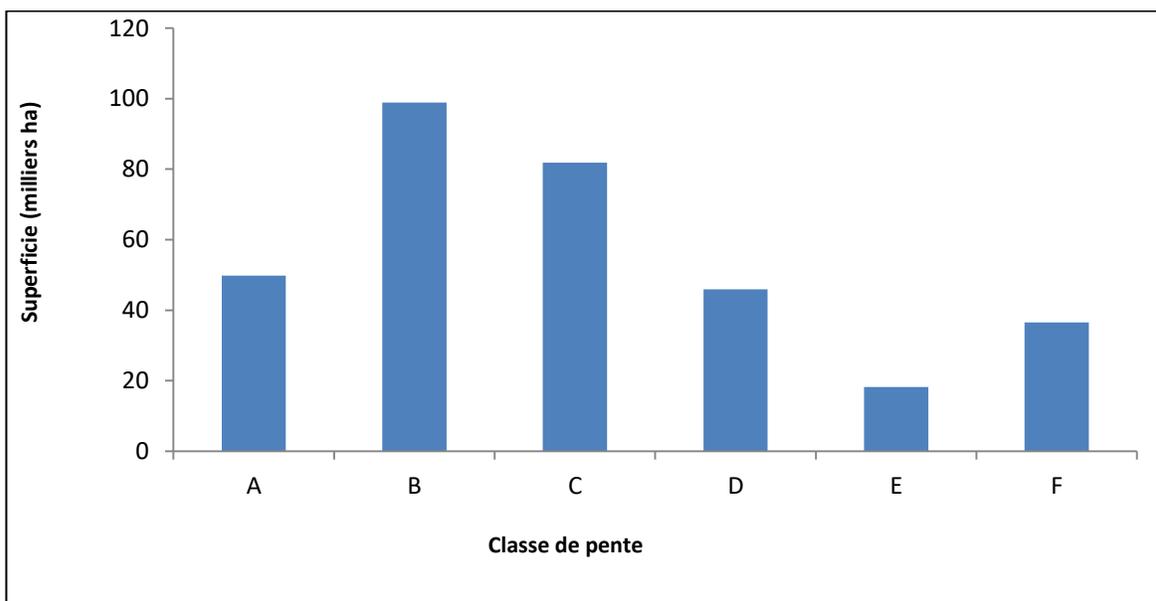
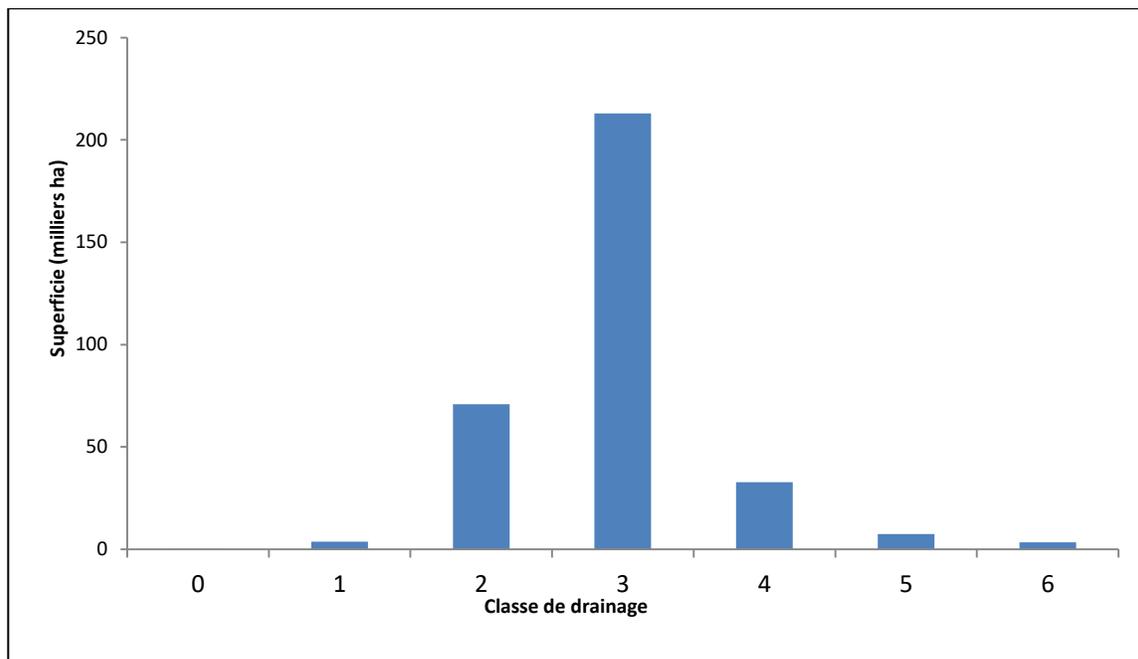


Figure 5.1. Distribution des superficies forestières productives par classe de pente pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.

**Tableau 5.1. Superficies relatives par classes de pentes pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.**

Classes de pente	Définitions	Superficies relatives (%)
<b>A</b>	Nulle	15,0
<b>B</b>	Faible	29,9
<b>C</b>	Douce	24,7
<b>D</b>	Modérée	13,9
<b>E</b>	Forte	5,5
<b>F</b>	Abrupte	11,0



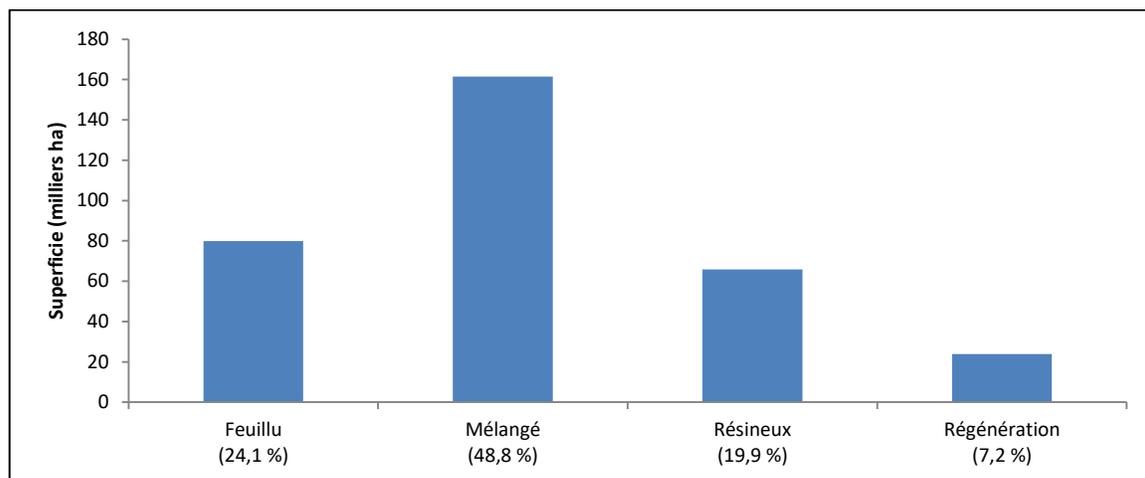
**Figure 5.2. Distribution des superficies forestières productives par classe de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.**

**Tableau 5.2. Superficies relatives par classes de drainages pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.**

Classes de drainage	Définitions	Superficies relatives (%)
0	Excessif	0
1	Rapide	1,1
2	Bon	21,4
3	Modéré	64,3
4	Imparfait	9,9
5	Mauvais	2,3
6	Très mauvais	1,0

### **Les peuplements**

Le territoire forestier productif est majoritairement composé de peuplements mélangés (49 %) alors que les peuplements de type feuillu ou résineux occupent respectivement environ 24 % et 20 % (Figure 5.3). La végétation potentielle est dominée par la sapinière à bouleau jaune (63 %) suivi par la sapinière à thuya (9 %) et l'érablière à bouleau jaune (8 %; Figure 5.4; Tableau 5.3). Les essences les plus reproductives sont le sapin baumier, les peupliers et le bouleau blanc (Tableau 5.4).



**Figure 5.3. Distribution des superficies forestières productives par type de couvert pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.**

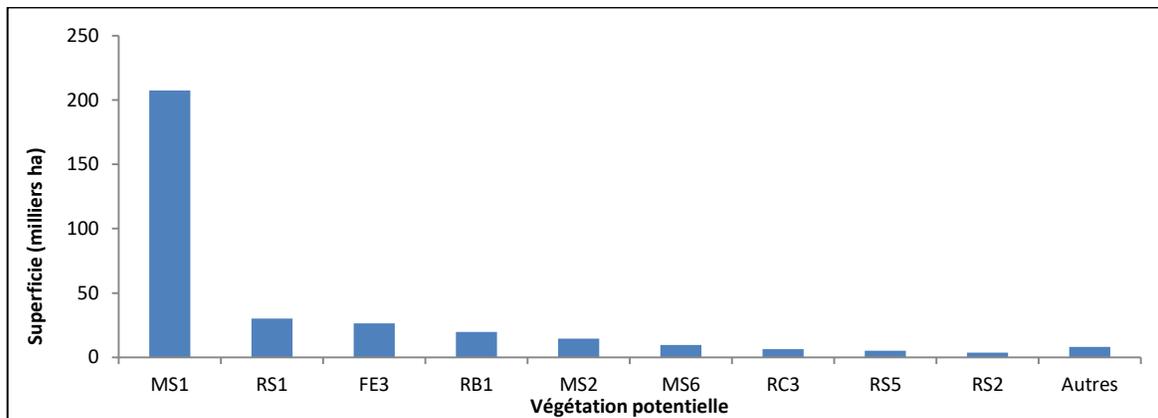


Figure 5.4. Distribution des superficies forestières productives en fonction des principales catégories de végétation potentielle pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.

Tableau 5.3. Répartition des végétations potentielles sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.

Végétations potentielles	Définitions	Superficies relative (%)
<b>MS1</b>	Sapinière à bouleau jaune	62,6
<b>RS1</b>	Sapinière à thuya	9,1
<b>FE3</b>	Érablière à bouleau jaune	8,0
<b>RB1</b>	Pessière blanche ou cédrière issue d'agriculture	6,0
<b>MS2</b>	Sapinière à bouleau blanc	4,4
<b>MS6</b>	Sapinière à érable rouge	2,9
<b>RC3</b>	Cédrière tourbeuse à sapins	1,9
<b>RS5</b>	Sapinière à épinette rouge	1,6
<b>RS2</b>	Sapinière à épinette noire	1,1

Tableau 5.4. Distribution des superficies forestières productives en fonction des principales essences dominantes pour le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.

Essences dominantes	Totaux	
	Superficies (ha)	Proportions (%)
Sapin baumier	70 338	21,2
Peupliers	56 234	17,0
Bouleau blanc	36 406	11,0
Feuillus indéterminés	21 853	6,6
Érable à sucre	16 228	4,9
Plantation de résineux	15 531	4,7
Thuya occidental	14 544	4,4
Bouleau jaune	12 441	3,8
Épinettes	12 045	3,6
Feuillus non commerciaux	10 817	3,3
Feuillus intolérants	10 111	3,1
Érable rouge	9 811	3,0
Résineux indéterminés	8 611	2,6
Érables	7 192	2,2
Mélèze larcin	2 769	0,8
Feuillus tolérants	2 346	0,7
En voie de régénération	23 861	7,2
<b>Total</b>	<b>331 137</b>	<b>100,0</b>

La structure d'âge des peuplements du territoire forestier productif démontre que les peuplements jeunes inéquiennes et jeunes irréguliers ainsi que les peuplements de 41 à 60 ans sont les plus abondants (21,9 et 21,8 %, respectivement). Les peuplements de 81 ans et plus (classes d'âge 90-120 et VIN-VIR) occupent environ 11 % (Figure 5.5; Tableau 5.5).

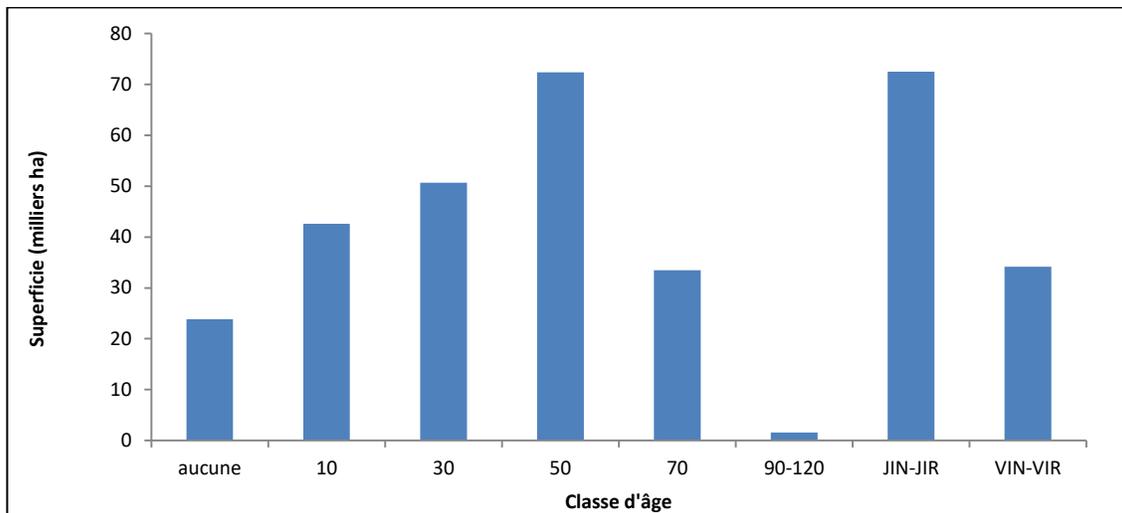


Figure 5.5. Distribution des superficies forestières productives par classe d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.

Tableau 5.5. Superficies relatives par classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.

Classes d'âge	Définitions	Superficies relatives (%)
<b>Aucune</b>	Classe d'âge non disponible	7,2
<b>10</b>	0 à 20 ans	12,9
<b>30</b>	21 à 40 ans	15,3
<b>50</b>	41 à 60 ans	21,8
<b>70</b>	61 à 80 ans	10,1
<b>90-120</b>	81 ans et plus	0,5
<b>JIN-JIR</b>	Jeune inéquiennes et jeune irréguliers ( $\leq 80$ ans)	21,9
<b>VIN-VIR</b>	Vieux inéquiennes et vieux irréguliers ( $> 81$ ans)	10,3

Le territoire forestier productif est majoritairement composé de peuplements de hauteur supérieure à 12 m et inférieure à 17 m (43 %). Les peuplements dont la hauteur est supérieure à 17 m représentent environ 13 % (Figure 5.6; Tableau 5.6). La densité des peuplements se concentre quant à elle principalement à des taux variant de 40 à 60 % (32 %) et 60 à 80 % (30 %) (Figure 5.7; Tableau 5.7).

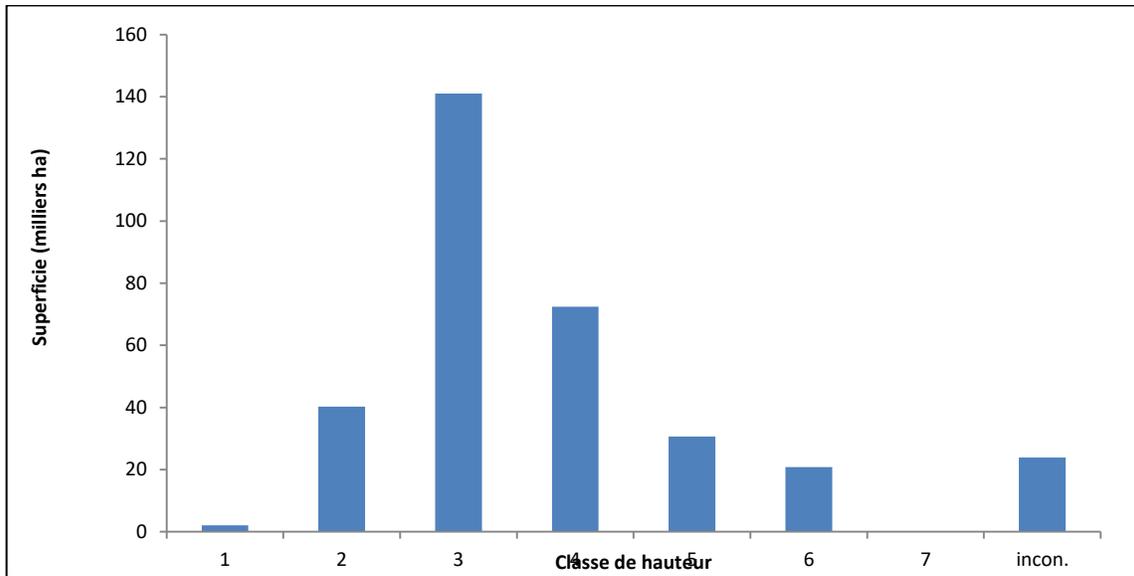


Figure 5.6. Distribution des superficies forestières productives par classe de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.

Tableau 5.6. Superficies relatives par classes de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.

Classes de hauteur	Définitions	Superficies relatives (%)
<b>1</b>	$\geq 22$ m	0,6
<b>2</b>	$17 \text{ m} \leq x < 22 \text{ m}$	12,2
<b>3</b>	$12 \text{ m} \leq x < 17 \text{ m}$	42,6
<b>4</b>	$7 \text{ m} \leq x < 12 \text{ m}$	21,9
<b>5</b>	$4 \text{ m} \leq x < 7 \text{ m}$	9,3
<b>6</b>	$2 \text{ m} \leq x < 4 \text{ m}$	6,3
<b>7</b>	$< 2 \text{ m}$	0
<b>incon.</b>	Inconnue	7,2

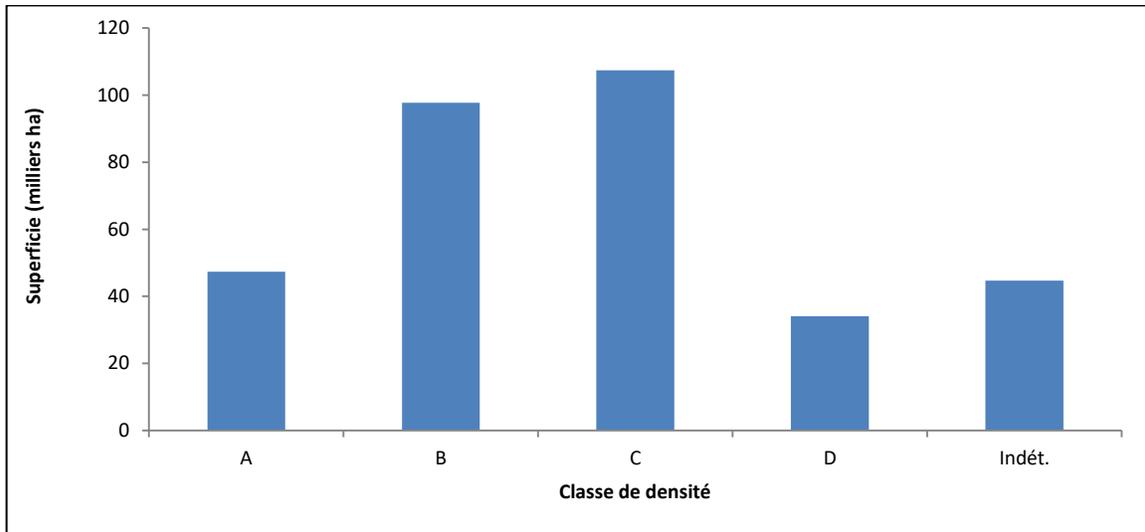


Figure 5.7. Distribution des superficies forestières productives par classe de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.

Tableau 5.7. Superficies relatives par classes de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.

Classes de densité	Définitions	Superficies relatives (%)
<b>A</b>	$\geq 80 \%$	14,3
<b>B</b>	$60 \% \leq x < 80 \%$	29,5
<b>C</b>	$40 \% \leq x < 60 \%$	32,4
<b>D</b>	$25 \% \leq x < 40 \%$	10,3
<b>Indét.</b>	Indéterminée	13,5

### Volumes de bois

Le volume de bois marchand contenu sur le territoire de l'AFOGÎM est évalué à un peu plus de 36 millions de mètres cubes répartis majoritairement entre le sapin baumier (26 %), le peuplier faux-tremble (15 %) et l'épinette blanche (11 %; Tableau 5.8). Les volumes moyens de bois à l'hectare pour les principaux regroupements d'essences sont présentés à la page suivante (Tableau 5.9), de même que les volumes de bois marchands par groupement d'essences selon le type de couvert et la classe d'âge (Tableau 5.10).

**Tableau 5.8. Volume marchand (m<sup>3</sup>) estimé pour les principales essences pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.**

<b>Essences</b>	<b>Volumes (m<sup>3</sup>)</b>	<b>Proportions (%)</b>
Sapin baumier	9 389 617	26,0
Peuplier faux-tremble	5 318 656	14,7
Épinette blanche	4 090 277	11,3
Thuya occidental	3 917 582	10,9
Bouleau blanc	3 599 893	10,0
Érable à sucre	3 249 343	9,0
Bouleau jaune	1 944 313	5,4
Érable rouge	1 663 168	4,6
Épinette noire	882 642	2,4
Peuplier baumier	749 662	2,1
Mélèze laricin	671 779	1,9
Épinette rouge	383 154	1,1
Hêtre à grandes feuilles	93 670	0,3
Peuplier à grandes dents	66 328	0,2
Pins	24 869	0,1
Autre feuillus tolérants	7 126	0
Épinette de Norvège	12 353	0
<b>Total</b>	<b>36 064 429</b>	<b>100,0</b>

Tableau 5.9. Volume moyen à l'hectare (m<sup>3</sup>/ha) selon les classes d'âge les groupements d'essences pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.

Groupements d'essences	Superficies productives (ha)	0 à 40 ans	41 à 80 ans	81 ans et plus
Sapin – Épinette	90 904	89	141	163
Cèdre	14 544	142	147	182
Mélèze	2 842	141	148	169
Pin	201	0	98	147
Plantation résineuse	15 502	55	116	n.d.
Plantations résineuses envahies par le feuillu intolérant	2 249	12	114	n.d.
Plantation feuillue	61	60	n.d.	n.d.
Feuillus tolérants	38 468	127	138	144
Feuillus intolérants	142 535	38	141	154
<b>Total</b>	<b>331 134</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

n.d. : non disponible

**Tableau 5.10. Volumes marchands par groupements d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.**

Types de couvert forestier	Classes d'âge	Superficies forestières productives (ha)	Volumes résineux (m <sup>3</sup> )			Volumes feuillus (m <sup>3</sup> )		Totaux	
			Sapin - Épinette	Cèdre	Autres résineux <sup>1</sup>	Feuillu intolérant <sup>2</sup>	Feuillu tolérant <sup>3</sup>	Volumes (m <sup>3</sup> )	Proportions (%)
<b>Feuillu</b>	10	16 474	10 022	3 574	767	15 415	5 379	35 156	-
	30	7 493	197 800	49 983	9 956	355 246	140 508	753 493	-
	50	18 549	578 218	83 923	14 062	1 512 826	361 616	2 550 645	-
	70	10 417	359 231	35 154	2 135	1 007 514	208 680	1 612 713	-
	90 et +	186	5 630	613	46	21 493	1 947	29 729	-
	JIN / JIR	16 982	318 227	42 635	4 670	779 256	1 153 051	2 297 838	-
	VIN / VIR	9 807	126 799	26 735	39	150 117	1 151 349	1 455 039	-
	Indifférenciée	79 907	1 595 927	242 617	31 676	3 841 866	3 022 528	8 734 614	24,2
<b>Mélangé</b>	10	19 391	2 002	900	49	1 734	604	5 289	-
	30	25 066	1 180 055	190 786	21 707	631 671	136 968	2 161 186	-
	50	39 210	2 388 285	434 397	74 206	1 884 629	534 871	5 316 389	-
	70	19 221	1 167 721	343 346	6 712	1 219 319	273 475	3 010 572	-
	90 et +	605	38 352	10 905	526	32 244	5 596	87 622	-
	JIN / JIR	44 708	2 402 826	490 626	83 413	1 994 938	837 375	5 809 178	-
	VIN / VIR	13 367	647 365	426 694	8 295	565 680	424 618	2 072 651	-
	Indifférenciée	161 568	7 826 604	1 897 653	194 908	6 330 215	2 213 508	18 462 888	51,2

<sup>1</sup> Comprend les pins et le mélèze;

<sup>2</sup> Comprend les peupliers, le bouleau blanc et l'érable rouge;

<sup>3</sup> Comprend le bouleau jaune, l'érable à sucre, le chêne rouge, le hêtre et le frêne

Tableau 5.10 (suite). Volumes marchands par groupements d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles.

Types de couvert forestier	Classes d'âge	Superficies forestières productives (ha)	Volumes résineux (m <sup>3</sup> )			Volumes feuillu (m <sup>3</sup> )		Totaux	
			Sapin - Épinette	Cèdre	Autres résineux <sup>1</sup>	Feuillu intolérant <sup>2</sup>	Feuillu tolérant <sup>3</sup>	Volumes (m <sup>3</sup> )	Proportions (%)
<b>Résineux</b>	10	5 617	26 369	4 564	4 038	8 549	433	43 953	-
	30	17 742	1 342 105	246 471	108 536	351 064	13 558	2 061 733	-
	50	14 153	1 610 988	191 675	73 037	303 710	16 145	2 195 554	-
	70	5 544	604 575	104 270	29 662	116 934	4 536	859 977	-
	90 et +	985	106 515	24 918	8 446	20 014	667	160 561	-
	JIN / JIR	10 777	949 901	374 639	66 723	246 461	4 991	1 642 715	-
	VIN / VIR	10 970	695 058	830 774	179 622	178 895	18 085	1 902 434	-
	Indifférenciée	65 788	5 335 511	1 777 311	470 064	1 225 626	58 415	8 866 928	24,6
<b>Total</b>	10	41 482	38 392	9 038	4 855	25 698	6 416	84 399	-
	30	50 301	2 719 960	487 241	140 199	1 337 980	291 034	4 976 412	-
	50	71 912	4 577 492	709 995	161 305	3 701 165	912 632	10 062 588	-
	70	35 182	2 131 526	482 769	38 509	2 343 767	486 690	5 483 262	-
	90 et +	1 776	150 496	36 436	9 018	73 751	8 211	277 912	-
	JIN / JIR	72 467	3 670 954	907 899	154 806	3 020 654	1 995 417	9 749 731	-
	VIN / VIR	34 144	1 469 222	1 284 203	187 956	894 692	1 594 051	5 430 124	-
	Indifférenciée	320 941	14 758 042	3 917 582	696 648	11 397 707	6 547 301	36 064 429	100,0

<sup>1</sup> Comprend les pins et le mélèze;

<sup>2</sup> Comprend les peupliers, le bouleau blanc et l'érable rouge;

<sup>3</sup> Comprend le bouleau jaune, l'érable à sucre, le chêne rouge, le hêtre et le frêne

### ***Perturbations naturelles***

Les perturbations naturelles affectent environ 3,3 % du territoire de l'AFOGÎM dont la majorité est de moyenne amplitude (2,8 %) alors que les perturbations naturelles majeures affectent 0,5 % du territoire (Tableau 5.11). Selon les données de la cartographie numérique du quatrième inventaire décennal, l'ensemble des perturbations majeures sur le territoire a moins de 40 ans.

Tableau 5.11. Ventilation des superficies du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles selon la sévérité et le type de perturbation pour les cinq municipalités régionales de comté de la péninsule gaspésienne.

Perturbations		MRC											
		Avignon		Bonaventure		Côte-de-Gaspé		Haute-Gaspésie		Rocher-Percé		Totaux	
Sévérités	Types	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
<b>Moyennes</b>	Chablis et dépérissement partiels	25	0	157	0,1	0	0	6	0	26	0	214	0,1
	Épidémies légères	1 079	1,1	2 255	2,1	4 507	8,5	664	1,1	1 931	2,6	10 436	2,7
<b>Majeures</b>	Brûlis, chablis, dépérissement ou verglas	31	0	8	0	133	0,3	37	0,1	35	0	243	0,1
	Épidémies sévères	65	0,1	41	0	710	1,3	272	0,5	426	0,6	1 515	0,4

## 5.2.2 Portrait de la MRC de la Haute-Gaspésie

### *Pente et drainage*

La forêt productive de la portion du territoire de l'AFOGÎM située dans la MRC de la Haute-Gaspésie présente majoritairement des pentes douces (33 %) et modérées (20 %). Environ le quart de la forêt productive présente des pentes fortes et abruptes et est pour le moment peu accessible ou inaccessible (Figure 5.8; Tableau 5.12). Le drainage du territoire forestier productif est majoritairement modéré (53 %) et bon (36 %). Les sites dont le drainage est excessif ou rapide occupent environ 4 % du territoire alors que les sites au drainage mauvais ou très mauvais occupent environ 1 % (Figure 5.9; Tableau 5.13).

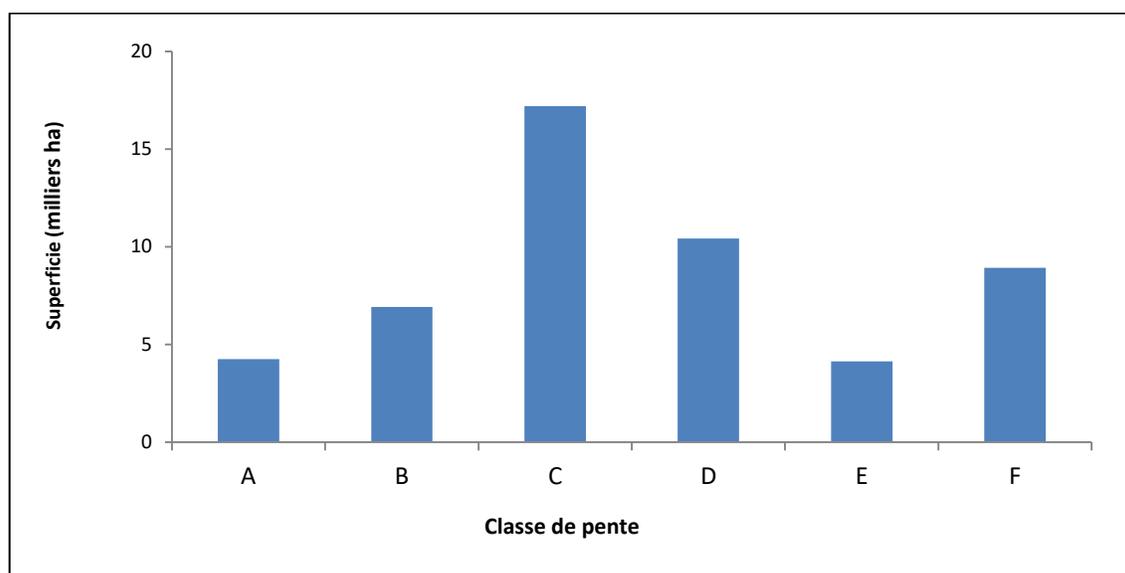


Figure 5.8. Distribution des superficies forestières productives par classe de pente pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.

Tableau 5.12. Superficies relatives par classes de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.

Classes de pente	Définitions	Superficies relatives (%)
A	Nulle	8,2
B	Faible	13,3
C	Douce	33,2
D	Modérée	20,1
E	Forte	8,0
F	Abrupte	17,2

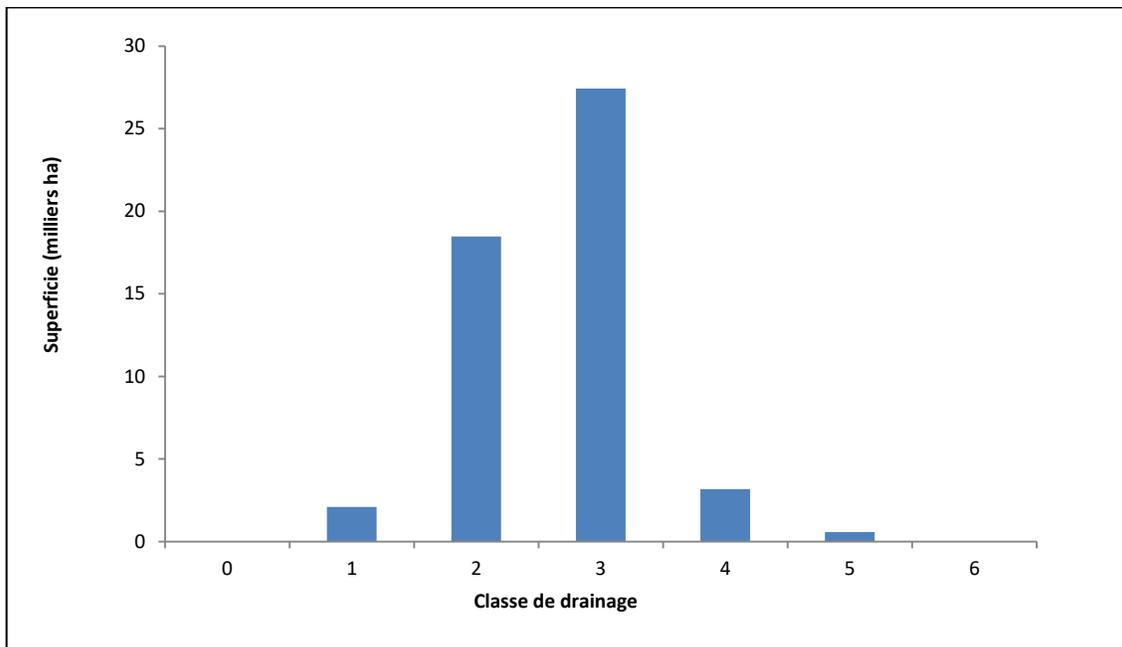


Figure 5.9. Distribution des superficies forestières productives par classe de drainage pour le territoire de l’Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.

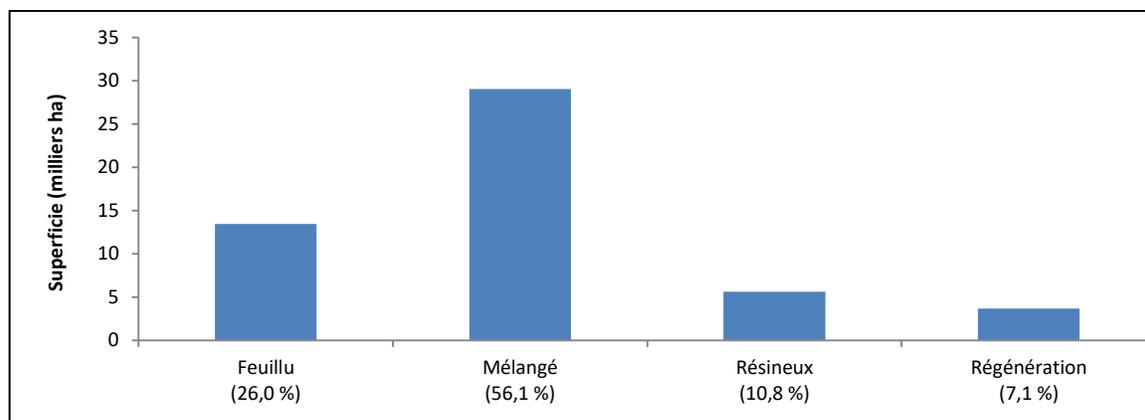
Tableau 5.13. Superficies relatives par classes de densité pour le territoire de l’Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.

Classes de drainage	Définitions	Superficies relatives (%)
0	Excessif	0
1	Rapide	4,0
2	Bon	35,7
3	Modéré	53,0
4	Imparfait	6,1
5	Mauvais	1,1
6	Très mauvais	0,1

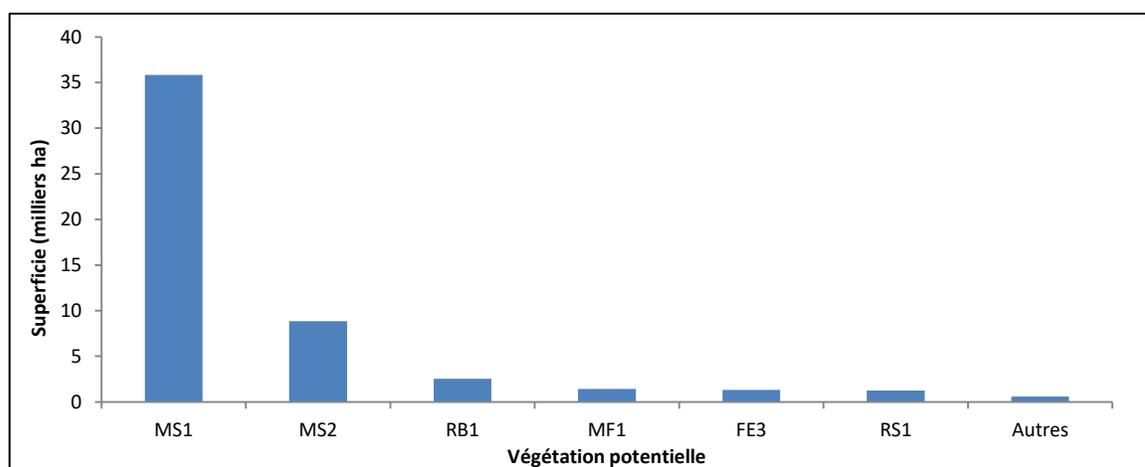
### **Les peuplements**

La forêt productive du territoire de l’AFOGÎM situé dans la MRC de la Haute-Gaspésie est majoritairement composée de peuplements mélangés (56 %) alors que les peuplements feuillus

ou résineux occupent respectivement environ 26 % et 11 % (Figure 5.10). La végétation potentielle est dominée par la sapinière à bouleau jaune (69 %) et suivie par la sapinière à bouleau blanc (17 %; Figure 5.11; Tableau 5.14). Les essences les plus répandues sont le sapin baumier, les peupliers et le bouleau blanc (Tableau 5.15).



**Figure 5.10. Distribution des superficies forestières productives par type de couvert pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.**



**Figure 5.11. Distribution des superficies forestières productives en fonction des principales catégories de végétation potentielle pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.**

**Tableau 5.14. Superficies relatives des végétations potentielles pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.**

<b>Catégories</b>	<b>Définitions</b>	<b>Superficies relatives (%)</b>
<b>MS1</b>	Sapinière à bouleau jaune	69,2
<b>MS2</b>	Sapinière à bouleau blanc	17,1
<b>RB1</b>	Pessière blanche ou cédrière issue d'agriculture	4,9
<b>MF1</b>	Frênaie noire à sapin	2,8
<b>FE3</b>	Érablière à bouleau jaune	2,5
<b>RS1</b>	Sapinière à thuya	2,4
<b>Autres</b>	-	1,1

**Tableau 5.15. Distribution des superficies forestières productives en fonction des principales essences dominantes pour le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.**

<b>Essences dominantes</b>	<b>Superficies (ha)</b>	<b>Proportions (%)</b>
<b>Sapin baumier</b>	14 985	28,9
<b>Peupliers</b>	11 689	22,6
<b>Bouleau à papier</b>	7 465	14,4
<b>Feuillus indéterminés</b>	5 656	10,9
<b>Érable à sucre</b>	2 269	4,4
<b>Bouleau jaune</b>	2 071	4,0
<b>Plantations de résineux</b>	1 476	2,8
<b>Feuillu non-commerciaux</b>	824	1,6
<b>Érable rouge</b>	470	0,9
<b>Thuya occidental</b>	425	0,8
<b>Épinettes</b>	342	0,7
<b>Feuillu intolérant</b>	226	0,4
<b>Résineux indéterminés</b>	144	0,3
<b>Mélèze larcin</b>	36	0,1
<b>Feuillu tolérant</b>	38	0,1
<b>En voie de régénération</b>	3 689	7,1
<b>Total</b>	51 802	100,0

La structure d'âge des peuplements du territoire forestier productif démontre que les peuplements de 41 à 60 ans sont les plus abondants (28 %) suivis par les jeunes inéquiennes et jeunes irréguliers (19 %). Les peuplements de 81 ans et plus (classes d'âge 90-120 et VIN-VIR) occupent environ 6 % (Figure 5.12; Tableau 5.16).

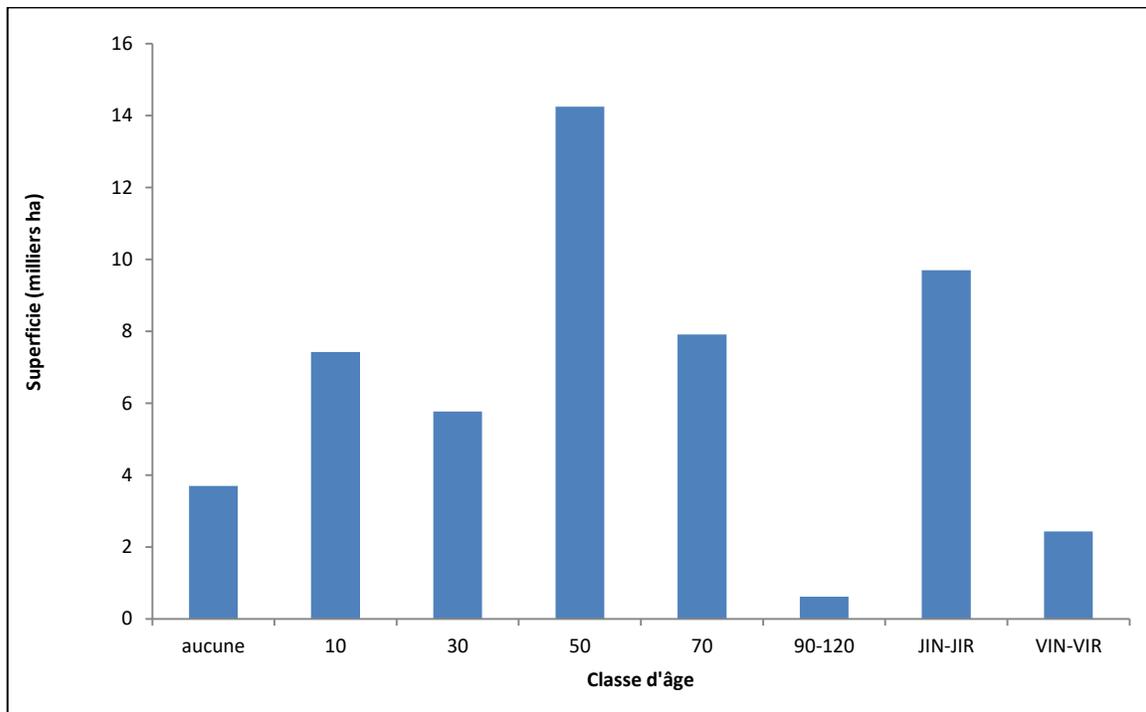
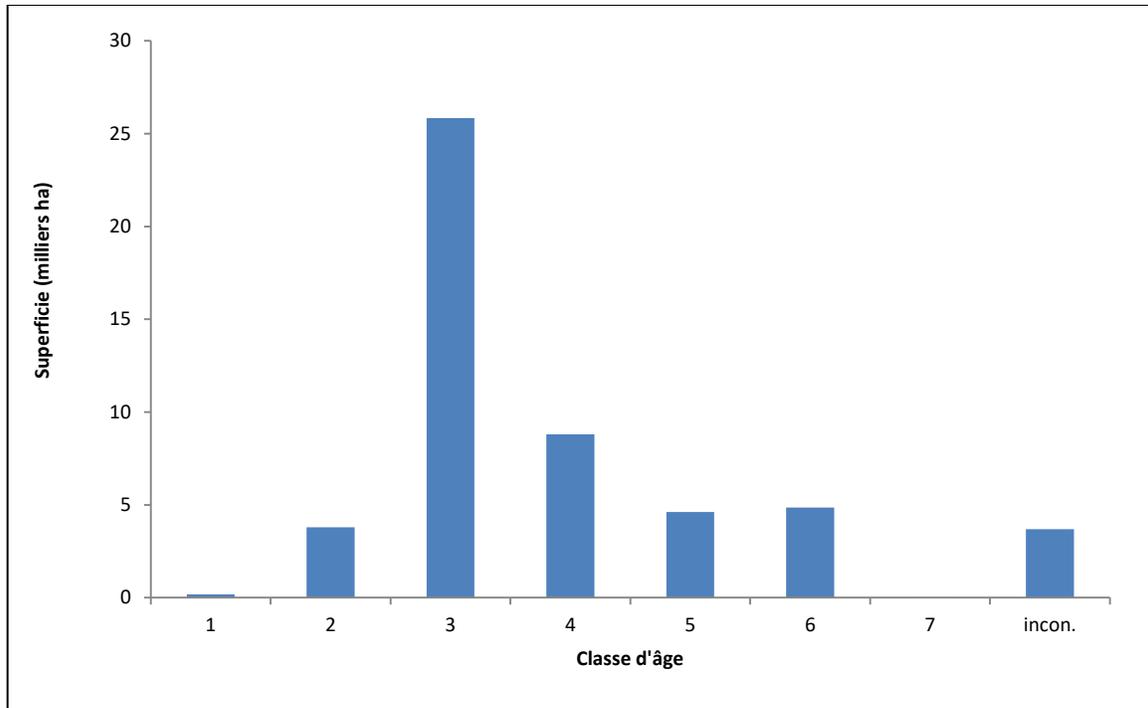


Figure 5.12. Distribution des superficies forestières productives par classe d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.

Tableau 5.16. Superficies relatives des classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.

Classes d'âge	Définitions	Superficies relatives (%)
<b>Aucune</b>	Non disponible	7,1
<b>10</b>	0 à 20 ans	14,3
<b>30</b>	21 à 40 ans	11,1
<b>50</b>	41 à 60 ans	27,5
<b>70</b>	61 à 80 ans	15,3
<b>90-120</b>	81 ans et plus	1,2
<b>JIN-JIR</b>	Jeunes inéquiennes et jeunes irréguliers ( $\leq 80$ ans)	18,7
<b>VIN-VIR</b>	Vieux inéquiennes et vieux irréguliers ( $> 81$ ans)	4,7

Le territoire forestier productif est majoritairement composé de peuplements de hauteur supérieure à 12 m et inférieure à 17 m (50 %). Les peuplements dont la hauteur est supérieure à 17 m représentent environ 8 % (Figure 5.13; Tableau 17). La densité des peuplements est supérieure à 40 % sur plus de 75 % du territoire productif et supérieure à 60 % sur plus de 50 % de celui-ci (Figure 5.14; Tableau 18).



**Figure 5.13. Distribution des superficies forestières productives par classe de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.**

Tableau 5.17. Superficies relatives des classes de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.

Classes de hauteur	Définitions	Superficies relatives (%)
1	$\geq 22$ m	0,4
2	$17 \text{ m} \leq x < 22 \text{ m}$	7,3
3	$12 \text{ m} \leq x < 17 \text{ m}$	49,9
4	$7 \text{ m} \leq x < 12 \text{ m}$	17,0
5	$4 \text{ m} \leq x < 7 \text{ m}$	8,9
6	$2 \text{ m} \leq x < 4 \text{ m}$	9,4
7	$< 2$ m	0
Incon.	Inconnue	7,1

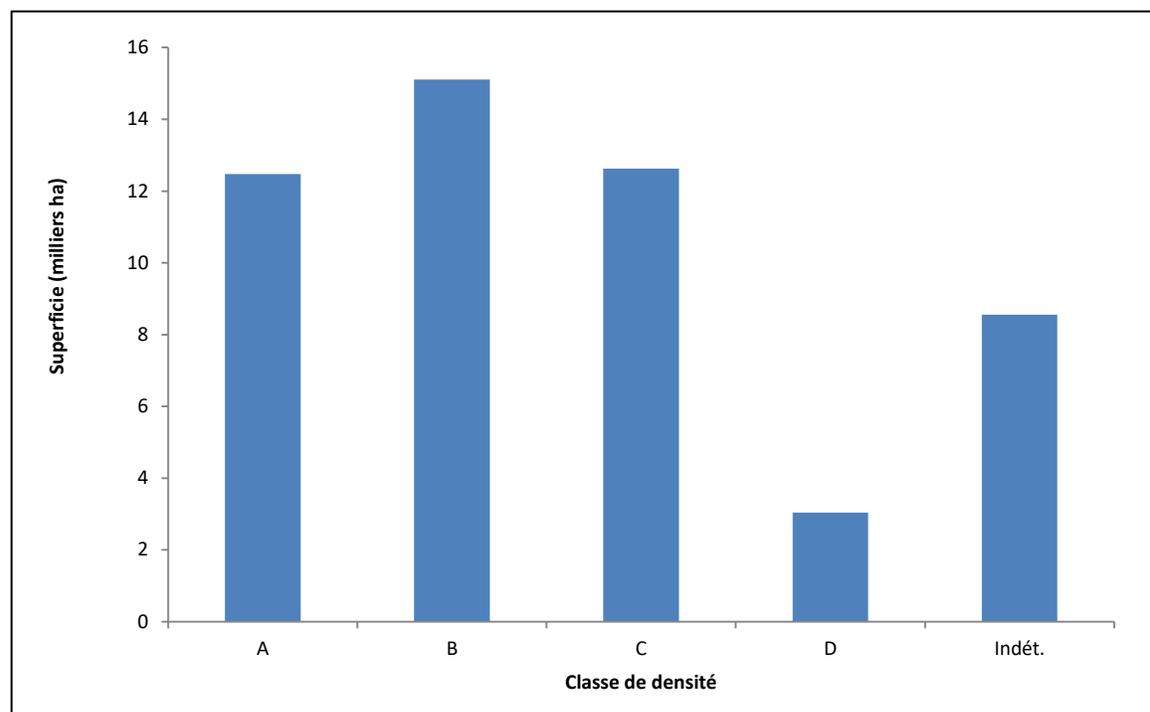


Figure 5.14. Distribution des superficies forestières productives par classe de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.

**Tableau 5.18. Superficies relatives des classes de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.**

<b>Classes de densité</b>	<b>Définitions</b>	<b>Superficies relatives (%)</b>
<b>A</b>	$\geq 80 \%$	24,1
<b>B</b>	$60 \% \leq x < 80 \%$	29,2
<b>C</b>	$40 \% \leq x < 60 \%$	24,4
<b>D</b>	$25 \% \leq x < 40 \%$	5,9
<b>Indét.</b>	Indéterminée	16,5

***Volume de bois***

Le volume de bois marchand contenu sur le territoire de l'AFOGÎM dans la MRC de la Haute-Gaspésie est évalué à environ 5,5 millions de mètres cubes répartis majoritairement entre le sapin baumier (31 %), le peuplier faux-tremble (17 %) et l'épinette blanche (12 %; Tableau 5.19). Les volumes moyens de bois à l'hectare pour les principaux regroupements d'essences sont de 60 m<sup>3</sup>/ha pour les peuplements de 0 à 40 ans, de 142 m<sup>3</sup>/ha pour les peuplements de 41 à 80 ans et de 173 m<sup>3</sup>/ha pour les peuplements de 81 ans et plus (Tableau 5.20). Les volumes de bois marchands par groupement d'essences selon le type de couvert et la classe d'âge sont présentés aux pages suivantes (Tableau 5.21).

Tableau 5.19. Volume marchand (m<sup>3</sup>) estimé pour les principales essences pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.

Essences	Volumes (m <sup>3</sup> )	Proportions (%)
Sapin baumier	1 704 521	31,1
Peuplier faux-tremble	905 400	16,5
Épinette blanche	679 459	12,4
Bouleau blanc	602 511	11,0
Thuya occidental	431 962	7,9
Érable à sucre	363 860	6,6
Bouleau jaune	277 255	5,1
Érable rouge	233 283	4,3
Peuplier baumier	100 689	1,8
Épinette noire	66 018	1,2
Mélèze laricin	48 634	0,9
Épinette rouge	45 685	0,8
Hêtre à grandes feuilles	11 187	0,2
Peuplier à grandes dents	11 261	0,2
Pins	3 992	0,1
Autres feuillus tolérants	617	0
Épinette de Norvège	75	0
<b>Total</b>	<b>5 486 405</b>	<b>100,0%</b>

Tableau 5.20. Volume moyen à l'hectare (m<sup>3</sup>/ha) pour différents groupements d'essences selon les classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.

Regroupements d'essences	Superficies productives (ha)	0 à 40 ans	41 à 80 ans	81 ans et plus
Sapin - Épinette	15 454	91	142	168
Cèdre	425	n.d.	154	200
Mélèze	36	n.d.	136	200
Pin	4	n.d.	159	n.d.
Plantations résineuses	1 487	38	119	n.d.
Plantations résineuses envahies par le feuillu intolérant	557	9	n.d.	n.d.
Plantations feuillues	4	92	n.d.	n.d.
Feuillu tolérant	4 403	108	138	136
Feuillu intolérant	25 745	24	145	159
En voie de régénération	3 686	0	0	0
<b>Total / moyenne</b>	<b>51 800</b>	<b>60</b>	<b>142</b>	<b>173</b>

n.d. : non disponible.

Tableau 5.21. Volumes marchands par groupements d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.

Types de couvert forestier	Classes d'âge	Superficies forestières productives (ha)	Volumes résineux (m <sup>3</sup> )			Volumes feuillu (m <sup>3</sup> )		Totaux	
			Sapin - Épinette	Cèdre	Autres résineux <sup>1</sup>	Feuillu intolérant <sup>2</sup>	Feuillu tolérant <sup>3</sup>	Volumes (m <sup>3</sup> )	Proportions (%)
Feuillu	10	4 463	3 709	1 268	256	5548	2 099	12 879	-
	30	1 093	19 078	4 644	1 035	34 263	11 295	70 315	-
	50	3 792	121 626	24 291	3 744	323 371	34 008	507 040	-
	70	1 242	44 318	5 103	431	119 253	21 248	190 353	-
	90 et +	10	185	20	0	712	379	1 296	-
	JIN / JIR	2 376	43 967	8 982	610	112 357	155 607	321 523	-
	VIN / VIR	452	6 839	1 308	0	10 881	43 040	62 068	-
	Indifférenciée	13 428	239 723	45 615	6 076	606 383	267 676	1 165 473	21,2
Mélangé	10	2 480	532	325	31	388	20	1 296	-
	30	4 222	154 451	26 302	2 349	79 695	15 441	278 238	-
	50	8 699	581 534	97 665	13 439	388 901	100 532	1 182 070	-
	70	5 196	364 913	67 055	186	247 061	73 601	752 816	-
	90 et +	212	16 746	2 338	0	6 354	2 826	28 264	-
	JIN / JIR	7 043	401 744	83 931	14 591	337 035	156 639	993 940	-
	VIN / VIR	1 219	74 170	23 322	337	50 378	29 403	177 610	-
	Indifférenciée	29 069	1 594 089	300 938	30 933	1 109 813	378 462	3 414 234	62,2

<sup>1</sup> Comprend les pins et le mélèze;

<sup>2</sup> Comprend les peupliers, le bouleau blanc et l'érable rouge;

<sup>3</sup> Comprend le bouleau jaune, l'érable à sucre, le chêne rouge, le hêtre et le frêne.

Tableau 5.21 (suite). Volumes marchands par groupements d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie.

Types de couvert forestier	Classes d'âge	Superficies forestières productives (ha)	Volumes résineux (m <sup>3</sup> )			Volumes feuillu (m <sup>3</sup> )		Totaux	
			Sapin - Épinette	Cèdre	Autres résineux <sup>1</sup>	Feuillu intolérant <sup>2</sup>	Feuillu tolérant <sup>3</sup>	Volumes (m <sup>3</sup> )	Proportions (%)
Résineux	10	177	443	77	68	144	7	739	-
	30	750	46 255	7 818	4 619	13 105	559	72 357	-
	50	1 664	195 132	24 058	2 785	38 505	2 130	262 610	-
	70	1 553	238 356	9 951	1 087	45 887	1 767	297 049	-
	90 et +	422	65 691	1 141	159	12 167	430	79 588	-
	JIN / JIR	275	30 870	6 409	1 157	6 342	305	45 084	-
	VIN / VIR	768	85 198	35 955	5 742	20 798	1 581	149 273	-
	Indifférenciée	5 608	661 945	85 409	15 616	136 947	6 781	906 699	16,5
Total	10	7 120	4 684	1 670	354	6 079	2 127	14 914	-
	30	6 064	219 784	38 764	8 002	127 063	27 296	420 910	-
	50	14 155	898 291	146 014	19 968	750 777	136 670	1 951 720	-
	70	7 991	647 587	82 109	1 705	412 201	96 616	1 240 218	-
	90 et +	644	82 622	3 498	159	19 233	3 635	109 147	-
	JIN / JIR	9 694	476 581	99 323	16 358	455 734	312 551	1 360 547	-
	VIN / VIR	2 438	166 207	60 584	6 079	82 056	74 024	388 950	-
	Indifférenciée	51 800	2 495 756	431 962	52 625	1 853 144	1 905 769	5 486 405	100,0%

<sup>1</sup> Comprend les pins et le mélèze;

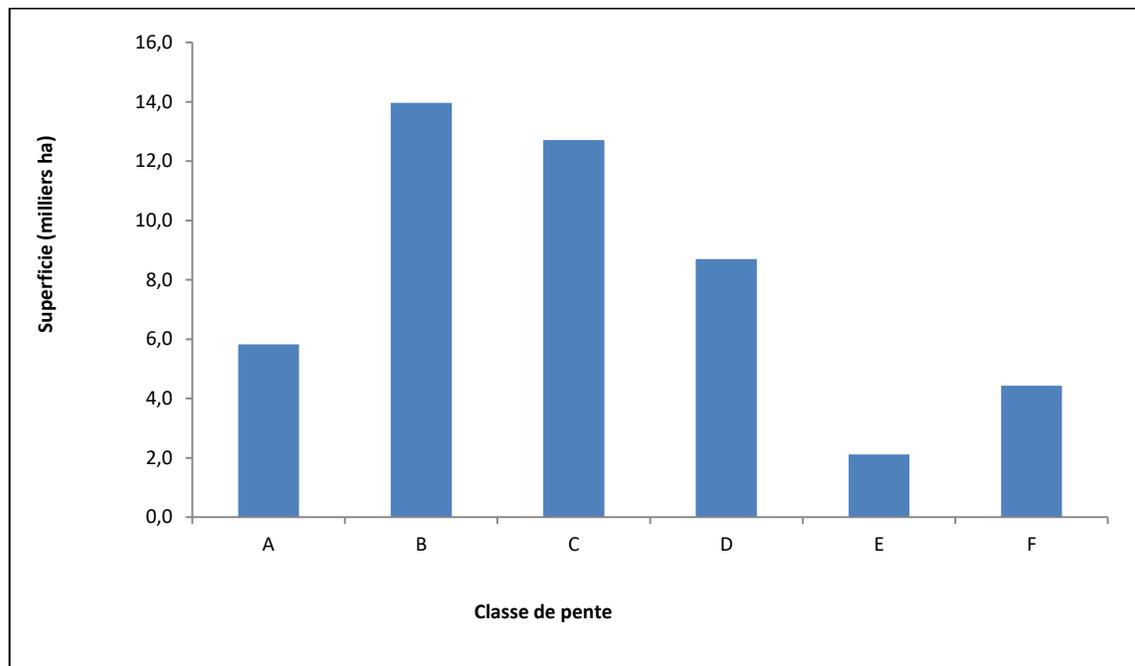
<sup>2</sup> Comprend les peupliers, le bouleau blanc et l'érable rouge;

<sup>3</sup> Comprend le bouleau jaune, l'érable à sucre, le chêne rouge, le hêtre et le frêne.

### 5.2.3 Portrait de la MRC de la Côte-de-Gaspé

#### *Pente et drainage*

La forêt productive de la portion du territoire de l'AFOGÎM située dans la MRC de la Côte-de-Gaspé présente majoritairement des pentes faibles (29 %) et douces (27 %). Environ 14 % de la forêt productive présente des pentes fortes et abruptes et est pour le moment peu accessible ou inaccessible (Figure 5.15; Tableau 5.22). Le drainage du territoire forestier productif est majoritairement modéré (69 %). Les sites dont le drainage est excessif ou rapide occupent moins de 1 % du territoire alors que les sites au drainage mauvais ou très mauvais occupent environ 3 % du territoire (Figure 5.16; Tableau 5.23).



**Figure 5.15.** Distribution des superficies forestières productives par classe de pente pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.

Tableau 5.22. Superficies relatives des classes de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.

Classes de pente	Définitions	Superficies relatives (%)
A	Nulle	12,2
B	Faible	29,3
C	Douce	26,6
D	Modérée	18,2
E	Forte	4,4
F	Abrupte	9,3

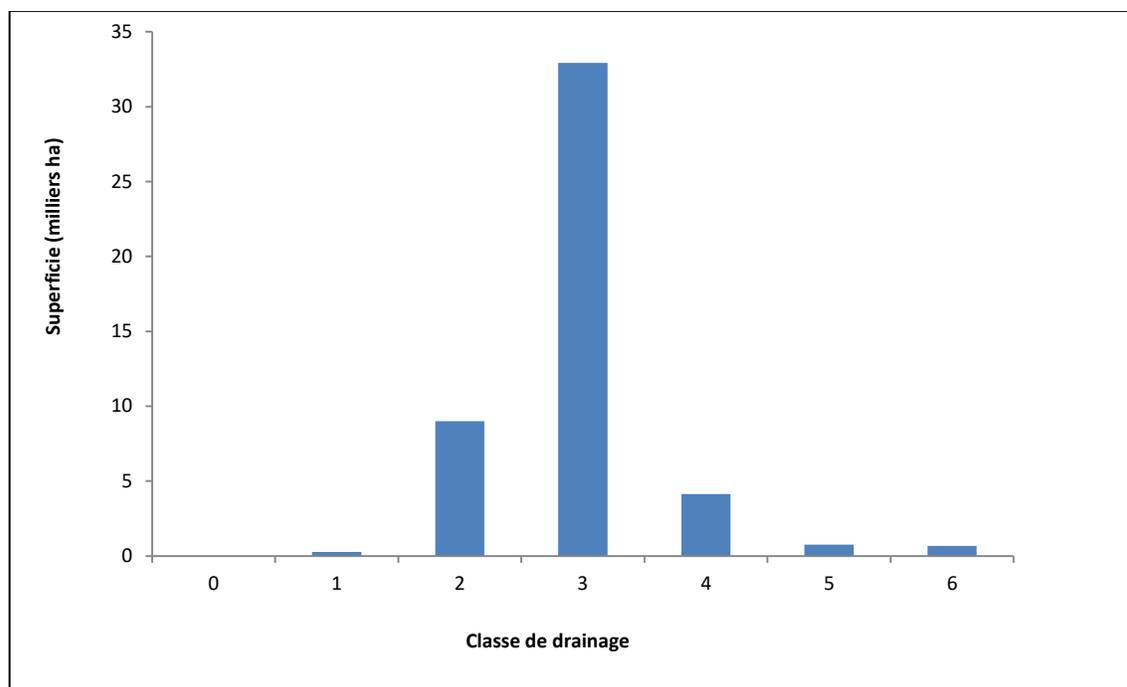


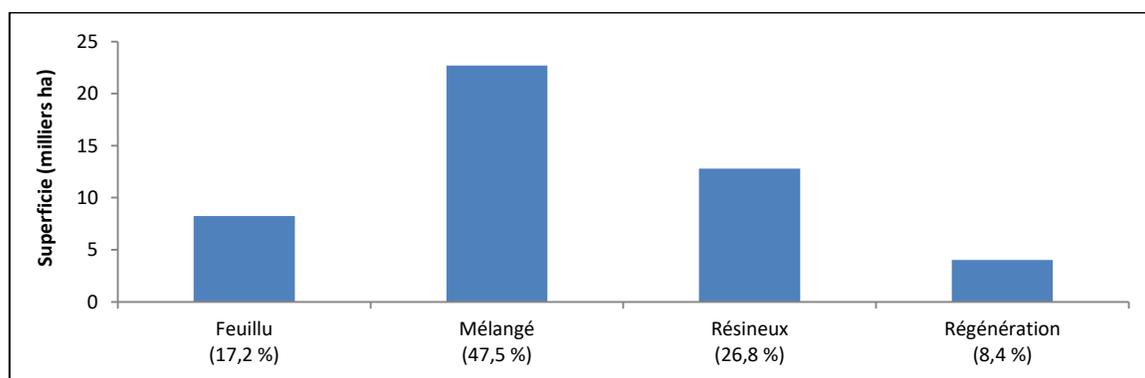
Figure 5.16. Distribution des superficies forestières productives par classe de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.

**Tableau 5.23. Superficies relatives des classes de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.**

Classes de drainage	Définitions	Superficies relatives (%)
0	Excessif	0
1	Rapide	0,6
2	Bon	18,8
3	Modéré	69,0
4	Imparfait	8,7
5	Mauvais	1,6
6	Très mauvais	1,4

### **Les peuplements**

La forêt productive du territoire de l'AFOGÎM situé dans la MRC de la Côte-de-Gaspé est majoritairement composée de peuplements mélangés (48 %) alors que les peuplements résineux ou feuillus occupent respectivement environ 27 % et 17 % (Figure 5.17). La végétation potentielle est dominée par la sapinière à bouleau jaune (59 %) et suivi par la sapinière à érable rouge (16 %; Figure 5.18; Tableau 5.24). Les essences les plus reproductives sont le sapin baumier, le bouleau blanc et les peupliers (Tableau 5.25).



**Figure 5.17. Distribution des superficies forestières productives par type de couvert pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.**

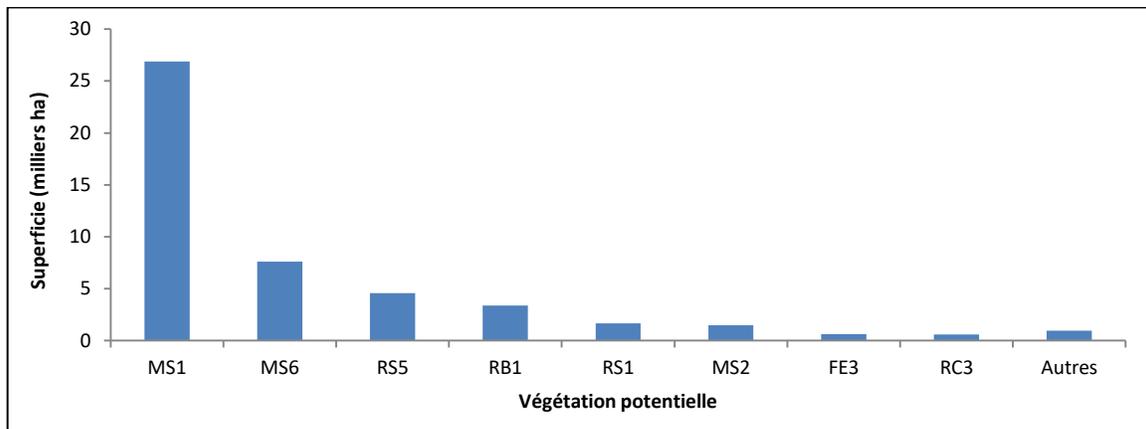


Figure 5.18. Distribution des superficies forestières productives en fonction des principales catégories de végétation potentielle pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.

Tableau 5.24. Superficies relatives des végétations potentielles pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.

Catégories	Définitions	Superficies relatives (%)
<b>MS1</b>	Sapinière à bouleau jaune	59,3
<b>MS6</b>	Sapinière à érable rouge	15,9
<b>RS5</b>	Sapinière à épinette rouge	9,6
<b>RB1</b>	Pessière blanche ou cédrière issue d'agriculture	7,1
<b>RS1</b>	Sapinière à thuya	3,5
<b>MS2</b>	Sapinière à bouleau blanc	3,1
<b>FE3</b>	Érablière à bouleau jaune	1,3
<b>RC3</b>	Cédrière tourbeuse à sapins	1,2
<b>Autres</b>	-	2,0

**Tableau 5.25. Distribution des superficies forestières productives en fonction des principales essences dominantes pour le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.**

<b>Essences dominantes</b>	<b>Superficies (ha)</b>	<b>Proportions (%)</b>
<b>Sapin baumier</b>	13 670	28,6
<b>Bouleau à papier</b>	6 986	14,6
<b>Peupliers</b>	6 900	14,5
<b>Épinettes</b>	3 576	7,5
<b>Feuillus indéterminés</b>	2 234	4,7
<b>Résineux indéterminés</b>	2 148	4,5
<b>Plantation de résineux</b>	2 044	4,3
<b>Feuillu non-commercial</b>	1 886	4,0
<b>Feuillu intolérant</b>	1 575	3,3
<b>Érable rouge</b>	1 005	2,1
<b>Thuya occidental</b>	702	1,5
<b>Bouleau jaune</b>	506	1,1
<b>Érables</b>	274	0,6
<b>Érable à sucre</b>	212	0,4
<b>En voie de régénération</b>	4 018	8,4
<b>Total</b>	47 733	100,0

La structure d'âge des peuplements du territoire forestier productif démontre que les peuplements de 41 à 60 ans sont les plus abondants (27 %), suivis par les jeunes inéquiennes et jeunes irréguliers (18 %) et ceux âgés de 21 à 40 ans (17 %). Les peuplements de 81 ans et plus (classes d'âge 90-120 et VIN-VIR) occupent environ 3 % (Figure 5.19; Tableau 5.26).

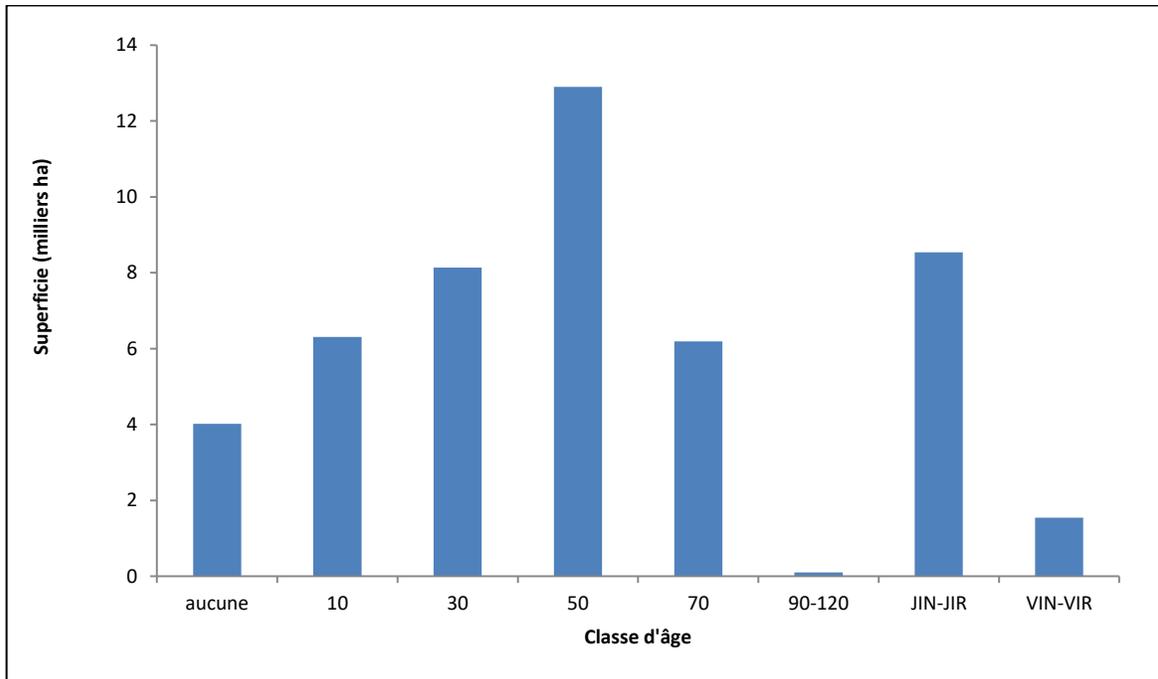
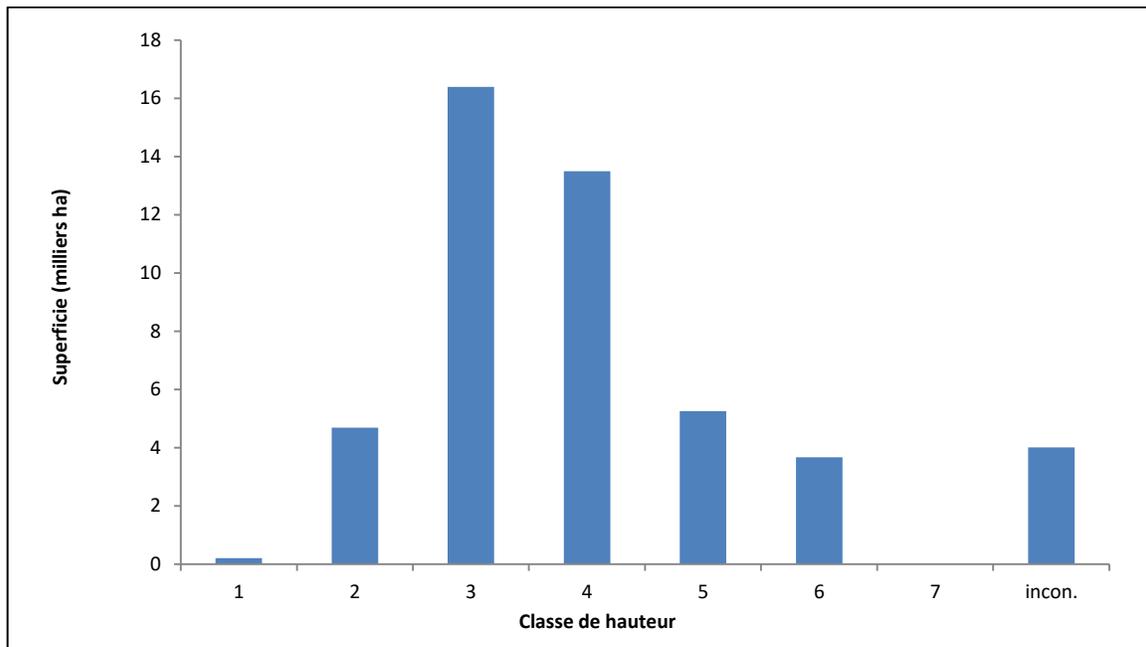


Figure 5.19. Distribution des superficies forestières productives par classe d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé

Tableau 5.26. Superficies relatives des classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.

Classes d'âge	Définitions	Superficies relatives (%)
<b>Aucune</b>	Non disponible	8,4
<b>10</b>	0 à 20 ans	13,2
<b>30</b>	21 à 40 ans	17,0
<b>50</b>	41 à 60 ans	27,0
<b>70</b>	61 à 80 ans	13,0
<b>90-120</b>	81 ans et plus	0,2
<b>JIN-JIR</b>	Jeunes inéquiennes et jeune irrégulier (≤ 80 ans)	17,9
<b>VIN-VIR</b>	Vieux inéquiennes et vieux irréguliers (> 81 ans)	3,2

Le territoire forestier productif est majoritairement composé de peuplements de hauteur supérieure à 12 m et inférieure à 17 m (34 %) ainsi que supérieure à 7 m et inférieure à 12 m (28 %). Les peuplements dont la hauteur est supérieure à 17 m représentent plus de 10 % (Figure 5.20; Tableau 5.27). La densité des peuplements est supérieure à 40 % sur plus de 73 % du territoire productif et supérieure à 60 % sur plus de 39 % de celui-ci (Figure 5.21; Tableau 5.28).



**Figure 5.20. Distribution des superficies forestières productives par classe de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.**

Tableau 5.27. Superficies relatives des classes de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.

Classes de hauteur	Définitions	Superficies relatives (%)
1	$\geq 22$ m	0,4
2	$17 \text{ m} \leq x < 22 \text{ m}$	9,8
3	$12 \text{ m} \leq x < 17 \text{ m}$	34,3
4	$7 \text{ m} \leq x < 12 \text{ m}$	28,3
5	$4 \text{ m} \leq x < 7 \text{ m}$	11,0
6	$2 \text{ m} \leq x < 4 \text{ m}$	7,7
7	$< 2 \text{ m}$	0
Incon.	Inconnue	8,4

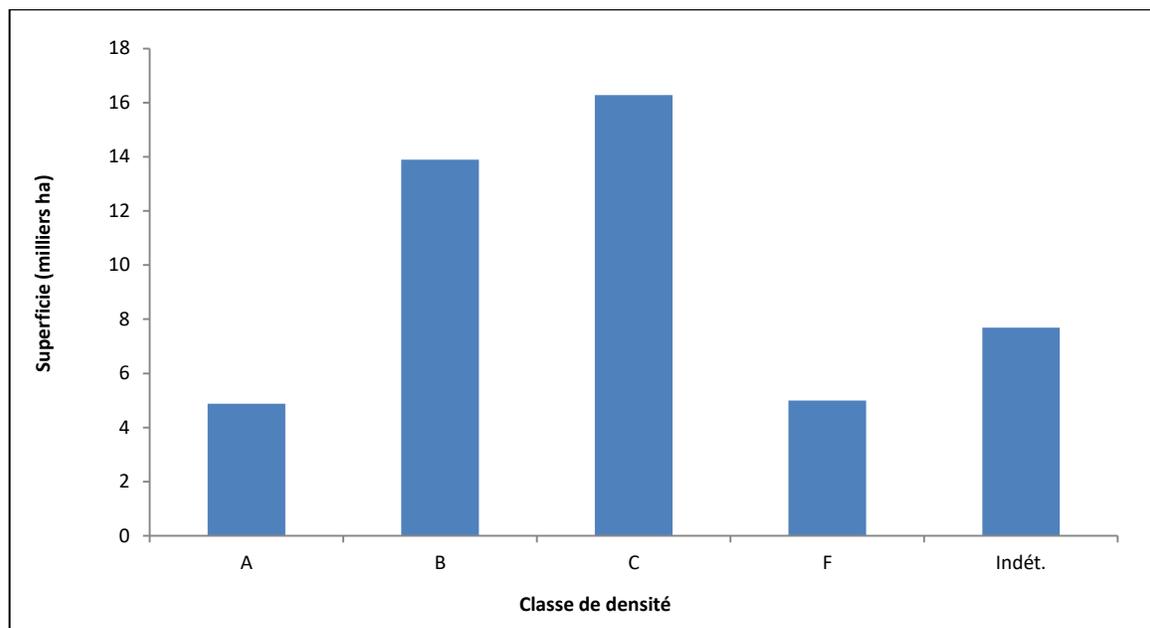


Figure 5.21. Distribution des superficies forestières productives par classe de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.

**Tableau 5.28. Superficies relatives des classes de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.**

<b>Classes de densité</b>	<b>Définitions</b>	<b>Superficies relatives (%)</b>
<b>A</b>	$\geq 80 \%$	10,2
<b>B</b>	$60 \% \leq x < 80 \%$	29,1
<b>C</b>	$40 \% \leq x < 60 \%$	34,1
<b>D</b>	$25 \% \leq x < 40 \%$	10,5
<b>Indét.</b>	Indéterminée	16,1

### ***Volume de bois***

Le volume de bois marchand contenu sur le territoire de l'AFOGÎM dans la MRC de la Côte-de-Gaspé est évalué à environ 4,8 millions de mètres cubes répartis majoritairement entre le sapin baumier (31 %), le peuplier faux-tremble (15 %) et l'épinette blanche (13 %; Tableau 5.29). Les volumes moyens de bois à l'hectare pour les principaux regroupements d'essences sont de 69 m<sup>3</sup>/ha pour les peuplements de 0 à 40 ans, de 127 m<sup>3</sup>/ha pour les peuplements de 41 à 80 ans et de 128 m<sup>3</sup>/ha pour les peuplements de 81 ans et plus (Tableau 5.30). Les volumes de bois marchands par groupement d'essences selon le type de couvert et la classe d'âge sont présentés aux pages suivantes (Tableau 5.31).

**Tableau 5.29. Volume marchand (m<sup>3</sup>) estimé pour les principales essences pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.**

<b>Essences</b>	<b>Volumes (m<sup>3</sup>)</b>	<b>Proportions (%)</b>
<b>Sapin baumier</b>	1 508 251	31,2
<b>Peuplier faux-tremble</b>	728 823	15,1
<b>Épinette blanche</b>	646 264	13,4
<b>Bouleau blanc</b>	522 806	10,8
<b>Thuya occidental</b>	428 937	8,9
<b>Érable rouge</b>	210 575	4,4
<b>Érable à sucre</b>	186 609	3,9
<b>Bouleau jaune</b>	169 615	3,5
<b>Épinette noire</b>	153 863	3,2
<b>Peuplier baumier</b>	94 440	2,0
<b>Mélèze laricin</b>	86 823	1,8
<b>Épinette rouge</b>	73 232	1,5
<b>Peuplier à grandes dents</b>	8 155	0,2
<b>Hêtre à grandes feuilles</b>	4 550	0,1
<b>Pins</b>	4 615	0,1
<b>Autre feuillu tolérant</b>	400	0,0
<b>Épinette de Norvège</b>	2 310	0,0
<b>Total</b>	4 830 270	100,0

**Tableau 5.30. Volume moyen à l'hectare (m<sup>3</sup>/ha) pour différents groupements d'essences selon les classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.**

<b>Regroupements d'essences</b>	<b>Superficies productives (ha)</b>	<b>0 à 40 ans</b>	<b>41 à 80 ans</b>	<b>81 ans et plus</b>
<b>Sapin - Épinette</b>	19 353	73	139	148
<b>Cèdre</b>	702	n.d.	138	176
<b>Mélèze</b>	72	152	123	n.d.
<b>Pin</b>	61	n.d.	94	82
<b>Plantation résineuse</b>	1 949	11	115	n.d.
<b>Plantations résineuses envahies par le feuillu intolérant</b>	303	9	n.d.	n.d.
<b>Feuillu tolérant</b>	992	130	137	132
<b>Feuillu intolérant</b>	20 282	40	142	105
<b>En voie de régénération</b>	4 018	0	0	0
<b>Total / moyenne</b>	47 732	69	127	128

n.d. : non disponible

Tableau 5.31. Volumes marchands par groupements d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.

Types de couvert forestier	Classes d'âge	Superficies forestières productives (ha)	Volumes résineux (m <sup>3</sup> )			Volumes feuillu (m <sup>3</sup> )		Totaux	
			Sapin - Épinette	Cèdre	Autres résineux <sup>1</sup>	Feuillu intolérant <sup>2</sup>	Feuillu tolérant <sup>3</sup>	Volumes (m <sup>3</sup> )	Proportions (%)
Feuillu	10	1 919	377	193	41	666	140	1 416	-
	30	875	24 463	3 645	712	34 798	18 453	82 071	-
	50	2 873	96 019	8 638	1 672	238 485	42 162	386 977	-
	70	1 554	56 016	6 014	467	164 269	16 755	243 522	-
	90 et +	13	288	29	13	1 276	108	1 713	-
	JIN / JIR	790	18 100	2 000	532	35 780	45 501	101 913	-
	VIN / VIR	206	3 038	357	15	3 232	22 044	28 686	-
	Indifférenciée	8 230	198 301	20 877	3 453	478 505	145 164	846 299	17,5
Mélangé	10	2 674	0	0	0	0	0	0	-
	30	4 272	186 692	18 779	2 077	91 458	20 630	319 637	-
	50	6 637	430 978	58 444	10 309	296 736	81 378	877 846	-
	70	3 204	201 840	52 406	1 711	233 077	35 986	525 021	-
	90 et +	21	1 736	173	0	509	197	2 615	-
	JIN / JIR	5 468	328 838	59 749	12 796	232 094	61 391	694 868	-
	VIN / VIR	405	21 042	13 245	355	14 625	7 089	56 355	-
	Indifférenciée	22 683	1 171 125	202 797	27 249	868 499	206 672	2 476 342	51,3

<sup>1</sup> Comprend les pins et le mélèze;

<sup>2</sup> Comprend les peupliers, le bouleau blanc et l'érable rouge;

<sup>3</sup> Comprend le bouleau jaune, l'érable à sucre, le chêne rouge, le hêtre et le frêne.

Tableau 5.31 (suite). Volumes marchands par groupements d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé.

Types de couvert forestier	Classes d'âge	Superficies forestières productives (ha)	Volumes résineux (m <sup>3</sup> )			Volumes feuillu (m <sup>3</sup> )		Totaux	
			Sapin - Épinette	Cèdre	Autres résineux <sup>1</sup>	Feuillu intolérant <sup>2</sup>	Feuillu tolérant <sup>3</sup>	Volumes (m <sup>3</sup> )	Proportions (%)
<b>Résineux</b>	10	1 498	99	17	15	32	2	165	-
	30	3 153	200 711	35 319	8 310	49 655	1 830	295 825	-
	50	3 368	365 588	43 722	17 946	74 786	3 565	505 607	-
	70	1 489	157 218	20 732	6 944	28 064	828	213 786	-
	90 et +	85	7 533	1 794	475	1 452	53	11 307	-
	JIN / JIR	2 281	215 496	52 541	17 049	48 336	1 645	335 066	-
	VIN / VIR	929	67 850	51 140	9 998	15 470	1 417	145 874	-
	Indifférenciée	12 801	1 014 495	205 264	60 736	217 796	9 339	1 507 629	31,2
<b>Total</b>	10	6 091	476	210	56	698	142	1 581	-
	30	8 300	411 866	57 744	11 100	175 911	40 913	697 533	-
	50	12 878	892 585	110 804	29 927	610 006	127 106	1 770 429	-
	70	6 247	415 075	79 153	9 123	425 410	53 569	982 329	-
	90 et +	119	9 556	1 996	489	3 237	358	15 636	-
	JIN / JIR	8 540	562 433	114 290	30 377	316 210	108 538	1 131 848	-
	VIN / VIR	1 540	91 930	64 742	10 367	33 327	30 549	230 915	-
	Indifférenciée	47 732	2 383 920	428 937	91 438	1 564 800	361 175	4 830 270	100,0%

<sup>1</sup> Comprend les pins et le mélèze;

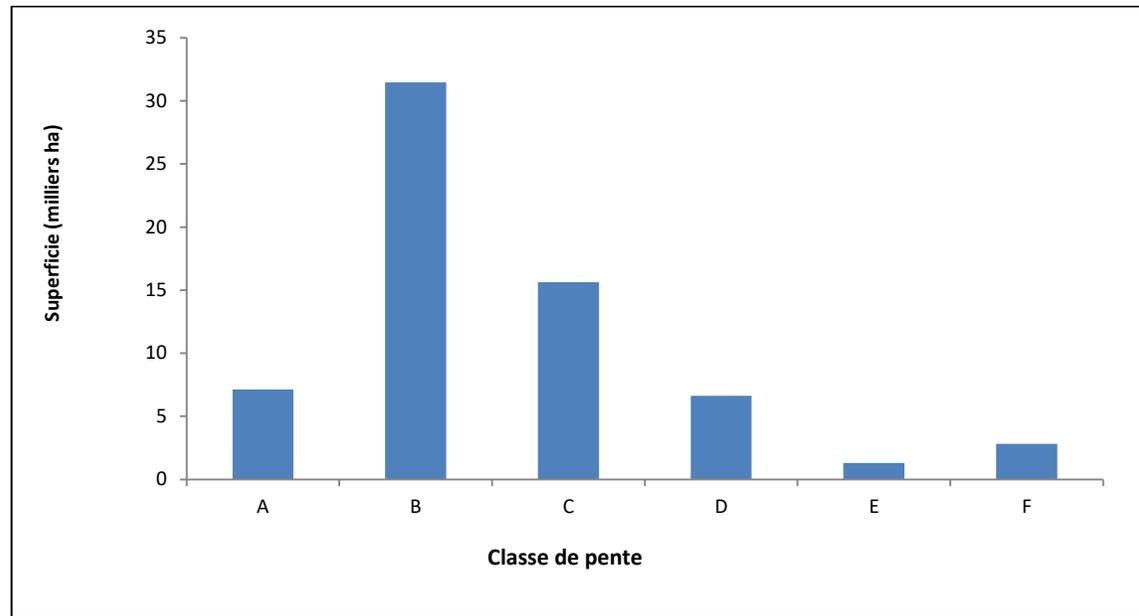
<sup>2</sup> Comprend les peupliers, le bouleau blanc et l'érable rouge;

<sup>3</sup> Comprend le bouleau jaune, l'érable à sucre, le chêne rouge, le hêtre et le frêne.

## 5.2.4 Portrait de la MRC du Rocher-Percé

### *Pente et drainage*

La forêt productive de la portion du territoire de l'AFOGÎM située dans la MRC du Rocher-Percé présente majoritairement des pentes faibles (48 %) et douces (24 %). Environ 6 % de la forêt productive présente des pentes fortes et abruptes et est pour le moment peu accessible ou inaccessible (Figure 5.22; Tableau 5.32). Le drainage du territoire forestier productif est majoritairement modéré (75 %). Les sites dont le drainage est excessif ou rapide occupent moins de 1 % du territoire alors que les sites au drainage mauvais ou très mauvais occupent environ 3 % du territoire (Figure 5.23; Tableau 5.33).



**Figure 5.22.** Distribution des superficies forestières productives par classe de pente pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.

Tableau 5.32. Superficies relatives des classes de pente pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.

Classes de pente	Définitions	Superficies relatives (%)
<b>A</b>	Nulle	11,0
<b>B</b>	Faible	48,4
<b>C</b>	Douce	24,0
<b>D</b>	Modérée	10,2
<b>E</b>	Forte	2,0
<b>F</b>	Abrupte	4,3

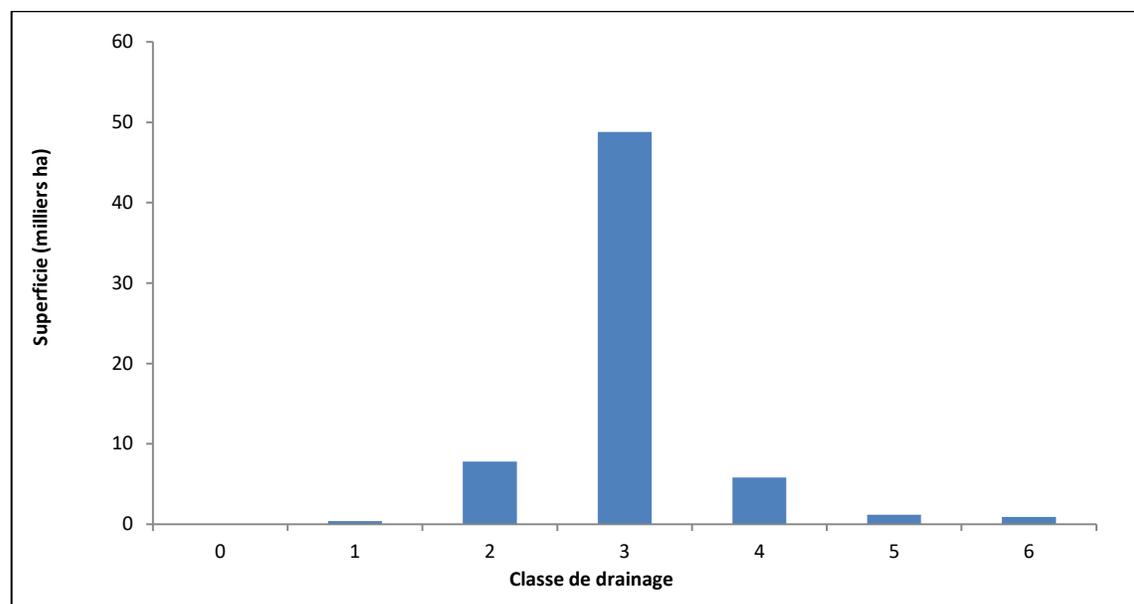


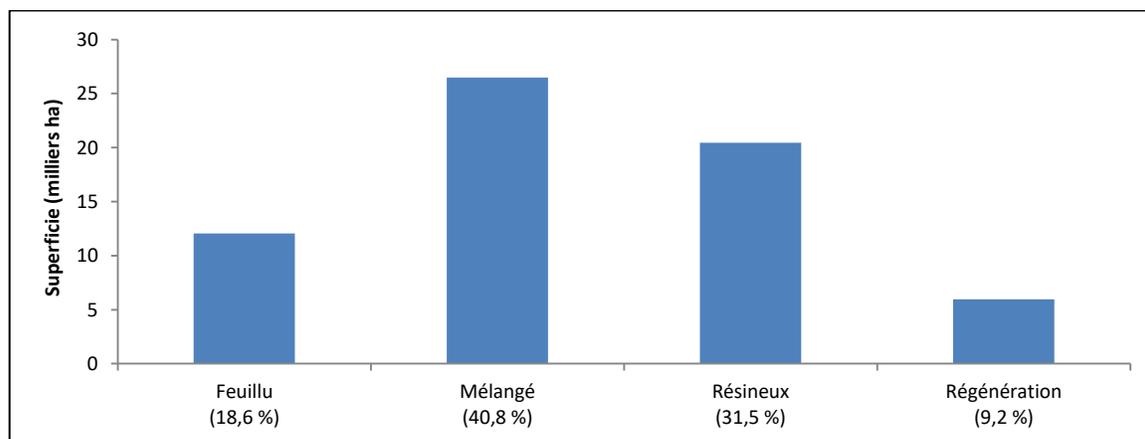
Figure 5.23. Distribution des superficies forestières productives par classe de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.

**Tableau 5.33. Superficies relatives des classes de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.**

Classes de drainage	Définitions	Superficies relatives (%)
0	Excessif	0
1	Rapide	0,6
2	Bon	12,0
3	Modéré	75,1
4	Imparfait	8,9
5	Mauvais	1,8
6	Très mauvais	1,4

**Les peuplements**

La forêt productive du territoire de l'AFOGÎM situé dans la MRC du Rocher-Percé est majoritairement composée de peuplements mélangés (41 %) alors que les peuplements résineux ou feuillus occupent respectivement environ 32 % et 19 % (Figure 5.24). La végétation potentielle est dominée par la sapinière à bouleau jaune (65 %) et suivi par la pessière blanche ou cédrière issue d'agriculture (9 %; Figure 5.25; Tableau 5.34). Les essences les plus rependues sont le sapin baumier, le bouleau blanc et les peupliers et (Tableau 5.35).



**Figure 5.24. Distribution des superficies forestières productives par type de couvert pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.**

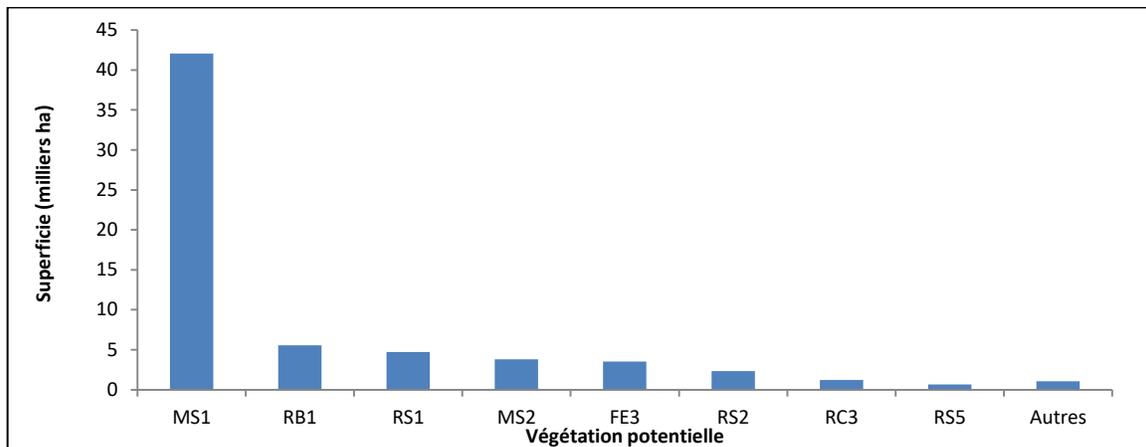


Figure 5.25. Distribution des superficies forestières productives en fonction des principales catégories de végétation potentielle pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.

Tableau 5.34. Superficies relatives des végétations potentielles pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.

Catégories	Définitions	Superficies relatives (%)
<b>MS1</b>	Sapinière à bouleau jaune	64,7
<b>RB1</b>	Pessière blanche ou cédrière issue d'agriculture	8,6
<b>RS1</b>	Sapinière à thuya	7,3
<b>MS2</b>	Sapinière à bouleau blanc	5,8
<b>FE3</b>	Érablière à bouleau jaune	5,4
<b>RS2</b>	Sapinière à épinette noire	3,6
<b>RC3</b>	Cédrière tourbeuse à sapins	1,9
<b>RS5</b>	Sapinière à épinette rouge	1,0
<b>Autres</b>	-	1,7

**Tableau 5.35. Superficies forestières productives en fonction des principales essences dominantes pour le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.**

<b>Essences dominantes</b>	<b>Superficies (ha)</b>	<b>Proportions (%)</b>
Sapin baumier	19 669	30,3
Bouleau à papier	9 806	15,1
Peupliers	4 281	6,6
Épinettes	3 763	5,8
Plantation de résineux	3 490	5,4
Feuillu non-commercial	3 520	5,4
Thuya occidental	2 634	4,1
Érable à sucre	2 339	3,6
Érable rouge	2 220	3,4
Feuillus indéterminés	1 928	3,0
Résineux indéterminés	1 345	2,1
Érables	1 274	2,0
Bouleau jaune	1 140	1,8
Feuillu intolérant	1 052	1,6
Feuillu tolérant	443	0,7
Mélèze larcin	96	0,1
En voie de régénération	5 963	9,2
<b>Total</b>	<b>64 962</b>	<b>100,0</b>

La structure d'âge des peuplements du territoire forestier productif démontre qu'environ la moitié des peuplements ont entre 21 à 60 ans alors que les jeunes inéquiennes et jeunes irréguliers occupent 22 %. Les peuplements de 81 ans et plus (classes d'âge 90-120 et VIN-VIR) occupent environ 5 % (Figure 5.26; Tableau 5.36).

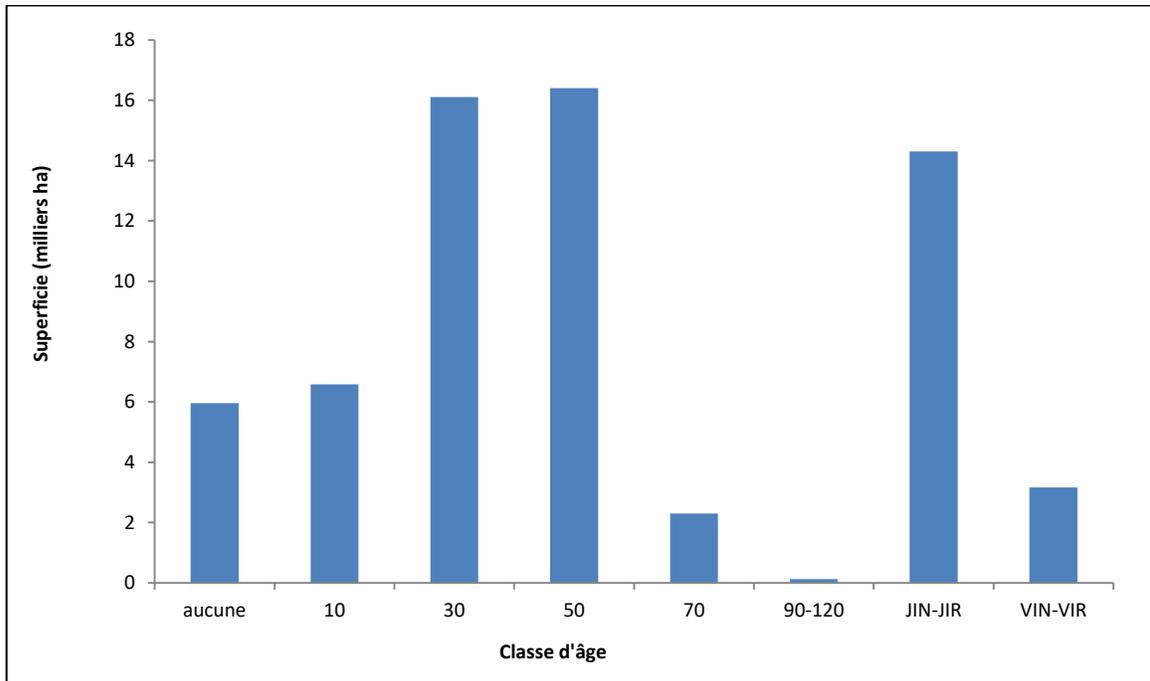
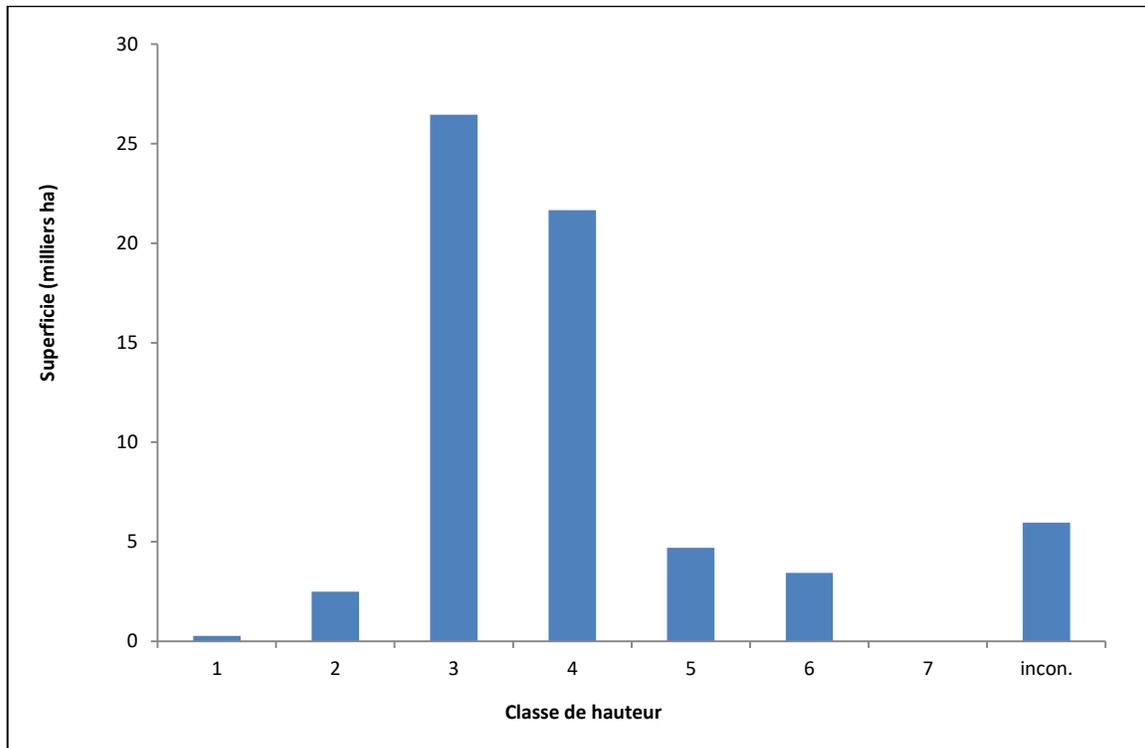


Figure 5.26. Distribution des superficies forestières productives par classe d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.

Tableau 5.36. Superficies relatives des classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.

Classes d'âge	Définitions	Superficies relatives (%)
Aucune	Non disponible	9,2
10	0 à 20 ans	10,1
30	21 à 40 ans	24,8
50	41 à 60 ans	25,3
70	61 à 80 ans	3,5
90-120	81 ans et plus	0,2
JIN-JIR	Jeunes inéquiennes et jeunes irréguliers ( $\leq 80$ ans)	22,0
VIN-VIR	Vieux inéquiennes et vieux irréguliers ( $> 81$ ans)	4,9

Le territoire forestier productif est majoritairement composé de peuplements de hauteur supérieure à 7 m et inférieure à 17 m (74 %). Les peuplements dont la hauteur est supérieure à 17 m représentent environ 4 % (Figure 5.27; Tableau 5.37). La densité des peuplements est supérieure à 40 % sur environ 70 % du territoire productif et supérieure à 60 % sur environ 35 % de celui-ci (Figure 5.28; Tableau 5.38).



**Figure 5.27. Distribution des superficies forestières productives par classe de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.**

Tableau 5.37. Superficies relatives des classes de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.

Classes de hauteur	Définitions	Superficies relatives (%)
1	$\geq 22$ m	0,4
2	$17 \text{ m} \leq x < 22$ m	3,8
3	$12 \text{ m} \leq x < 17$ m	40,7
4	$7 \text{ m} \leq x < 12$ m	33,3
5	$4 \text{ m} \leq x < 7$ m	7,2
6	$2 \text{ m} \leq x < 4$ m	5,3
7	$< 2$ m	0
Incon.	Inconnue	9,2

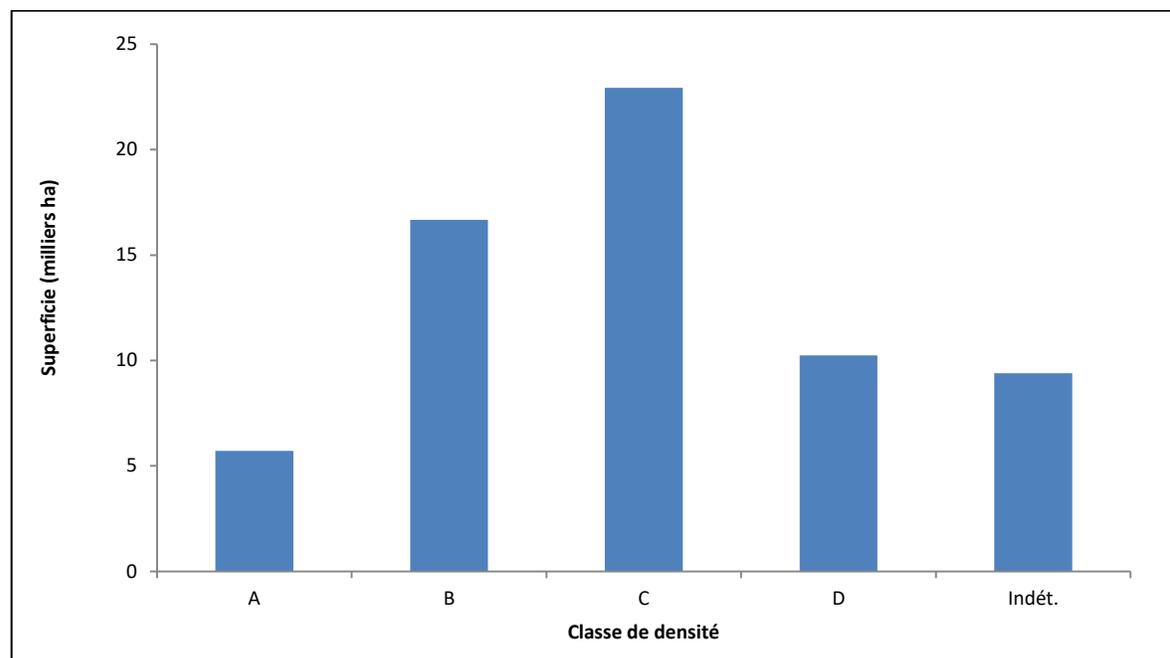


Figure 5.28. Distribution des superficies forestières productives par classe de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.

**Tableau 5.38. Superficies relatives des classes de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.**

<b>Classes de densité</b>	<b>Définitions</b>	<b>Superficies relatives (%)</b>
<b>A</b>	$\geq 80 \%$	8,8
<b>B</b>	$60 \% \leq x < 80 \%$	25,7
<b>C</b>	$40 \% \leq x < 60 \%$	35,3
<b>D</b>	$25 \% \leq x < 40 \%$	15,8
<b>Indét.</b>	Indéterminée	14,5

### ***Volume de bois***

Le volume de bois marchand contenu sur le territoire de l'AFOGÎM situé dans la MRC du Rocher-Percé est évalué à environ 6,8 millions de mètres cubes répartis majoritairement entre le sapin baumier (32 %), l'épinette blanche (14 %) et le peuplier faux-tremble (11 %);(Tableau 5.39). Les volumes moyens de bois à l'hectare pour les principaux regroupements d'essences sont de 77 m<sup>3</sup>/ha pour les peuplements de 0 à 40 ans, de 90 m<sup>3</sup>/ha pour les peuplements de 41 à 80 ans et de 65 m<sup>3</sup>/ha pour les peuplements de 81 ans et plus (Tableau 5.40). Les volumes de bois marchands par groupement d'essences selon le type de couvert et la classe d'âge sont présentés aux pages suivantes (Tableau 5.41).

Tableau 5.39. Volume marchand (m<sup>3</sup>) estimé pour les principales essences pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.

Essences	Volumes (m <sup>3</sup> )	Proportions (%)
Sapin baumier	2 190 217	32,0
Épinette blanche	940 310	13,7
Peuplier faux-tremble	718 743	10,5
Bouleau blanc	690 042	10,1
Thuya occidental	659 233	9,6
Érable à sucre	431 295	6,3
Bouleau jaune	314 808	4,6
Érable rouge	301 386	4,4
Épinette noire	240 596	3,5
Mélèze laricin	139 690	2,0
Peuplier baumier	99 071	1,4
Épinette rouge	99 253	1,4
Hêtre à grandes feuilles	13 025	0,2
Autre feuillu tolérant	763	0,0
Peuplier à grandes dents	6 396	0,1
Pins	6 582	0,1
Épinette de Norvège	2 848	0,0
<b>Total</b>	<b>6 854 258</b>	<b>100,0</b>

Tableau 5.40. Volume moyen à l'hectare (m<sup>3</sup>/ha) pour différents groupements d'essences selon les classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.

Regroupements d'essences	Superficies productives (ha)	0 à 40 ans	41 à 80 ans	81 ans et plus
Sapin - Épinette	24 622	109	143	141
Cèdre	2 634	160	144	161
Mélèze	96	121	136	n.d.
Plantation résineuse	3 643	94	120	n.d.
Plantations résineuses envahies par le feuillu intolérant	226	31	n.d.	n.d.
Plantation feuillue	11	n.d.	n.d.	n.d.
Feuillu tolérants	5 398	124	133	132
Feuillu intolérants	22 367	50	129	155
En voie de régénération	5 963	0	0	0
<b>Total / moyenne</b>	<b>64 960</b>	<b>77</b>	<b>90</b>	<b>65</b>

n.d. : non disponible

Tableau 5.41. Volumes marchands par groupements d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.

Types de couvert forestier	Classes d'âge	Superficies forestières productives (ha)	Volumes résineux (m <sup>3</sup> )			Volumes feuillu (m <sup>3</sup> )		Totaux	
			Sapin - Épinette	Cèdre	Autres résineux <sup>1</sup>	Feuillu intolérant <sup>2</sup>	Feuillu tolérant <sup>3</sup>	Volumes (m <sup>3</sup> )	Proportions (%)
<b>Feuillu</b>	10	3 212	178	65	11	296	103	653	-
	30	1 239	36 575	3 486	669	49 880	35 168	125 778	-
	50	2 616	79 808	7 320	2 966	185 898	46 696	322 689	-
	70	781	27 603	2 117	180	61 520	20 919	112 338	-
	90 et +	49	1 582	173	0	5 654	609	8 018	-
	JIN / JIR	3 345	60 568	5 896	975	141 398	224 495	433 331	-
	VIN / VIR	817	12 749	3 407	7	17 295	78 923	112 380	-
	Indifférenciée	12 059	219 064	22 462	4 807	461 940	406 913	1 115 186	16,3
<b>Mélangé</b>	10	2 361	69	7	0	74	123	272	-
	30	7 244	457 133	34 738	5 492	207 716	42 122	747 202	-
	50	7 584	468 108	70 467	10 045	357 891	113 842	1 020 353	-
	70	994	53 478	23 202	1 381	58 832	16 652	153 545	-
	90 et +	37	2 161	827	121	2 309	584	6 002	-
	JIN / JIR	7 557	410 510	67 914	9 234	299 768	142 704	930 129	-
	VIN / VIR	712	32 691	26 385	1 078	28 461	18 598	107 213	-
	Indifférenciée	26 488	1 424 150	223 539	27 351	955 051	334 625	2 964 715	43,3

<sup>1</sup> Comprend les pins et le mélèze;

<sup>2</sup> Comprend les peupliers, le bouleau blanc et l'érable rouge;

<sup>3</sup> Comprend le bouleau jaune, l'érable à sucre, le chêne rouge, le hêtre et le frêne.

Tableau 5.41 (suite). Volumes marchands par groupements d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.

Types de couvert forestier	Classes d'âge	Superficies forestières productives (ha)	Volumes résineux (m <sup>3</sup> )			Volumes feuillu (m <sup>3</sup> )		Totaux	
			Sapin - Épinette	Cèdre	Autres résineux <sup>1</sup>	Feuillu intolérant <sup>2</sup>	Feuillu tolérant <sup>3</sup>	Volumes (m <sup>3</sup> )	Proportions (%)
Résineux	10	1 013	0	0	0	0	0	0	-
	30	7 438	643 336	109 662	41 769	161 630	5 981	962 378	-
	50	6 205	750 088	60 219	26 469	129 698	8 384	974 858	-
	70	692	47 042	13 926	5 860	8 388	110	75 325	-
	90 et +	58	3 345	2 052	626	532	22	6 576	-
	JIN / JIR	3 406	303 273	108 062	14 487	79 078	1 527	506 427	-
	VIN / VIR	1 638	82 927	119 311	24 903	19 321	2 332	248 794	-
	Indifférenciée	20 450	1 830 010	413 232	114 114	398 648	18 354	2 774 357	40,5
Total	10	6 586	247	71	11	370	226	925	-
	30	15 920	1 137 043	147 886	47 930	419 226	83 271	1 835 357	-
	50	16 405	1 298 004	138 007	39 479	673 487	168 923	2 317 900	-
	70	2 467	128 123	39 245	7 421	128 740	37 680	341 209	-
	90 et +	145	7 088	3 051	747	8 495	1 214	20 595	-
	JIN / JIR	14 308	774 351	181 871	24 696	520 244	368 725	1 869 887	-
	VIN / VIR	3 167	128 367	149 103	25 988	65 077	99 853	468 387	-
	Indifférenciée	64 960	3 473 224	659 233	146 272	1 815 639	759 891	6 854 258	100,0%

<sup>1</sup> Comprend les pins et le mélèze;

<sup>2</sup> Comprend les peupliers, le bouleau blanc et l'érable rouge;

<sup>3</sup> Comprend le bouleau jaune, l'érable à sucre, le chêne rouge, le hêtre et le frêne.

## 5.2.5 Portrait de la MRC de Bonaventure

### *Pente et drainage*

La forêt productive du territoire de l'AFOGÎM situé dans la MRC de Bonaventure présente majoritairement des pentes faibles (41 %) et nulles (30 %). Environ 6 % de la forêt productive présente des pentes fortes et abruptes et est pour le moment peu accessible ou inaccessible (Figure 5.29; Tableau 5.42). Le drainage du territoire forestier productif est majoritairement modéré (63 %). Les sites dont le drainage est excessif ou rapide occupent moins de 1 % du territoire alors que les sites au drainage mauvais ou très mauvais occupent environ 7 % du territoire (Figure 5.30| Tableau 5.43).

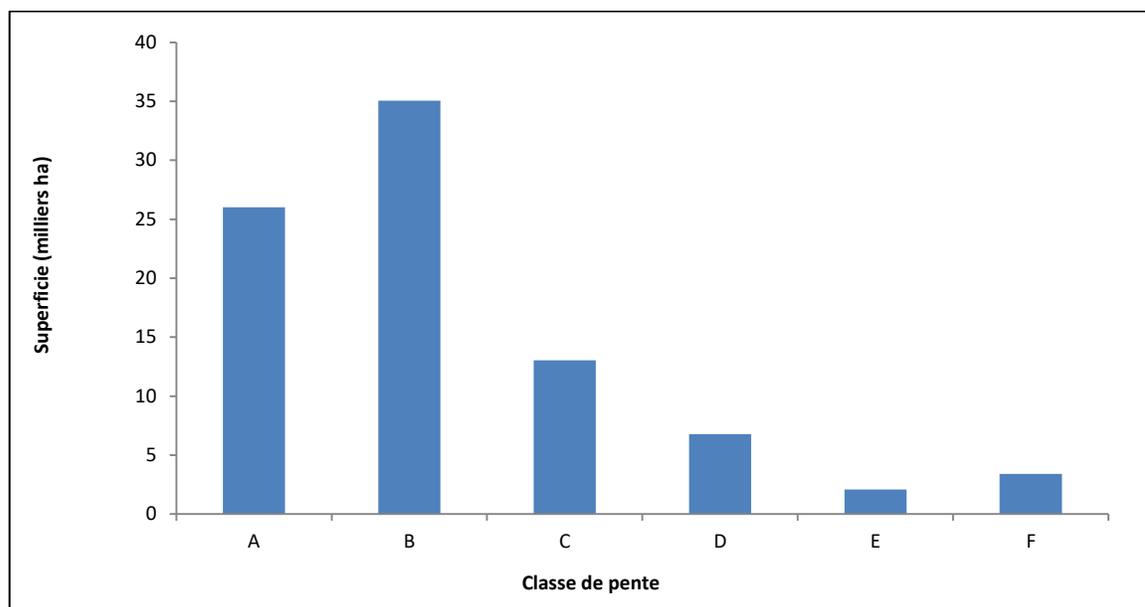


Figure 5.29. Distribution des superficies forestières productives par classe de pente pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.

Tableau 5.42. Superficies relatives des classes de pente pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.

Classes de pente	Définitions	Superficies relatives (%)
<b>A</b>	Nulle	30,1
<b>B</b>	Faible	40,6
<b>C</b>	Douce	15,1
<b>D</b>	Modérée	7,8
<b>E</b>	Forte	2,4
<b>F</b>	Abrupte	3,9

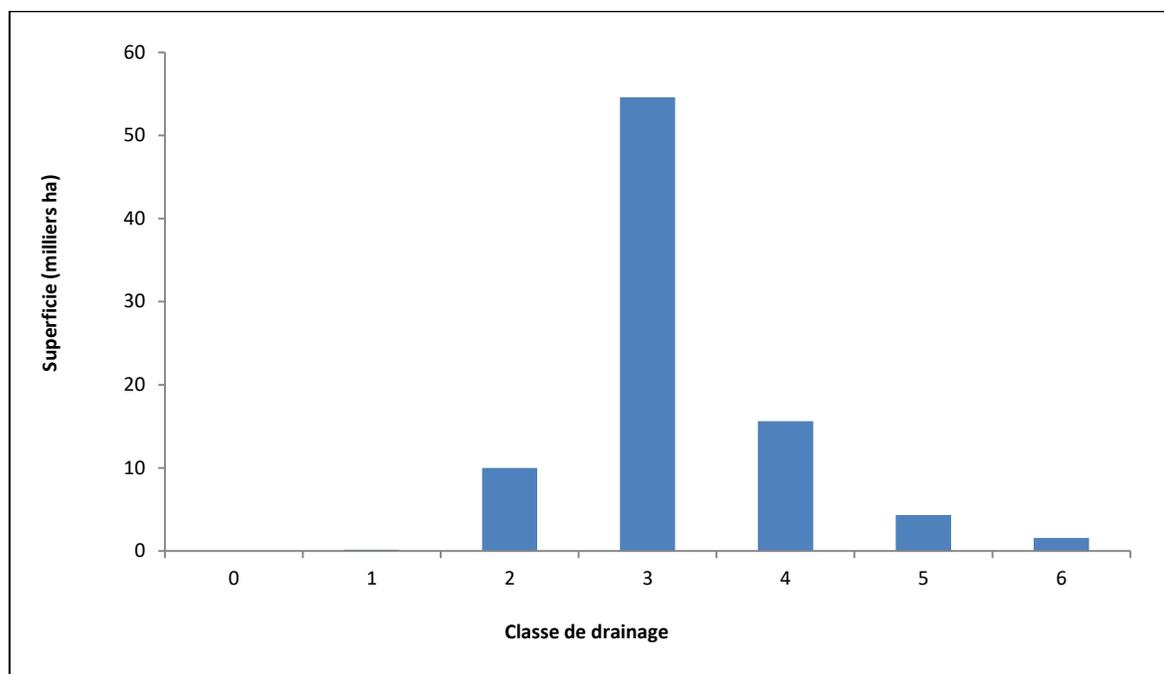


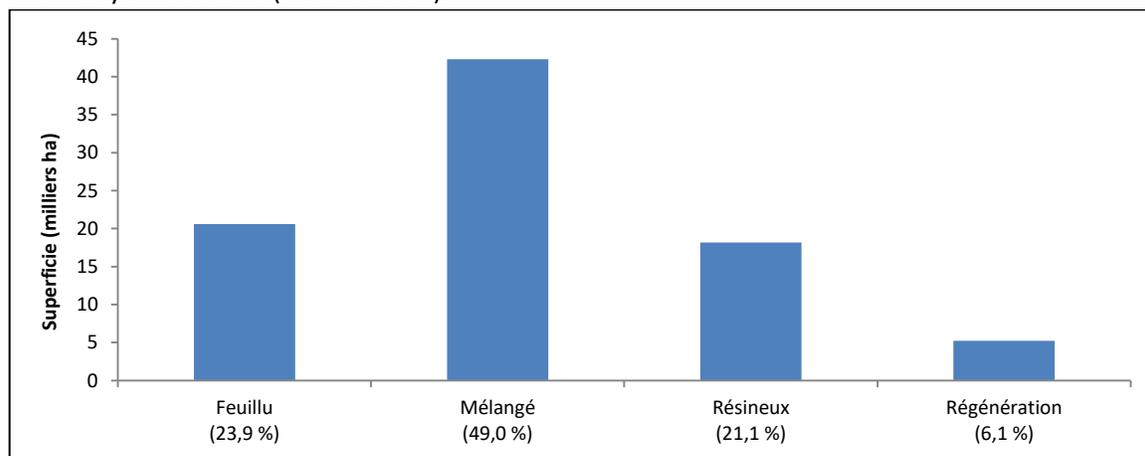
Figure 5.30. Distribution des superficies forestières productives par classe de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.

**Tableau 5.43. Superficies relatives des classes de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.**

Classes de drainage	Définitions	Superficies relatives (%)
0	Excessif	0
1	Rapide	0,2
2	Bon	11,6
3	Modéré	63,2
4	Imparfait	18,1
5	Mauvais	5,0
6	Très mauvais	1,9

### **Les peuplements**

La forêt productive du territoire de l'AFOGÎM situé dans la MRC de Bonaventure est majoritairement composée de peuplements mélangés (49 %) alors que les peuplements feuillus ou résineux occupent respectivement environ 24 % et 21 % (Figure 5.31). La végétation potentielle est dominée par la sapinière à bouleau jaune (63 %) et la sapinière à thuya (19 %; Figure 5.32; Tableau 5.44). Les essences les plus rependues sont les peupliers, le sapin baumier et le thuya occidental (Tableau 5.45).



**Figure 5.31. Distribution des superficies forestières productives par type de couvert pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.**

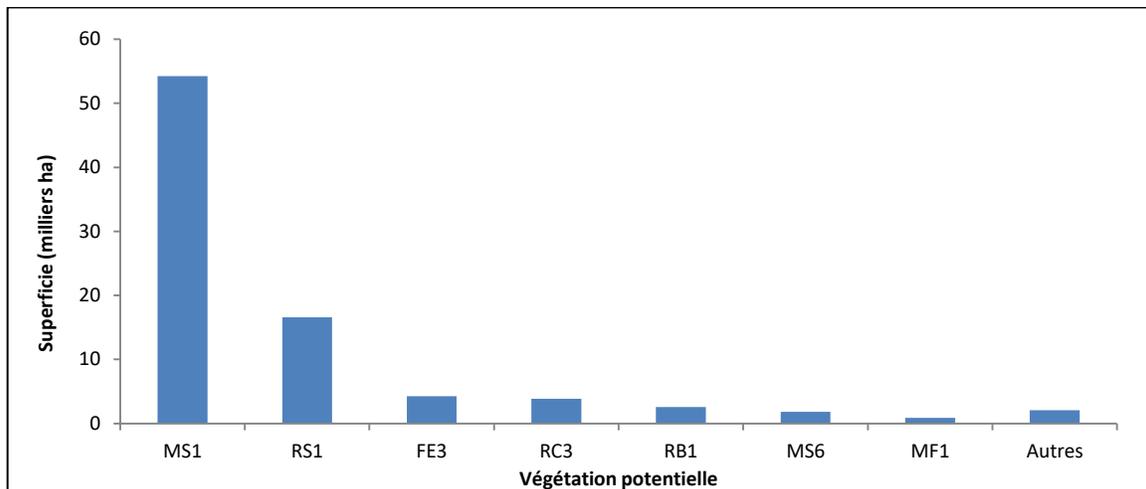


Figure 5.32. Distribution des superficies forestières productives en fonction des principales catégories de végétation potentielle pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure

Tableau 5.44. Superficies relatives des végétations potentielles pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.

Catégories	Définitions	Superficies relatives (%)
<b>MS1</b>	Sapinière à bouleau jaune	62,8
<b>RS1</b>	Sapinière à thuya	19,2
<b>FE3</b>	Érablière à bouleau jaune	4,9
<b>RC3</b>	Cédrière tourbeuse à sapins	4,5
<b>RB1</b>	Pessière blanche ou cédrière issue d'agriculture	3,0
<b>MS6</b>	Sapinière à érable rouge	2,1
<b>MF1</b>	Frênaie noire à sapin	1,0
<b>Autres</b>	-	2,4

**Tableau 5.45. Superficies forestières productives en fonction des principales essences dominantes pour le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.**

<b>Essences dominantes</b>	<b>Superficies (ha)</b>	<b>Proportions (%)</b>
<b>Peupliers</b>	20 234	23,4
<b>Sapin baumier</b>	12 073	14,0
<b>Thuya occidental</b>	8 614	10,0
<b>Bouleau à papier</b>	5 825	6,7
<b>Feuillus indéterminés</b>	4 564	5,3
<b>Feuillus intolérants</b>	4 043	4,7
<b>Plantation de résineux</b>	3 902	4,5
<b>Feuillu non-commercial</b>	3 900	4,5
<b>Résineux indéterminés</b>	3 459	4,0
<b>Épinettes</b>	2 847	3,3
<b>Érable rouge</b>	2 816	3,3
<b>Érable à sucre</b>	2 736	3,2
<b>Mélèze larcin</b>	2 323	2,7
<b>Bouleau jaune</b>	2 080	2,4
<b>Érables</b>	1 108	1,3
<b>Feuillu tolérant</b>	598	0,7
<b>En voie de régénération</b>	5 238	6,1
<b>Total</b>	<b>86 358</b>	<b>100,0</b>

La structure d'âge des peuplements du territoire forestier productif démontre que les peuplements jeunes inéquiennes et jeunes irréguliers occupent 28 %. Les peuplements de 81 ans et plus (classes d'âge 90-120 et VIN-VIR) occupent environ 13 % (Figure 5.33; Tableau 5.46).

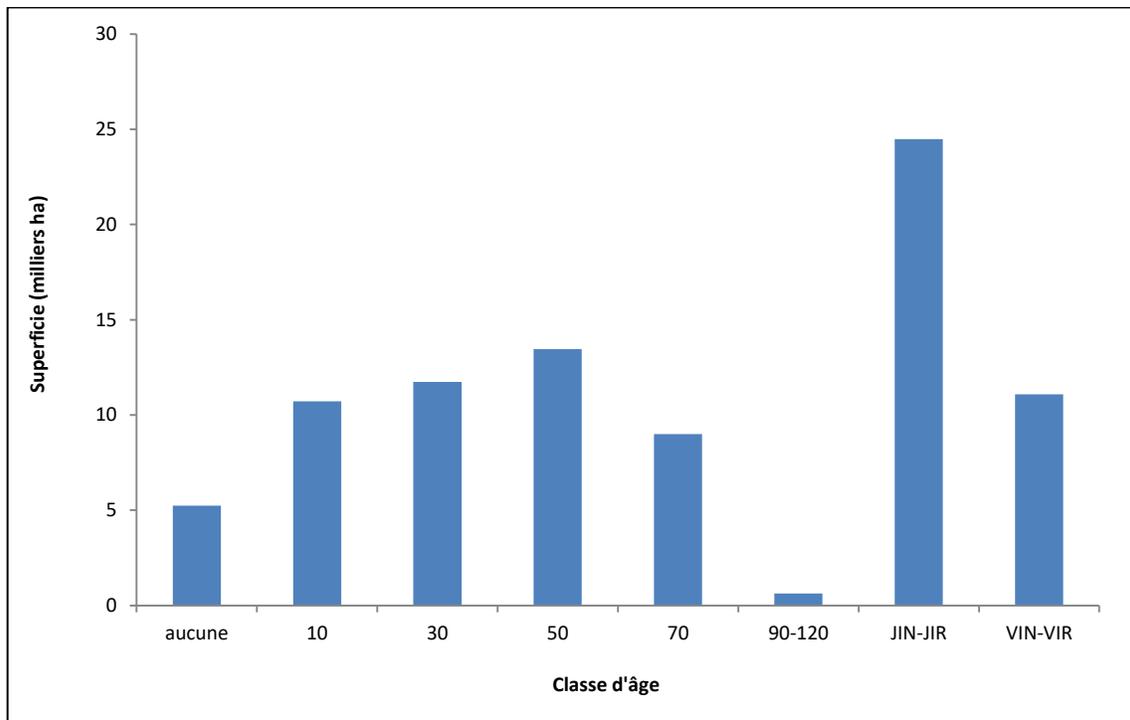
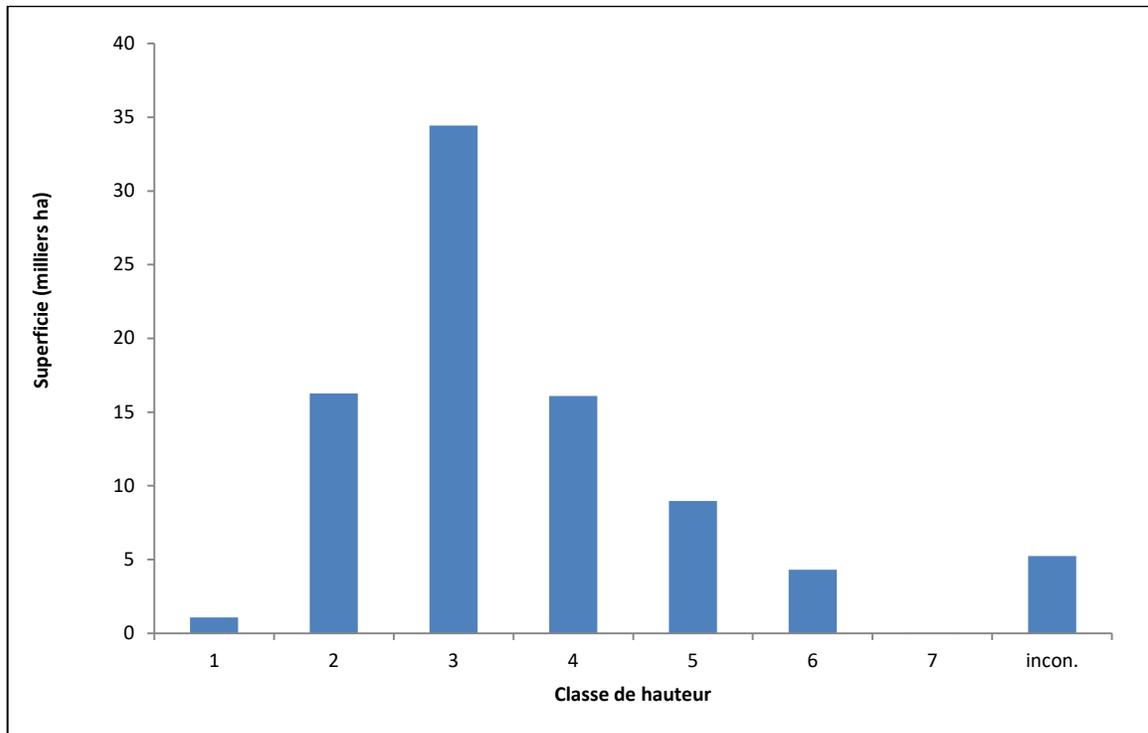


Figure 5.33. Distribution des superficies forestières productives par classe d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.

Tableau 5.46. Superficies relatives des classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.

Classes d'âge	Définitions	Superficies relatives (%)
<b>Aucune</b>	Classe d'âge non disponible	6,1
<b>10</b>	0 à 20 ans	12,4
<b>30</b>	21 à 40 ans	13,6
<b>50</b>	41 à 60 ans	15,6
<b>70</b>	61 à 80 ans	10,4
<b>90-120</b>	81 ans et plus	0,7
<b>JIN-JIR</b>	Jeune inéquiennes et jeunes irréguliers ( $\leq 80$ ans)	28,3
<b>VIN-VIR</b>	Vieux inéquiennes et vieux irréguliers ( $> 81$ ans)	12,8

Le territoire forestier productif est majoritairement composé de peuplements de hauteur supérieure à 12 m et inférieure à 17 m (40 %). Les peuplements dont la hauteur est supérieure à 17 m représentent 20 % du territoire (Figure 5.34; Tableau 5.47). La densité des peuplements est supérieure à 40 % sur environ 77 % du territoire productif et supérieure à 60 % sur environ 42 % de celui-ci (Figure 5.35; Tableau 5.48).



**Figure 5.34. Distribution des superficies forestières productives par classe de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.**

Tableau 5.47. Superficies relatives des classes de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.

Classes de hauteur	Définitions	Superficies relatives (%)
1	$\geq 22$ m	1,2
2	$17 \text{ m} \leq x < 22 \text{ m}$	18,8
3	$12 \text{ m} \leq x < 17 \text{ m}$	39,9
4	$7 \text{ m} \leq x < 12 \text{ m}$	18,6
5	$4 \text{ m} \leq x < 7 \text{ m}$	10,4
6	$2 \text{ m} \leq x < 4 \text{ m}$	5,0
7	$< 2$ m	0
Incon.	Inconnue	6,1

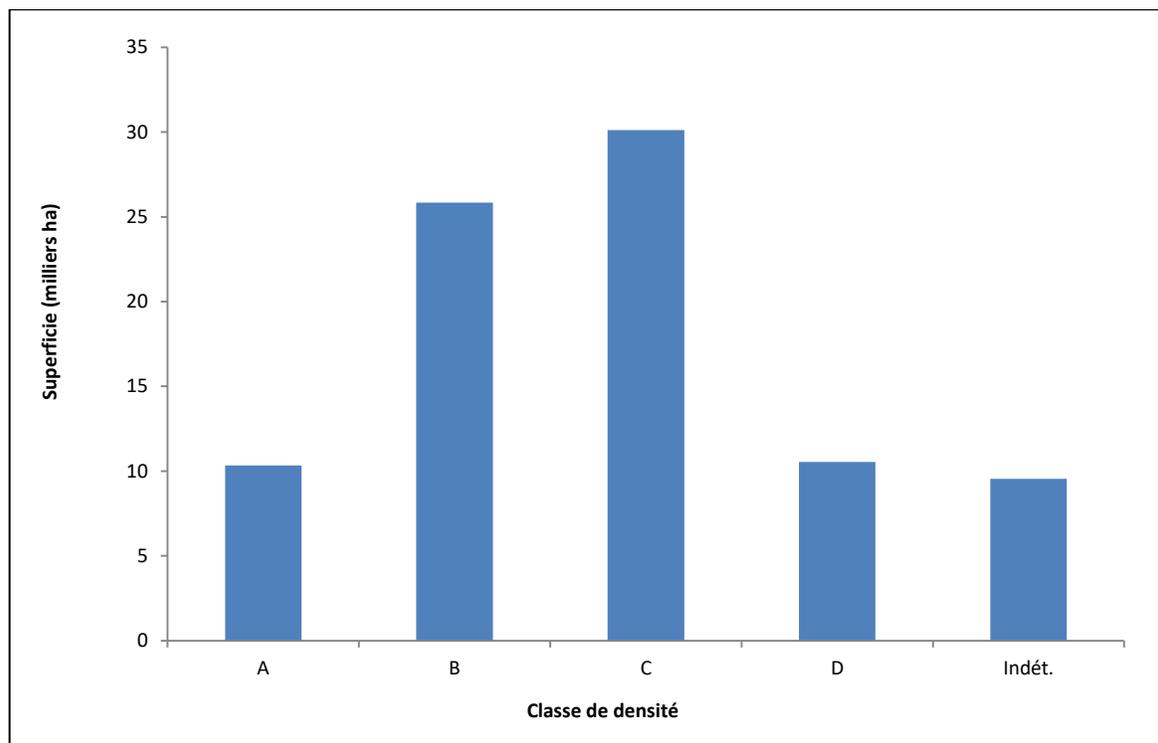


Figure 5.35. Distribution des superficies forestières productives par classe de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.

**Tableau 5.48. Superficies relatives des classes de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.**

<b>Classes de densité</b>	<b>Définitions</b>	<b>Superficies relatives (%)</b>
<b>A</b>	$\geq 80 \%$	12,0
<b>B</b>	$60 \% \leq x < 80 \%$	29,9
<b>C</b>	$40 \% \leq x < 60 \%$	34,9
<b>D</b>	$25 \% \leq x < 40 \%$	12,2
<b>Indét.</b>	Indéterminée	11,1

### ***Volume de bois***

Le volume de bois marchand contenu sur le territoire de l'AFOGÎM dans la MRC de Bonaventure est évalué à environ 9,8 millions de mètres cubes répartis majoritairement entre le sapin baumier (22 %), le peuplier faux-tremble (11 %) et le thuya occidental (16 %) (Tableau 5.49). Les volumes moyens de bois à l'hectare pour les principaux regroupements d'essences sont de 72 m<sup>3</sup>/ha pour les peuplements de 0 à 40 ans, de 130 m<sup>3</sup>/ha pour les peuplements de 41 à 80 ans et de 163 m<sup>3</sup>/ha pour les peuplements de 81 ans et plus (Tableau 5.50). Les volumes de bois marchands par groupement d'essences selon le type de couvert et la classe d'âge sont présentés aux pages suivantes (Tableau 5.51).

Tableau 5.49. Volume marchand (m<sup>3</sup>) estimé pour les principales essences pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.

Essences	Volumes (m <sup>3</sup> )	Proportions (%)
Sapin baumier	2 137 031	21,8
Peuplier faux-tremble	1 722 389	17,5
Thuya occidental	1 577 489	16,1
Épinette blanche	988 806	10,1
Bouleau blanc	923 989	9,4
Érable à sucre	630 369	6,4
Bouleau jaune	416 569	4,2
Érable rouge	411 706	4,2
Peuplier baumier	301 210	3,1
Épinette noire	274 924	2,8
Mélèze laricin	278 019	2,8
Épinette rouge	98 261	1,0
Peuplier à grandes dents	28 496	0,3
Hêtre à grandes feuilles	17 317	0,2
Épinette de Norvège	5 654	0,1
Pins	6 652	0,1
Autres feuillus tolérants	2 757	0
<b>Total</b>	<b>9 821 638</b>	<b>100,0</b>

Tableau 5.50. Volume moyen à l'hectare (m<sup>3</sup>/ha) pour différents groupements d'essences selon les classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.

Regroupements d'essences	Superficies productives (ha)	0 à 40 ans	41 à 80 ans	81 ans et plus
Sapin - Épinette	18 819	68	141	164
Cèdre	8 614	1467	150	184
Mélèze	2 323	140	149	170
Pin	7	n.d.	82	n.d.
Plantation résineuse	3 462	41	107	n.d.
Plantations résineuses envahies par le feuillu intolérant	321	7	n.d.	n.d.
Plantation feuillue	14	n.d.	n.d.	n.d.
Feuillus tolérants	6 529	127	140	137
Feuillus intolérants	41 039	40	143	161
En voie de régénération	5 238	0	0	0
<b>Total / moyenne</b>	<b>86 365</b>	<b>71</b>	<b>130</b>	<b>163</b>

n.d. : non disponible

Tableau 5.51. Volumes marchands par groupements d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.

Type de couvert forestier	Classes d'âge	Superficies forestières productives (ha)	Volumes résineux (m <sup>3</sup> )			Volumes feuillu (m <sup>3</sup> )		Totaux	
			Sapin - Épinette	Cèdre	Autres résineux <sup>1</sup>	Feuillu intolérant <sup>2</sup>	Feuillu tolérant <sup>3</sup>	Volumes (m <sup>3</sup> )	Proportions (%)
Feuillu	10	3 810	4 029	1 787	412	6 800	1 636	14 663	-
	30	2 502	69 631	23 629	4 724	146 498	30 810	275 291	-
	50	4 567	159 860	24 240	3 045	438 011	60 127	685 282	-
	70	3 530	124 456	11 633	359	402 315	40 734	579 496	-
	90 et +	88	2 694	282	33	10 328	647	13 984	-
	JIN / JIR	4 575	104 874	15 441	2 130	252 613	239 438	614 496	-
	VIN / VIR	1 549	21 591	4 933	0	26 661	170 048	223 234	-
	Indifférenciée	20 621	487 136	81 944	10 702	1 283 226	543 439	2 406 446	24,5
Mélangé	10	5 665	515	69	6	507	140	1 237	-
	30	5 193	196 210	59 879	5 560	125 084	26 473	413 206	-
	50	6 684	370 601	82 089	16 965	359 688	98 386	927 729	-
	70	5 145	279 094	117 042	2 277	379 302	58 403	836 118	-
	90 et +	262	13 178	5 573	123	18 085	1 633	38 593	-
	JIN / JIR	15 726	807 047	195 264	35 178	743 032	243 306	2 023 826	-
	VIN / VIR	3 650	165 373	179 533	3 248	176 654	80 719	605 526	-
	Indifférenciée	42 323	1 832 017	639 449	63 357	1 802 352	509 060	4 846 234	49,3

<sup>1</sup> Comprend les pins et le mélèze;

<sup>2</sup> Comprend les peupliers, le bouleau blanc et l'érable rouge;

<sup>3</sup> Comprend le bouleau jaune, l'érable à sucre, le chêne rouge, le hêtre et le frêne.

Tableau 5.51 (suite). Volumes marchands par groupements d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté de Bonaventure.

Type de couvert forestier	Classes d'âge	Superficies forestières productives (ha)	Volumes résineux (m <sup>3</sup> )			Volumes feuillu (m <sup>3</sup> )		Totaux	
			Sapin - Épinette	Cèdre	Autres résineux <sup>1</sup>	Feuillu intolérant <sup>2</sup>	Feuillu tolérant <sup>3</sup>	Volumes (m <sup>3</sup> )	Proportions (%)
Résineux	10	1 243	474	82	73	154	8	789	-
	30	3 380	217 644	55 123	21 162	59 320	2 106	355 354	-
	50	1 854	187 550	39 729	18 923	37 352	1 096	284 648	-
	70	1 285	99 573	47 547	12 757	22 077	1 258	183 212	-
	90 et +	354	25 363	16 848	5 938	4 914	143	53 206	-
	JIN / JIR	4 178	341 954	182 901	31 347	96 651	1 123	653 977	-
	VIN / VIR	5 889	312 966	513 867	120 413	81 744	8 781	1 037 770	-
	Indifférenciée	18 183	1 185 523	856 096	210 612	302 213	14 514	2 568 958	26,2
Total	10	10 718	5 018	1 937	490	7 461	1 783	16 689	-
	30	11 075	483 485	138 631	31 446	330 902	59 388	1 043 852	-
	50	13 105	718 011	146 057	38 933	835 051	159 608	1 897 659	-
	70	9 960	503 123	176 223	15 392	803 694	100 395	1 598 826	-
	90 et +	703	41 235	22 703	6 094	33 327	2 424	105 783	-
	JIN / JIR	24 479	1 253 876	393 606	68 655	1 092 296	483 867	3 292 299	-
	VIN / VIR	11 087	499 930	698 333	123 661	285 059	259 548	1 866 530	-
	Indifférenciée	81 127	3 504 676	1 577 489	284 672	3 387 790	1 067 012	9 821 638	100,0%

<sup>1</sup> Comprend les pins et le mélèze;

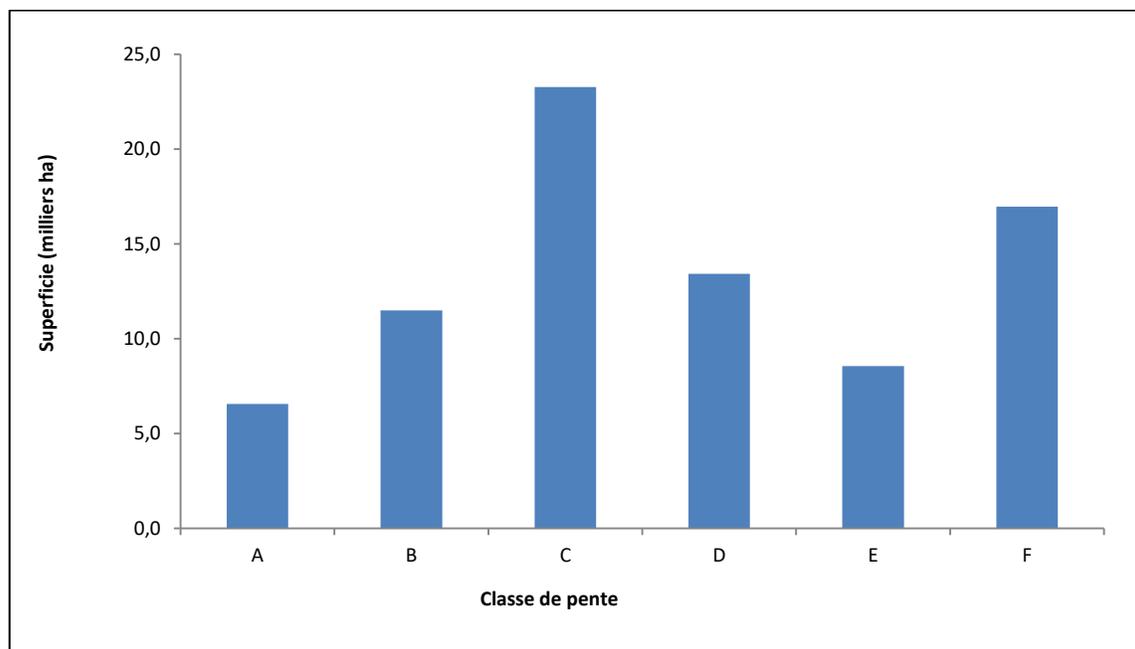
<sup>2</sup> Comprend les peupliers, le bouleau blanc et l'érable rouge;

<sup>3</sup> Comprend le bouleau jaune, l'érable à sucre, le chêne rouge, le hêtre et le frêne.

## 5.2.6 Portrait de la MRC d'Avignon

### *Pente et drainage*

La forêt productive du territoire de l'AFOGÎM situé dans la MRC d'Avignon présente majoritairement des pentes douces (29 %) et abruptes (21 %). Environ 32 % de la forêt productive présente des pentes fortes et abruptes et est pour le moment peu accessible ou inaccessible (Figure 5.36; Tableau 5.52). Le drainage du territoire forestier productif est majoritairement modéré (61 %) et bon (32 %). Les sites dont le drainage est excessif ou rapide occupent environ 1 % du territoire alors que les sites au drainage mauvais ou très mauvais occupent également environ 1 % du territoire (Figure 5.37; Tableau 5.53).



**Figure 5.36. Distribution des superficies forestières productives par classe de pente pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.**

Tableau 5.52. Superficies relatives des classes de pente pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.

Classes de pente	Définitions	Superficies relatives (%)
<b>A</b>	Nulle	8,2
<b>B</b>	Faible	14,3
<b>C</b>	Douce	29,0
<b>D</b>	Modérée	16,7
<b>E</b>	Forte	10,7
<b>F</b>	Abrupte	21,1

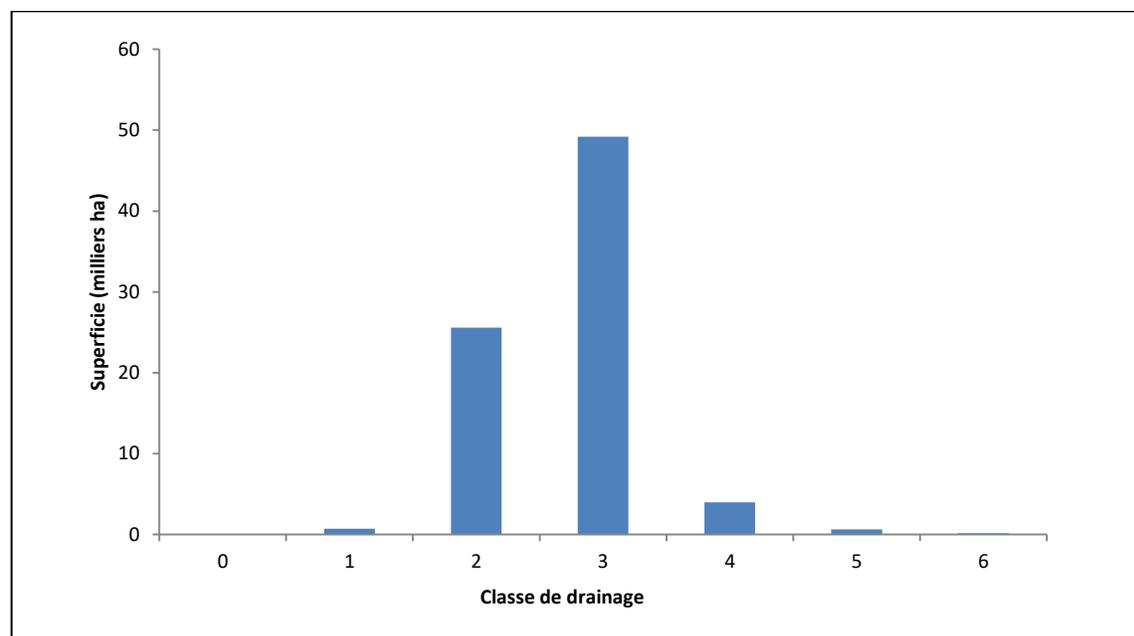


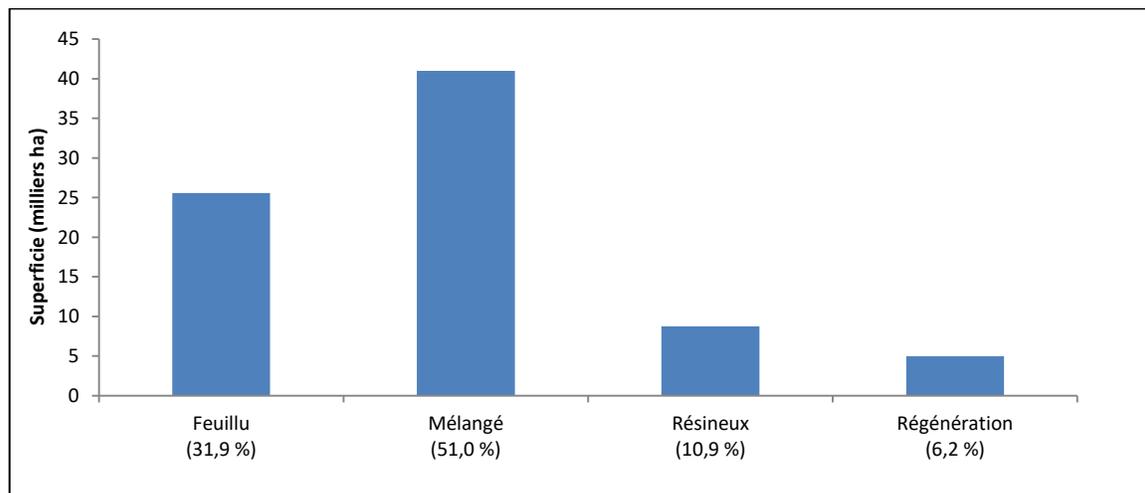
Figure 5.37. Distribution des superficies forestières productives par classe de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.

**Tableau 5.53. Superficies relatives des classes de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.**

Classes de drainage	Définitions	Superficies relatives (%)
0	Excessif	0
1	Rapide	0,9
2	Bon	31,9
3	Modéré	61,3
4	Imparfait	5,0
5	Mauvais	0,8
6	Très mauvais	0,2

### **Les peuplements**

La forêt productive du territoire de l'AFOGÎM situé dans la MRC d'Avignon est majoritairement composée de peuplements mélangés (51 %) alors que les peuplements feuillus ou résineux occupent respectivement environ 32 % et 11 % (Figure 5.38). La végétation potentielle est dominée par la sapinière à bouleau jaune (60 %) et l'érablière à bouleau jaune (21 %; Figure 5.39; Tableau 5.54). Les essences les plus rependues sont les peupliers, le sapin baumier et l'érable à sucre (Tableau 5.55).



**Figure 5.38. Distribution des superficies forestières productives par type de couvert pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.**

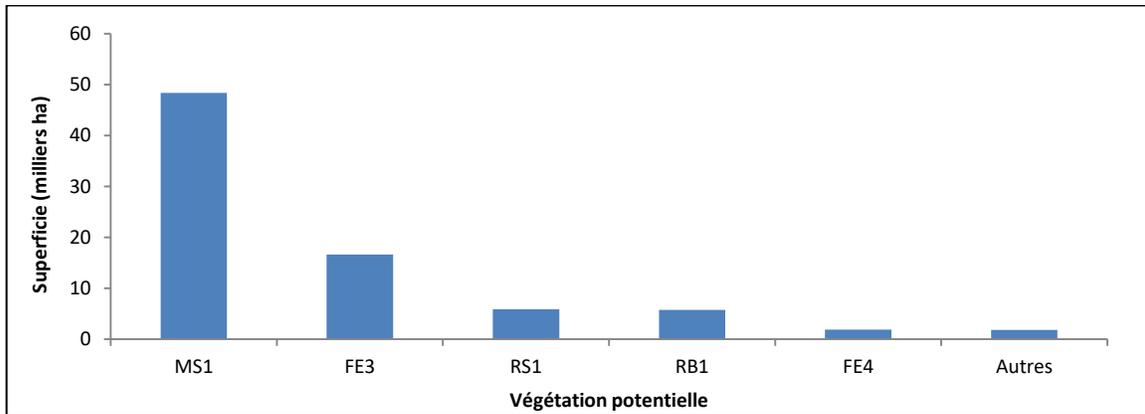


Figure 5.39. Distribution des superficies forestières productives en fonction des principales catégories de végétation potentielle pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.

Tableau 5.54. Superficies relatives des végétations potentielles pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.

Catégories	Définitions	Superficies relatives (%)
<b>MS1</b>	Sapinière à bouleau jaune	60,2
<b>FE3</b>	Érablière à bouleau jaune	20,7
<b>RS1</b>	Sapinière à thuya	7,3
<b>RB1</b>	Pessière blanche ou cédrière issue d'agriculture	7,1
<b>FE4</b>	Érablière à bouleau jaune et hêtre	2,3
<b>Autres</b>	-	2,2

Tableau 5.55. Superficies forestières productives en fonction des principales essences dominantes des strates pour le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.

Essences dominantes	Superficies (ha)	Proportions (%)
Peupliers	13 131	16,4
Sapin baumier	9 942	12,4
Érable à sucre	8 672	10,8
Feuillus indéterminés	7 470	9,3
Bouleau jaune	6 643	8,3
Bouleau à papier	6 325	7,9
Plantation de résineux	4 619	5,8
Érables	4 536	5,7
Érable rouge	3 300	4,1
Feuillus intolérants	3 216	4,0
Thuya occidental	2 170	2,7
Épinettes	1 517	1,9
Résineux indéterminés	1 516	1,9
Feuillus tolérants	1 268	1,6
Feuillus non commerciaux	688	0,9
Mélèze larcin	314	0,4
En voie de régénération	4 956	6,2
<b>Total</b>	<b>80 283</b>	<b>100,0</b>

La structure d'âge des peuplements du territoire forestier productif démontre que les peuplements dominants sont les vieux inéquiennes et vieux irréguliers (20 %) suivis des jeunes inéquiennes et jeunes irréguliers (19 %) et des peuplements âgés entre 41 et 60 ans (19 %) (Figure 5.40; Tableau 5.56).

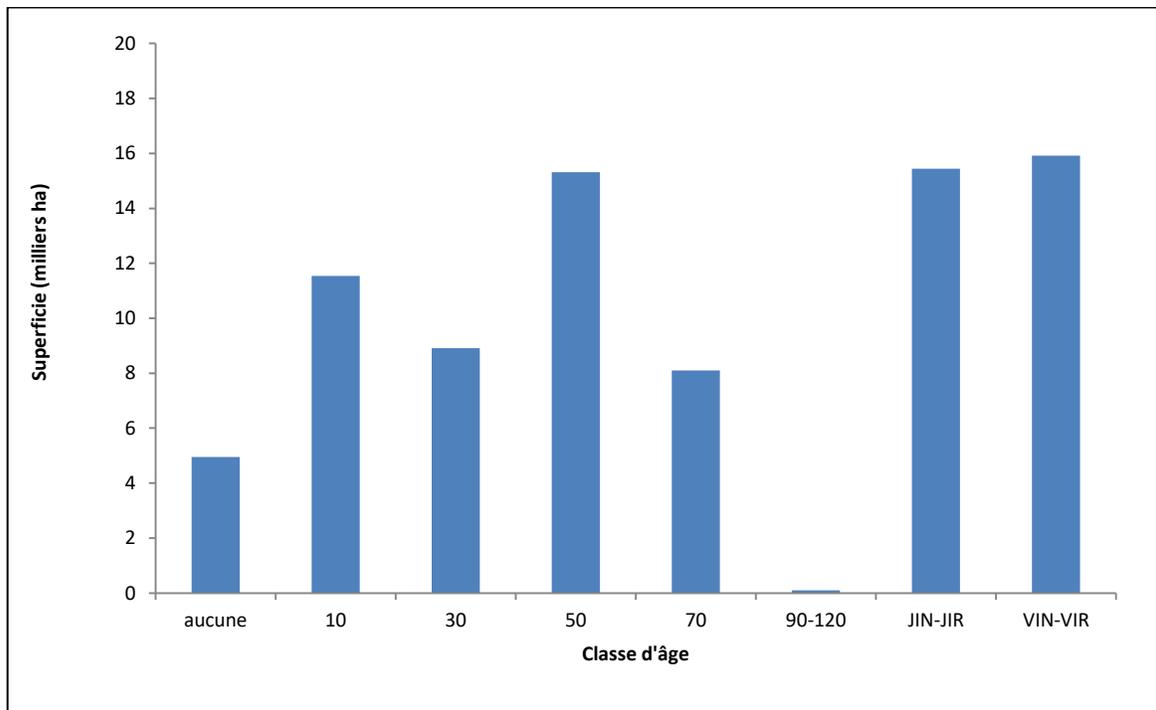
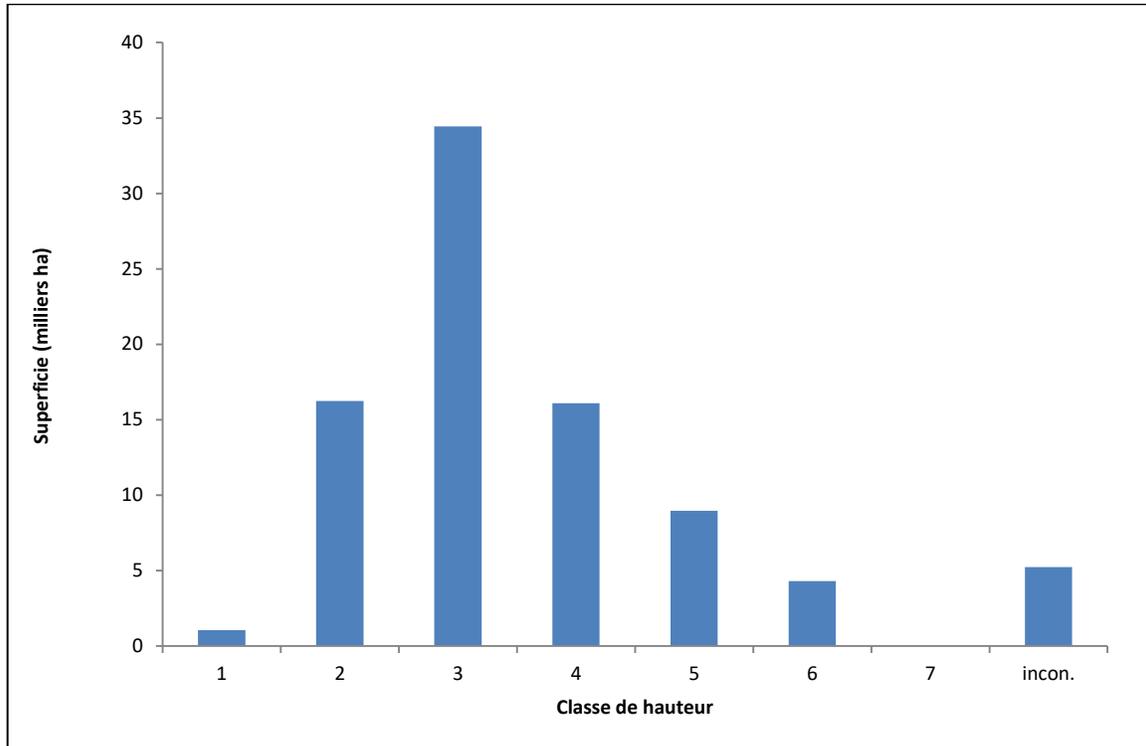


Figure 5.40. Distribution des superficies forestières productives par classe d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.

Tableau 5.56. Superficies relatives des classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.

Classes d'âge	Définitions	Superficies relatives (%)
<b>Aucune</b>	Classe d'âge non disponible	6,2
<b>10</b>	0 à 20 ans	14,4
<b>30</b>	21 à 40 ans	11,1
<b>50</b>	41 à 60 ans	19,1
<b>70</b>	61 à 80 ans	10,1
<b>90-120</b>	81 ans et plus	0,1
<b>JIN-JIR</b>	Jeunes inéquiennes et jeunes irréguliers ( $\leq$ 80 ans)	19,2
<b>VIN-VIR</b>	Vieux inéquiennes et vieux irréguliers ( $>$ 81 ans)	19,8

Le territoire forestier productif est majoritairement composé de peuplements de hauteur supérieure à 12 m et inférieure à 17 m (47 %). Les peuplements dont la hauteur est supérieure à 17 m représentent 17 % du territoire productif (Figure 5.41; Tableau 5.57). La densité des peuplements est supérieure à 40 % sur environ 82 % du territoire productif et supérieure à 60 % sur environ 50 % de celui-ci (Figure 5.42; Tableau 5.58).



**Figure 5.41. Distribution des superficies forestières productives par classe de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.**

Tableau 5.57. Superficies relatives des classes de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.

Classes de hauteur	Définitions	Superficies relatives (%)
1	$\geq 22$ m	0,4
2	$17 \text{ m} \leq x < 22 \text{ m}$	16,2
3	$12 \text{ m} \leq x < 17 \text{ m}$	47,3
4	$7 \text{ m} \leq x < 12 \text{ m}$	15,4
5	$4 \text{ m} \leq x < 7 \text{ m}$	8,9
6	$2 \text{ m} \leq x < 4 \text{ m}$	5,6
7	$< 2 \text{ m}$	0
Incon.	Inconnue	6,2

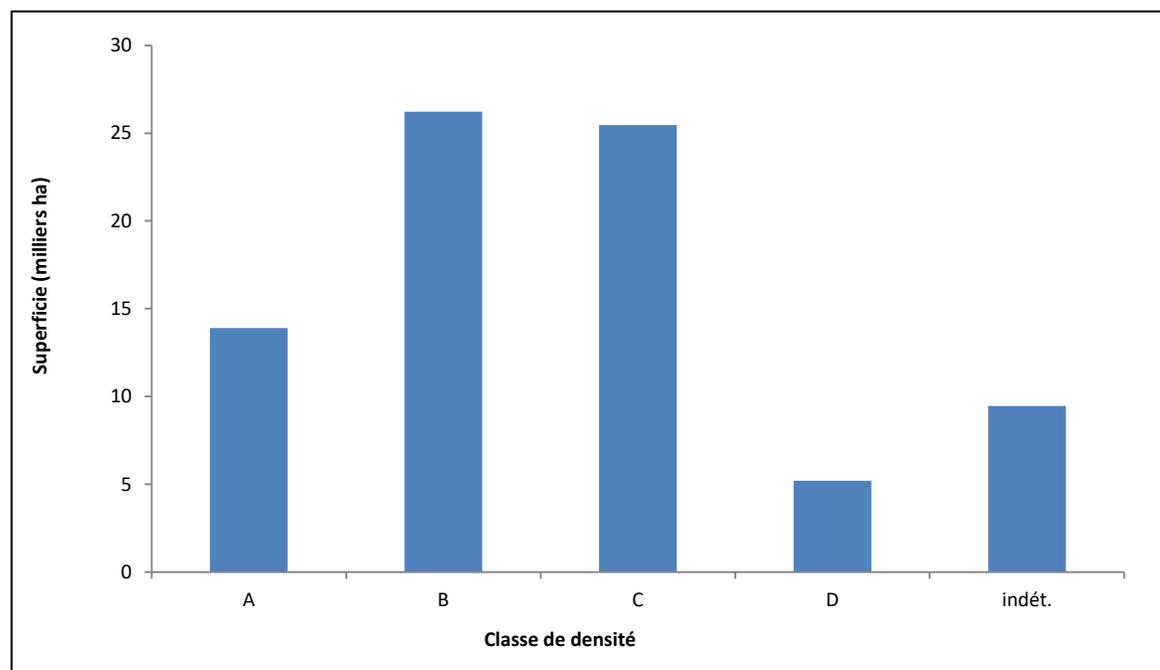


Figure 5.42. Distribution des superficies forestières productives par classe de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.

**Tableau 5.58. Superficies relatives des classes de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.**

<b>Classes de densité</b>	<b>Définitions</b>	<b>Superficies relatives (%)</b>
<b>A</b>	$\geq 80 \%$	17,3
<b>B</b>	$60 \% \leq x < 80 \%$	32,7
<b>C</b>	$40 \% \leq x < 60 \%$	31,7
<b>D</b>	$25 \% \leq x < 40 \%$	6,5
<b>Indét.</b>	Indéterminée	11,8

### ***Volume de bois***

Le volume de bois marchand contenu sur le territoire de l'AFOGÎM dans la MRC d'Avignon est évalué à un peu plus de 9 millions de mètres cubes répartis majoritairement entre le sapin baumier (20 %), l'érable à sucre (18 %) et le peuplier faux-tremble (14 %) (Tableau 5.59). Les volumes moyens de bois à l'hectare pour les principaux regroupements d'essences sont de 89 m<sup>3</sup>/ha pour les peuplements de 0 à 40 ans, de 130 m<sup>3</sup>/ha pour les peuplements de 41 à 80 ans et de 154 m<sup>3</sup>/ha pour les peuplements de 81 ans et plus (Tableau 5.60). Les volumes de bois marchands par groupement d'essences selon le type de couvert et la classe d'âge sont présentés aux pages suivantes (Tableau 5.61).

Tableau 5.59. Volume marchand (m<sup>3</sup>) estimé pour les principales essences pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon

Essences	Volumes (m <sup>3</sup> )	Proportions (%)
Sapin baumier	1 849 598	20,4
Érable à sucre	1 637 210	18,0
Peuplier faux-tremble	1 243 301	13,7
Bouleau blanc	860 545	9,5
Épinette blanche	835 437	9,2
Thuya occidental	819 961	9,0
Bouleau jaune	766 066	8,4
Érable rouge	506 218	5,6
Peuplier baumier	154 251	1,7
Épinette noire	147 241	1,6
Mélèze laricin	118 613	1,3
Épinette rouge	66 723	0,7
Hêtre à grandes feuilles	47 591	0,5
Peuplier à grandes dents	12 019	0,1
Pins	3 028	0
Autres feuillus tolérants	2 589	0
Épinette de Norvège	1 466	0
<b>Total</b>	<b>9 071 858</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 5.60. Volume moyen à l'hectare (m<sup>3</sup>/ha) pour différents groupements d'essences selon les classes d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.**

<b>Regroupements d'essences</b>	<b>Superficies productives (ha)</b>	<b>0 à 40 ans</b>	<b>41 à 80 ans</b>	<b>81 ans et plus</b>
<b>Sapin - Épinette</b>	12 656	90	140	171
<b>Cèdre</b>	2 170	125	145	193
<b>Mélèze</b>	315	154	150	107
<b>Pin</b>	129	n.d.	103	156
<b>Plantations résineuses</b>	4 963	58	108	n.d.
<b>Plantations résineuses envahies par le feuillu intolérant</b>	842	11	114	n.d.
<b>Plantations feuillues</b>	31	106	n.d.	n.d.
<b>Feuillu tolérant</b>	21 145	131	140	148
<b>Feuillu intolérant</b>	33 103	38	142	150
<b>En voie de régénération</b>	4 924	0	0	0
<b>Total / moyenne</b>	80 277	89	130	154

n.d. : non disponible

Tableau 5.61. Volumes marchands par groupements d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.

Types de couvert forestier	Classes d'âge	Superficies forestières productives (ha)	Volumes résineux (m <sup>3</sup> )			Volumes feuillu (m <sup>3</sup> )		Totaux	
			Sapin - Épinette	Cèdre	Autres résineux <sup>1</sup>	Feuillu intolérant <sup>2</sup>	Feuillu tolérant <sup>3</sup>	Volumes (m <sup>3</sup> )	Proportions (%)
Feuillu	10	3 069	1 729	262	48	2 105	1 401	5 545	-
	30	1 784	48 054	14 580	2 817	89 807	44 781	200 038	-
	50	4 701	120 905	19 434	2 634	327 062	178 623	648 657	-
	70	3 310	106 837	10 288	698	260 158	109 024	487 004	-
	90 et +	26	880	109	0	3 524	205	4 719	-
	JIN / JIR	5 895	90 718	10 316	423	237 108	488 010	826 575	-
	VIN / VIR	6 784	82 582	16 730	18	92 049	837 294	1 028 672	-
	Indifférenciée	25 570	451 704	71 718	6 638	1 011 812	1 659 338	3 201 210	35,3
Mélangé	10	6 211	886	500	13	765	321	2 484	-
	30	4 136	185 569	51 088	6 228	127 717	32 302	402 904	-
	50	9 606	537 065	125 733	23 448	481 413	140 733	1 308 392	-
	70	4 682	268 395	83 640	1 156	301 047	88 833	743 071	-
	90 et +	74	4 531	1 995	282	4 986	356	12 149	-
	JIN / JIR	8 913	454 687	83 768	11 616	383 009	233 335	1 166 415	-
	VIN / VIR	7 382	354 089	184 209	3 277	295 563	288 810	1 125 948	-
	Indifférenciée	41 005	1 805 223	530 931	46 019	1 594 500	784 690	4 761 363	52,5

<sup>1</sup> Comprend les pins et le mélèze;

<sup>2</sup> Comprend les peupliers, le bouleau blanc et l'érable rouge;

<sup>3</sup> Comprend le bouleau jaune, l'érable à sucre, le chêne rouge, le hêtre et le frêne.

Tableau 5.61 (suite). Volumes marchands par groupements d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la municipalité régionale de comté d'Avignon.

Types de couvert forestier	Classes d'âge	Superficies forestières productives (ha)	Volumes résineux (m <sup>3</sup> )			Volumes feuillu (m <sup>3</sup> )		Totaux	
			Sapin - Épinette	Cèdre	Autres résineux <sup>1</sup>	Feuillu intolérant <sup>2</sup>	Feuillu tolérant <sup>3</sup>	Volumes (m <sup>3</sup> )	Proportions (%)
Résineux	10	1 686	25 353	4 388	3 883	8 220	416	42 259	-
	30	3 022	234 159	38 549	32 676	67 353	3 082	375 820	-
	50	1 062	112 630	23 947	6 916	23 369	970	167 832	-
	70	525	62 387	12 114	3 014	12 517	574	90 606	-
	90 et +	66	4 584	3 084	1 248	949	19	9 884	-
	JIN / JIR	638	58 308	24 726	2 682	16 053	392	102 161	-
	VIN / VIR	1 747	146 118	110 503	18 567	41 562	3 974	320 723	-
	Indifférenciée	8 746	643 539	217 311	68 985	170 023	9 428	1 109 285	12,2
Total	10	10 967	27 968	5 150	3 943	11 090	2 139	50 289	-
	30	8 942	467 782	104 216	41 721	284 877	80 165	978 761	-
	50	15 369	770 600	169 113	32 998	831 844	320 326	2 124 881	-
	70	8 518	437 619	106 041	4 869	573 722	198 430	1 320 681	-
	90 et +	166	9 995	5 188	1 529	9 459	580	26 752	-
	JIN / JIR	15 446	603 713	118 810	14 721	636 170	721 737	2 095 151	-
	VIN / VIR	15 913	582 789	311 442	21 861	429 173	1 130 078	2 475 343	-
	Indifférenciée	75 322	2 900 466	819 961	121 641	2 776 335	2 453 455	9 071 858	100,0%

<sup>1</sup> Comprend les pins et le mélèze;

<sup>2</sup> Comprend les peupliers, le bouleau blanc et l'érable rouge;

<sup>3</sup> Comprend le bouleau jaune, l'érable à sucre, le chêne rouge, le hêtre et le frêne.

### 5.3 Historique des travaux d'aménagement

L'historique des travaux d'aménagement effectués sur le territoire de l'AFOGÎM révèle que pour la période 1984-1990 a été dominée par le reboisement et les périodes 1991-2000 et 2001-2010 a été dominée par l'entretien de plantation (Tableau 5.62).

**Tableau 5.62. Superficies traitées par groupe de travaux pour les périodes 1984-1990, 1991-2000 et 2001-2010 sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée de la Gaspésie-les-Îles.**

Groupes de travaux	Superficies (ha)		
	1984-1990	1991-2000	2001-2010
<b>Reboisement</b>	8 818 <sup>1</sup>	8 875 <sup>2</sup>	6 587 <sup>3</sup>
<b>Entretien de plantation</b>	7 036	11 180	11 318
<b>Travaux non commerciaux</b>	1 887 <sup>4</sup>	5 896	6 814
<b>Éclaircie commerciale résineux (plantation et naturel)<sup>5</sup></b>	0	512	1 640
<b>Autres travaux commerciaux résineux</b>	0	121	131
<b>Travaux commerciaux feuillus</b>	0	1 499	2 450
<b>Autres travaux</b>	1 263	917	1 093
<b>Total</b>	19 004	29 000	30 033

Source : Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée de la Gaspésie-les-Îles, communication personnelle, mai 2013;

<sup>1</sup> inclus les regarnis : données non disponibles;

<sup>2</sup> Inclus 906 ha de regarnis;

<sup>3</sup> Inclus 985 ha de regarnis en plantation et 104 ha de regarnis en peuplements naturels;

<sup>4</sup> Pour cette période, les travaux précommerciaux et commerciaux ne sont pas différenciés. L'éclaircie précommerciale totalise 1 260 ha;

<sup>5</sup> La majorité des éclaircies ont été effectuées en plantation (proportion non disponible).

## 5.4 Les friches d'intérêt forestier

Les friches principales sur le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées sont des friches de type 1 et des friches forestières (Tableau 5.63; Figures 4.43 à 4.47).

**Tableau 5.63. Superficies (ha) des sites agricoles exploités ou agro-forestiers ainsi que des différents types de friches sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée par municipalité régionale de comté.**

Vocations	Haute-Gaspésie	Côte-de-Gaspé	Rocher-Percé	Bonaventure	Avignon
<b>Agricole exploité</b>	1 992 <sup>3</sup>	88 <sup>4</sup>	3 269 <sup>1</sup>	218 <sup>5</sup>	0 <sup>***</sup>
<b>Agro-forestière</b>	0	10 <sup>2</sup>	0	0	105 <sup>2</sup>
<b>Friche agricole</b>	0	580 <sup>2</sup>	0	0	887 <sup>2</sup>
<b>Friche de type I *</b>	604 <sup>3</sup>	45 <sup>4</sup>	455 <sup>1</sup>	392 <sup>5</sup>	0
<b>Friche forestière</b>	0	462 <sup>2</sup>	0	0	1 893 <sup>2</sup>
<b>Friche de type II **</b>	205 <sup>3</sup>	38 <sup>4</sup>	881 <sup>1</sup>	191 <sup>5</sup>	0
<b>Activités indéterminées</b>	752 <sup>3</sup>	17 <sup>2,4</sup>	0	0	13 <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Source : MAPAQ 2008. Ne fait pas de distinction entre les sites agricoles exploités et les sites agro-forestiers.

<sup>2</sup> Source : MAPAQ 2001a.

<sup>3</sup> Source : Anel *et al.* 2004. Ne fait pas de distinction entre les sites agricoles exploités et les sites agro-forestiers.

<sup>4</sup> Source : Anel *et al.* 2004. Ne comprend que le territoire de l'Estran (municipalités de Grande-Vallée, Petite-Vallée et Cloridorme). Ne fait pas de distinction entre les sites agricoles exploités et les sites agro-forestiers.

<sup>5</sup> Source : MRC de Bonaventure 2009. Ne fait pas de distinction entre les sites agricoles exploités et les sites agro-forestiers.

<sup>6</sup> Source : MAPAQ 2001b.

\* Surface herbacée ≥ 60 % et surface arborée ≤ 10 % (peu importe la hauteur) ou ≤ 20 % (2 mètres et moins).

\*\* Autres recouvrements qu'herbacé avec surface arborée ≤ 40 % (peu importe la hauteur).

n.d. : non disponible.

\*\*\* L'inventaire ne faisait pas l'inventaire des sites agricoles exploités.

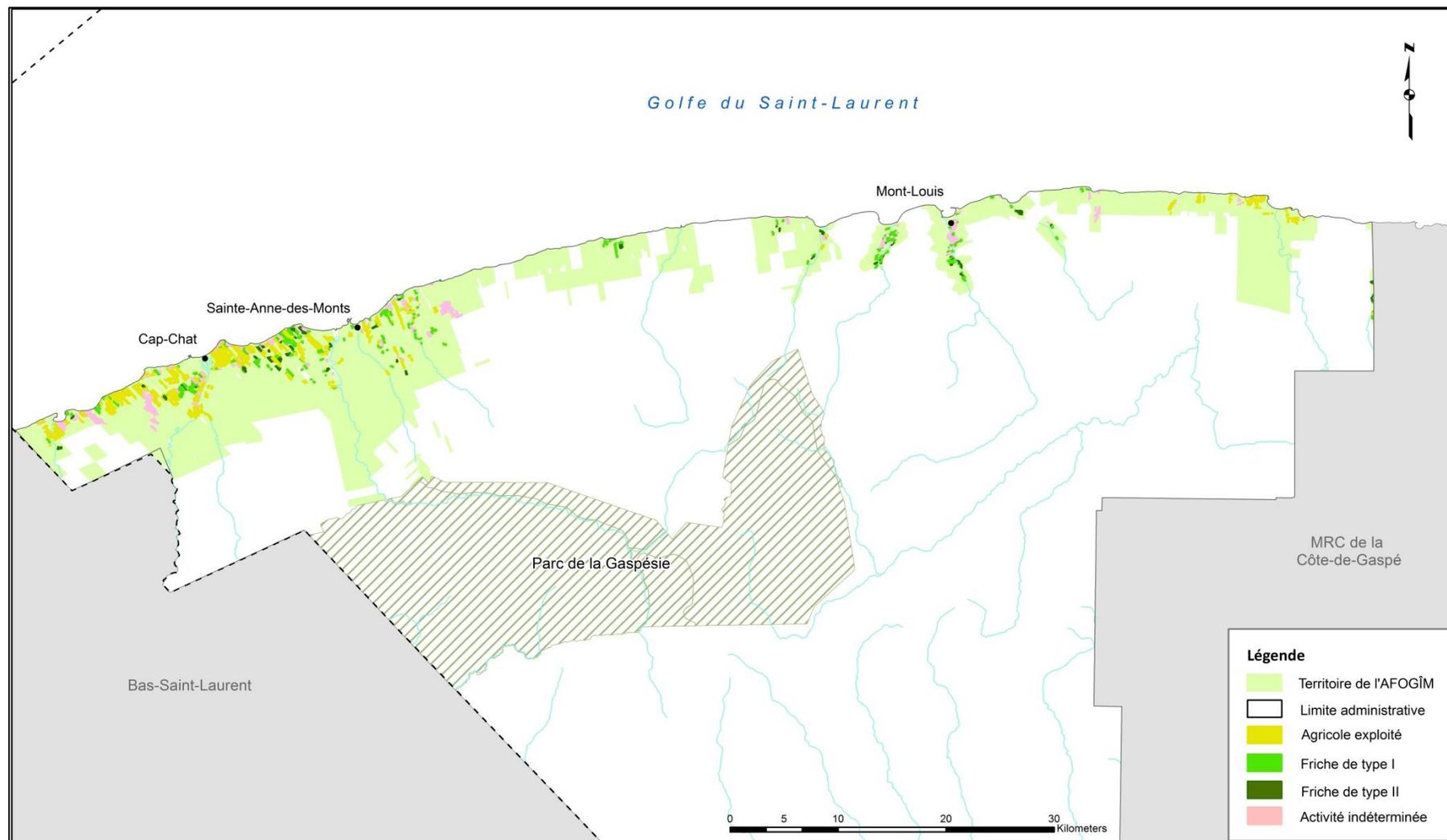


Figure 5.43. Identification des sites agricoles exploités, des friches de type I (surface herbacée  $\geq 60\%$  et surface arborée  $\leq 10\%$  sans critère de hauteur ou  $\leq 20\%$  à 2 mètres de hauteur et moins) et des friches de types II (autres recouvrements qu'herbacé avec surface arborée  $\leq 40\%$  sans critère de hauteur) sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée pour la municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie (Anel *et al.* 2004)

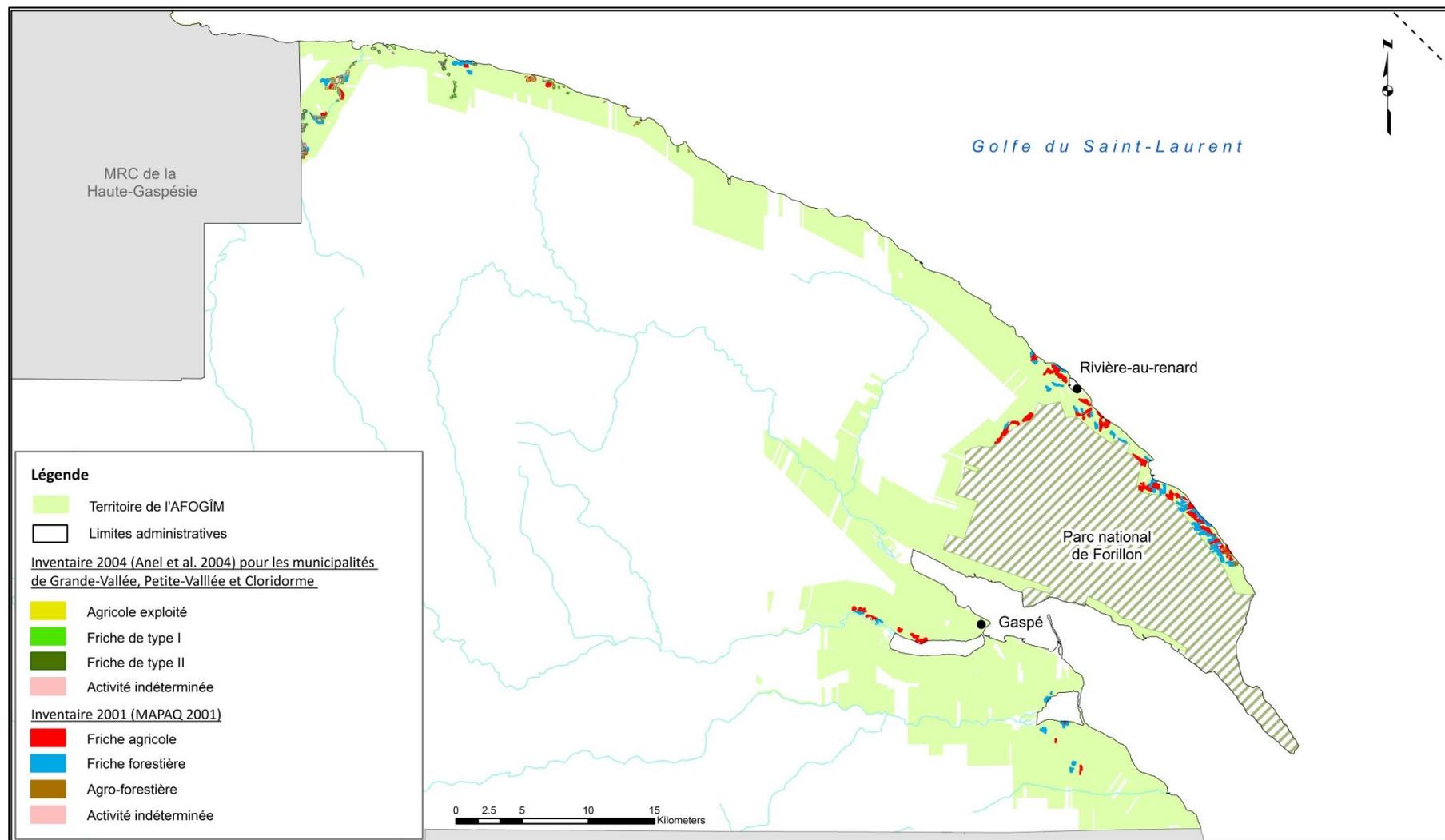


Figure 5.44. Identification des sites agricoles exploités, des sites agro-forestiers et des différents types de friches sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée pour la municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé (MAPAQ 2001a et Anel *et al.* 2004)

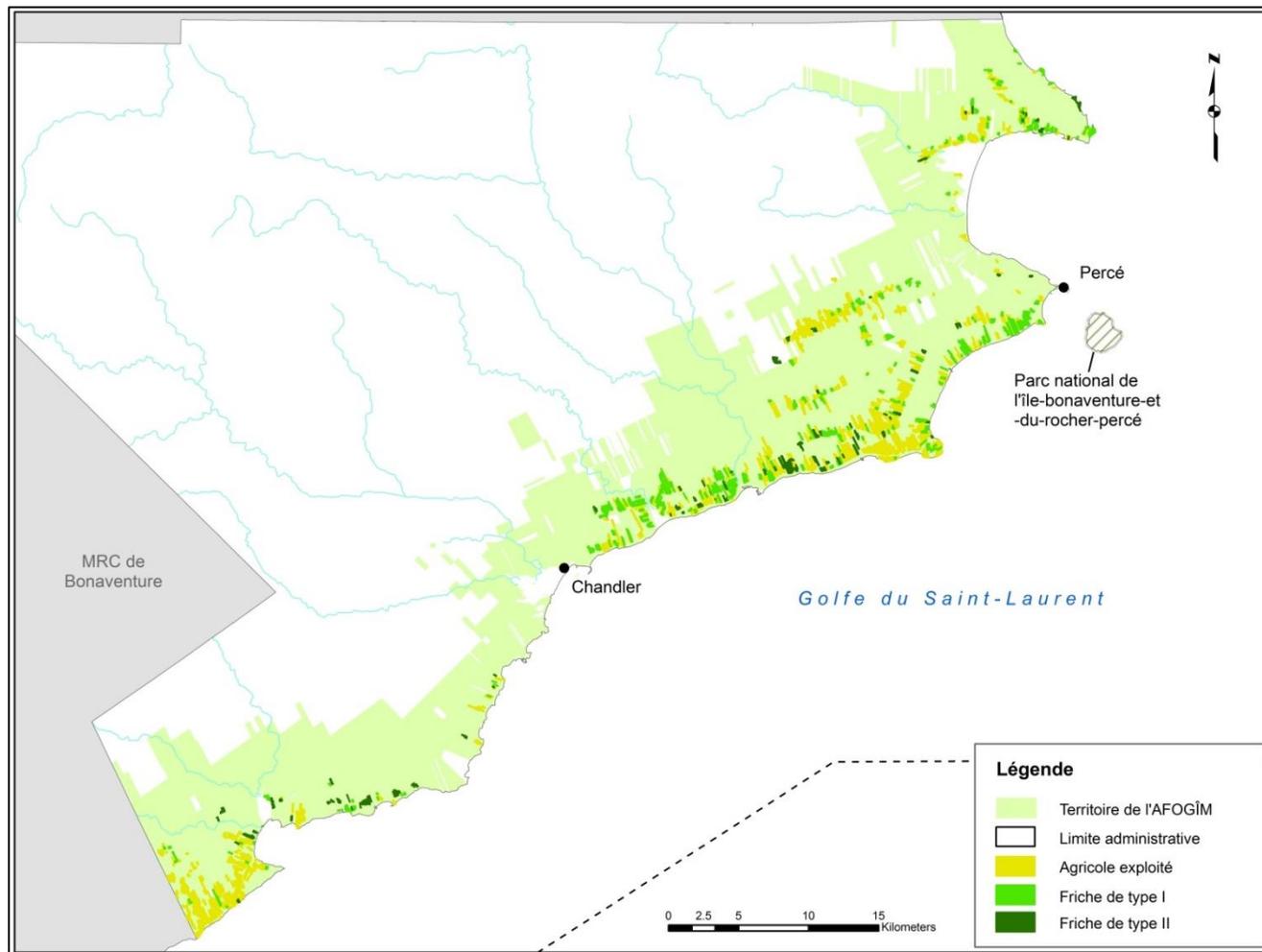


Figure 5.45. Identification des sites agricoles exploités, des friches de type I (surface herbacée  $\geq 60\%$  et surface arborée  $\leq 10\%$  sans critère de hauteur ou  $\leq 20\%$  à 2 mètres de hauteur et moins) et des friches de types II (autres recouvrements qu'herbacé avec surface arborée  $\leq 40\%$  sans critère de hauteur) sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée pour la municipalité régionale de comté du Rocher-Percé (MAPAQ 2008)

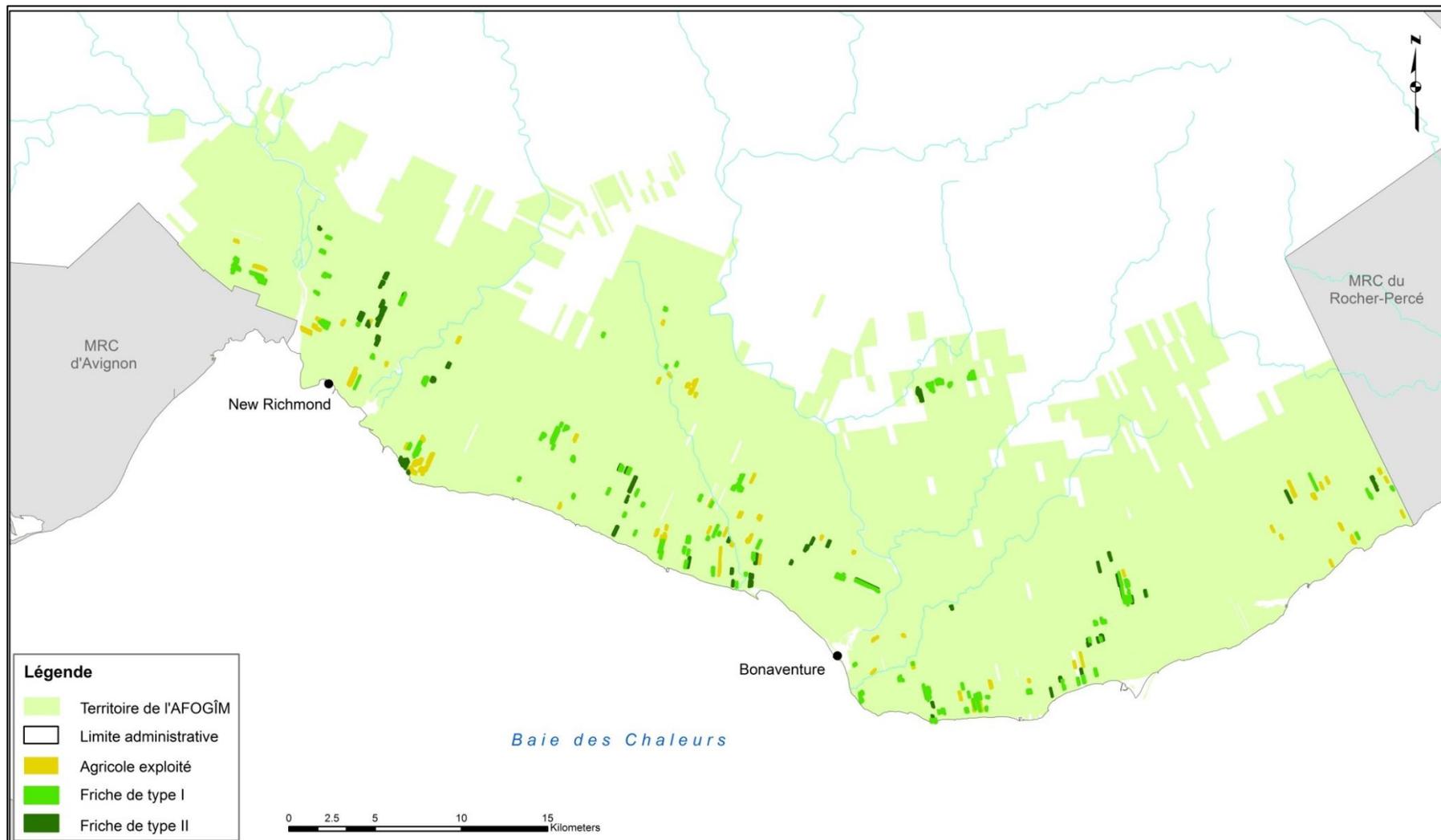


Figure 5.46. Identification des sites agricoles exploités, des friches de type I (surface herbacée  $\geq 60\%$  et surface arborée  $\leq 10\%$  sans critère de hauteur ou  $\leq 20\%$  à 2 mètres de hauteur et moins) et des friches de types II (autres recouvrements qu'herbacé avec surface arborée  $\leq 40\%$  sans critère de hauteur) sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée pour la municipalité régionale de comté de Bonaventure (MRC de Bonaventure 2009)

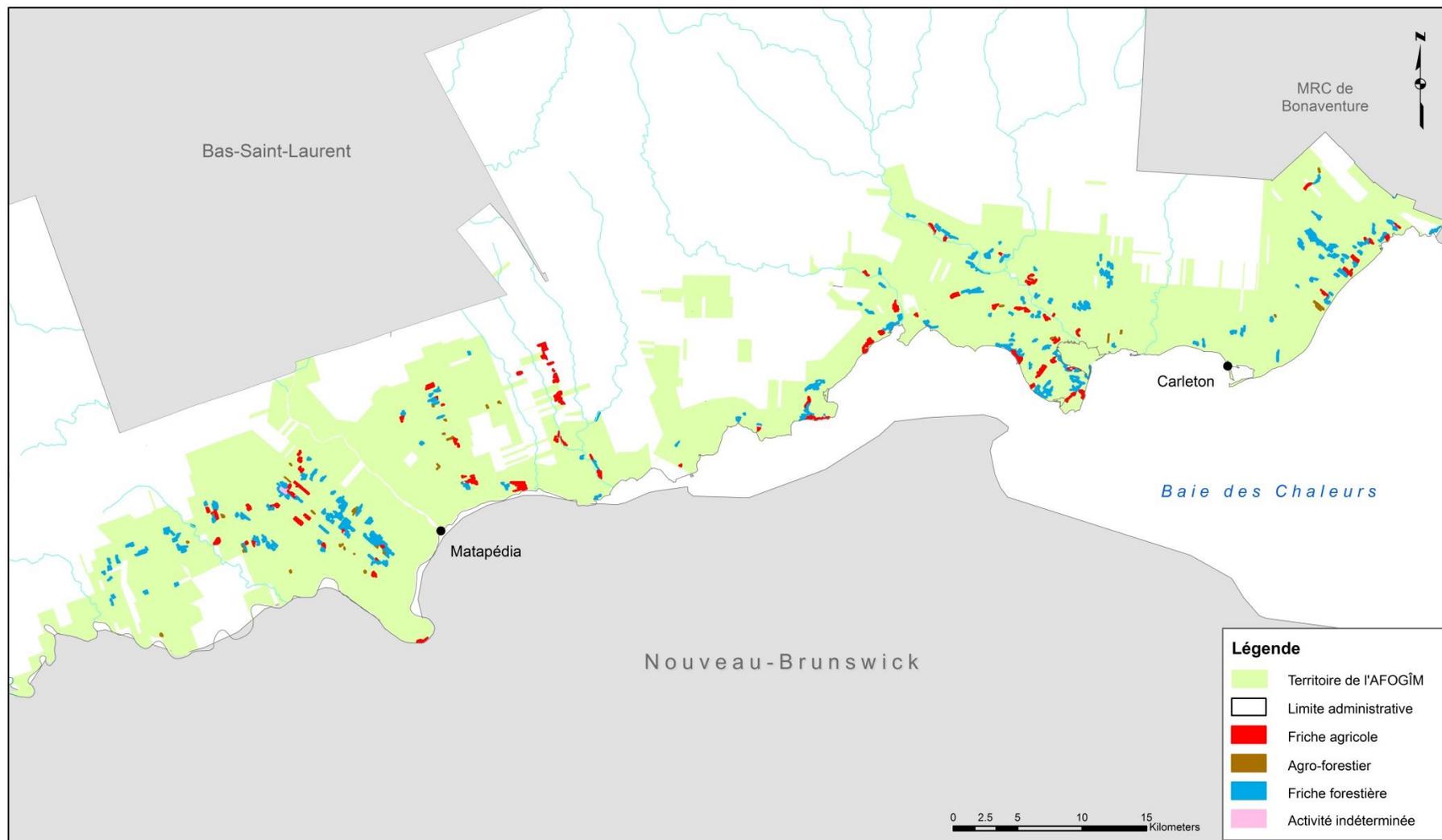


Figure 5.47. Identification des friches agricoles, friches forestières et sites agro-forestiers sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée pour la municipalité régionale de comté d'Avignon (MAPAQ 2001b).

## 5.5 Description de la forêt naturelle

Cette section a comme objectif de documenter les attributs de la forêt préindustrielle pour le territoire de l'AFOGÎM. Pour ce faire, les principaux constats du portrait forestier historique (Pinna *et al.* 2009) y sont résumés. Cet ouvrage documente la forêt naturelle à l'époque préindustrielle selon les principaux enjeux écologiques identifiés pour la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique en Gaspésie. Les résultats de ce portrait sont présentés à l'échelle des régions écologiques (Figure 1.5) et sont issus de l'analyse des premières photographies aériennes de la Gaspésie (1926 et 1927) pour les régions écologiques 5h et 5i ainsi que des carnets d'arpentage de 1836 à 1875 pour les régions écologiques 4g et 4h et ceux de 1919 à 1940 pour les régions écologiques 5h et 5i. Puisque le territoire de l'AFOGÎM se situe principalement dans les régions écologiques 4g et 4h, les résultats pour ces régions seront utilisés comme référant à la forêt préindustrielle du territoire de l'AFOGÎM.

Dans cette section sont présentés les principaux constats de l'analyse de Pinna *et al.* (2009) pour les attributs de composition forestière, de structure d'âge, d'organisation spatiale, de bois mort et de perturbations naturelles. La structure interne des peuplements de la forêt préindustrielle n'est pas présentée puisque l'information n'a pas permis aux auteurs d'effectuer des analyses pour la sapinière à bouleau jaune. Par ailleurs, il est à noter qu'à l'époque de référence du portrait forestier historique, le pourtour de la péninsule présentait des signes de perturbations liées à la colonisation. Ainsi, les constats identifiés dans cette section permettent d'identifier des tendances, mais doivent toutefois être utilisés avec prudence.

### **Composition forestière**

Dans les documents historiques, quatorze taxons ont été notés soit : le sapin baumier, les épinettes, le bouleau blanc, le bouleau jaune, le thuya occidental, les érables, les pins, le peuplier baumier, le peuplier faux-tremble, le frêne noir, l'orme d'Amérique, le mélèze laricin, le hêtre à grandes feuilles et le chêne rouge (Pinna *et al.* 2009). Au 19<sup>e</sup> siècle, le couvert forestier avait une forte proportion de peuplements mélangés et le sapin baumier et le bouleau blanc dominaient le paysage (Pinna *et al.* 2009). Dans la région de la Côte gaspésienne (4h), les peuplements d'épinettes et de thuya occidental représentaient tous respectivement un dixième des peuplements de la sapinière à bouleau jaune. Dans la région de la Côte de la baie des Chaleurs (4g), les peuplements d'épinettes, de thuya occidental et de bouleau jaune représentaient tous respectivement un dixième des peuplements.

Lorsque les épinettes étaient présentes dans le paysage, elles étaient le plus souvent codominantes alors que dans le cas de la présence de thuya, celui-ci dominait le peuplement dans la moitié des cas (Pinna *et al.* 2009). Les espèces thermophiles (bouleau jaune, les érables, les pins, l'orme d'Amérique et le frêne noir) avaient également une place non négligeable dans le paysage (Pinna *et al.* 2009).

### **Perturbations naturelles**

Les peuplements touchés par des perturbations formaient entre 15 et 35 % du paysage forestier historique de la Gaspésie (Pinna *et al.* 2009). Les cycles de feu étaient très longs, approchant les 500 ans pour la sapinière à bouleau jaune. Entre 1850 et 1950, les cinq incendies exceptionnels répertoriés (> 10 000 ha) représentaient plus des trois quarts des superficies brûlées en Gaspésie. Ainsi, les feux étaient

peu fréquents sur le territoire et les superficies incendiées étaient très variables. Par ailleurs, la très grande majorité des feux de l'époque étant d'origine anthropique (Pinna *et al.* 2009).

Les chablis représentaient une perturbation importante du paysage forestier préindustriel (Pinna *et al.* 2009). Ces derniers étaient souvent localisés et pouvaient toucher plusieurs centaines d'hectares (les crêtes des collines exposées au vent y étaient particulièrement sensibles) (Pinna *et al.* 2009). Les informations relatives aux épidémies d'insectes du 19<sup>e</sup> siècle en Gaspésie ne permettent pas d'en connaître l'importance pour cette époque. Toutefois, dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, plusieurs épidémies d'insectes ont eu lieu (Pinna *et al.* 2009). Durant cette époque, deux épidémies de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, une épidémie de l'arpenteuse de la pruche, une épidémie du diprion (mouche à scie) et une épidémie du dendroctone ont provoqué des taux élevés de mortalité de sapins baumiers et d'épinettes. Chez les épinettes, le taux de mortalité des épinettes pouvaient varier entre 50 et 80 % dépendamment des secteurs (Pinna *et al.* 2009). Au courant du 20<sup>e</sup> siècle, des maladies exotiques comme la rouille vésiculeuse du pin et la maladie hollandaise de l'orme ont atteint des essences de la région (pin blanc et orme d'Amérique).

### **Structure d'âge**

La forêt gaspésienne préindustrielle des régions du centre de la péninsule (sapinière à bouleau blanc), était majoritairement mature (50 à plus de 80 %) créant une répartition homogène des forêts matures et vieilles sur le territoire (Pinna *et al.* 2009). En termes de types de couvert, les peuplements résineux et mélangés formaient les plus grandes proportions de forêts matures comparativement aux peuplements feuillus (Pinna *et al.* 2009). Toutefois, pour les régions du pourtour de la péninsule (sapinière à bouleau jaune), les jeunes forêts étaient relativement abondantes (36 à 67 %) compte tenu de l'avancement de la colonisation et des perturbations anthropiques (Pinna *et al.* 2009).

### **Organisation spatiale**

De manière générale, les peuplements matures étaient dominants et formaient la matrice de fond du paysage forestier gaspésien (Pinna *et al.* 2009). En formant des grands massifs souvent continus, les peuplements matures auraient assuré une connectivité entre eux (Pinna *et al.* 2009). La répartition des peuplements perturbés par les épidémies d'insectes et les chablis était relativement homogène dans la sapinière à bouleau blanc (et probablement aussi dans la sapinière à bouleau jaune) alors que les territoires affectés par les feux étaient répartis d'une façon plus agglomérée (Pinna *et al.* 2009).

### **Bois mort**

Dans la forêt préindustrielle de la Gaspésie, les peuplements matures, qui dominaient le paysage, générèrent des chicots et des débris ligneux de différents stades de décomposition par le phénomène de sénescence (Pinna *et al.* 2009). Les jeunes peuplements génèrent également du bois mort par le phénomène d'autoéclaircie. Pour la sapinière à bouleau blanc, près des trois quarts des arbres, toutes essences confondues, étaient de dimensions moyennes à grosses (diamètres supérieurs à 16 cm). L'importance des superficies couvertes par les forêts matures et l'importance d'arbres vivants de gros diamètres suggèrent que les bois morts étaient abondants et de gros diamètres (Pinna *et al.* 2009). Il y aurait donc eu très vraisemblablement production de chicots de dimensions et de volumes variables dans l'ensemble de la forêt préindustrielle.

## 5.6 Bibliographie de la section

Anel B, Racine B, Golliot P et De Serres-Joanette J-C. 2004. Caractérisation du potentiel agro-forestier de la MRC de la Haute-Gaspésie et de l'Estran. 53 p.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). 2001a. Données numériques des inventaires des friches de la MRC de la Côte-de-Gaspé.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). 2001b. Données numériques des inventaires des friches de la MRC d'Avignon.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). 2008. Données numériques des inventaires des friches de la MRC du Rocher-Percé.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). 2005. Données d'inventaire de la cartographie du quatrième inventaire décennal, version numérique.

Municipalité régionale de comté (MRC) de Bonaventure. 2009. Données numériques des inventaires de friches pour la MRC de Bonaventure.

Pinna S, Malenfant A, Hébert B et Côté M. 2009. Portrait forestier historique de la Gaspésie. Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles. Gaspé. 204 p.

# Connaissance du territoire – Secteur de l’archipel des Îles-de-la-Madeleine

## Table des matières

---

Chapitre 1. Portrait du territoire .....	241
Chapitre 2. Utilisations du territoire .....	266
Chapitre 3. Le portrait socio-économique .....	285
Chapitre 4. Connaissance des propriétaires.....	291
Chapitre 5. Description du milieu forestier .....	312

# Chapitre 1. Portrait du territoire

## Table des matières

---

1.1	Situation géographique .....	245
1.2	Climat.....	247
1.3	Région physiographique et géomorphologie .....	248
1.4	Réseau hydrographique .....	250
1.5	Dépôts de surface et qualité des sols.....	252
1.5.1	Les dépôts de pente et d'altération (8A).....	255
1.5.2	Les dépôts éoliens (9A et 9S).....	255
1.5.3	Les dépôts organiques (7E et 7T) .....	255
1.5.4	Dépôts littoraux marins (6A) .....	255
1.6	Régions écologiques.....	256
1.7	Types écologiques et types forestiers .....	258
1.7.1	Littoral sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique (LI11) .....	261
1.7.2	Lande maritime à lichens (ou à mousses) sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique (LM11) .....	261
1.7.3	Marais ou marécage d'eau douce sur dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe (MA18) .....	261
1.7.4	Marais ou marécage d'eau salée sur dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe (MA38) .....	261
1.7.5	Sapinière à bouleau blanc maritime sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique (MS71).....	262
1.7.6	Sapinière à bouleau blanc maritime sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne, de drainage mésique (MS72) .....	262

1.7.7 Sapinière à épinette noire et sphaignes sur dépôt organique ou minéral, de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe (RS38).....	262
1.7.8 Sapinière à épinette noire maritime sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique (RS71) .....	263
1.7.9 Sables mobiles maritimes sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique (SM21) .....	263
1.7.10 Tourbière sur dépôt organique de mince à épais, de drainage hydrique, ombrotrophe (TOB9).....	263
1.7.11 Tourbière sur dépôt organique de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe (TOF8) .....	264
1.13 Bibliographie de la section .....	265

## Liste des tableaux

---

<b>Tableau 1.1.</b> Principaux types de dépôts observés aux Îles-de-la-Madeleine.....	253
<b>Tableau 1.2.</b> Superficie relative des différents types écologiques aux Îles-de-la-Madeleine (Grondin et al. 2007).....	260

## Liste des figures

---

<b>Figure 1.1.</b> Situation géographique.....	245
<b>Figure 1.2.</b> Relief. ....	248
<b>Figure 1.3.</b> Équilibre entre eau douce et eau salée en milieu insulaire selon Ghyben-Herzberg (Madelin'EAU 2004). ....	250
<b>Figure 1.4.</b> Dépôts de surface. ....	252
<b>Figure 1.5.</b> Unités de paysage régional et districts écologiques des Îles-de-la-Madeleine (Grondin <i>et al.</i> 2007).....	20
<b>Figure 1.6.</b> Carte de répartition des végétations potentielles. ....	22

## 1.1 Situation géographique

Situées au centre du golfe du Saint-Laurent, à 215 km de la péninsule gaspésienne, à 105 km de l'île du Prince-Édouard et à 95 km du Cap-Breton, les Îles-de-la-Madeleine reposent sur un vaste haut-fond marin : le plateau de Madeleine. L'archipel est constitué d'une quinzaine d'îles, dont huit sont habitées : Grande Entrée, île de l'Est, Grosse île, île au Loup, Havre aux Maisons, Cap aux Meules, Havre Aubert et île d'Entrée. À 16 km de l'île du Cap aux Meules, cette dernière est la seule île habitée à ne pas être reliée aux autres par la route (Figure 1.1).

La superficie terrestre reconnue des Îles-de-la-Madeleine est de 205,6 km<sup>2</sup>. En incluant les lagunes et les superficies de sable découvertes ou facilement submergées lors des marées les plus basses, la superficie totale est d'environ 337 km<sup>2</sup>.

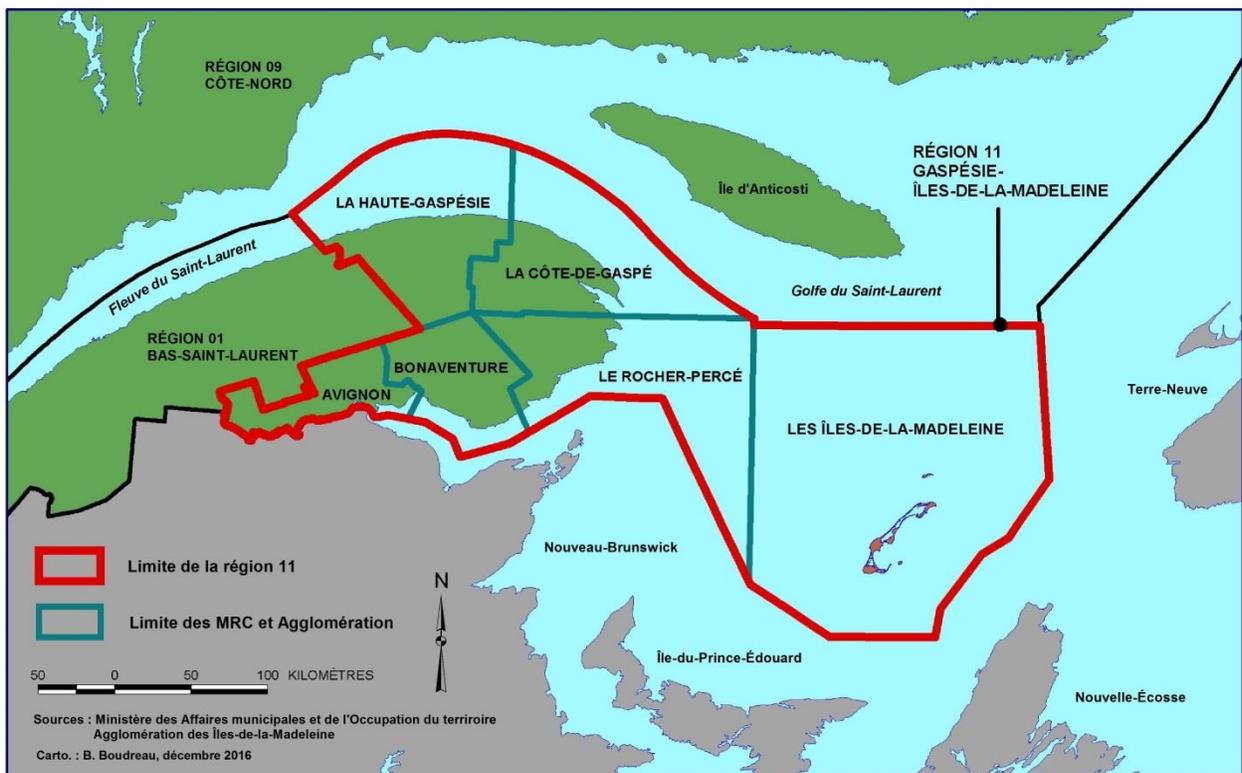


Figure 1.1. Situation géographique.

L'archipel madelinot est constitué de deux municipalités, soit la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine (96 % de la population) et la Municipalité de Grosse-Île (4 % de la population). Ces deux entités sont regroupées au sein de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, qui gère les compétences locales communes. Dans le contexte insulaire, la Communauté maritime assume aussi, sans en avoir le statut, des compétences régionales de MRC, telles que les schémas d'aménagement du territoire, la gestion des cours d'eau, le développement économique, etc. La Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine gère les différents programmes forestiers du gouvernement du Québec depuis 1995.

Les Îles-de-la-Madeleine appartiennent à la région administrative Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Bien qu'elles présentent des similitudes, liées notamment à leur caractère maritime, l'ensemble de leurs caractéristiques environnementales en fait des milieux très différents. Cette différence s'exprime dans le relief, la géologie, le climat, la végétation, la faune, les caractéristiques hydrologiques, etc., ainsi que dans leur structure socioéconomique. Ces réalités distinctes concernent également le potentiel de développement des ressources forestières. En effet, outre les aspects purement biophysiques, des facteurs liés à l'insularité elle-même influent sur les options de développement. Ainsi, l'éloignement et le coût des transports viennent-ils par exemple entraver l'accès aux ressources humaines disponibles sur le continent (ingénieurs et conseillers forestiers, main d'œuvre spécialisée, etc.). L'utilisation de certains équipements est rendue quasi impossible, puisque le volume de bois n'en permettrait pas la rentabilisation et que la location serait prohibitive. Les possibilités de plantations sont aussi réduites puisque les plants d'arbres fournis par le gouvernement ne sont accessibles que durant le mois de mai. Or, la Communauté maritime ne dispose d'aucun lieu de stockage approprié des plants, permettant de procéder à la plantation sur plusieurs mois. La mise en œuvre d'un développement durable de la forêt privée madelinienne passe donc par la prise en considération de ses potentiels et de ses contraintes spécifiques.

## 1.2 Climat

Les îles possèdent un climat maritime, le plus tempéré du Québec, avec un hiver plus doux et un été plus frais. En été, les eaux du golfe du Saint-Laurent ont pour effet de refroidir la température. En hiver, le phénomène inverse se produit alors que les eaux tempèrent l'air froid ambiant. La période de gel est la plus courte du Québec.

La température moyenne de janvier se situe autour de -6 °C, alors que celle de juillet tourne autour de 16 °C pour une température moyenne annuelle de 4 à 5 °C. La longueur de la saison de croissance est de 170 jours. Les précipitations totales sont d'environ 800 mm, dont près de 30 % tombent sous forme de neige (300 cm).

Le vent est une caractéristique essentielle du climat madelinot, avec une vitesse moyenne annuelle de 31 km/h et des pointes pouvant dépasser 100 km/h. Les modifications anticipées du climat, dues au changement climatique, telles que la diminution de la période de gel et l'augmentation du nombre et de l'intensité des tempêtes suscitent de fortes inquiétudes (Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2009). En effet, associée à la hausse du niveau des océans, ces modifications se traduisent par une accélération marquée de l'érosion côtière.

### 1.3 Région physiographique et géomorphologie

Les îles-de-la-Madeleine appartiennent à la grande région physiographique de la plaine des Maritimes, qui longe les côtes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse depuis la rive sud de la Baie des Chaleurs, et englobe l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que l'archipel madelinot. Quarante pour cent des îles-de-la-Madeleine se situent à moins de 25 m d'altitude. Les îles du Havre Aubert, d'Entrée, du Cap aux Meules et du Havre aux Maisons émergent de ces basses terres. L'altitude maximale de ces buttes, soit 170 m, est atteinte sur l'île d'Entrée (Figure 1.2).

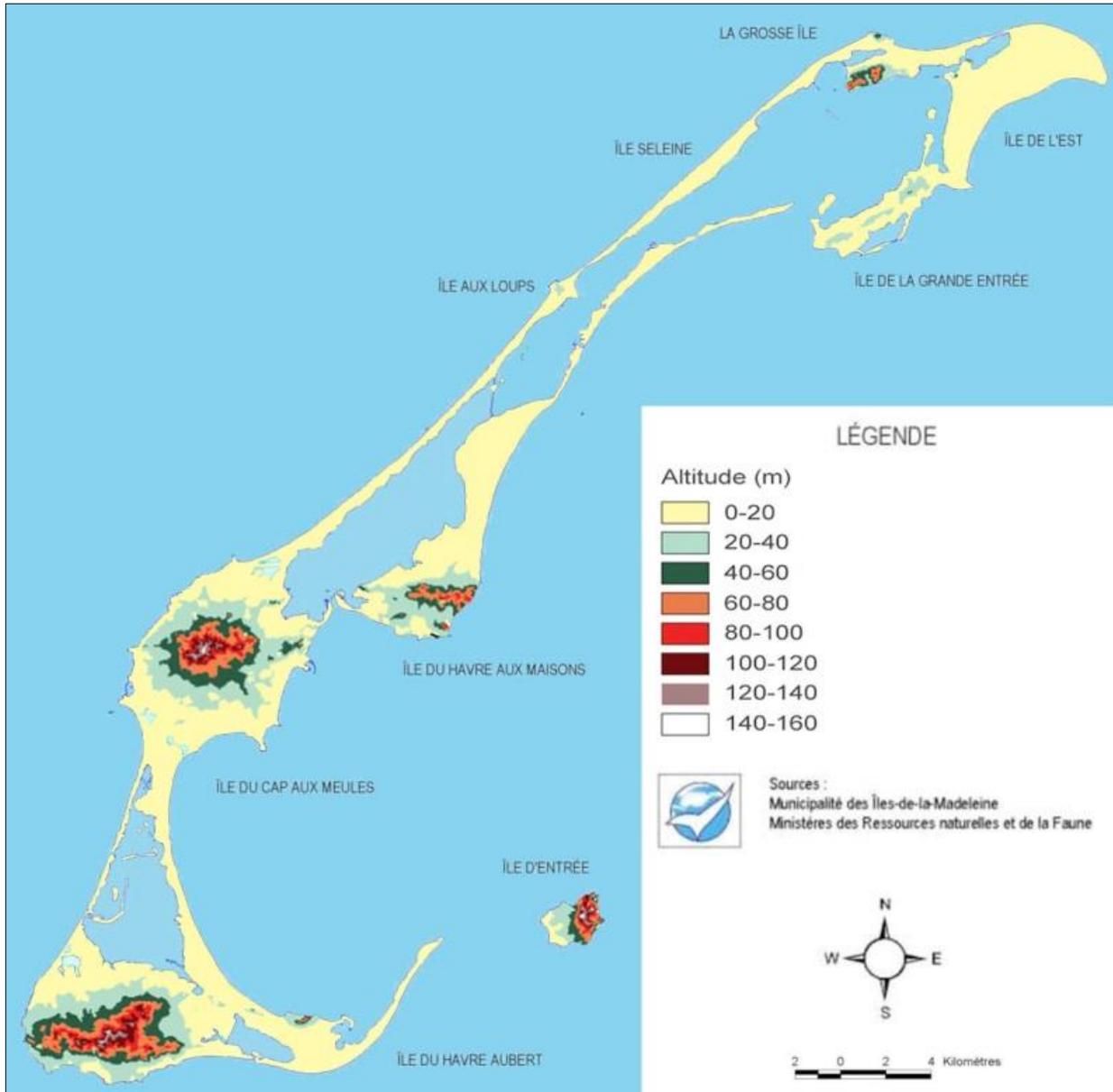


Figure 1.2. Relief.

L'archipel comporte quatre éléments de reliefs distincts, associé chacun à des dépôts géologiques différents :

- Le noyau central des îles principales est formé de collines constituées de roches volcaniques et sédimentaires datant du carbonifère, dominées par des basaltes et des calcaires cristallins appartenant à la formation du cap au Diable (335 millions d'années).
- Sous ces dépôts sédimentaires et volcaniques, se trouvent d'importantes couches d'évaporite (sel) d'origine antérieure.

Il y a entre deux et cinq millions d'années, ces couches d'évaporite ont subi une remontée, déformant et repoussant les roches sédimentaires et volcaniques de surface pour former les buttes que l'on observe aujourd'hui.

- Les versants des noyaux principaux s'organisent en piémonts étroits et de basse altitude (moins de 50 m). Ils sont formés de roches diverses, mais principalement de calcaire et de gypse. Sous l'effet du ruissellement, ces matériaux ont tendance à se dissoudre, créant ainsi un relief tourmenté composé de nombreuses dolines.
- Le plateau gréseux du pourtour s'élève à moins de 75 m d'altitude, dominé par des grès de couleur rouge ou gris-vert. Ces derniers appartiennent à la formation du Cap-aux-Meules, et se seraient formés en milieu marin il y a 250 millions d'années.
- La plaine littorale est formée de dépôts de sable remanié, provenant de l'érosion des divers matériaux formant l'assise rocheuse des îles, et principalement des grès rouges facilement érosifs. Ces dépôts sont à l'origine des dunes mobiles ou fixées ainsi que des prés et des marais salés. Sous l'action du vent, le sable des tombolos construit des cordons parallèles les uns aux autres pouvant atteindre plus de 10 m de hauteur, et entre lesquels se forment des cuvettes de déflation (caoudeyre). Ces cordons littoraux entrecoupés de dépôts organiques, forment ainsi des sillons, dont le plus bel exemple se situe sur l'île du Havre aux Maisons.

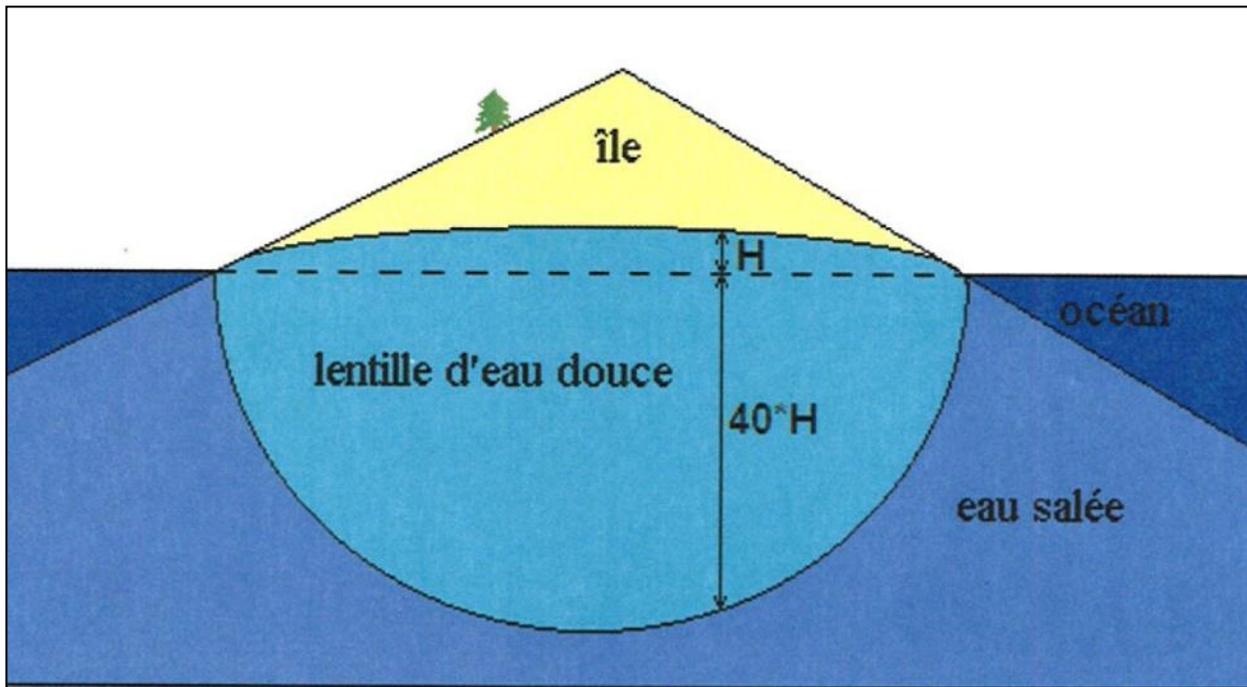
Depuis le début du Quaternaire, il y a environ 2,6 millions d'années, plusieurs glaciations ont affecté l'est de l'Amérique du Nord. La plus récente, qui a marqué les îles de Mingan et l'île d'Anticosti, ne semble pas avoir atteint les Îles-de-la-Madeleine. En revanche, on trouve sur l'archipel les traces d'une glaciation plus ancienne qui aurait envahi la section sud uniquement. À la suite du passage de ce glacier, les îles, déprimées, auraient été submergées. Une mince pellicule discontinue de gravier littoral accompagnée de blocs glaciels, et retrouvée sur plusieurs sommets atteste cette submersion.

Enfin, les Îles-de-la-Madeleine sont soumises à une subsidence isostatique de l'ordre de 1 mm/an. La remontée du niveau de l'eau qui en résulte est notamment démontrée par la présence, sous quelques mètres d'eau et de sable bordant le littoral, de débris ligneux et de dépôts organiques. Cet enfoncement, associé à une grande fragilité des falaises et à un nombre important de tempêtes, entraîne une érosion importante.

## 1.4 Réseau hydrographique

Aux Îles-de-la-Madeleine, le réseau hydrographique est très restreint. Alors que l'eau douce abonde dans le reste de la province, les lacs, étangs et cours d'eau de l'archipel sont très modestes et peu nombreux, ce qui les rend inutilisables comme source d'approvisionnement en eau potable. Ainsi, l'archipel madelinot est le seul endroit au Québec où la totalité de l'eau potable provient de la nappe phréatique.

Cette nappe d'eau douce est en contact direct avec le milieu marin. Caractérisée par une densité moindre que celle de l'eau salée, la nappe d'eau douce flotte sur la couche salée, qui est située en dessous. Selon le principe d'Archimède, à mesure que l'eau de la nappe phréatique est utilisée, la couche d'eau salée comble le vide créé par le pompage (Figure 1.3).



**Figure 1.3. Équilibre entre eau douce et eau salée en milieu insulaire selon Ghyben-Herzberg (Madelin'EAU 2004).**

Le tiers de la surface totale des Îles-de-la-Madeleine est recouvert par l'unité géologique dite *membre de l'Étang-des-Caps* (constitué de couches de grès rouges composés montrant des stratifications obliques), qui constitue le seul aquifère exploitable de l'archipel. Les captages municipaux se font dans cette formation, constituée de grès rouge et gris-vert. Quoique très vulnérable à la contamination par les eaux salées, cette unité constitue le meilleur aquifère compte tenu de sa grande perméabilité. L'eau y est d'excellente qualité, bien que parfois légèrement dure ou ferrugineuse. L'alimentation en eau potable de la population est assurée à 90 % à partir de 38 puits municipaux (auxquels s'ajoutent 8 puits municipaux projetés qui ne sont pas encore en production) répartis sur les îles de Havre Aubert, Cap aux Meules et Havre aux Maisons, Grande Entrée et île d'Entrée, auxquels s'ajoutent 5 réservoirs.

Sans l'ombre d'un doute, les intervenants s'accordent sur la vulnérabilité particulière de la ressource en eau potable des Îles-de-la-Madeleine, tant sur le plan de la disponibilité que sur celui de la qualité.

Compte tenu du ruissellement des eaux de surface vers la mer et de l'évaporation, la nappe n'absorbe pour son renouvellement qu'environ 30 % des précipitations annuelles. Ainsi, en période de forte consommation d'eau, les risques de sur-pompages et, conséquemment, d'intrusion d'eau salée dans les nappes d'eau douce sont élevés. Les besoins grandissants en eau potable, dus notamment à l'augmentation de la fréquentation touristique durant l'été, exigent donc une gestion rigoureuse de l'utilisation de l'eau potable.

De façon générale, la qualité bactériologique de l'eau de captage dans les secteurs de l'archipel non desservis par le réseau d'aqueduc semble bonne. D'un point de vue physico-chimique, la présence de nitrates et nitrites est qualifiée de préoccupante, sans toutefois être alarmante. Cette contamination pourrait être reliée à des installations septiques inappropriées. Sur l'ensemble du territoire, les rejets d'eaux usées non traitées constituent un danger pour la ressource. Les risques de contamination de la nappe par ces rejets, de même que par tout déversement de produits toxiques dans l'environnement sont une préoccupation constante.

En lien direct avec la vulnérabilité de l'eau potable, la nécessité de sa préservation fait consensus. C'est pourquoi d'importants efforts ont été déployés dans le milieu depuis plusieurs années. En outre, compte tenu du caractère vital de cette ressource, la nécessité absolue de sa préservation apparaît dans les enjeux généraux du PRDIRT. Bien qu'aucune étude scientifique n'ait été menée à ce jour, l'ensemble des intervenants municipaux et gouvernementaux s'accordent sur le fait que le couvert forestier a un impact positif sur la régénération de la nappe d'eau douce quantitativement que qualitativement.

## 1.5 Dépôts de surface et qualité des sols

La nature des dépôts de surface est importante car elle détermine en partie la qualité des sols. Il existe une relation étroite entre la topographie, la géologie, les dépôts de surface et le type de sol. La végétation se modèle sur ces grands types de milieux physiques. Sur l'archipel, on trouve 4 catégories principales de dépôts de surface (Figure 1.4, Tableau 1.1).

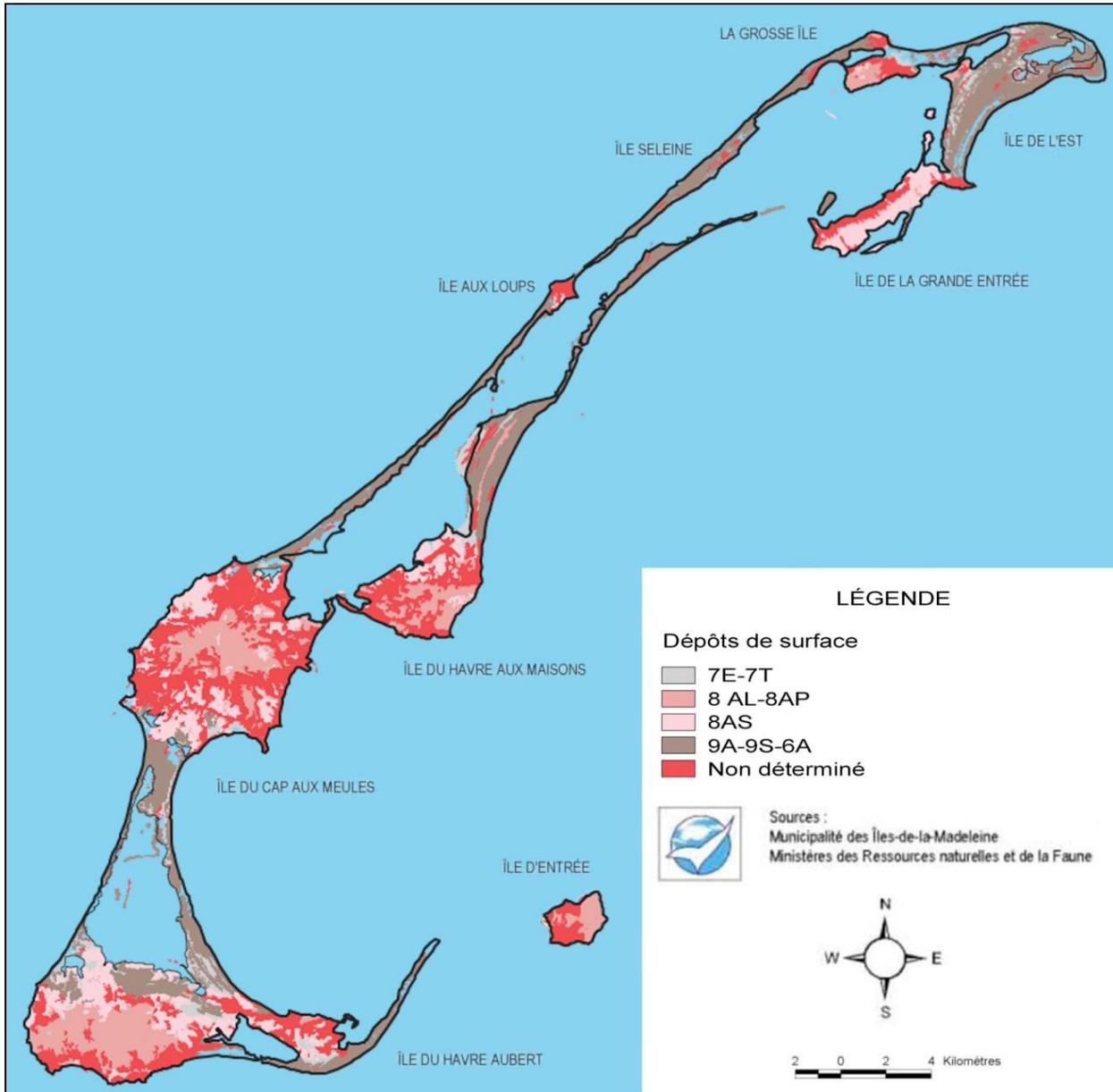


Figure 1.4. Dépôts de surface.

Tableau 1.1. Principaux types de dépôts observés aux Îles-de-la-Madeleine.

Types de dépôts	Codes mécano--graphiques	Descriptions	Origines et morphologies	Superficies (%)
Dépôts marins	-	Dépôts fins, composés d'argile, mais qui peuvent renfermer du limon et du sable fin.	Dépôts mis en place dans une mer. Ils présentent une topographie relativement plane, ravinée par les cours d'eau lors de l'exondation.	Non déterminée
Marin (faciès d'eau profonde)	5A	Dépôt constitué d'argile et de limon, qui renferme parfois des pierres et des blocs glaciels.	Dépôt mis en place dans un milieu marin.	
Dépôts littoraux marins	-	Dépôts constitués d'argile, de sable, de gravier, de cailloux, de pierres et de blocs, généralement émoussés.	Dépôts remaniés ou mis en place par l'eau et les glaces flottantes, entre les niveaux des marées les plus hautes et les plus basses.	0,62
Plage actuelle, haut de plage, cordon, flèche, tombolo	6A	Dépôt de sable, de gravier et de cailloux bien triés et stratifiés. Il renferme parfois des blocs glaciels.	Dépôt mis en place par les vagues, qui marque le niveau supérieur du rivage actuel.	
Dépôts organiques	-	Dépôts constitués de matière organique, plus ou moins décomposée, provenant de sphaignes, de mousses, de litière forestière, etc.	Dépôt qui se forme dans un milieu où le taux d'accumulation de la matière organique excède le taux de décomposition. Les lacs et les dépressions humides, qui retiennent une eau presque stagnante, sont des sites propices à de telles accumulations.	6,46
Organique épais	7E	Accumulation de matière organique de plus de 1 m d'épaisseur.	Idem	
Organique mince	7T	Accumulation de matière organique de moins de 1 m d'épaisseur.	Idem	

Tableau 1.1 (suite). Principaux types de dépôts observés aux Îles-de-la-Madeleine.

Types de dépôts	Codes mécano-graphiques	Descriptions	Origines et morphologies	Superficies (%)
Dépôts de pentes et d'altérations	-	Dépôts constitués de sédiments, généralement anguleux, dont la granulométrie est très variée.	Dépôts qui résultent soit de l'altération de l'assise rocheuse, soit du ruissellement des eaux de surface ou, encore, de la gravité.	
Altérite limoneuse	8AL	Dépôt constitué de limon. La pierrosité est généralement faible.	Dépôt résultant surtout de la dissolution chimique des substrats rocheux. Fréquents aux îles de la Madeleine et en Gaspésie.	18,24
Altérite pierreuse	8AP	Dépôt constitué de pierres anguleuses à subanguleuses pouvant contenir une matrice fine composée de limon ou d'argile.	Dépôt résultant de la dissolution chimique et de l'altération mécanique des substrats rocheux d'origine sédimentaire (ex. les calcaires et les grès).	1,62
Altérite sableuse	8AS	Dépôt constitué de sable ou gravier. Dans certains cas les grains peuvent correspondre à des fossiles originalement inclus dans les formations rocheuses. La pierrosité est généralement faible.	Dépôt constitué de sable ou de gravier. Dans certains cas les grains peuvent correspondre à des fossiles originalement inclus dans les formations rocheuses. La pierrosité est généralement faible.	16,17
Dépôts éoliens	-	Dépôts lités et bien triés, généralement composés de sable dont la granulométrie varie de fine à moyenne.	Dépôts en forme de buttes allongées ou de « croissants », édifiés par le vent.	28,31
Dune active	9A	Idem	Dépôt activé par le vent (dune dynamique).	
Dune stabilisée	9S	Idem	Dépôt qui n'est plus activé par le vent et qui est stabilisé par la végétation.	
Dépôts très minces	-	-	-	0,45
Eau	-	-	-	0,14
Dépôts n. d.	-	-	Ex. Zone urbaine, etc.	27,99

### **1.5.1 Les dépôts de pente et d'altération (8A)**

Les dépôts des îles-de-la-Madeleine sont principalement constitués d'altérites formées in situ à partir des diverses formations rocheuses. Les dépôts d'altération, ou altérites, sont divisés en trois catégories selon leur texture et leur pierrosité (8AL, 8AP et 8AS).

Les roches éruptives et volcaniques des sommets du centre des îles sont fortement associées à des dépôts d'altération de pierrosité faible ou modérée et de texture moyenne (altérite limoneuse, 8AL). Les dépôts d'altération de pierrosité élevée (altérite pierreuse, 8AP) sont peu abondants. Les dépôts d'altération, associés à des podzols orthiques, ont cependant subi certains déplacements, de sorte que leur nature et leur profondeur varient d'une zone topographique à l'autre. Ainsi, dans la partie centrale des îles, les dépôts formés de roches volcaniques sont très minces et fortement caillouteux. Sur les flancs des collines en revanche, ils deviennent plus profonds et de texture plus fine, donnant naissance aux meilleurs sols de l'archipel.

Les dépôts d'altération de pierrosité faible ou modérée et de texture grossière (altérite sableuse, 8AS) résultent quant à eux de l'altération des grès des bas plateaux. Ils sont liés à des podzols à ortstein, grossiers, secs et peu fertiles.

### **1.5.2 Les dépôts éoliens (9A et 9S)**

En forme de buttes allongées ou de sillons et édifiés par le vent, les dépôts de dune active (9A) ou stabilisée (9S) sont associés aux cordons littoraux. Leur nature presque exclusivement quartzeuse conditionne la formation de sols chimiquement pauvres, généralement des régosols à drainage excessif, fréquemment modifiés par des apports éoliens de sable.

### **1.5.3 Les dépôts organiques (7E et 7T)**

Ces dépôts se forment dans des milieux où le taux d'accumulation de la matière organique excède le taux de décomposition. Aux îles-de-la-Madeleine, on les trouve essentiellement dans les tourbières, mais on les observe également dans de vastes dépressions humides réparties ici et là dans les bas plateaux.

### **1.5.4 Dépôts littoraux marins (6A)**

Constitués de sable, de gravier et de cailloux et parfois de blocs glaciels, ils sont liés à la plage actuelle.

## 1.6 Régions écologiques

Le gouvernement s'est doté d'une méthode uniforme d'identification et de dénomination des types écologiques à l'échelle du Québec méridional, permettant de faciliter les échanges entre les aménagistes forestiers, les chercheurs et les gestionnaires des milieux naturels. Le Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs recommande ainsi d'utiliser le type écologique comme assise à la réalisation d'études relatives à la dynamique forestière, à la croissance et au rendement des forêts ainsi qu'à tout autre élément jugé pertinent, notamment en regard d'éventuels projets de développement ou de conservation. Pour la région écologique 5k – Îles-de-la-Madeleine, le ministère a utilisé les normes du quatrième programme d'inventaire décennal, prenant en compte les types écologiques non forestiers, qui englobent les sables mobiles maritimes, les landes, les littoraux, les marais ou marécages d'eau douce, les marais ou marécages d'eau salée, les rives ainsi que les tourbières. En effet, ces milieux sont considérés comme étant particulièrement intéressants à découvrir parce qu'ils présentent une végétation et une flore qui se modifient généralement sur de faibles superficies en réponse à des changements dans les gradients écologiques (type d'alimentation en eau, pente, exposition aux vents, etc.).

Les Îles-de-la-Madeleine se distinguent du reste du Québec. Elles forment à elles seules une région écologique distincte, soit la région écologique 5k – Îles-de-la-Madeleine, située à l'extrémité est du sous-domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau blanc de l'Est. Elles se présentent comme une alternance de vieilles structures rocheuses volcaniques réunies les unes aux autres par deux cordons littoraux, ou tombolos, parallèles et surmontés de dunes. Par ces traits physiographiques, ainsi que plusieurs éléments de sa flore et de sa végétation, l'archipel madelinot s'apparente davantage aux provinces maritimes et à la côte-est américaine.

À l'échelle du Québec méridional, la région écologique 5k compte parmi les plus petites en superficie. Paradoxalement, elle montre une forte diversité d'habitats (forêts, tourbières, landes, falaises, etc.), une grande diversité de groupes floristiques (ex. : espèces de dune) et, probablement, l'un des rapports parmi les plus élevés entre le nombre d'espèces végétales et la superficie. Cette diversité s'explique par la nature calcaire du socle rocheux sédimentaire et la proximité de la mer.

La région 5k s'insère dans le système de classification écologique du territoire utilisé par le MFFP, qui compte 11 niveaux hiérarchiques. La région 5k se situe dans la zone de végétation boréale, la sous-zone de la forêt boréale continue, le domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau blanc et le sous-domaine bioclimatique de l'Est. Les Îles-de-la-Madeleine ne forment qu'une seule unité de paysage régional (no 117), qui est segmentée en six districts écologiques (Figure 5). Chacun de ces districts écologiques est segmenté plus finement en types écologiques (végétation potentielle et milieu physique) de même qu'en types forestiers (végétation actuelle). La classification actuelle du MFFP constitue une mise à jour des travaux de Grandtner de 1967.



## 1.7 Types écologiques et types forestiers

Le type écologique est une unité synthèse de classification qui présente une homogénéité au regard de la végétation potentielle et des caractéristiques du milieu physique. La végétation potentielle rassemble des peuplements ou des types forestiers présentant des affinités relativement à leur composition ainsi qu'à leur dynamique forestière. Le temps nécessaire pour qu'un peuplement au stade de début de succession évolue vers un peuplement de fin de succession est fonction du temps écoulé depuis la dernière perturbation. À tout moment, la dynamique forestière peut être interrompue par une nouvelle perturbation qui ramène le système dynamique au peuplement de début de succession. La végétation potentielle dépasse ainsi la simple identification d'une communauté végétale. Chacune des végétations potentielles présentes sur un territoire est divisée en fonction des caractéristiques du milieu physique pour former des types écologiques. La classification des types écologiques repose sur une bonne connaissance des gradients écologiques qui influencent le développement de la végétation (drainage, etc.).

Deux phénomènes majeurs influencent la dynamique de la végétation dans la zone boréale : les épidémies d'insectes et les feux. Dans les régions maritimes, les périodes de forts vents peuvent entraîner des perturbations locales de moindre envergure, notamment des chablis. L'évolution des écosystèmes dépend aussi des activités humaines. Sur l'archipel, près de 50 % de la superficie forestière est dominée par des sapinières à bouleau blanc ou des sapinières à épinette noire, dont on connaît la dynamique. Les sapinières à bouleau blanc sont probablement influencées par des épidémies d'insectes, probablement l'arpenteuse de la pruche. Au cours des dernières années, cet insecte a été particulièrement actif. Localement, les forêts de l'intérieur des îles présentent un fort taux de mortalité. La régénération résineuse est relativement importante et devrait permettre la reconstitution de jeunes forêts saines d'ici quelques décennies. Par ailleurs, les sapinières à épinette noire, typiques des plateaux gréseux entourant les structures volcaniques, auraient déjà été affectées par des feux. Ces forêts, aujourd'hui matures, deviennent de plus en plus basses et rabougries au fur et à mesure que l'on s'approche du littoral. Enfin, les îles-de-la-Madeleine subissent l'influence humaine depuis plus de 100 ans, de sorte qu'elles sont aujourd'hui constituées de nombreux paysages agroforestiers.

Les îles-de-la-Madeleine sont dominées par neuf types écologiques : SM21, LM11, MS72, MS22, MS22P, RS71, RS71K, TOF8 et TOB9 (Figure 1.6, Tableau 1.2). Les dépôts minéraux de texture grossière (dépôt 9S) ainsi que les dépôts minéraux de texture moyenne (dépôt 8AL) dominent sur les îles, ce qui explique que la majorité des types écologiques qui y sont dominants se terminent par le code de milieu physique 1 (texture grossière, drainage xérique ou mésique) ou 2 (texture moyenne, drainage mésique). La séquence des types écologiques rend compte des éléments majeurs qui dominent aux îles-de-la-Madeleine. Ces éléments sont les suivants :

- ✓ Des cordons littoraux parfois remaniés en dunes et localement séparés par des tourbières, dessinant ainsi des sillons. Ces ensembles, dont la dynamique est intimement liée à celle des vents, sont associés au type écologique SM21, LM11 et LM11K. À ces sables mobiles et ces landes maritimes est associé un cortège floristique particulier (espèces arénicoles).
- ✓ Des collines (complexes volcano-sédimentaires) principalement recouvertes de sapinières à bouleau blanc sur dépôt d'altération de texture moyenne (dépôt 8AL). Ces sapinières atteignent

plus de 12 m à maturité (MS22) ou sont limitées dans leur croissance en raison des conditions climatiques rigoureuses (MS72).

- ✓ De bas plateaux gréseux recouverts de sapinières à épinette noire maritimes croissant sur un dépôt d'altération de texture grossière (8AS) et affectées à divers degrés par les vents marins (RS71, RS71K). On pose l'hypothèse qu'historiquement, la dynamique de la végétation de ces plateaux était influencée par les feux. Dans les ouvertures, le Gaylussaquier à fruits bacciformes est bien représenté.
- ✓ De vastes marais salés dont le développement est favorisé par les pentes faibles et la protection contre les vagues en bordure des lagunes.
- ✓ Des milieux humides (tourbières et marais) qui sont localement envahis par la quenouille à feuilles étroites et par le scirpe des étangs.

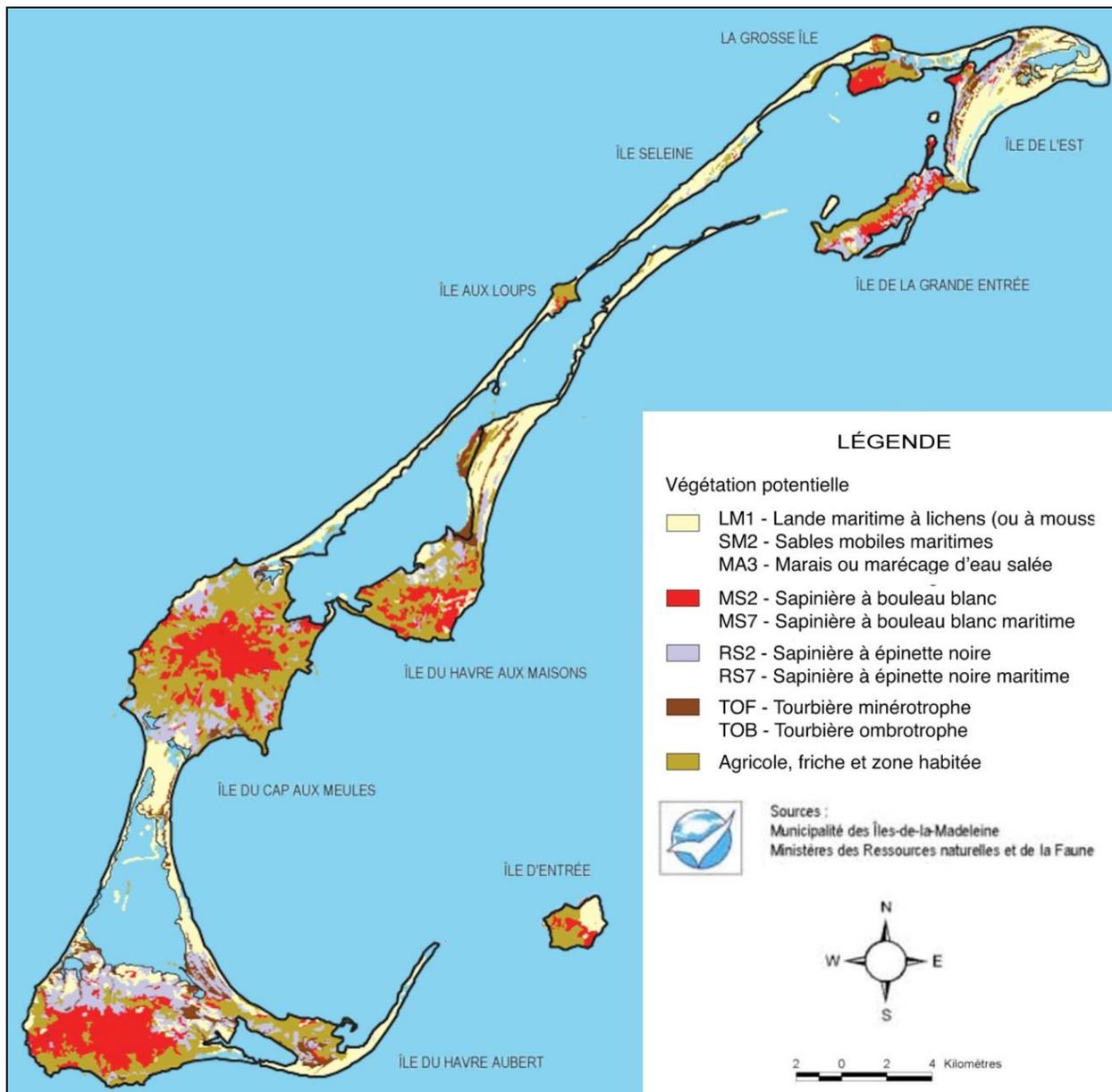


Figure 1.6 Carte de répartition des végétations potentielles.

Tableau 1.2. Superficie relative des différents types écologiques aux Îles-de-la-Madeleine (Grondin *et al.* 2007).

Code	Type écologique	Superficie (%)
LM10	Lande maritime à lichens (ou à mousses) sur dépôt très mince, de texture variée, de drainage de xérique à hydrique	1
LM10K	Lande maritime à lichens (ou à mousses) sur dépôt très mince, de texture variée, de drainage de xérique à hydrique avec arbres rabougris (krummholz)	< 1
LM11	Lande maritime à lichens (ou à mousses) sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique	21
SM21	Sables mobiles maritimes sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique	5
LM11K	Lande maritime à lichens (ou à mousses) sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique avec arbres rabougris (krummholz)	< 1
LM12	Lande maritime à lichens (ou à mousses) sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne, de drainage mésique	< 1
LM14 <sup>(2)</sup>	Lande maritime à lichens (ou à mousses) sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage subhydrique	2
SM24	Sables mobiles maritimes sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage subhydrique	2
LM14K	Lande maritime à lichens (ou à mousses) sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage subhydrique avec arbres rabougris (krummholz)	2
LI11	Littoral sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique	1
LI14	Littoral sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage subhydrique	< 1
MA18	Marais ou marécage d'eau douce sur dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe	6
MA38	Marais ou marécage d'eau salée sur dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe	8
MS22	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne, de drainage mésique	1
MS22P	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne, de drainage mésique, très pierreux	4
MS25	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne, de drainage subhydrique	1
MS71	Sapinière à bouleau blanc maritime sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique	14
MS71K	Sapinière à bouleau blanc maritime sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique avec arbres rabougris (krummholz)	2
MS72	Sapinière à bouleau blanc maritime sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne, de drainage mésique	2
MS70P	Sapinière à bouleau blanc maritime sur dépôt minéral de mince à épais, de drainage de xérique à hydrique, très pierreux sans matrice	2
MS72P	Sapinière à bouleau blanc maritime sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne, de drainage mésique, très pierreux	2
MS72K	Sapinière à bouleau blanc maritime sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne, de drainage mésique avec arbres rabougris (krummholz)	2
RE38	Pessière noire à sphaignes sur dépôt organique ou minéral, de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe	< 1
RS38	Sapinière à épinette noire et sphaignes sur dépôt organique ou minéral, de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe	2
RE71	Pessière noire maritime sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique	< 1
RE71K	Pessière noire maritime sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique avec arbres rabougris (krummholz)	< 1
RE39	Pessière noire à sphaignes sur dépôt organique de mince à épais, de drainage hydrique, ombrotrophe	< 1
RS39	Sapinière à épinette noire et sphaignes sur dépôt organique de mince à épais, de drainage hydrique, ombrotrophe	7
RS71	Sapinière à épinette noire maritime sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique	7
RS71K	Sapinière à épinette noire maritime sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique avec arbres rabougris (krummholz)	2
RS74	Sapinière à épinette noire maritime sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage subhydrique	2
RS74K	Sapinière à épinette noire maritime sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage subhydrique avec arbres rabougris (krummholz)	2
TOF8 <sup>(3)</sup>	Tourbière sur dépôt organique de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe	9
TOB9 <sup>(4)</sup>	Tourbière sur dépôt organique de mince à épais, de drainage hydrique, ombrotrophe	

(1) Les superficies proviennent des cartes écoforestières. L'importance relative est donnée en excluant l'eau ainsi que les territoires pour lesquels le type écologique n'est pas évalué (ex. : zones urbaines et agricoles). Ces superficies, ainsi que la classification et la nomenclature des types écologiques, ont été légèrement modifiées pour être adaptées aux normes du quatrième programme d'inventaire forestier décennal du MRNF ainsi qu'au développement de la classification écologique au MRNF. Les types écologiques ombragés font l'objet d'une description.

(2) D'autres types de landes maritimes sont présentes (LM14K, LM20K, LM21, LM21K, LM31). Voir la clé des végétations potentielles afin de connaître leur signification.

(3) Englobe les tourbières minérotrophes uniformes, structurées et riveraines.

(4) Englobe les tourbières ombrotrophes uniformes et structurées.

### **1.7.1 Littoral sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique (LI11)**

Le littoral est un habitat exposé aux vents, aux vagues et aux courants de dérive. Il comprend le littoral supérieur, submergé lors des marées d'équinoxe et des tempêtes, et le littoral inférieur, submergé quotidiennement. Aux Îles-de-la-Madeleine, le littoral supérieur jouxte généralement la lande. Il est dominé par l'ammophile à ligule courte. Le littoral inférieur correspond essentiellement à la plage, dépourvue de végétation en raison de l'instabilité du substrat et du sapement des vagues (dépôt 6A). Le littoral inférieur englobe la zone intertidale, soumise au jeu des marées. Cette zone est constituée de sable ou de roc, plus ou moins colonisé par les algues ou, localement, par la zostère marine. Ces zones, aussi dénommées des platiers, peuvent couvrir de vastes superficies.

### **1.7.2 Lande maritime à lichens (ou à mousses) sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique (LM11)**

La lande maritime, située à proximité de la mer, est fortement exposée aux vents du large, ce qui influence la composition et la physionomie de la végétation. Cette dernière montre une arbustaie à camarine noire suivie, vers l'intérieur, d'une zone de krummholz (sapin, épinette blanche, épinette noire). La lande colonise fréquemment les sables fixés (dépôt 9S, types écologiques LM11, LM11K). Lorsque la lande est en contact avec les sables mobiles maritimes, la transition entre les deux écosystèmes se traduit par une diminution graduelle de l'Ammophile à ligule courte au profit des arbustes bas et des lichens. Certaines espèces arénicoles persistent dans la lande, à l'exemple de l'Hudsonie tomenteuse.

### **1.7.3 Marais ou marécage d'eau douce sur dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe (MA18)**

Les marais d'eau douce des Îles-de-la-Madeleine couvrent de petites superficies. Ils occupent la frange des plans d'eau (lacs et ruisseaux). Depuis les endroits où l'épaisseur d'eau est la plus profonde vers les milieux bien drainés, les groupements aquatiques des eaux peu profondes dominés par le grand nénuphar jaune cèdent leur place aux groupements à scirpe des étangs, à quenouille à feuilles étroites, à rubaniers, à iris versicolore et à carex. Les portions les plus hautes abritent diverses arbustaises (portion marécage).

### **1.7.4 Marais ou marécage d'eau salée sur dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe (MA38)**

Ce type écologique caractérise les zones abritées bordant la mer et propices à la sédimentation d'éléments fins. Tout comme dans les types écologiques où la répartition de la végétation est influencée par le temps d'inondation (LI11, MA18), la végétation se présente en bandes parallèles à la mer. Aux Îles-de-la-Madeleine, les marais salés occupent de vastes étendues (6 % de la superficie totale). Ils sont surtout associés à la portion supérieure des lagunes. Au-delà des vases nues se succèdent les groupements à salicornes d'Europe et maritime, puis à Spartine alterniflore. Ces groupements sont recouverts quotidiennement par les marées et forment le marais inférieur. Plus haut sur la pente, la gradation s'effectue par l'intermédiaire des groupements à Spartine étalée, à Carex paléacé, à Fétuque rouge et à Potentille ansérine ainsi qu'à Jonc de la Baltique. Ces derniers composent le marais supérieur, qui n'est inondé que lors des grandes marées.

### **1.7.5 Sapinière à bouleau blanc maritime sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique (MS71)**

Le type MS71 s'observe sur une faible proportion des superficies couvertes par les dépôts d'altération de texture grossière (8AS), lorsqu'elles présentent des pentes supérieures à 10 %. Le type écologique MS71 se compose plus spécifiquement de sapinières à épinette blanche. Les épinettes blanches sont éparées. Les plus gros individus dominent en hauteur les très nombreux sapins, alors qu'il faut être attentif pour noter des semis d'épinette blanche. Les bouleaux et les sorbiers sont peu abondants. Ces deux espèces forment rarement des peuplements. Les sapinières à épinette blanche possèdent des densités variables. Les peuplements coupés possèdent une faible quantité d'épinettes blanches ou se sont transformés en arbustives à épilobe à feuilles étroites.

### **1.7.6 Sapinière à bouleau blanc maritime sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne, de drainage mésique (MS72)**

Les types écologiques MS72 (formations de 7 à 12 m de hauteur) et MS22 (plus de 12 m de hauteur) dominent dans la partie centrale des Îles-de-la-Madeleine formée de dépôts d'altération de texture moyenne (8AL) et de reliefs bien exprimés (collines et hautes collines des complexes volcano-sédimentaires). Sur la base de leur composition forestière et de leur dynamique, les types écologiques MS72 et MS22 sont apparentés au MS71. L'érable à épis y est une espèce abondante.

Les sapinières ont subi une déforestation importante et à bien des endroits, les forêts primitives ont fait place à l'agriculture. On pense que les pentes modérées ou fortes (>10 % et dépôt 8AL) étaient jadis occupés par des sapinières primitives (MS72, MS72K et MS22). Aujourd'hui, les sapinières subissent une épidémie d'insectes (possiblement l'arpenteuse de la pruche). L'île Brion est particulièrement affectée. Ailleurs, les peuplements fortement affectés sont localisés et couvrent, selon une estimation grossière, moins de 20 % de la superficie totale.

### **1.7.7 Sapinière à épinette noire et sphaignes sur dépôt organique ou minéral, de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe (RS38)**

Ce type écologique est associé à des peuplements forestiers minérotrophes dominés par l'épinette noire, l'épinette blanche, le mélèze et le sapin baumier. Le sol peut être minéral ou organique. L'importance relative des espèces arborescentes est variable. Certains peuplements présentent une composition monospécifique, à l'exemple de la pessière blanche à cornouiller stolonifère, alors que d'autres se caractérisent par une diversité d'espèces forestières et un sous-bois très diversifié. Les superficies dans lesquelles l'épinette blanche, le sapin et les espèces arborescentes feuillues recouvrent moins de 15 % (toutes strates de hauteur confondues) sont associées au type RE38. Bien que le type RE38 regroupe essentiellement des pessières noires et des mélézins ou des peuplements mixtes de ces deux espèces, le cortège floristique y est aussi diversifié que dans le type RS38. Généralement, les peuplements des types RS38 et RE38 couvrent des superficies plus modestes que les peuplements associés à des types de drainage mésique. Le type RS38 semble avoir une préférence pour les coulées humides ou les stations de pente faible, alors que le type RE38 borde régulièrement les tourbières minérotrophes. Le type RE39, si bien représenté en forêt boréale, est rare dans la région 5k.

### **1.7.8 Sapinière à épinette noire maritime sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique (RS71).**

Ce type écologique est représentatif des Îles-de-la-Madeleine. Il caractérise les surfaces relativement planes situées entre, d'une part, des milieux ouverts (littoraux, sables mobiles maritimes ou landes) et, d'autre part, les milieux forestiers dominés par la sapinière à bouleau blanc (MS2, MS7). Ces surfaces uniformes correspondent aux bas plateaux de grès altéré en surface. Ces altérations possèdent une texture grossière (dépôt 8AS) et une faible pierrosité. Les sols correspondent généralement au podzol à ortstein. Il est intéressant de noter les étroites relations entre l'assise géologique particulière (plateaux gréseux), le dépôt d'altération 8AS, le podzol à ortstein et la végétation dominée par le sapin et l'épinette noire. Le type écologique RS71 est l'expression de ces relations. Les sites ayant fait l'objet de coupe sont envahis par le *Kalmia* à feuilles étroites et le *Gaylussacia* à fruits bacciformes. Les endroits de faible relief aujourd'hui occupés par l'agriculture étaient probablement recouverts jadis par le type RS71 ou les autres types avec lesquels il possède des affinités.

### **1.7.9 Sables mobiles maritimes sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique (SM21).**

Ce type écologique caractérise les complexes de dunes et de cordons littoraux qui se trouvent en bordure de la mer. Il s'agit de milieux qui se développent sous l'influence de forts vents marins et sous une faible épaisseur de neige. Près de la mer, dans les portions les plus actives, les sables sont colonisés par l'ammophile à ligule courte, dont les rhizomes contribuent à freiner l'érosion éolienne. Vers l'intérieur, là où le vent a moins d'influence, des espèces comme le Myrique de Pennsylvanie, la Gesse maritime et le *Carex silicole* se joignent à l'ammophile, contribuant à fixer les sables mobiles. Il arrive que le vent crée, dans certaines dunes, des dépressions (caoudeyres) occupées par des sables de drainage subhydrique (type écologique SM24), un marais ou marécage (drainage hydrique et dépôt minéral) ou une tourbière (dépôt organique). Selon les conditions, la végétation sera dominée par des espèces comme le Jonc de la Baltique, l'Aulne crispé, le Myrique baumier et la Quenouille à feuilles étroites. Vers l'intérieur des terres, la couche organique de surface (humus) des dunes mobiles est mieux développée, retenant davantage les particules de sable et l'humidité. Le couvert végétal se referme, et un nouveau cortège constitué de l'ammophile à ligule courte, d'arbustes bas, de lichens et de mousses se forme. Ce cortège se compose notamment de la Camarine noire, de l'Actostaphyle raisin-d'ours, du Génévrier commun et de cladines. Ce stade précède l'évolution du milieu vers la lande maritime. Le type écologique LM11 s'observe lorsque le recouvrement de l'ammophile devient négligeable (<10 %).

### **1.7.10 Tourbière sur dépôt organique de mince à épais, de drainage hydrique, ombrotrophe (TOB9).**

Les tourbières ombrotrophes sont essentiellement alimentées par les eaux de précipitations. De faible superficie, elles sont dominées par des communautés arbustives denses et basses (de l'ordre de 50 cm). Ces communautés sont dominées par des éricacées, des épinettes noires de physionomie arbustive et des sphaignes. Ces arbustiaies sont généralement bordées de pessières noires arborescentes à sphaignes (RE39). L'effet important du vent et du faible couvert, et la présence d'une nappe phréatique relativement élevée confère aux tourbières ombrotrophes maritimes une certaine originalité. Plusieurs communautés végétales y sont typiques, notamment herbacée à Scirpe cespiteux, *Cassandre* calculé,

Épinette noire et Sphaigne rougeâtre ainsi que basse arbustaie à Camarine noire, Chicoutée, Cassandre caliculé, Sphaigne rougeâtre et Sphaigne brune.

#### **1.7.11 Tourbière sur dépôt organique de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe (TOF8).**

La tourbière minérotrophe est alimentée conjointement par les eaux de pluie et les eaux minéralisées provenant des types écologiques forestiers adjacents. Les tourbières minérotrophes (non boisées) se composent principalement de deux groupements végétaux. Le premier est une herbacée dominée par le Scirpe cespiteux, le Scirpe de Hudson et le Carex maigre, et dont le sol est partiellement recouvert d'une bryophyte de couleur brune (*Campylium stellatum*). Le second est une arbustaie formée surtout de la Sanguisorbe du Canada, du Mélèze arbustif et de *Sphagnum warnstorffii*.

## 1.8 Bibliographie de la section

GRONDIN, P., J.-P. BERGER, Y. LANDRY et P. LEBOEUF (2007). Guide de reconnaissance des types écologiques des régions écologiques 5j – île d’Anticosti et îles de Mingan de même que 5k– Îles-de-la-Madeleine, Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de l’analyse et de la diffusion des informations forestières et écologiques. Site Internet consulté le 10 janvier 2013.

Madelin’eau, 2004. Gestion des eaux souterraines aux Îles-de-la-Madeleine – un défi de développement durable, Rapport final Document n°1 – Méthodologie de l’étude, présenté à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 61p.

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2009. Schéma d’aménagement et de développement révisé, version définitive adoptée le 15 décembre 2009.

## Chapitre 2. Utilisations du territoire

### Table des matières

---

2.1	Utilisation à vocation économique.....	269
	2.1.1 Zones à fort potentiel de production de matière ligneuse .....	273
	2.1.2 Zones à vocation acéricole .....	273
	2.1.3 Sites de production de PFNL.....	273
2.2	Utilisation à vocation sociale.....	274
2.3	Utilisation à vocation environnementale .....	279

## Liste des tableaux

---

**Tableau 2.1.** Principales espèces floristiques en péril aux Îles-de-la-Madeleine.. .....279

**Tableau 2.2.** Principales espèces fauniques en péril aux Îles-de-la-Madeleine.....280

## Liste des figures

---

<b>Figure 2.1.</b> Contraintes municipales – secteur de l’Est.....	270
<b>Figure 2.2.</b> Contraintes municipales – secteur central. ....	271
<b>Figure 2.3.</b> Contraintes municipales – secteur de Sud . ....	272
<b>Figure 2.4.</b> Utilisations récréatives – secteur de l’Est. ....	275
<b>Figure 2.5.</b> Utilisations récréatives – secteur central.....	276
<b>Figure 2.6.</b> Utilisations récréatives – secteur Sud. ....	277
<b>Figure 2.7.</b> Protections et contraintes environnementales – secteur de l’Est.....	282
<b>Figure 2.8.</b> Protections et contraintes environnementales – secteur central. ....	283
<b>Figure 2.9.</b> Protections et contraintes environnementales – secteur Sud. ....	284

## **2.1 Utilisation à vocation économique**

Les sapinières de l'archipel sont utilisées par les communautés locales depuis plusieurs décennies pour des usages divers. Plus de la moitié des propriétaires de 4 ha et plus pratique encore une récolte de bois, annuellement ou occasionnellement. Aujourd'hui, l'utilisation de la forêt privée s'inscrit surtout dans un contexte de récréation et de plaisir. Si on considère l'ensemble des utilisateurs, 85% des propriétés forestières privées sont utilisées par l'ensemble de la communauté, pour des usages variés.

En plus du zonage, un certain nombre de contraintes municipales existent dans quelques secteurs forestiers de l'archipel (Figures 2.1, 2.2 et 2.3). Elles concernent essentiellement la protection de l'eau potable.

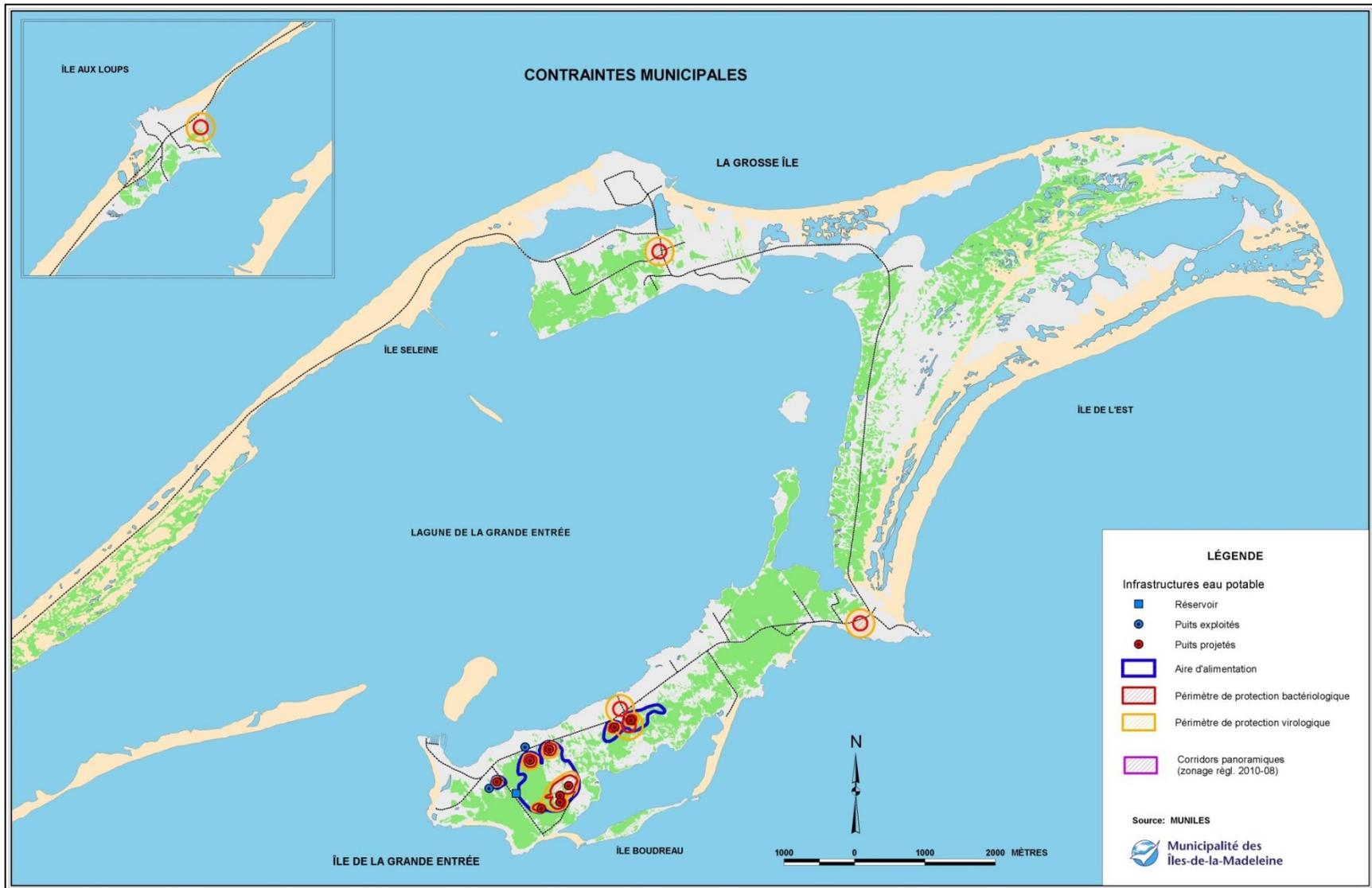


Figure 2.1. Contraintes municipales – secteur de l'Est.

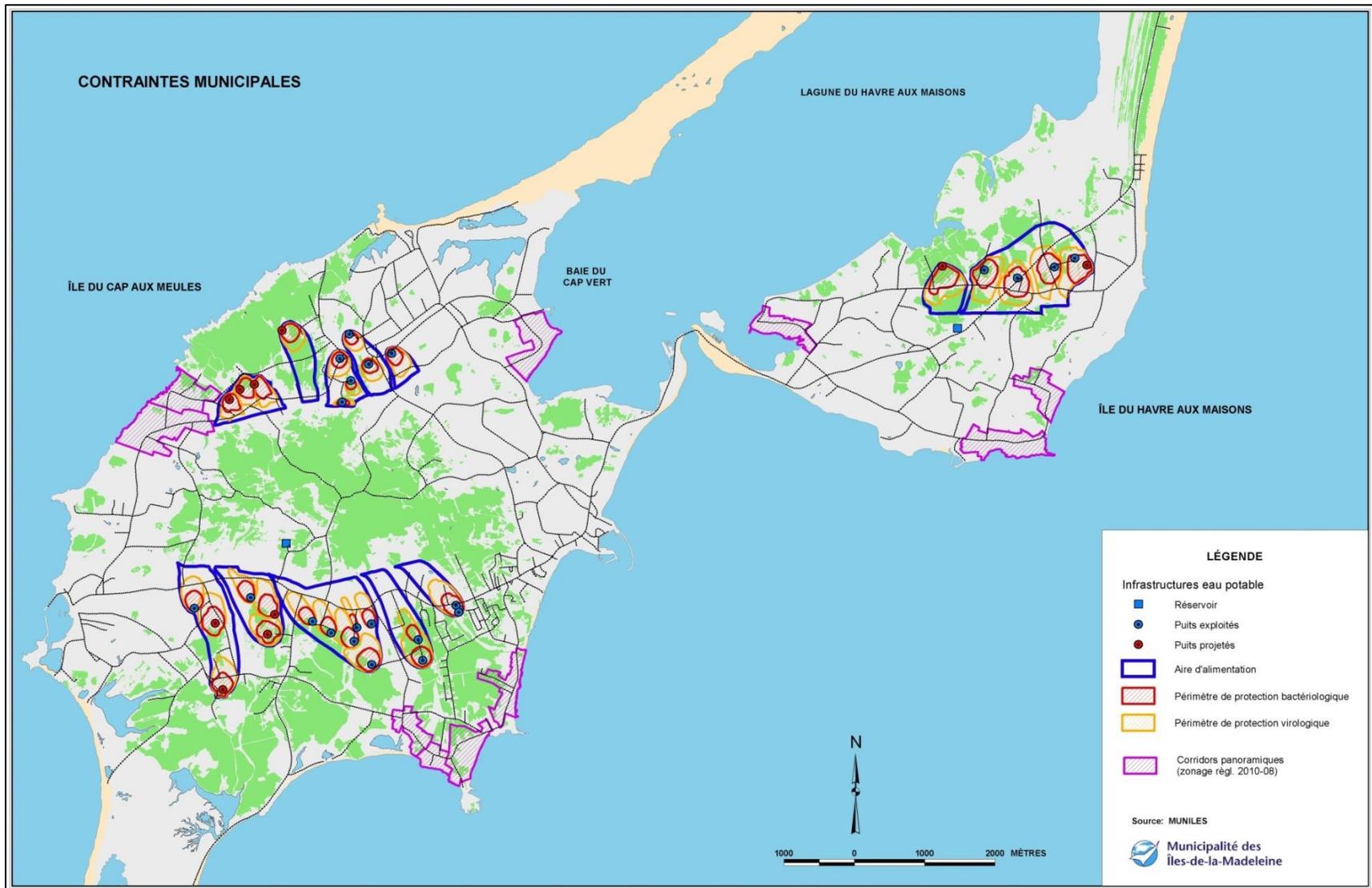


Figure 2.2. Contraintes municipales – secteur central.

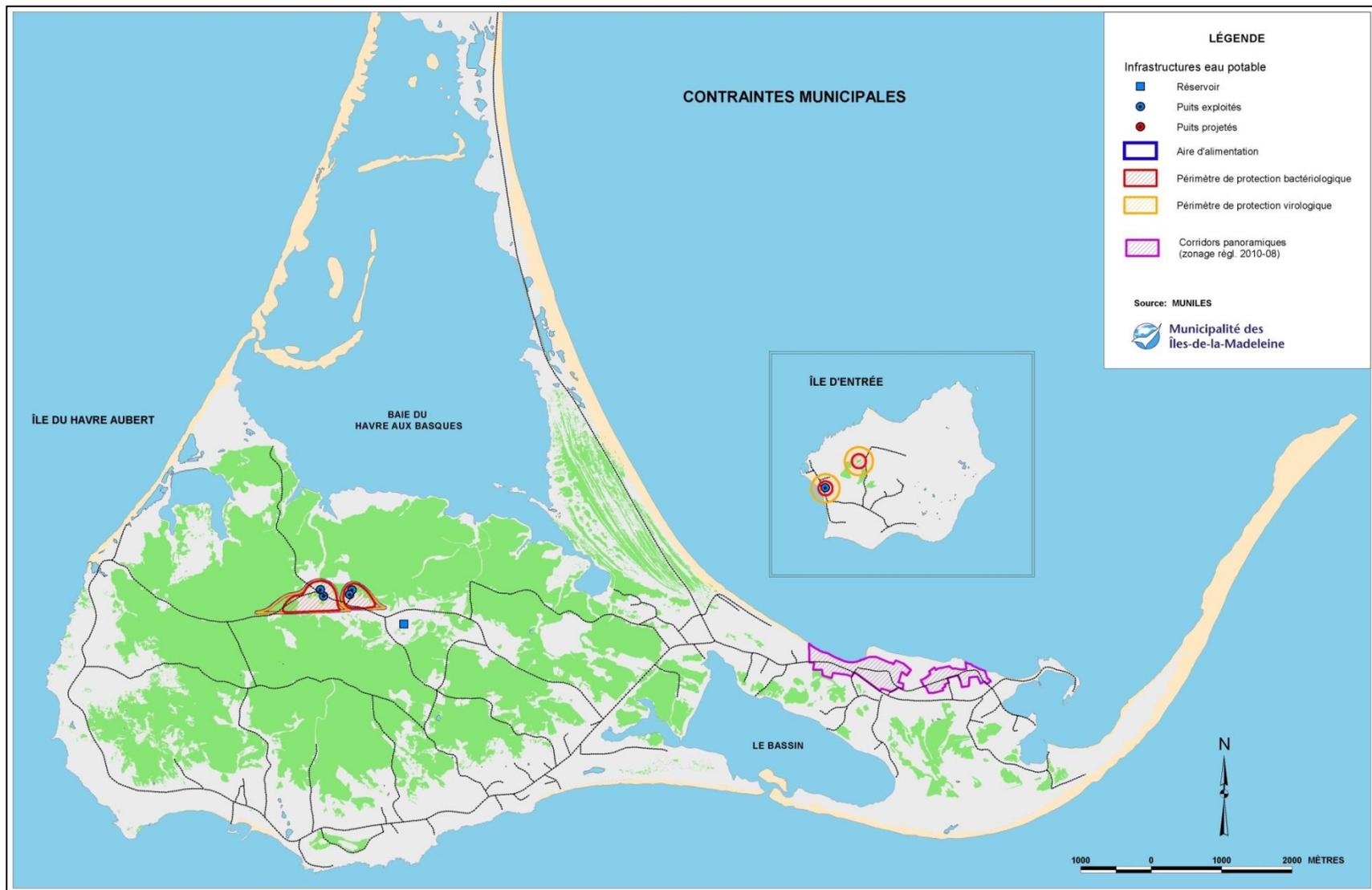


Figure 2.3. Contraintes municipales – secteur de Sud.

### **1.1. Sites à fort potentiel de matière ligneuse**

Il n'existe pas de site pouvant être qualifié de zone à fort potentiel de matière ligneuse sur le territoire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Les éléments climatiques et la présence d'insectes affectent la croissance des tiges commerciales, celles-ci atteignent des hauteurs et diamètres modestes.

### **1.2. Zones à vocation acéricole**

Il n'existe pas de zone à vocation acéricole aux Îles-de-la-Madeleine. Toutefois, suite à une belle initiative de plantation d'érables à sucre il y a une quarantaine d'années par un particulier, celui-ci parvient à produire quelques litres de sirop d'érable pour ses propres besoins.

### **1.3. Sites de production de PFNL**

Il n'y a pas de sites de production commerciale de PFNL sur le territoire de l'archipel. En revanche, il existe une forte tradition de cueillette de champignons, de têtes-de-violon et de petits fruits sauvages. Les cueilleurs restent cependant très discrets sur leurs lieux privilégiés de récolte. On ne dispose donc d'aucunes données géographiques précises sur ces sites.

## **2.2 Utilisation à vocation sociale**

L'utilisation de la forêt ne se borne pas à l'exploitation de ses ressources ligneuses. On y pratique également de nombreuses activités à vocation sociale, essentiellement récréatives, telles que la randonnée pédestre, le ski de fonds, la cueillette, le VTT, la motoneige, etc. Ces usages variés laissent entrevoir la grande place qu'occupent les loisirs dans l'utilisation de la forêt (Figures 2.4, 2.5 et 2.6).

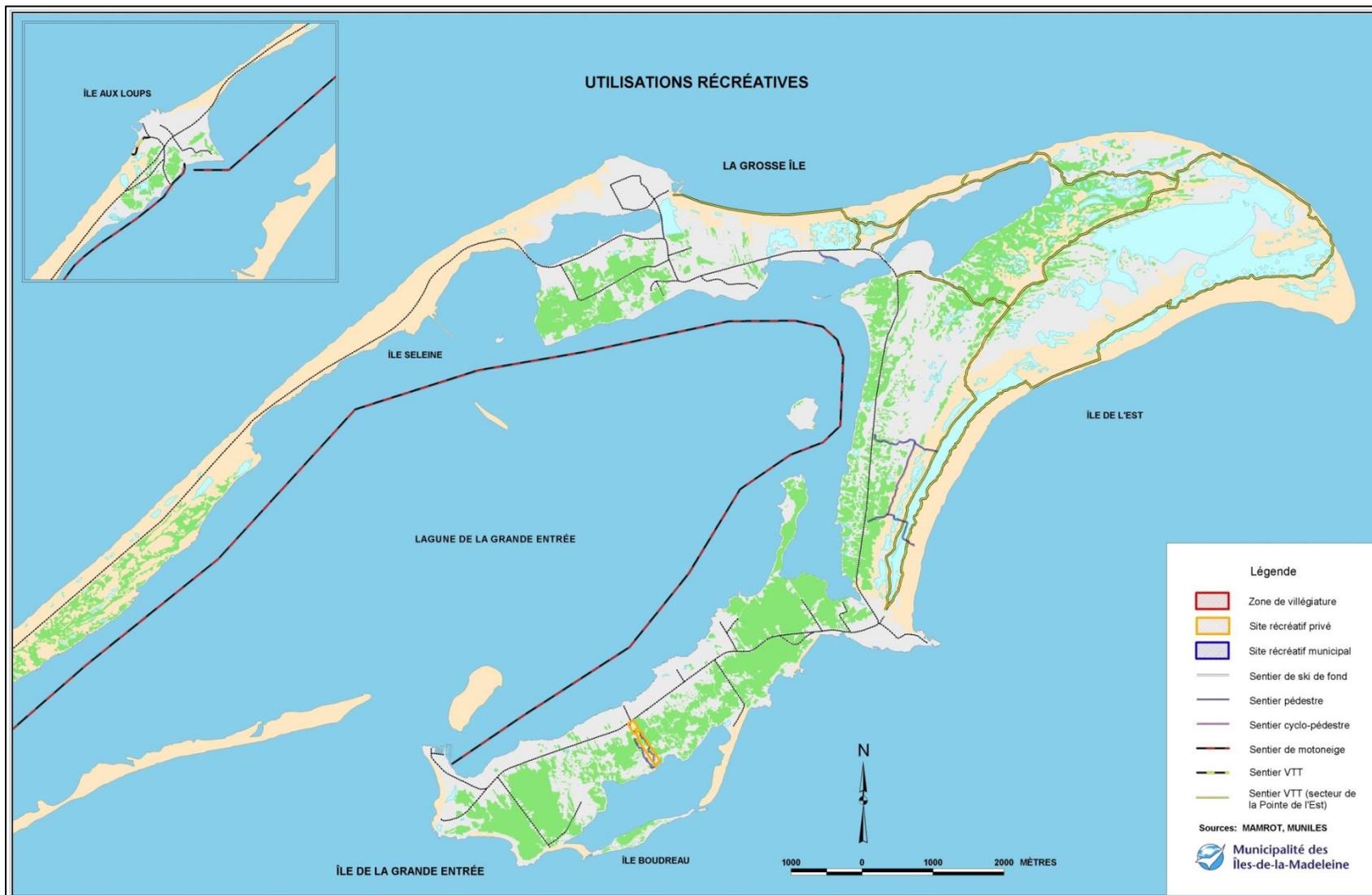


Figure 2.4. Utilisations récréatives – secteur de l’Est.

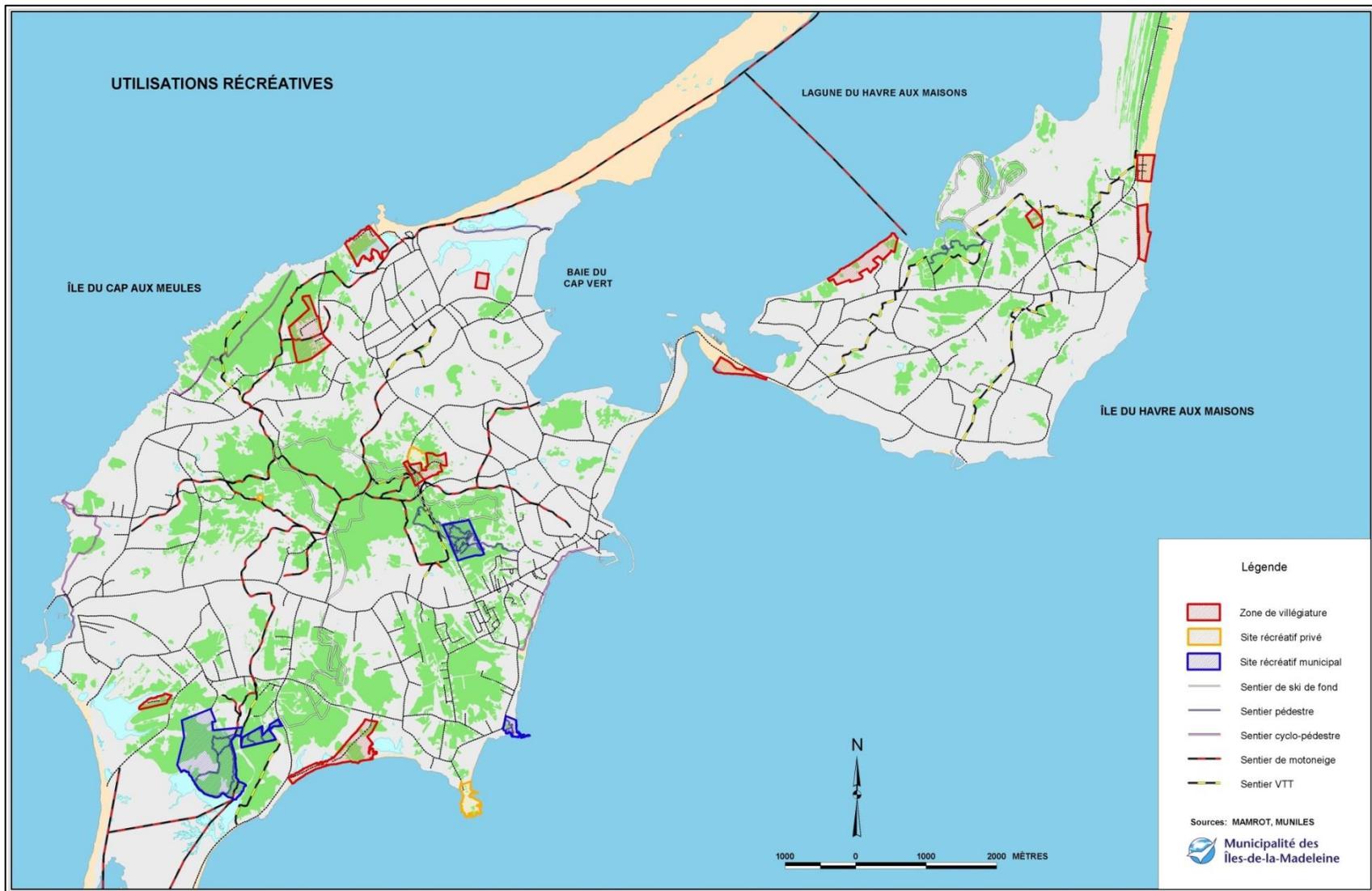


Figure 2.5. Utilisations récréatives – secteur central.



Figure 2.6. Utilisations récréatives – secteur Sud.

Les infrastructures disponibles sont :

- ✓ Sentiers pédestres : 24 km
- ✓ Sentiers cyclo-pédestres : 7 km
- ✓ Pistes de ski de fonds : 29 km
- ✓ Sentiers motoneige : 153 km
- ✓ Sentiers VTT :
  - En terres privées : 35 km
  - Sur la voie publique : 44 km
  - Sur les plages et les dunes : 98 km
  - Sur les baies et lagunes : 57 km
- ✓ Parcs municipaux : 160 ha

Le zonage villégiature de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine représente 218 hectares.

## 2.3 Utilisation à vocation environnementale

Aux Îles-de-la-Madeleine, l'environnement préservé, parfois exceptionnel, constitue un atout non négligeable, notamment au niveau touristique. Mais les mesures de conservation de la biodiversité engendrent également des contraintes, notamment sur le plan de l'espace disponible au développement. Ainsi, environ 40 % du territoire est soumis à une affectation *conservation* au schéma d'aménagement et de développement révisé de la Communauté maritime.

L'archipel recèle une grande diversité d'habitats abritant plusieurs espèces en péril. Parmi elles, les espèces liées à la portion terrestre de l'archipel appartiennent soit à la faune aviaire soit à la flore (Tableaux 2.1 et 2.2).

**Tableau 2.1. Principales espèces floristiques en péril aux Îles-de-la-Madeleine.**

Espèces	Statuts de protection fédéraux et provinciaux	Présence en milieux forestiers
<b>Aster du golfe du Saint-Laurent</b>	Menacée (COSEPAC) Menacée (Québec)	Non
<b>Corème de Conrad</b>	Menacée (Québec)	Oui
<b>Gaylussaquier nain variété de Bigelow</b>	Menacée (Québec)	Oui
<b>Matteucie fougère-à-l'autruche</b>	Vulnérable (Québec)	Oui
<b>Bident différent</b>	Susceptible d'être menacée ou vulnérable (Québec)	Non
<b>Dryoptère fougère-mâle</b>	Susceptible d'être menacée ou vulnérable (Québec)	Oui
<b>Genévrier à gros fruits</b>	Susceptible d'être menacée ou vulnérable (Québec)	Non
<b>Halénie défléchie ssp. de Brenton</b>	Susceptible d'être menacée ou vulnérable (Québec)	Non
<b>Hudsonie tomenteuse</b>	Susceptible d'être menacée ou vulnérable (Québec)	Non
<b>Utriculaire à scapes géminés</b>	Susceptible d'être menacée ou vulnérable (Québec)	Non

**Tableau 2.2. Principales espèces fauniques en péril aux Îles-de-la-Madeleine.**

<b>Espèces</b>	<b>Statuts de protection fédéraux et provinciaux</b>	<b>Présence en milieux forestiers</b>
Grèbe esclavon	En voie de disparition (COSEPAC) Menacée (Québec)	Non
Sterne de Dougall	En voie de disparition (COSEPAC) Menacée (Québec)	Non
Pluvier siffleur	En voie de disparition (COSEPAC) Menacée (Québec)	Non
Quiscale rouilleux	Préoccupante (COSEPAC) Susceptible d'être menacée ou vulnérable (Québec)	Oui
Hibou des marais	Préoccupante (COSEPAC) Susceptible d'être menacée ou vulnérable (Québec)	Non
Râle jaune	Préoccupante (COSEPAC) Menacée (Québec)	Non
Goglu des prés	Menacée (COSEPAC)	Non
Grive de Bicknell	Menacée (COSEPAC) Vulnérable (Québec)	Oui
Bruant de Nelson	Susceptible d'être menacée ou vulnérable (Québec)	Non
Engoulevent d'Amérique	Menacée (COSEPAC) Susceptible d'être menacée ou vulnérable (Québec)	Non
Moucherolle à côtés olive	Menacée (COSEPAC) Susceptible d'être menacée ou vulnérable (Québec)	Oui
Océanite cul-blanc	Susceptible d'être menacée ou vulnérable (Québec)	oui
Arlequin plongeur - population de l'Est	Préoccupante (COSEPAC) Vulnérable (Québec)	Non
Bécasseau maubèche	En voie de disparition (COSEPAC)	Non
Faucon pèlerin	Vulnérable (Québec)	Non
Hirondelle rustique	Menacée (COSEPAC)	Non
Paruline du Canada	Menacée (COSEPAC) Susceptible d'être menacée ou vulnérable (Québec)	Oui
Sterne caspienne	Menacée (Québec)	Non

Les Îles-de-la-Madeleine font l'objet de plusieurs types de protection liés à l'environnement : zonage municipal, propriétés d'organismes de conservation ainsi que plusieurs statuts provinciaux et gouvernementaux (Figures 2.7, 2.8 et 2.9).

Au niveau gouvernemental, on compte ainsi des secteurs protégés ou sous-contraintes en raison de la faune, tels que des habitats fauniques, des aires de repos ou de nidification, des héronnières, des aires de concentration d'oiseaux aquatiques, des refuges d'oiseaux migrateurs, des colonies d'oiseaux sur une île ou une presqu'île, des colonies d'oiseaux en falaise, des zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO), etc. En ce qui concerne la flore, on trouve essentiellement des habitats floristiques d'espèces menacées ou vulnérables, ainsi que des milieux sensibles (rives et milieux humides). Il n'existe pas de forêt surannée sur l'archipel.

Au niveau privé, environ 190 hectares sont protégés en vertu de chartes d'organismes de conservation, principalement par la Société de Conservation des Îles-de-la-Madeleine (SCÎM), dont 166 ha qui sont situés en milieu forestier.

L'affectation municipale *conservation* couvre une superficie importante puisqu'elle correspond à la presque totalité du milieu dunaire, à certains boisés et à l'ensemble des îles et îlots non habités.

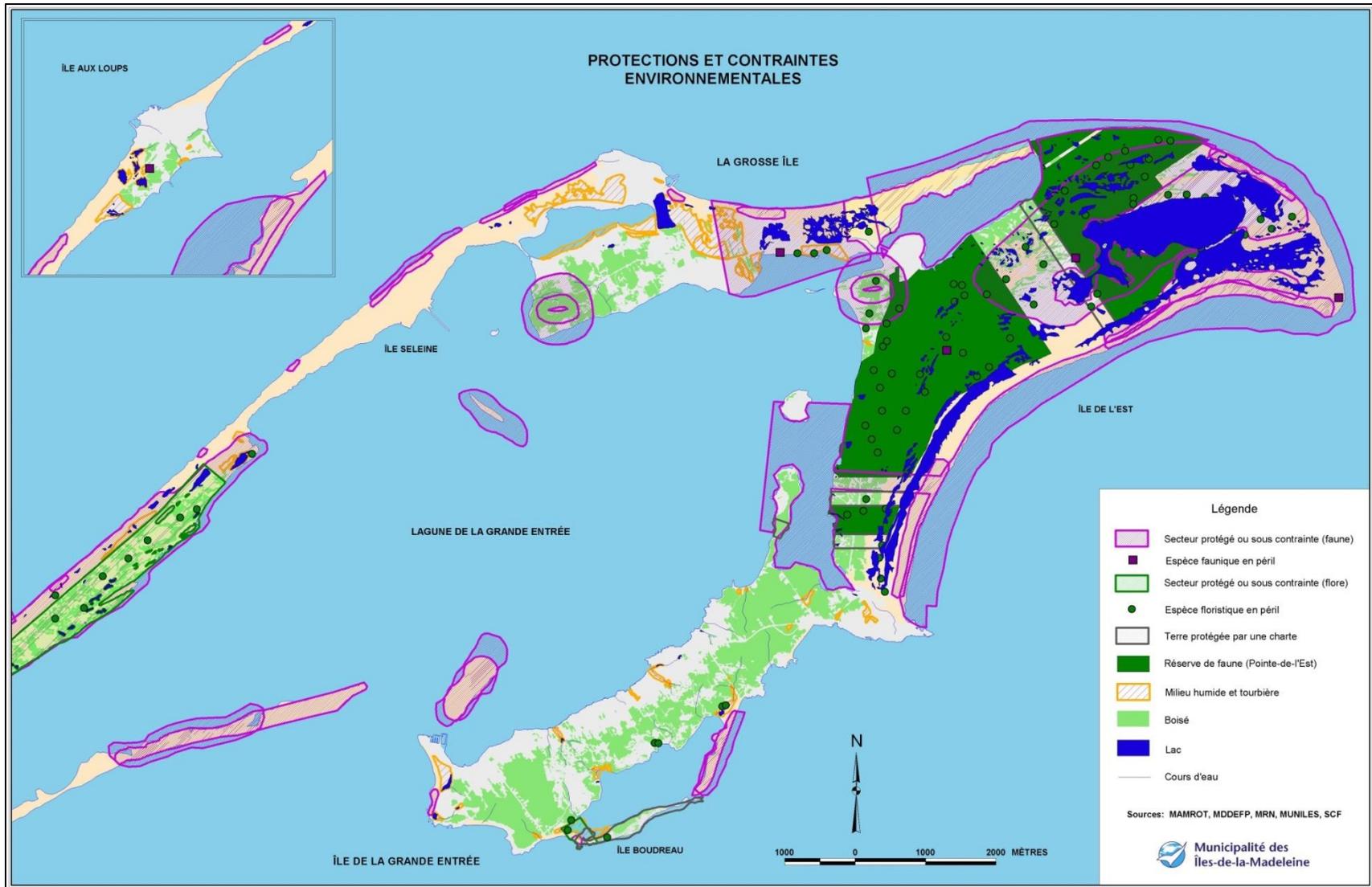


Figure 2.7. Protections et contraintes environnementales – secteur de l’Est.

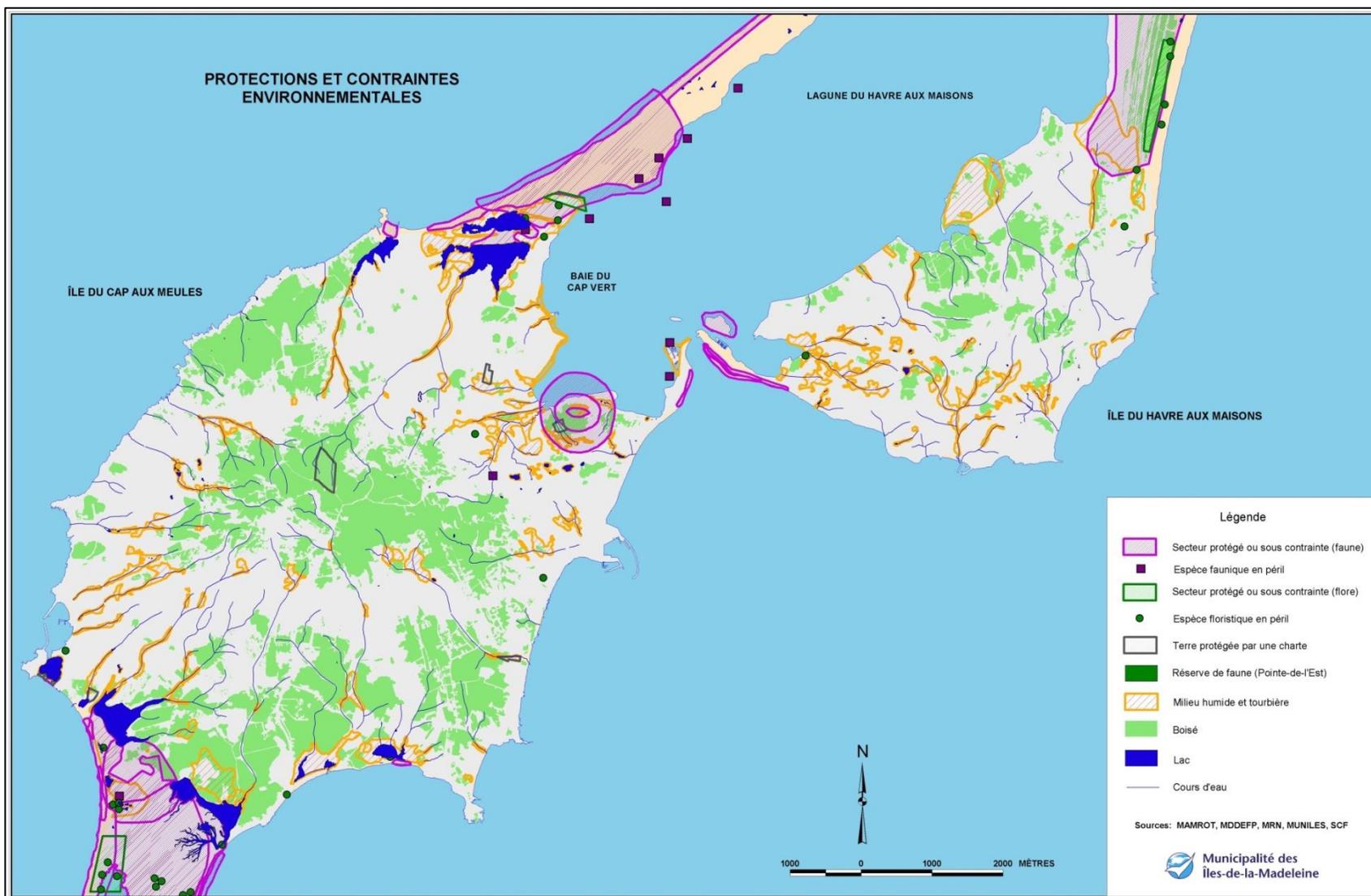


Figure 2.8. Protections et contraintes environnementales – secteur central.

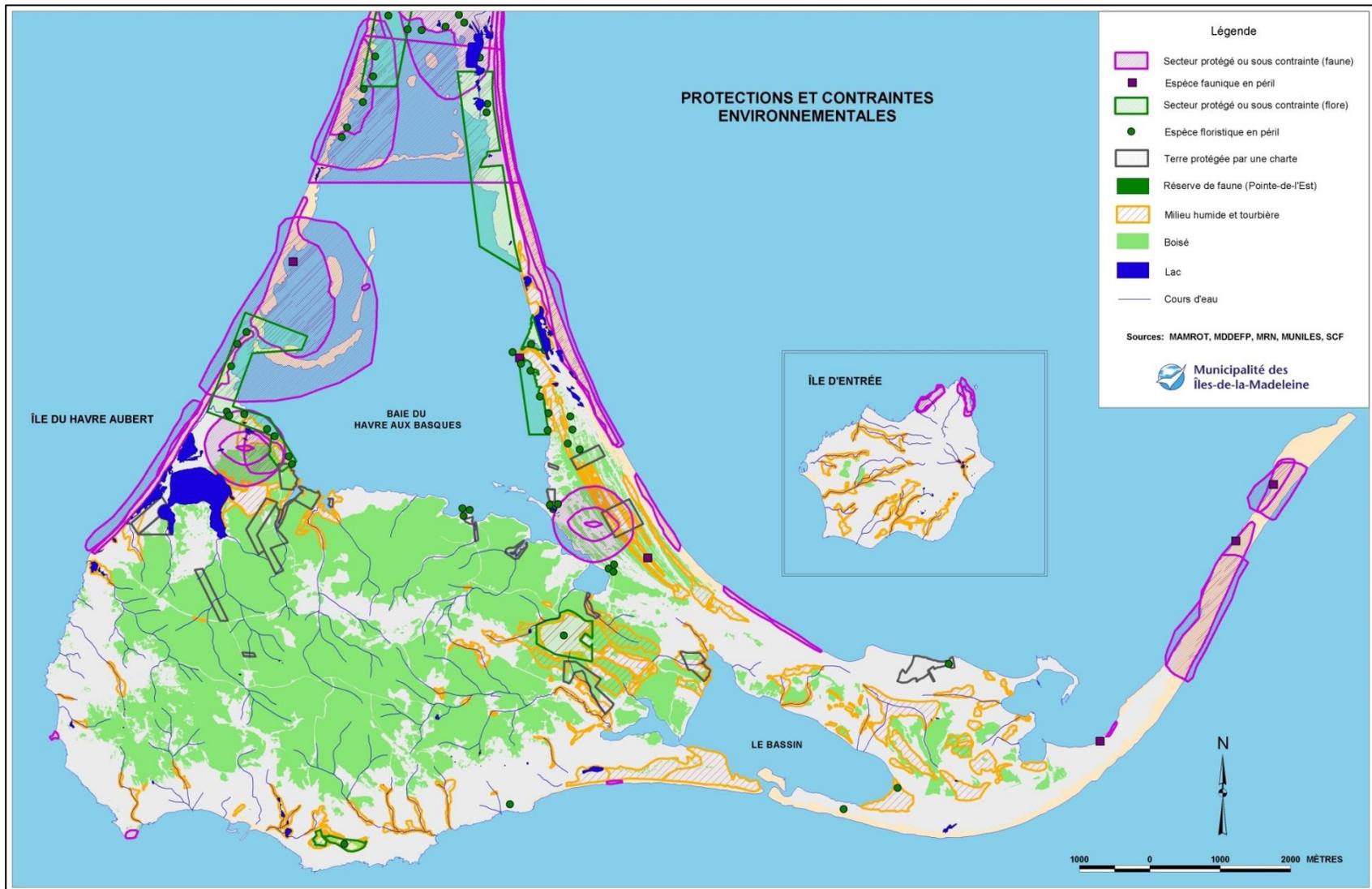


Figure 2.9. Protections et contraintes environnementales – secteur Sud.

## Chapitre 3. Le portrait socio-économique

### Table des matières

---

3.1	Démographie.....	287
3.2	Emploi.....	288
3.3	Industrie forestière et main d'œuvre.....	290

## Liste des tableaux

---

<b>Tableau 3.1.</b> Population des Îles-de-la-Madeleine par classes d'âge. ....	287
<b>Tableau 3.2.</b> Taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans pour les Îles-de-la-Madeleine, la région Gaspésie-ÎM et le Québec, 2010-2011.....	288
<b>Tableau 3.3.</b> Revenu disponible des ménages et ses composantes par habitant, MRC et territoire équivalent de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2007-2011 .....	289

### 3.1 Démographie

En 2011, la population comptait 12 901 individus, soit 13,9% de la population régionale. La densité, de 63,6 hab/km<sup>2</sup>, est très supérieure à la densité moyenne régionale (4,6 hab/km<sup>2</sup>), ce qui implique des modes spécifiques de gestion du territoire. De 1996 à 2011, la population a subi une diminution de 7,5 %. La baisse la plus importante a été observée avant 2001. Après la légère augmentation de 2001 à 2006, la population a poursuivi une lente régression jusqu'à ce jour, principalement due à un accroissement naturel négatif. Le solde migratoire, lui, est relativement stable, soit – 0,4 % de 2011 à 2012.

En 2011, la proportion de personnes de 65 ans et plus était de 18,9 %, ce qui est supérieur à la moyenne québécoise (15,7 %), mais légèrement inférieur à la moyenne régionale (20,4 %). De 1996 à 2011, la population madelinienne a vieilli de façon notable, puisque la proportion d'individus de 65 ans et plus n'était que de 11,3 % en 1996. La classe des jeunes de 0 à 24 ans a subi une baisse significative, de 30,3 % en 1996 à 23,2 % en 2011. Cette situation ne peut être attribuée au départ des étudiants, puisque la variation la plus importante a eu lieu chez les moins de 14 ans (Tableau 3.1).

**Tableau 3.1. Population des Îles-de-la-Madeleine par classe d'âge.**

Classes d'âges	1996		2011	
	Nombre d'individus	% de la population	Nombre d'individus	% de la population
<b>0-24 ans</b>	4 228	30,3	2 988	23,2
<b>24-64 ans</b>	8 143	58,4	7 474	57,9
<b>65 ans et plus</b>	1 572	11,3	2 439	18,9
<b>Population totale</b>	13 943	100	12 901	100

### 3.2 Emploi

Le marché du travail se caractérise par l'importance de l'emploi saisonnier, la pêche et le tourisme occupant respectivement la première et la deuxième place dans l'économie locale. De mai à septembre, ces industries emploient plus de 50 % de la population active. La part permanente de l'activité économique est principalement assurée par le secteur tertiaire, les services publics, parapublics et communautaires, et Mines Seleine.

De 2007 à 2011, le taux de travailleurs (rapport entre le nombre de travailleurs et la population des 25-64 ans) a connu une augmentation de 6,4%. L'évolution a été particulièrement importante chez les jeunes travailleurs, soit 15,3% chez les 25-34 ans. Le taux et le revenu d'emploi médian des travailleurs (valeur centrale qui sépare en deux parties égales un groupe donné de travailleurs) de 25 à 64 ans se sont également améliorés. Ainsi entre 2010 et 2011, le taux de travailleurs a connu une légère augmentation de 0,8% et le revenu d'emploi médian s'est accru de 7,5%. Ce dernier reste inférieur à celui du Québec, mais supérieur à celui de la région. Les dernières variations tendent à diminuer l'écart entre l'archipel et le reste de la province (Tableaux 3.2 et 3.3).

**Tableau 3.2. Taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans pour les Îles-de-la-Madeleine, la région Gaspésie-ÎM et le Québec, 2010-2011.**

Entités	Taux de travailleurs (%)			Revenu d'emploi médian (\$)		
	2010	2011	Écart 2011/ 2010 (%)	2010 \$	2011 \$	Écart 2011/ 2010 (%)
<b>Îles-de-la-Madeleine</b>	65,0	65,8	0,8	29 568	31 800	7,5
<b>Gaspésie - ÎM</b>	62,2	62,9	0,7	29 448	31 445	6,8
<b>Québec</b>	72,8	73,3	0,5	37 038	38 341	3,5

Parallèlement à l'emploi, le revenu disponible des ménages (revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels) madelinots a connu une amélioration entre 2007 et 2011. Il reste inférieur à celui de la province en étant toutefois supérieur à celui du reste de la région.

Tableau 3.3. Revenu disponible des ménages et ses composantes par habitant, MRC et territoire équivalent de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2007-2011.

Types de revenus	Revenus par habitant (\$/%)					
	Îles-de-la-Madeleine	Gaspésie-ÎM	Québec	TCAM ÎM	TCAM GÎM	TCAM QC
Rémunération des salariés	17 976	16 261	22 559	4,1	4,4	2,0
Revenu mixte net	2 624	1 791	3 515	2,2	0,3	2,8
Revenu net de la propriété	1 361	1351	2 905	- 0,1	3,7	- 0,5
Transferts courants reçus par les ménages des administrations publiques	8 628	8 725	5 561	2,8	3,5	3,8
Transferts courants payés par les ménages aux administrations publiques (impôts, cotisations, etc.)	6 837	6 150	8 491	4,0	4,3	1,9
<b>Revenu disponible des ménages</b>	<b>23 606</b>	<b>21 857</b>	<b>25 646</b>	<b>3,2</b>	<b>3,7</b>	<b>2,2</b>

<sup>1</sup> Taux de croissance annuel moyen de 2007-2011.

### **3.3 Industrie forestière et main d'œuvre**

L'industrie forestière est peu présente aux Îles-de-la-Madeleine, où l'on compte l'existence d'une seule scierie, qui opère à la demande. Le bois transformé est fourni par les clients. On y produit essentiellement du bois de construction et des ballots de bois de chauffage destinés aux campings. La sciure et les copeaux sont valorisés sous forme de litière.

De 1996 à 2012, les services municipaux embauchaient annuellement 10 à 12 travailleurs forestiers saisonniers afin de procéder à la distribution d'arbres, à la plantation et à l'entretien des plants, ainsi qu'à l'aménagement et à l'entretien des infrastructures municipales en milieux boisés. Depuis 2013, la diminution drastique des budgets gouvernementaux alloués à la forêt a entraîné une réduction importante de l'équipe municipale. Les travailleurs municipaux possèdent une formation en abattage d'arbre ainsi que sur l'utilisation d'une débroussailleuse.

En dehors de ces deux structures, la récolte de bois et les aménagements en milieu forestier sont principalement réalisés par les propriétaires, pour leur propre compte.

# Chapitre 4. Connaissance des propriétaires

## Table des matières

---

4.1	Mise en contexte .....	294
4.2	Le profil des propriétaires de lots boisés .....	295
4.3	Information sur les lots boisés .....	128
4.4	Motivations et engagements.....	130
4.5	Connaissance du milieu forestier par les propriétaires.....	306
4.6	La récolte de bois, l'aménagement forestier et l'utilisation de la forêt.....	308
4.7	Connaissance sur les programmes d'aide financière .....	311

## Liste des figures

---

<b>Figure 4.1.</b> Répartition des propriétaires forestiers selon leur âge.....	295
<b>Figure 4.2.</b> Occupation principale des propriétaires forestiers. ....	295
<b>Figure 4.3.</b> Niveau de scolarité complété. ....	296
<b>Figure 4.4.</b> Proportion du revenu familial provenant de la forêt.....	296
<b>Figure 4.5.</b> Superficie des propriétés forestières détenues.....	297
<b>Figure 4.6.</b> Durée de possession des lots boisés.....	297
<b>Figure 4.7.</b> Mode d'acquisition du premier boisé.....	298
<b>Figure 4.8.</b> Distance entre le plus proche boisé et le lieu de résidence. ....	298
<b>Figure 4.9.</b> Fréquence des visites des boisés par les propriétaires forestiers. ....	299
<b>Figure 4.10.</b> Motivation des propriétaires forestiers de posséder un lot boisé .....	300
<b>Figure 4.11.</b> Motivations des propriétaires qui récoltent du bois .....	301
<b>Figure 4.12.</b> Motivations des propriétaires forestiers qui n'ont pas aménagé leur boisé dans les dernières années... ..	302
<b>Figure 4.13.</b> Conditions qui pourraient convaincre les propriétaires forestiers de faire plus de travaux en forêt.....	303
<b>Figure 4.14.</b> Objectifs de réalisations des travaux supplémentaires. ....	132
<b>Figure 4.15.</b> Intentions des propriétaires forestiers pour les 5 prochaines années. ....	305
<b>Figure 4.16.</b> Connaissance des éléments présents sur la propriété. ....	306
<b>Figure 4.17.</b> Modes d'acquisition de connaissances sur la forêt. ....	307
<b>Figure 4.18.</b> Types d'utilisateurs des propriétés boisées.. ..	308
<b>Figure 4.19.</b> Importance de la forêt des Îles pour les propriétaires.. ..	309
<b>Figure 4.20.</b> Raisons pour lesquelles la forêt est importante selon les propriétaires.. ..	309
<b>Figure 4.21.</b> Activités de récolte et d'aménagement effectuées.....	310

**Figure 4.22.** Volume de bois de chauffage récolté par les propriétaires forestiers dans la dernière année (équivalence utilisée : 1 corde = 3,62 m<sup>3</sup>).....310

**Figure 4.23.** Proportion de propriétaires forestiers ayant bénéficié du PMVMF – volet II.. .....311

**Figure 4.24.** Raisons des propriétaires forestiers de ne pas utiliser les programmes de soutien financier.  
.....311

## 4.1 Mise en contexte

Un sondage des propriétaires forestiers madelinots a été réalisé par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Les propriétés d'une superficie de 4 hectares et plus situées en zonage forestier ont été prises en considération. Les données utilisées pour la réalisation du sondage proviennent de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et du cadastre de la Municipalité de Grosse-Île. L'échantillon de référence est constitué comme suit :

- ✓ Pour les questions relatives aux données physiques (situation, superficie, évaluation foncière, proportion de lots construits), l'ensemble des propriétés a été prise en compte, soit les 261 propriétés de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et les 21 propriétés de la Municipalité de Grosse-Île.
- ✓ Pour les données relatives au genre et au type de propriétaires, l'ensemble de ces propriétés a également été prise en compte.
- ✓ Pour le reste de l'enquête, les données ont été collectées auprès de 40 propriétaires de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

## 4.2 Le profil des propriétaires de lots boisés

Dans l'échantillon étudié, aucune personne n'était âgée de 45 ans ou moins, plus de la moitié est constituée de répondants de 65 ans et plus. Aux-Îles-de-la-Madeleine, 51 % des lots forestiers de 4 ha et plus appartiennent à des retraités. Plus de la moitié des répondants possèdent un niveau de scolarité secondaire ou inférieur. Seuls 10 % des madelinots pensent pouvoir tirer un revenu de leur forêt, 90 % des propriétaires forestiers n'en retirent aucun revenu pour les autres, elle ne constitue qu'une très faible part de leurs ressources financières (Figures 4.1, 4.2, 4.3 et 4.4).

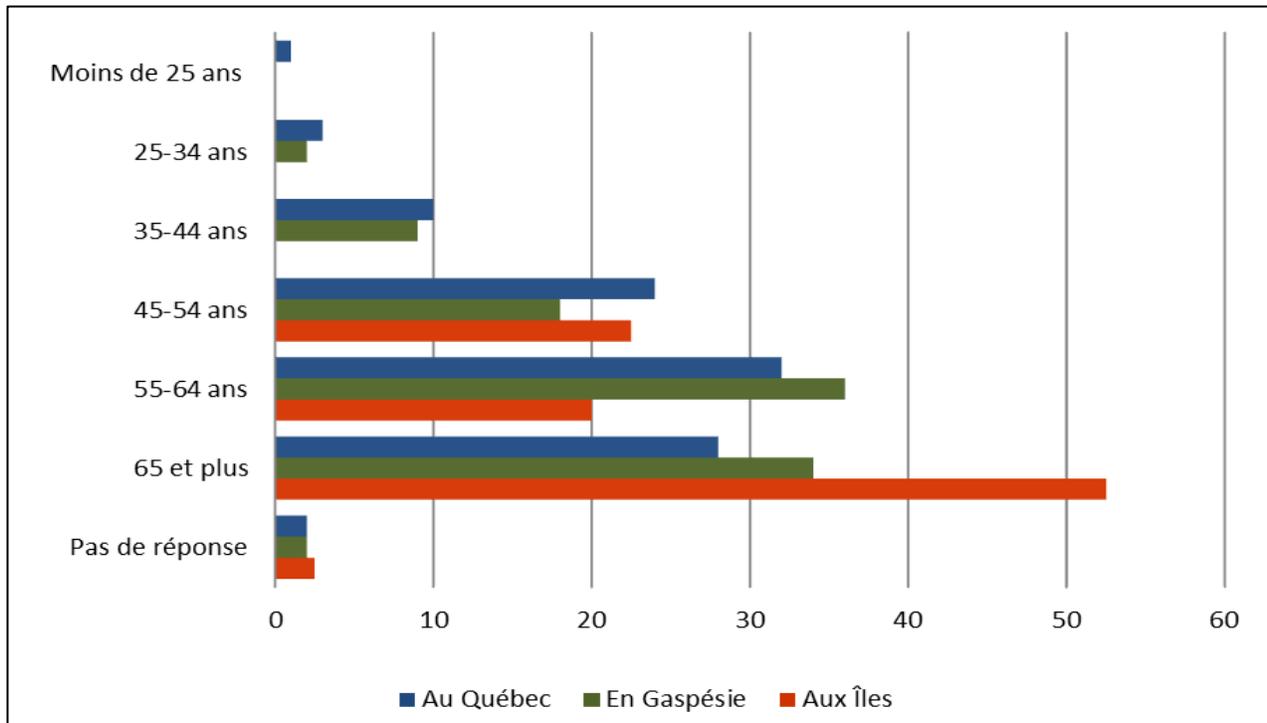


Figure 4.1. Répartition des propriétaires forestiers selon leur âge.

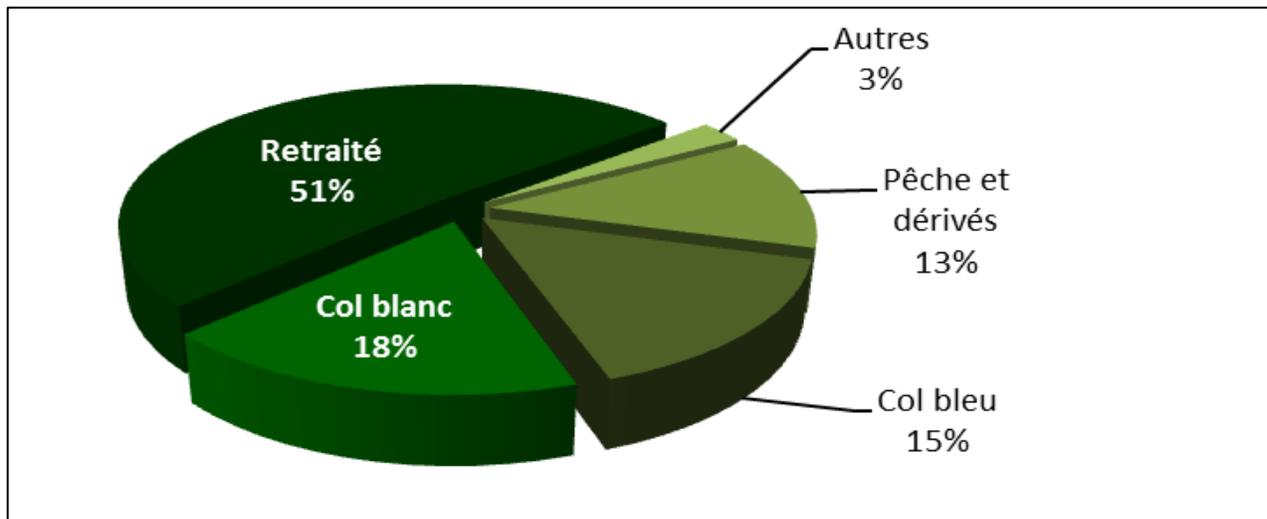


Figure 4.2. Occupation principale du propriétaire forestier.

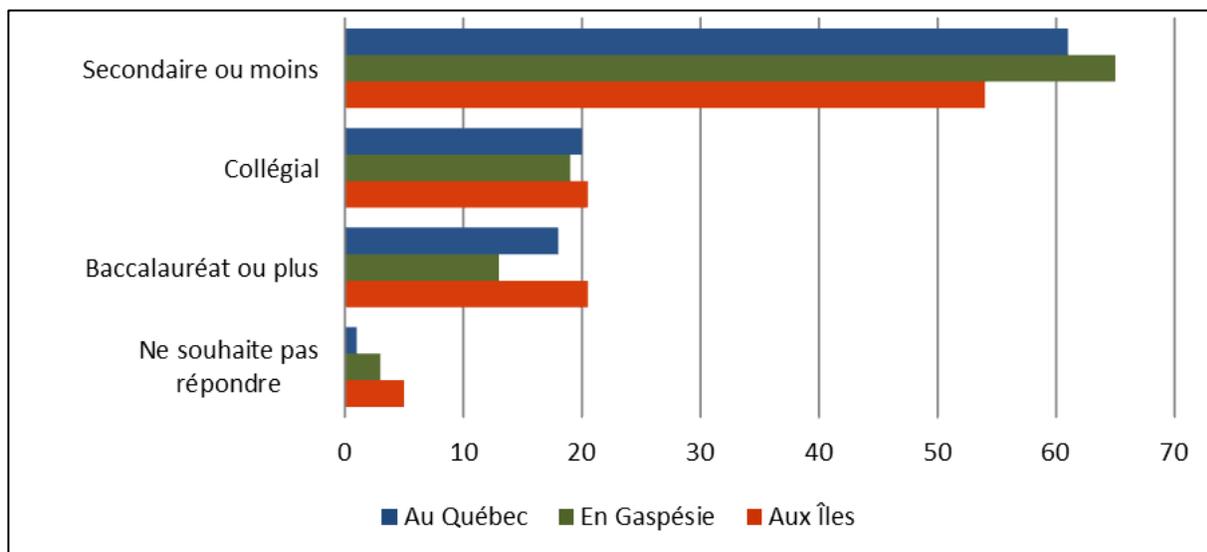


Figure 4.3. Niveau de scolarité complété.

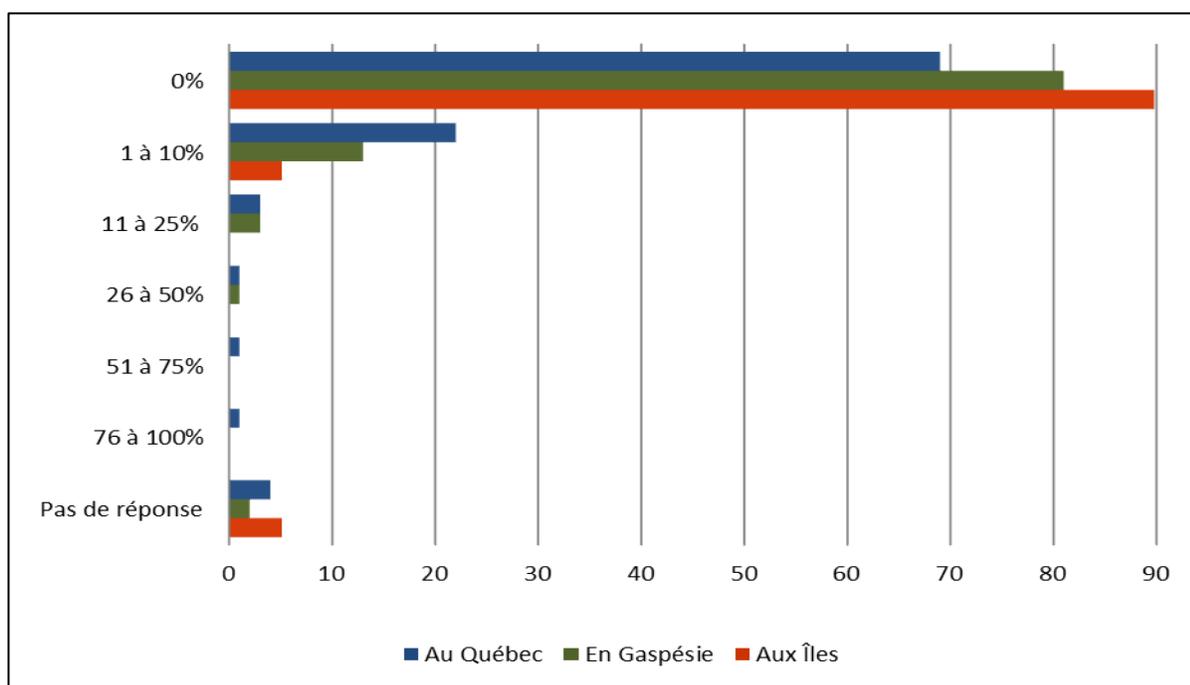


Figure 4.4. Proportion du revenu familial provenant de la forêt.

### 4.3 Informations sur les lots boisés

Aux Îles-de-la-Madeleine les lots de 4 ha et plus totalisent 1 820 hectares, le lot forestier le plus grand a une superficie de 51,8 ha. En Gaspésie, plus de 38 % de la forêt privée est constituée de lots de 40 ha et plus, et cette proportion dépasse les 42 % au Québec. Les 282 propriétaires forestiers madelinots possèdent en moyenne 1,4 lot représentant 8 ha. Ainsi, 51 % de ces lots se retrouvent sur l'île du Havre-Aubert, 35 % sur l'île de Cap-aux-Meules, 12 % à Grosse-Île, 10 % à Grande-Entrée et 3% au Havre-aux-Maisons, 45 % des propriétaires possèdent leur boisé depuis plus de 20 ans (Figures 4.5 et 4.6).

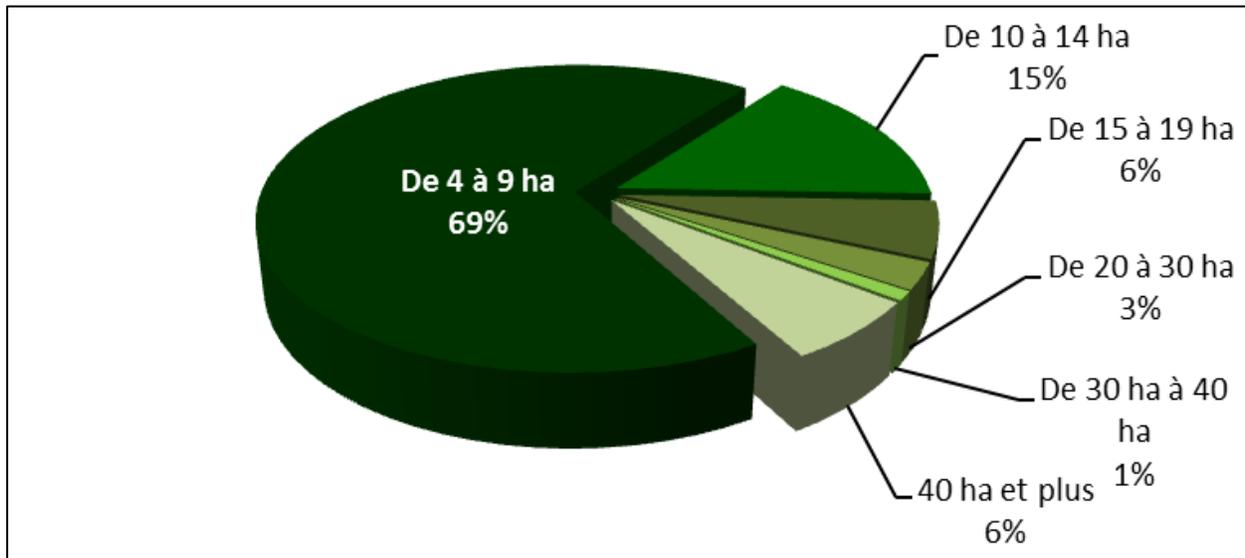


Figure 4.5. Superficie des propriétés forestières détenues.

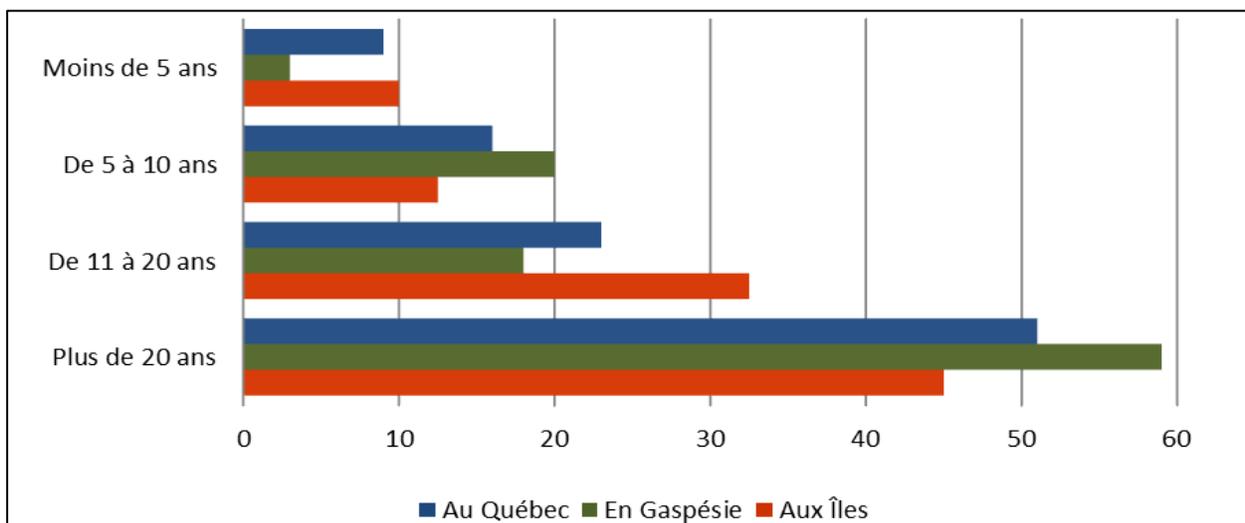


Figure 4.6. Durée de possession du lot boisé.

Aux Îles-de-la-Madeleine, 70 % des lots boisés de 4 ha et plus ont été transmis par héritage et 5 % ont été acquis d'un membre de la famille. On peut donc considérer que 75 % des propriétés sont restées

dans la famille, contre 66 % en Gaspésie et 51 % au Québec. 5 % seulement des propriétés ont été obtenus d'un étranger, alors que cette proportion est de 20 % en Gaspésie et de 34 % au Québec. Si l'on exclut ceux qui ne résident pas sur l'archipel (15 %), la plupart des propriétaires interrogés habitent à moins de 10 km de leur boisé le plus proche (Figures 4.7 et 4.8).

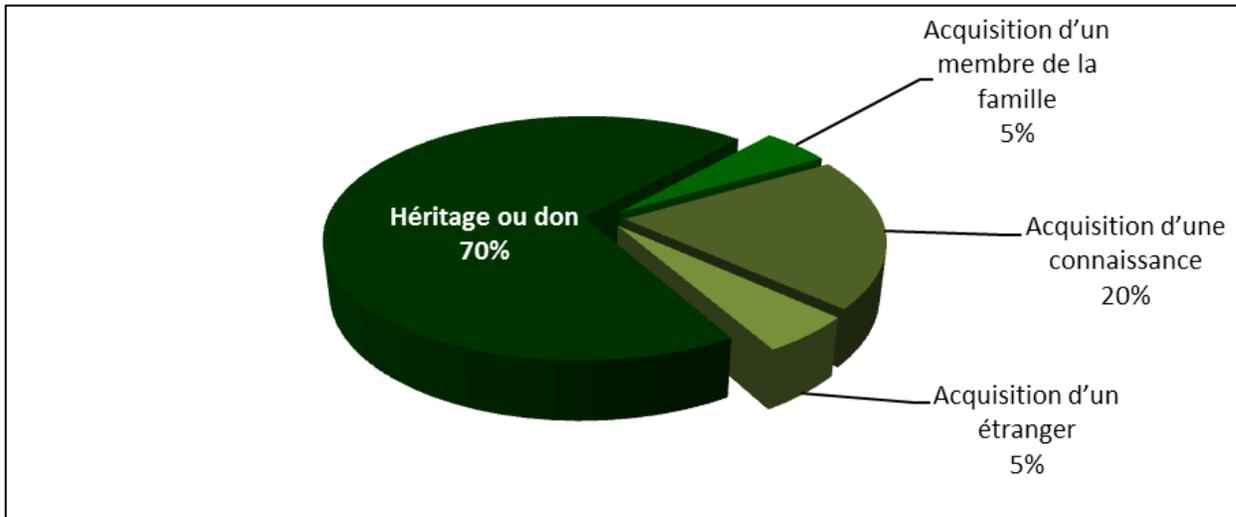


Figure 4.7. Mode d'acquisition du premier boisé.

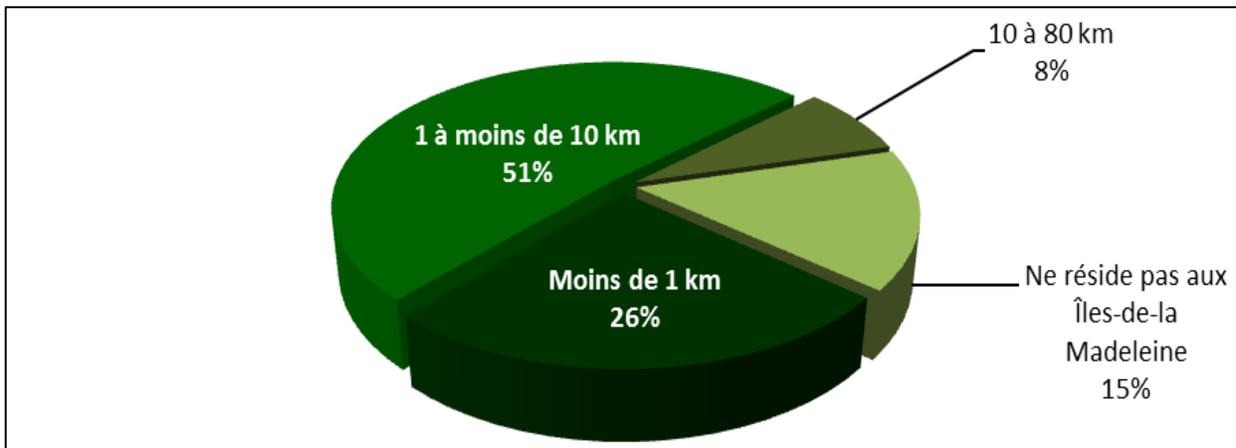


Figure 4.8. Distance entre le plus proche boisé et la résidence.

#### 4.4 Motivations et engagements

Aux Îles, 70 % des propriétaires se rendent dans leur forêt plusieurs fois par année alors que cette proportion est de 93 % au Québec et en Gaspésie. Ainsi, 30 % des propriétaires fréquentent leur boisé une fois ou moins par année. Le fait que 15 % d'entre eux ne résident pas sur l'archipel a certainement une incidence sur ce résultat.

Les motivations des propriétaires à posséder un lot boisé sont fort diverses. La principale raison est, pour 70 % des propriétaires madelinots, de vouloir le transmettre par héritage. Viennent ensuite le plaisir de posséder un milieu naturel (63 %) et la récolte de bois de chauffage (60 %), suivis du plaisir d'aménager une forêt (45 %), des activités familiales (40 %) et de la récolte de produits non-ligneux (28 %). Le fait de l'avoir reçu en héritage constitue un des motifs de possession pour 58 % des répondants (Figures 4.9 et 4.10).

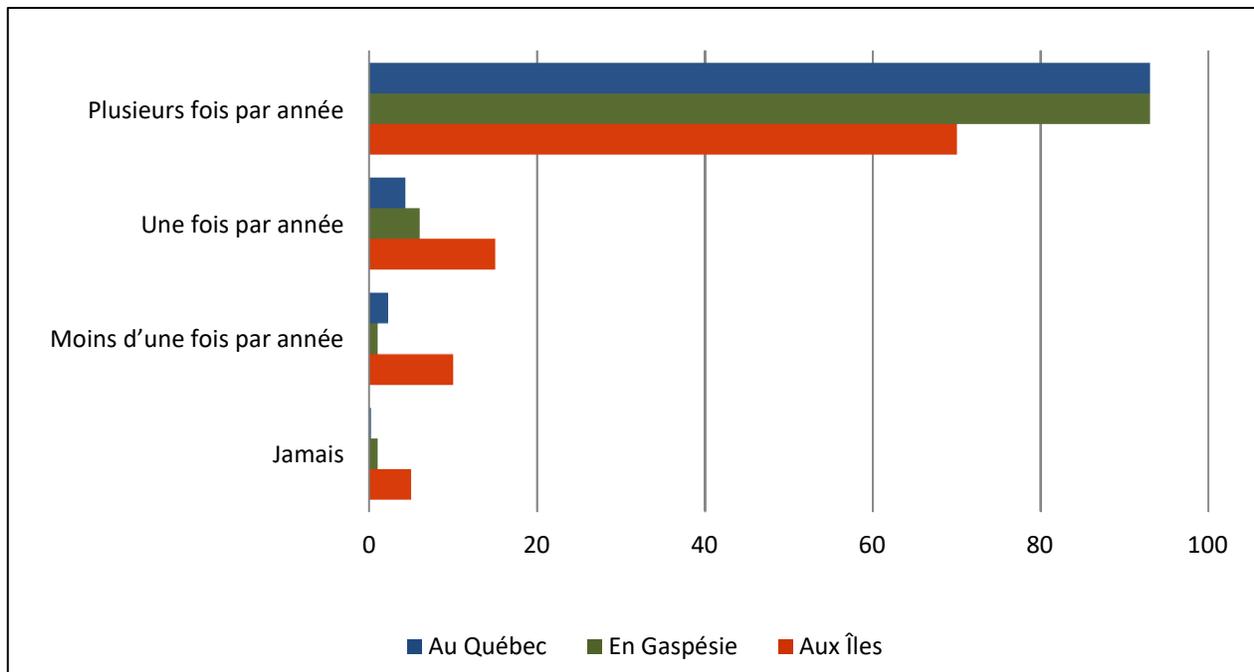
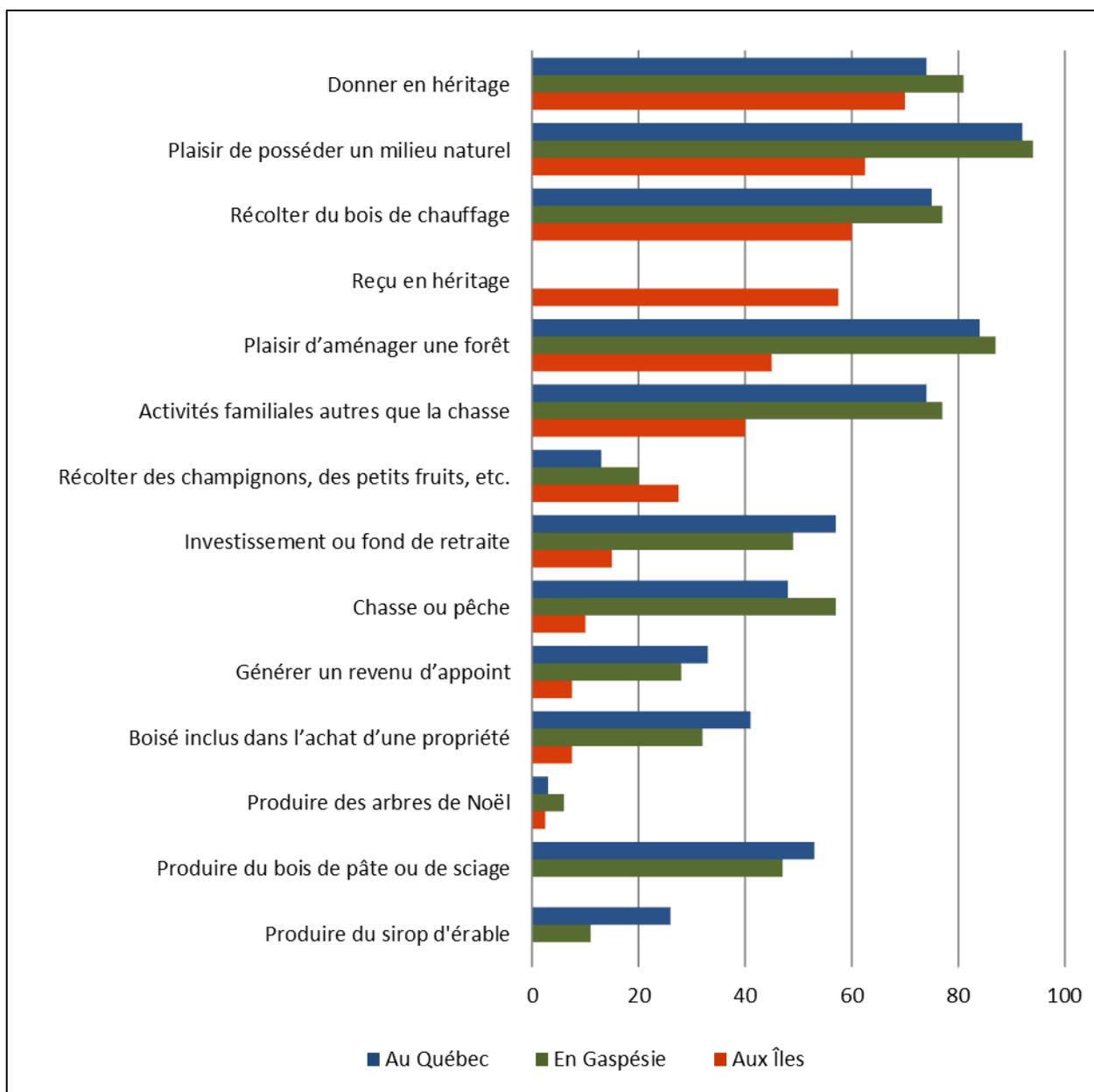


Figure 4.9. Fréquence des visites des boisés par les propriétaires forestiers.



**Figure 4.10. Motivations des propriétaires de posséder un lot boisé.**

L'analyse des motivations des propriétaires forestiers qui récoltent ou font récolter leur bois montre que les besoins en bois de chauffage sont pour eux un motif universel, puisque 100 % des répondants déclarent en récolter. Viennent ensuite l'amélioration de la forêt (59 %) et la présence d'arbres à maturité (59 %), suivis de la disponibilité et du plaisir à travailler en forêt (34 %) (Figure 4.11).

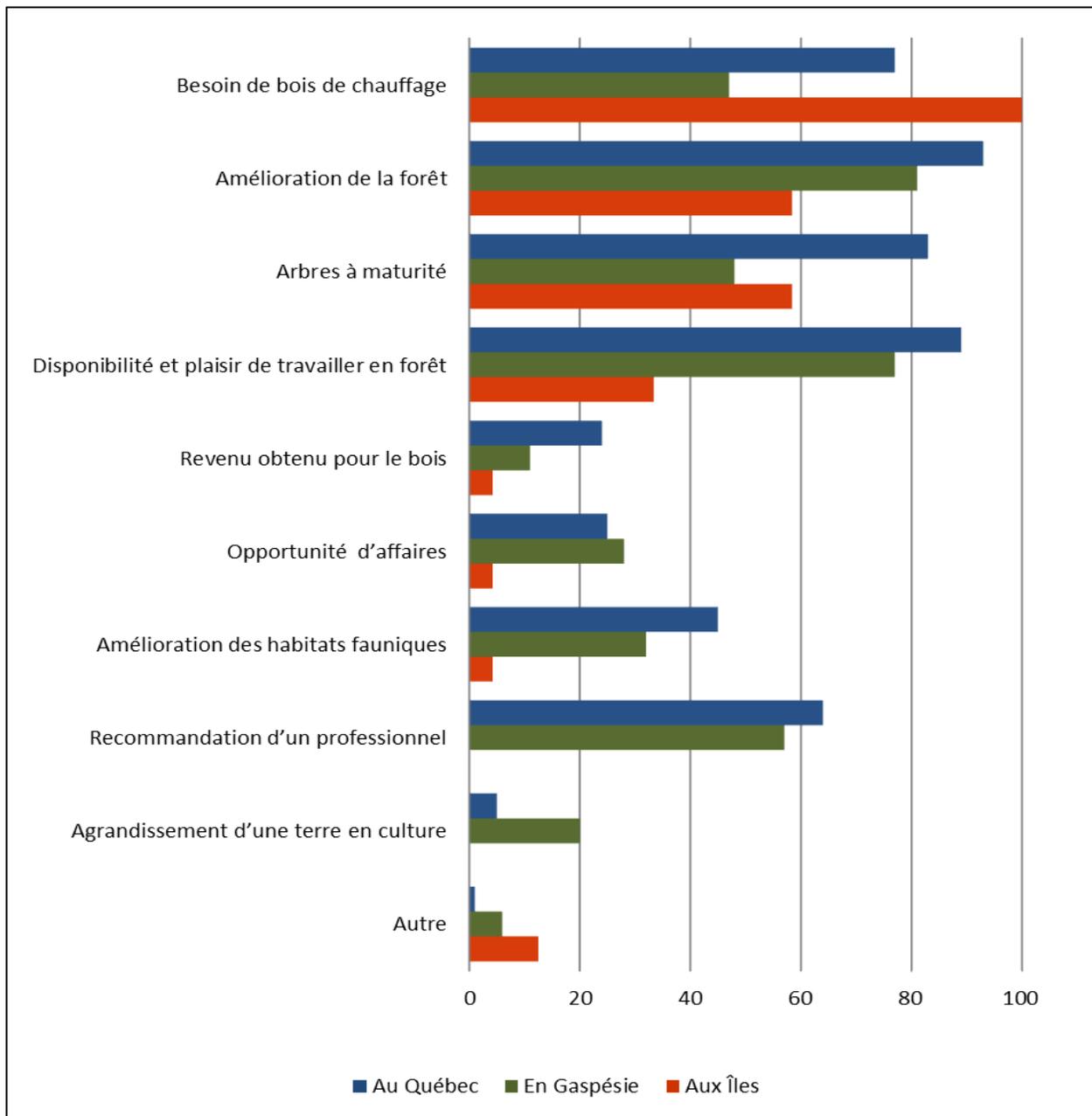


Figure 4.11. Motivations des propriétaires qui récoltent du bois.

En ce qui concerne les propriétaires qui n’ont pas aménagé leur boisé dans les dernières années, les raisons sont peu variées. En effet, 56 % des répondants justifient cette absence d’activité par le fait que l’aménagement forestier n’est pas un objectif pour eux. Les problèmes d’accessibilité ont été mentionnés dans 25 % des cas. Ils se situent à 2 niveaux : d’une part l’éloignement inévitable pour les propriétaires qui ne résident pas sur l’archipel, d’autre part l’accès difficile à des lots enclavés, généralement situés au cœur des buttes de l’île centrale et de l’île du Havre Aubert. Le manque de temps (13 %) occupe moins de place qu’en Gaspésie (51 %) et au Québec (55 %), ce qui s’explique sans doute par la disponibilité des propriétaires à la retraite, plus nombreux aux Îles-de-la-Madeleine, ainsi

que par le caractère saisonnier du marché du travail. 13 % des propriétaires ne veulent pas endommager leur forêt et souhaitent la conserver dans son état naturel en ne coupant pas d'arbres. 13 % estiment également ne pas posséder les connaissances nécessaires pour procéder à l'aménagement de leur forêt. Finalement, les motifs financiers et commerciaux sont presque absents chez les madelinots (Figure 4.12).

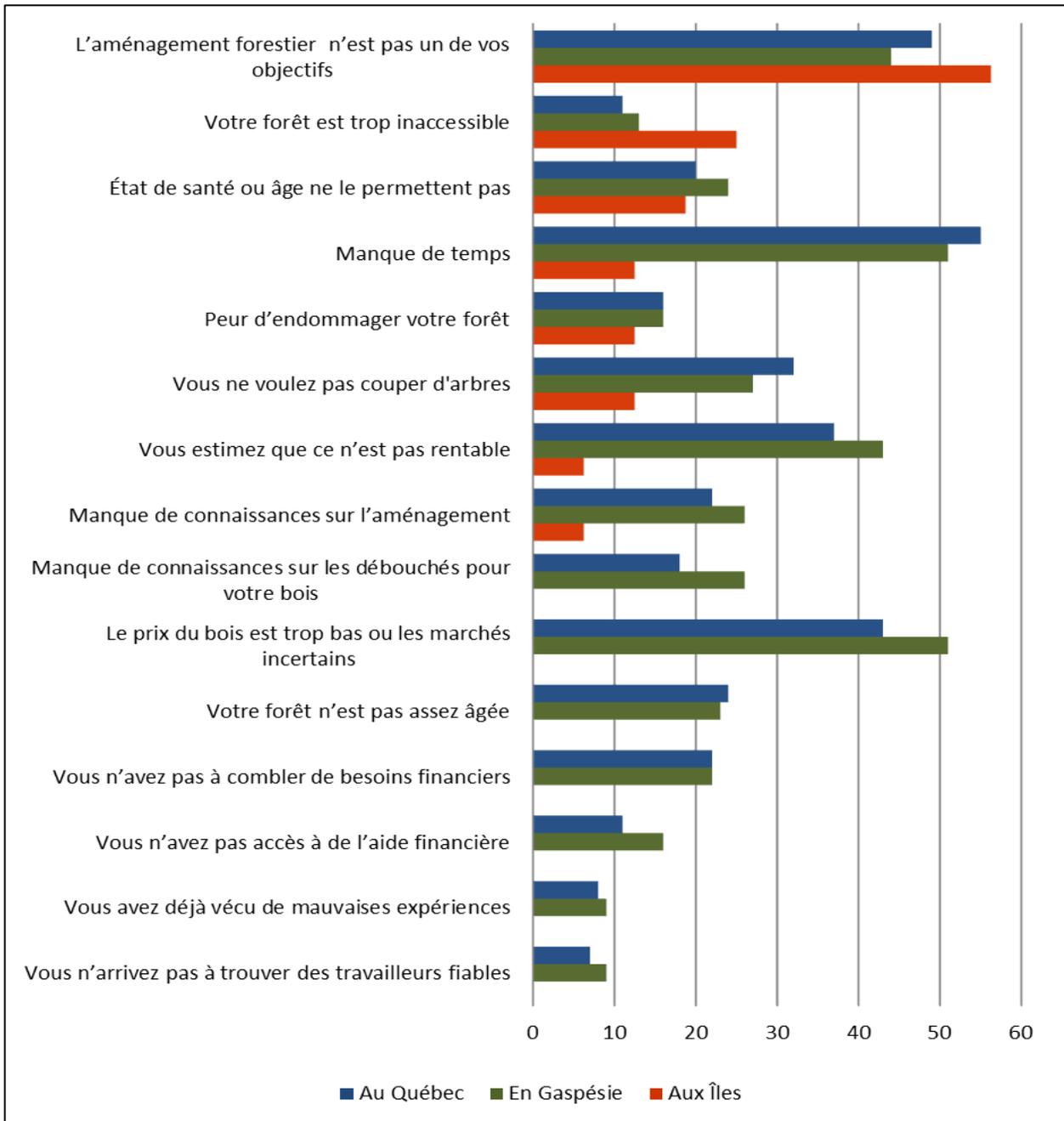
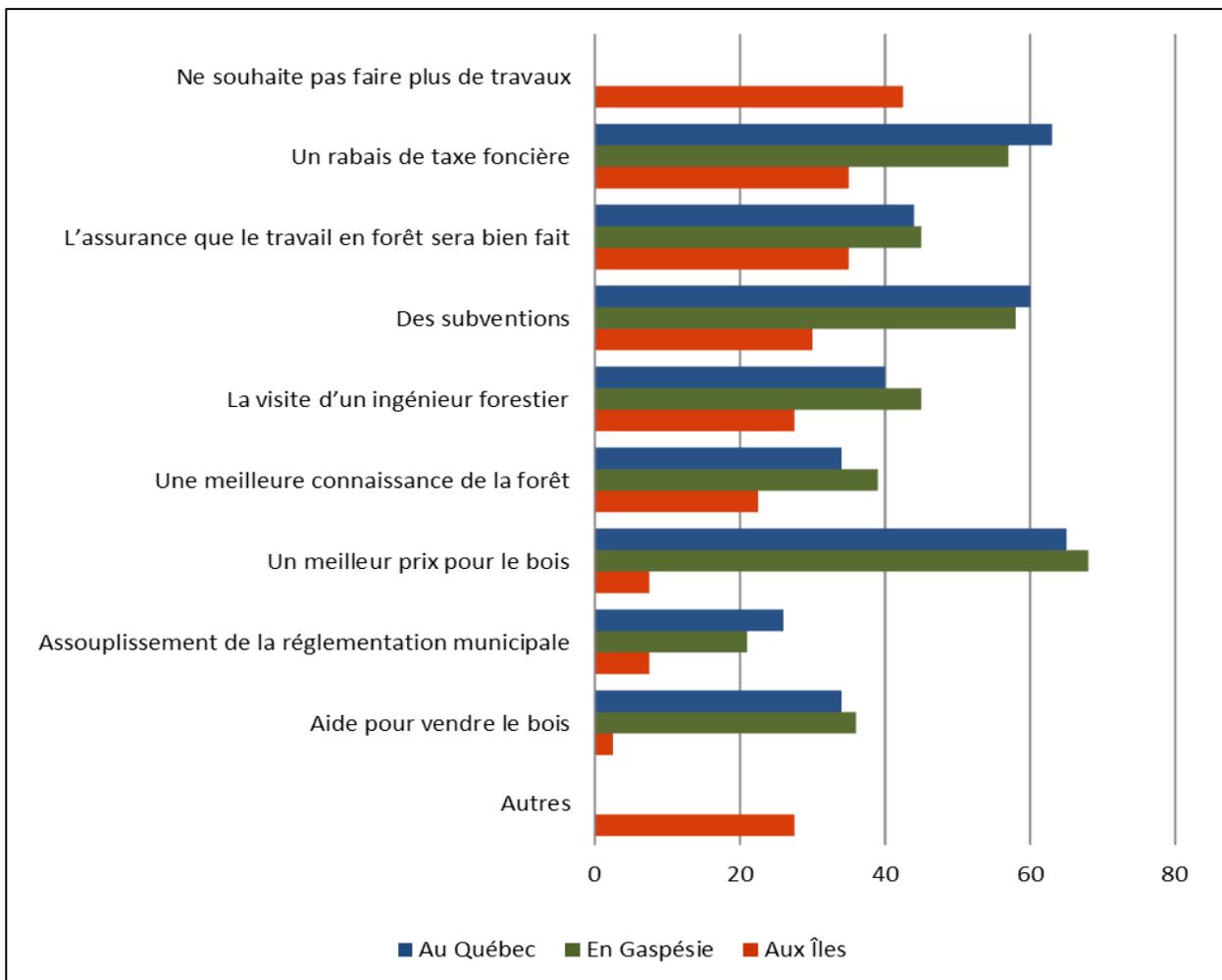


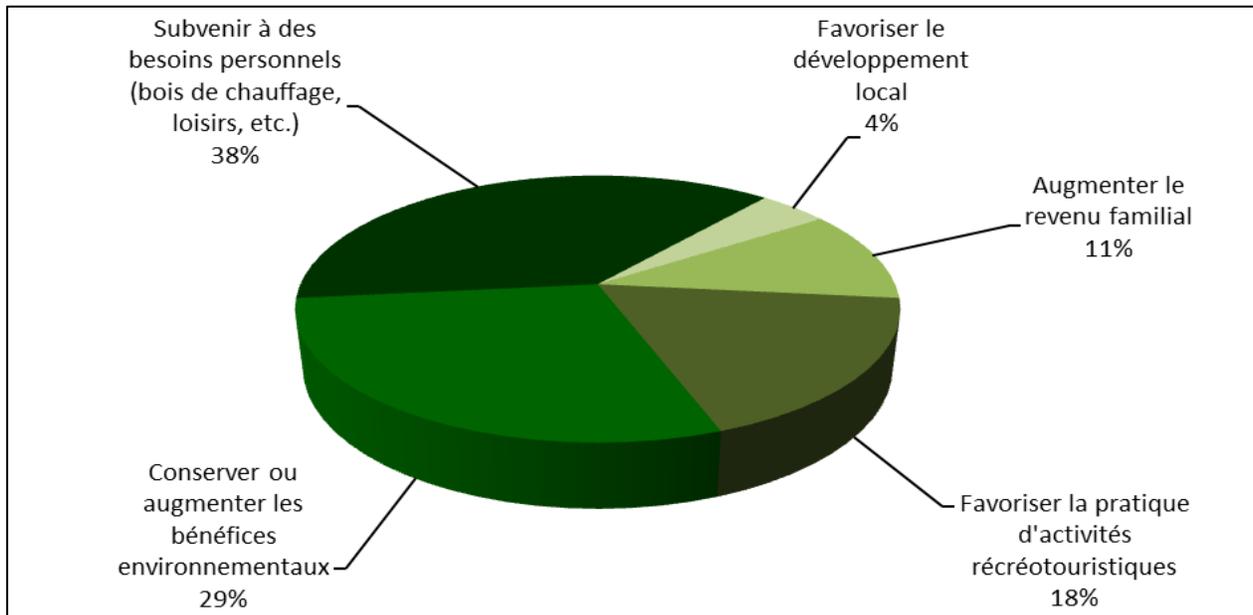
Figure 4.12. Motivations des propriétaires forestiers qui n'ont pas aménagé leur boisé dans les dernières années.

Cinquante-huit pourcent des propriétaires madelinots déclarent qu'ils seraient prêts à entreprendre plus de travaux sous certaines conditions. Un rabais de taxes foncières et l'assurance que le travail soit bien fait font partie de ces conditions pour 35 % d'entre eux. Viennent ensuite les subventions (30 %), la visite d'un ingénieur forestier (28 %), et une meilleure connaissance de la forêt (23 %). L'obtention d'un meilleur prix pour le bois, l'assouplissement de la réglementation municipale et l'aide pour vendre le bois ne semblent pas des contraintes majeures. La catégorie « Autres » (28 %) concerne essentiellement une demande en main-d'œuvre des propriétaires (Figure 4.13).



**Figure 4.13. Conditions qui pourraient convaincre les propriétaires forestiers de faire plus de travaux en forêt.**

Pour ceux des propriétaires qui pourraient accepter de faire plus de travaux, le premier objectif serait de subvenir à des besoins personnels (38 %), qu'il s'agisse d'approvisionnement en bois, d'aménagements destinés à leurs loisirs ou autres. La conservation des bénéfices environnementaux serait un objectif pour 29 % des répondants et la pratique d'activités récréotouristique pour 18 %. Enfin, l'augmentation du revenu familial et le développement local rejoindraient respectivement 11 % et 4 % des propriétaires (Figure 4.14).



**Figure 4.14. Objectifs de réalisations des travaux supplémentaires.**

Pour ce qui concerne leurs intentions pour les cinq prochaines années, 60 % des répondants déclarent vouloir effectuer des coupes d'assainissement en coupant les arbres dépérissant. Cette activité correspond essentiellement à la continuation de la récolte actuelle de bois de chauffage (58 %). En outre, la moitié des propriétaires interrogés souhaitent protéger contre l'exploitation pour garder la vocation actuelle. Près du tiers prévoit de vendre, donner ou léguer son boisé, conséquence prévisible de l'âge avancé de nombreux propriétaires. Près de 20 % des répondants envisagent de construire ou réparer un chemin, 15 % de récolter des petits fruits ou des champignons et 13 % d'aménager des habitats fauniques, principalement des nichoirs. Le reboisement, les coupes d'éclaircie, les coupes à blanc, la construction, l'arpentage et la chasse font peu partie des projets des propriétaires madelinots. En ce qui concerne la catégorie « Autres », elle rassemble, environ pour moitié, les propriétaires qui souhaitent entreprendre des aménagements récréatifs légers (sentiers, passerelles, yourte, etc.) et ceux qui souhaitent ne rien faire (Figure 4.15).

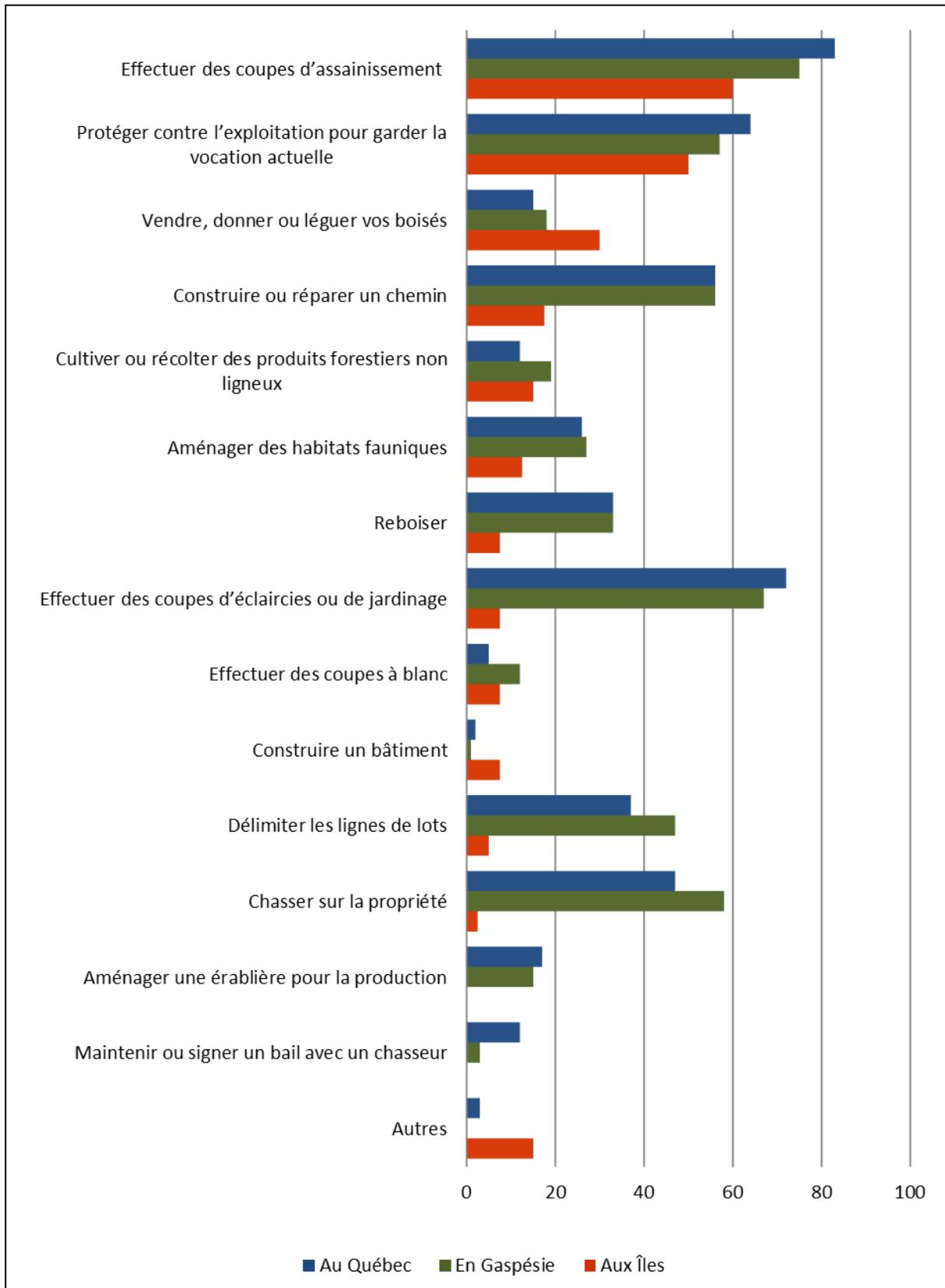


Figure 4.15. Intentions des propriétaires forestiers pour les 5 prochaines années.

## 4.5 Connaissance du milieu forestier par les propriétaires

En ce qui concerne les ressources ligneuses, 98 % des propriétaires ont une idée précise de ce qui compose leur boisé. La présence de ruisseaux, de lacs, de milieux humides, de petits fruits, de champignons, et de puits municipaux est connue dans plus de 90 % des cas. Les propriétaires connaissent également le niveau de vulnérabilité de leur propriété face à l'érosion côtière. 43 % d'entre eux ont manifesté le souhait d'en apprendre plus sur l'écologie et les ressources de leur milieu forestier (Figure 4.16).

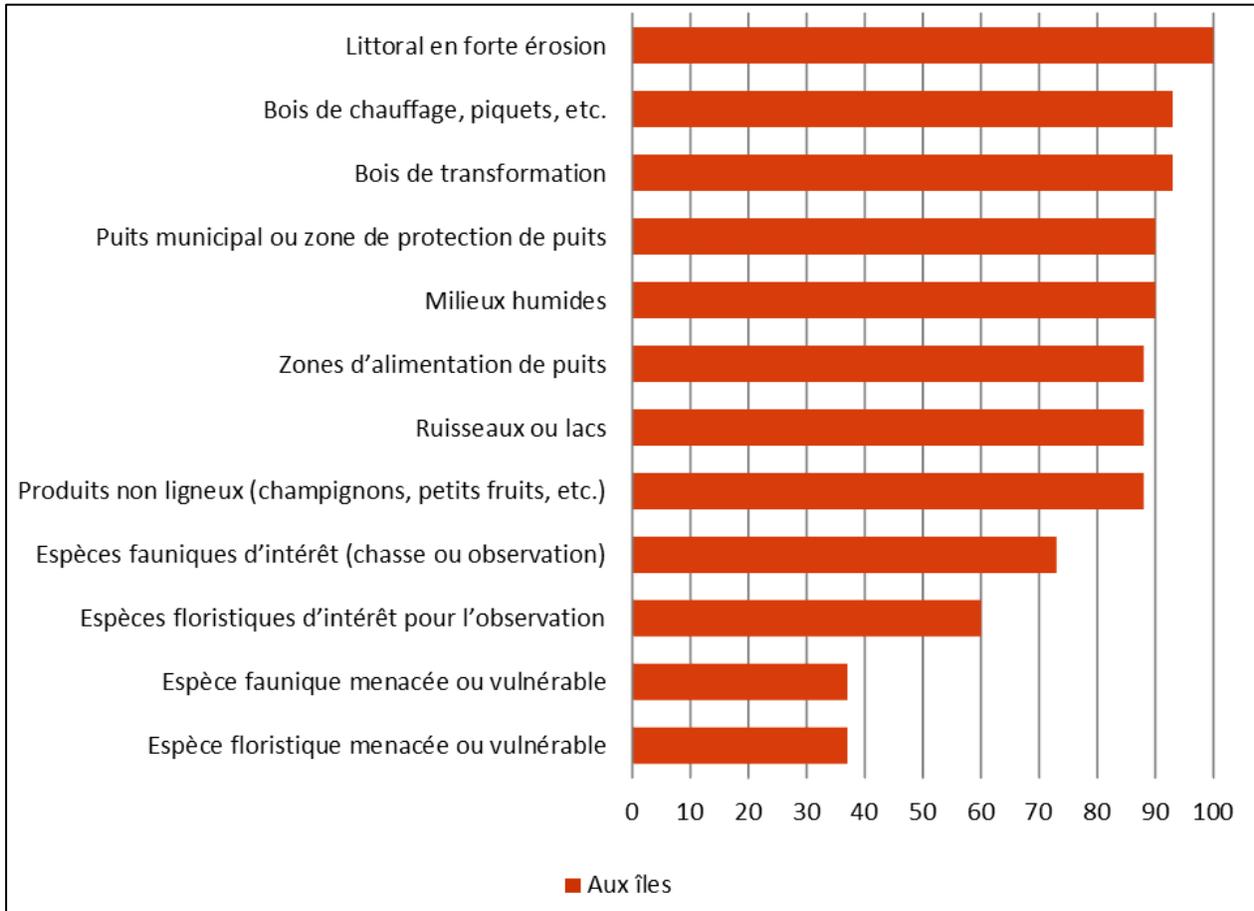


Figure 4.16. Connaissance des éléments présents sur la propriété.

Les moyens grâce auxquels les répondants souhaitent acquérir des connaissances sur la forêt sont très variés. Les journaux et les revues restent des médias privilégiés, puisque 82 % des répondants les ont mentionnés. 70 % des propriétaires se sont également montrés intéressés à participer à des formations d'un jour sur un sujet précis. L'équipe municipale et les organismes locaux sont considérés comme des sources d'information potentielles pour respectivement 65 % et 53 % des propriétaires, et 53 % d'entre eux souhaiteraient recevoir la visite d'un conseiller forestier. Seulement 41 % des propriétaires envisagent de recourir à Internet pour augmenter leur niveau de connaissances. Cette proportion est voisine de celles de 38 % et 41 % de la Gaspésie et du Québec (Figure 4.17).

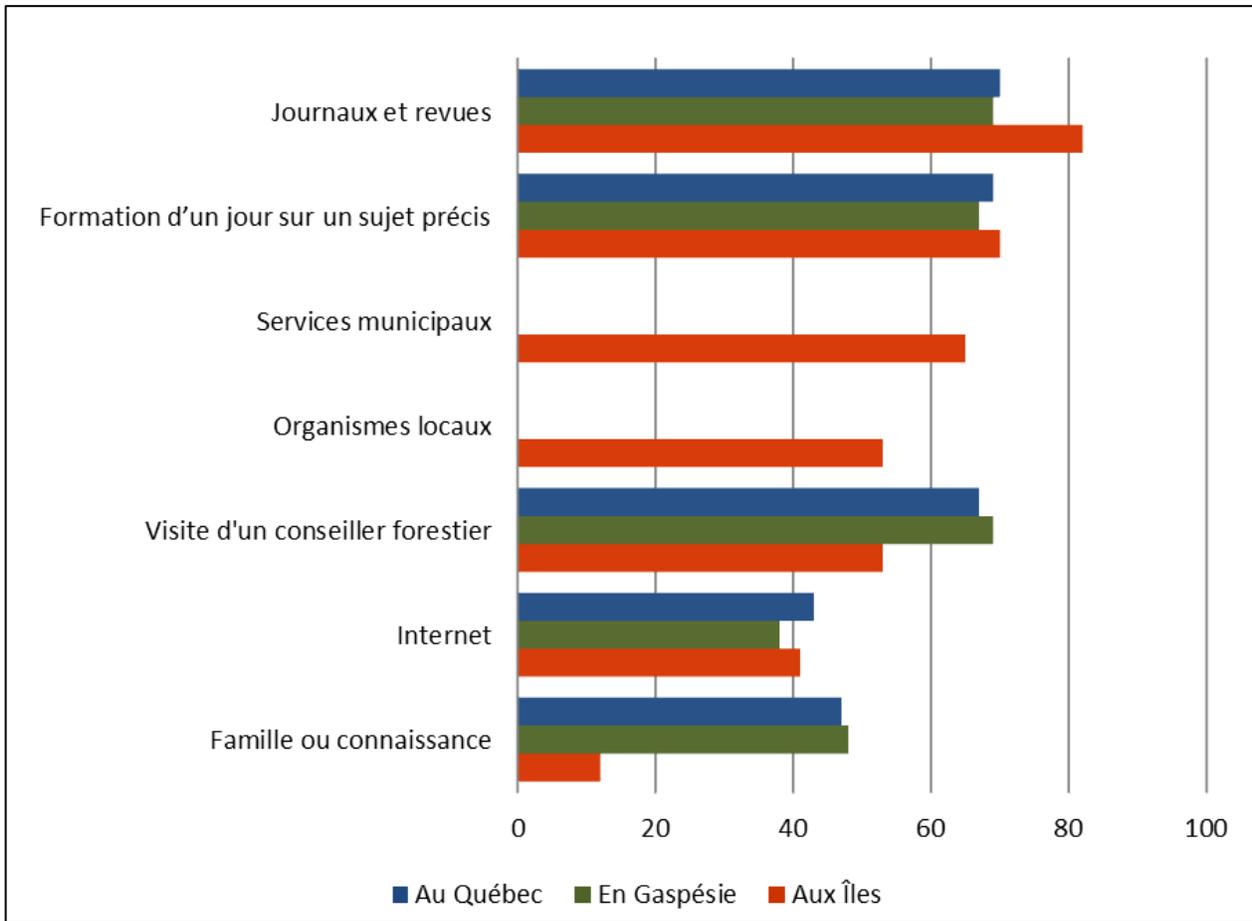


Figure 4.17. Modes d'acquisition de connaissances sur la forêt.

## 4.6 La récolte de bois, l'aménagement forestier et l'utilisation de la forêt

Bien que la culture forestière ne soit pas la même sur l'archipel, l'utilisation de la forêt y est bien réelle. En effet, seuls 15 % des propriétaires interrogés déclarent que leur boisé n'a été ni utilisé ni aménagé au cours des cinq dernières années. Ainsi, les propriétés sont-elles utilisées dans 85% des cas. 70 % des propriétaires déclarent utiliser eux-mêmes leur forêt. Cependant, beaucoup d'autres usagers en profitent aussi. En effet, près de la moitié des propriétés sont utilisées par la municipalité, une association ou un organisme communautaire, et près de 30 % par d'autres utilisateurs individuels tels que des marcheurs, cueilleurs, etc.

Au Québec, 86 % des propriétaires interrogés ont déclaré pratiquer une récolte de bois sur leur propriété. Ce taux est de 79 % en Gaspésie. Personne sur l'archipel ne récolte de bois pour la pâte ou le sciage alors que cette activité concerne 43 % des propriétaires québécois et 26 % des gaspésiens. 57,5 % des propriétaires madelinots récoltent du bois de chauffage, contre 77 % en Gaspésie et 81 % au Québec. Des aménagements autres que la récolte de bois sont réalisés dans 10 % des cas aux Îles, 36 % en Gaspésie et 37 % au Québec.

Afin de mieux cerner les usages de la forêt privée madelinienne, nous avons ajouté des types d'activités. Ainsi, on pratique la randonnée pédestre et le ski de fonds sur 48 % des propriétés et la cueillette sur 20 % d'entre elles. 35 % de ces boisés abritent également des sentiers VHR officiels ou non. L'observation de la faune est pratiquée dans 5 % des cas, la chasse et la conservation dans 3 % des cas. Les autres utilisations (15 %) sont essentiellement représentées par le camping et la villégiature. Sur l'archipel, 44 % des propriétaires ont récolté moins de 25m<sup>3</sup> l'année dernière. Ces proportions atteignent 63 % au Québec et 65% en Gaspésie (Figure 4.18).

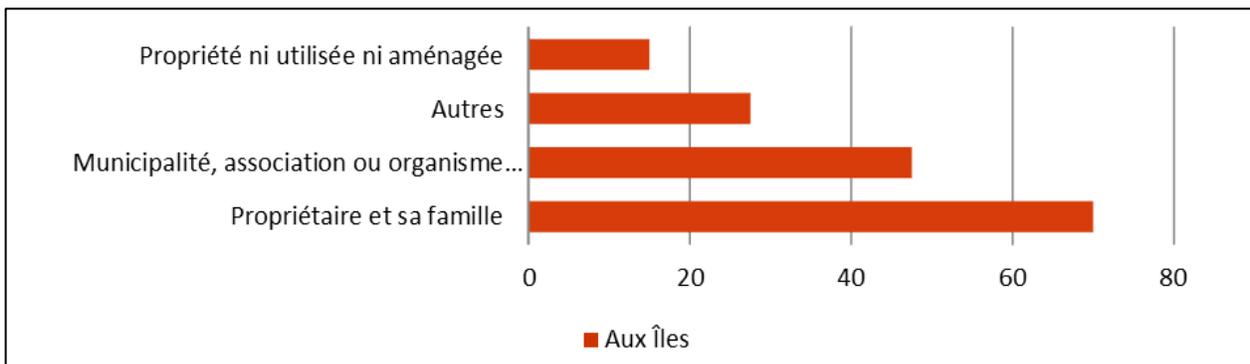
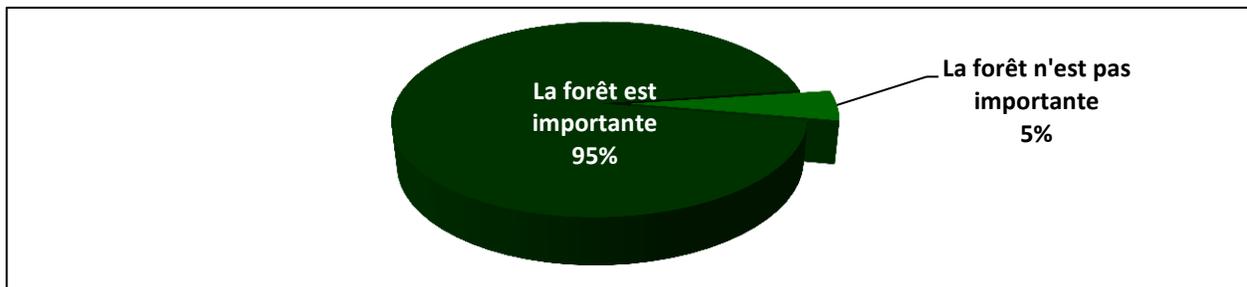


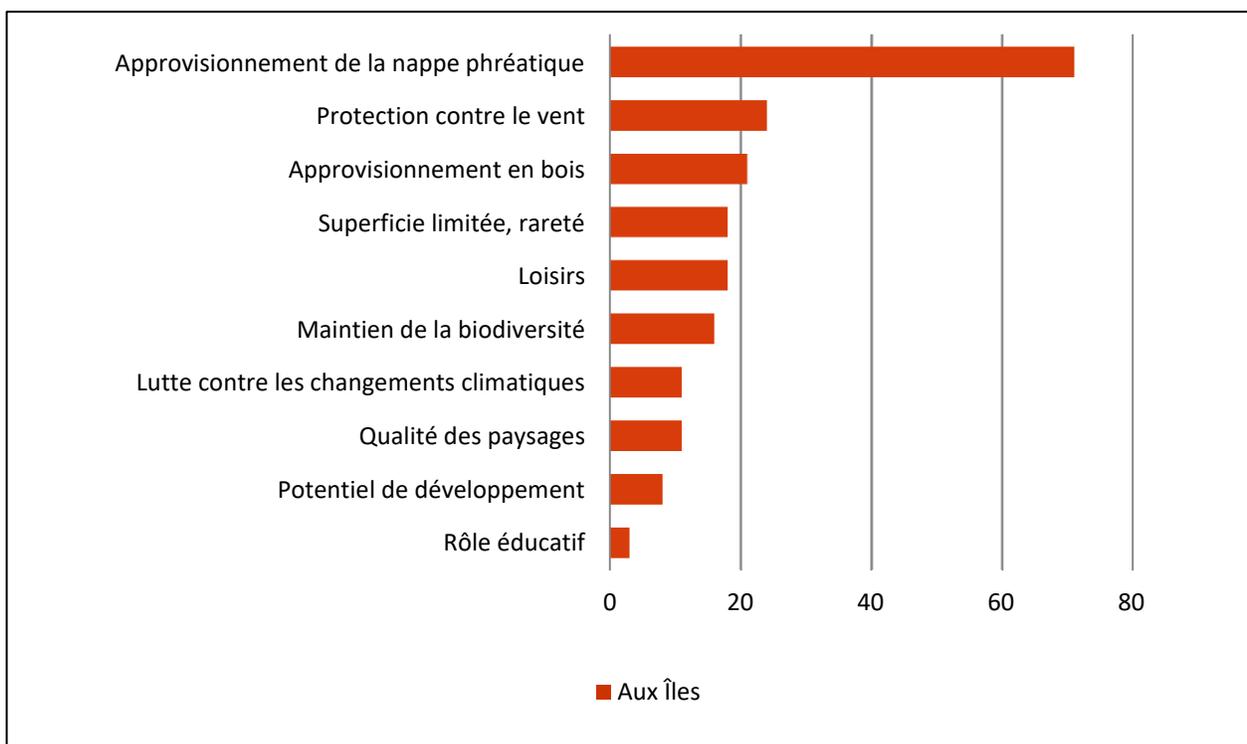
Figure 4.18. Types d'utilisateurs des propriétés boisées.

Une majorité des propriétaires accorde aux milieux boisés des îles un rôle essentiel. Ainsi, 95% d'entre eux déclare que la forêt est importante à leurs yeux (Figure 4.19).



**Figure 4.19. Importance de la forêt des îles pour les propriétaires.**

La protection et l’approvisionnement de la nappe phréatique viennent largement en tête, puisque 78 % des répondants l’ont mentionné. D’autres rôles écologiques ont aussi été notés, tels que la protection contre le vent (23 %), le maintien de la biodiversité (15 %), et la lutte contre les changements climatiques (10 %). La superficie limitée de la forêt de l’archipel, sa rareté relative, fonde son importance pour 18 % des propriétaires, tout comme son utilité en termes de loisirs et d’approvisionnement en bois. La qualité des paysages (10 %), le potentiel de développement (8 %) et le rôle éducatif (2,5 %) complètent les raisons présentées par les propriétaires pour expliquer l’importance que revêt la forêt à leurs yeux (Figures 4.20, 4.21 et 4.22).



**Figure 4.20. Raisons pour lesquelles la forêt est importante selon les propriétaires.**

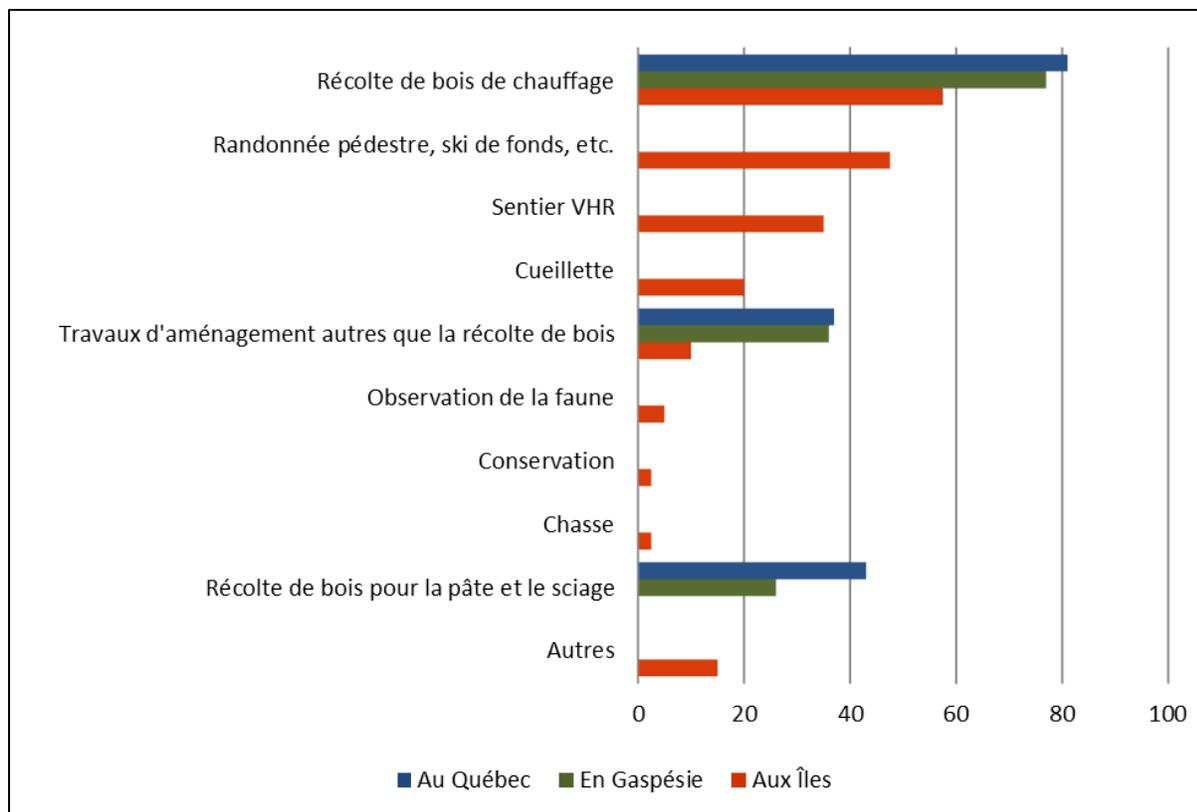


Figure 4.21. Activités de récolte et d'aménagement effectuées.

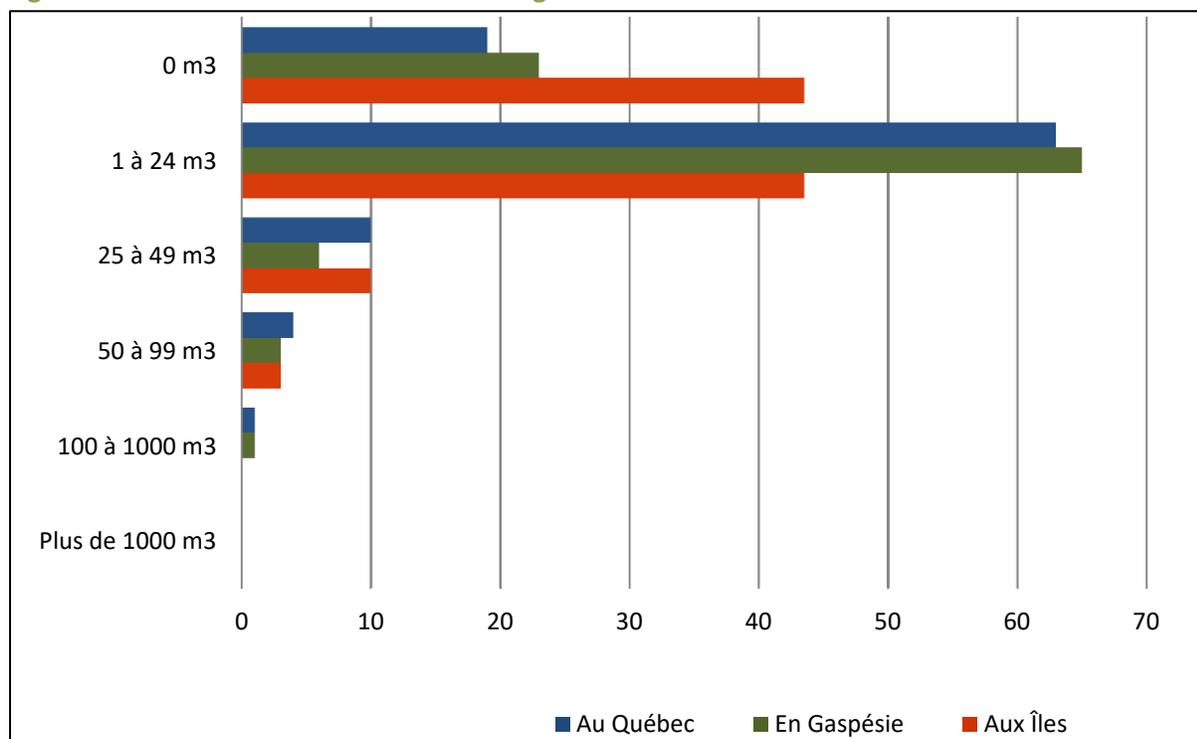


Figure 4.22. Volume de bois de chauffage récolté par les propriétaires forestiers dans la dernière année (équivalence utilisée : 1 corde = 3,62 m<sup>3</sup>).

## 4.7 Connaissance sur les programmes d'aide financière

Sur l'archipel, 37 % des propriétaires interrogés ont déjà bénéficié du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées et/ou du Programme de mise en valeur des ressources des milieux forestiers – Volet II. Pour ce qui est des raisons pour lesquelles les propriétaires madelinots n'ont pas utilisé les programmes de soutien financier, 68 % déclarent ne pas être au courant de tels programmes et 20 % que ces programmes ne sont pas adaptés à leur situation. Au Québec et en Gaspésie, 63 % et 54 % des propriétaires qui n'utilisent pas les programmes indiquent qu'ils préfèrent faire les choses à leur façon et

être seuls à décider. Ce n'est le cas que pour 15 % des Madelinots (Figures 4.23 et 4.24).

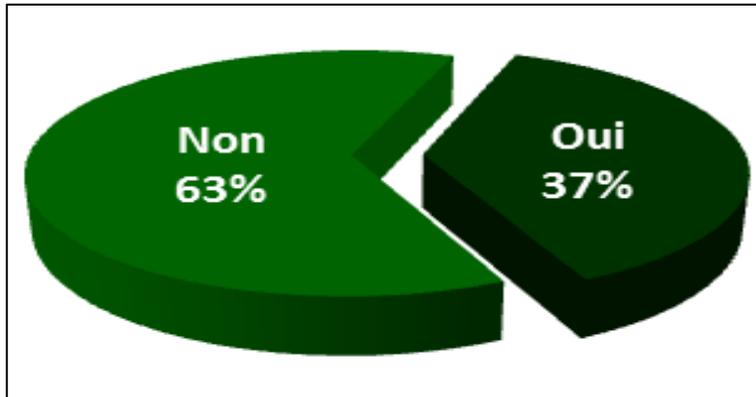


Figure 4.23. Proportion de propriétaires forestiers ayant bénéficié du PMVMF – volet II.

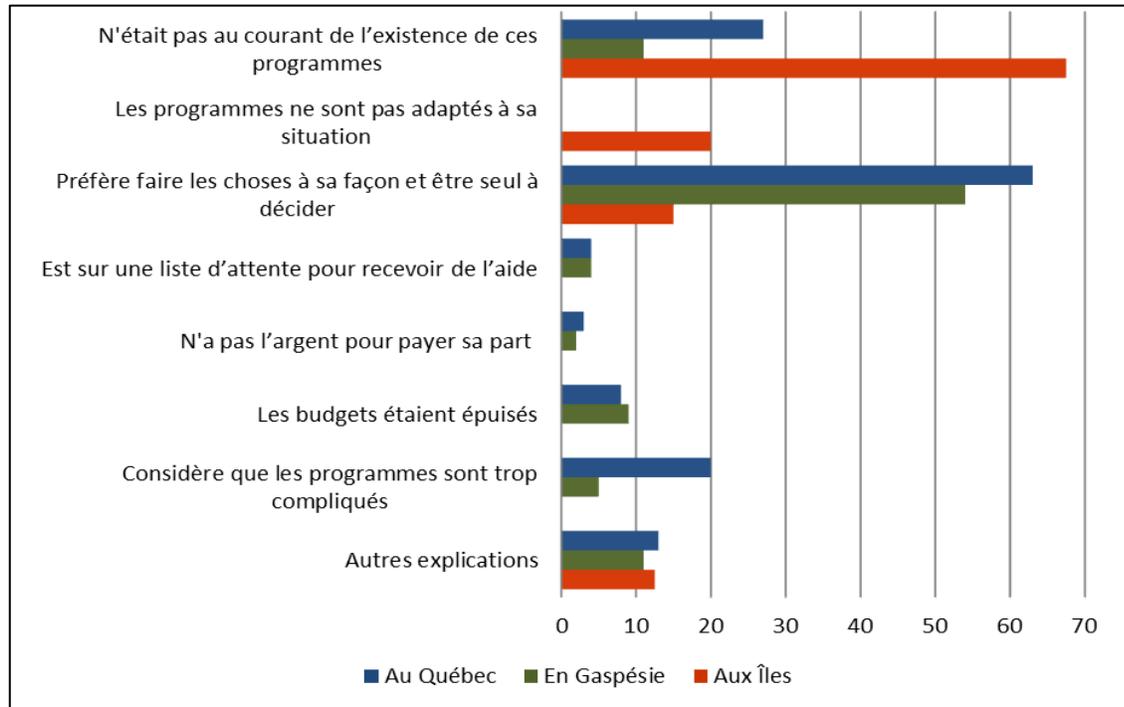


Figure 4.24. Raisons des propriétaires forestiers de ne pas utiliser les programmes de soutien financier.

# Chapitre 5. Description du milieu forestier

## Table des matières

---

5.1	Portrait de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine .....	315
5.1.1	Pentes et drainage.....	317
5.1.2	Peuplements.....	319
5.1.3	Volumes de bois .....	324
5.2	Problématiques particulières associées au milieu forestier des Îles-de-la-Madeleine .....	331
5.2.1	Perturbations naturelles et obstacles à la croissance .....	331
5.2.2	Perturbations anthropique.....	332
5.3	Historique des travaux.....	336
5.4	Friches d'intérêt forestier.....	337
5.5	Description de la forêt naturelle .....	338
5.6	Bibliographie de la section .....	340

## Liste des tableaux

---

<b>Tableau 5.1.</b> Répartition des superficies boisées sur le territoire privé de l'archipel. ....	316
<b>Tableau 5.2.</b> Superficies relatives par classe de pente pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine.....	318
<b>Tableau 5.3.</b> Superficies relatives par classe de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine.	319
<b>Tableau 5.4.</b> Superficies relatives des végétations potentielles pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine.....	321
<b>Tableau 5.5.</b> Superficies relatives par classe d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine.....	322
<b>Tableau 5.6.</b> Superficies relatives par classe de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine	323
<b>Tableau 5.7.</b> Superficies relatives par classe de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine.	324
<b>Tableau 5.8.</b> Superficie par groupement d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.....	326
<b>Tableau 5.9.</b> Superficies traitées (ha) par groupe de travaux sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.....	336
<b>Tableau 5.10.</b> Superficies des différents types de friches sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine....	337

## Liste des figures

---

<b>Figure 5.1.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de pente pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Communauté maritime des Îles de la Madeleine. ....	317
<b>Figure 5.2.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Communauté maritime des Îles de la Madeleine .....	318
<b>Figure 5.3.</b> Distribution des superficies forestières productives par type de couvert pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine .....	319
<b>Figure 5.4.</b> Distribution des superficies forestières productives en fonction des principales catégories de végétation potentielle pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine .....	320
<b>Figure 5.5.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine. ....	322
<b>Figure 5.6.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine. ....	323
<b>Figure 5.7.</b> Distribution des superficies forestières productives par classe de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine. ....	324
<b>Figure 5.8.</b> Répartition des espèces du couvert forestier des Îles-de-la-Madeleine pour les arbres ayant un DHP de plus de 10 cm (Roy-Bolduc, 2010). ....	325
<b>Figure 5.9.</b> Type de peuplement – Secteur de l'Est. ....	328
<b>Figure 5.10.</b> Type de peuplement – Secteur central. ....	329
<b>Figure 5.11.</b> Type de peuplement – Secteur Sud e. ....	330
<b>Figure 5.12.</b> Travaux de reboisement, inventaire de la TBE et feux de forêt – Secteur de l'Est. ....	333
<b>Figure 5.13.</b> Travaux de reboisement, inventaire de la TBE et feux de forêt – Secteur central. ....	334
<b>Figure 5.14.</b> Travaux de reboisement, inventaire de la TBE et feux de forêt – Secteur Sud. ....	335

## **5.1 Portrait de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine**

Si la forêt des Îles a pu autrefois couvrir une grande partie du territoire, elle ne s'étend plus aujourd'hui que sur un faible pourcentage de la superficie totale de l'archipel (Tableau 5.1). C'est sur l'île du Havre Aubert et sur celle du Cap aux Meules que les peuplements forestiers sont les plus denses et les plus diversifiés.

**Tableau 5.1. Répartition des superficies boisées sur le territoire privé de l'archipel.**

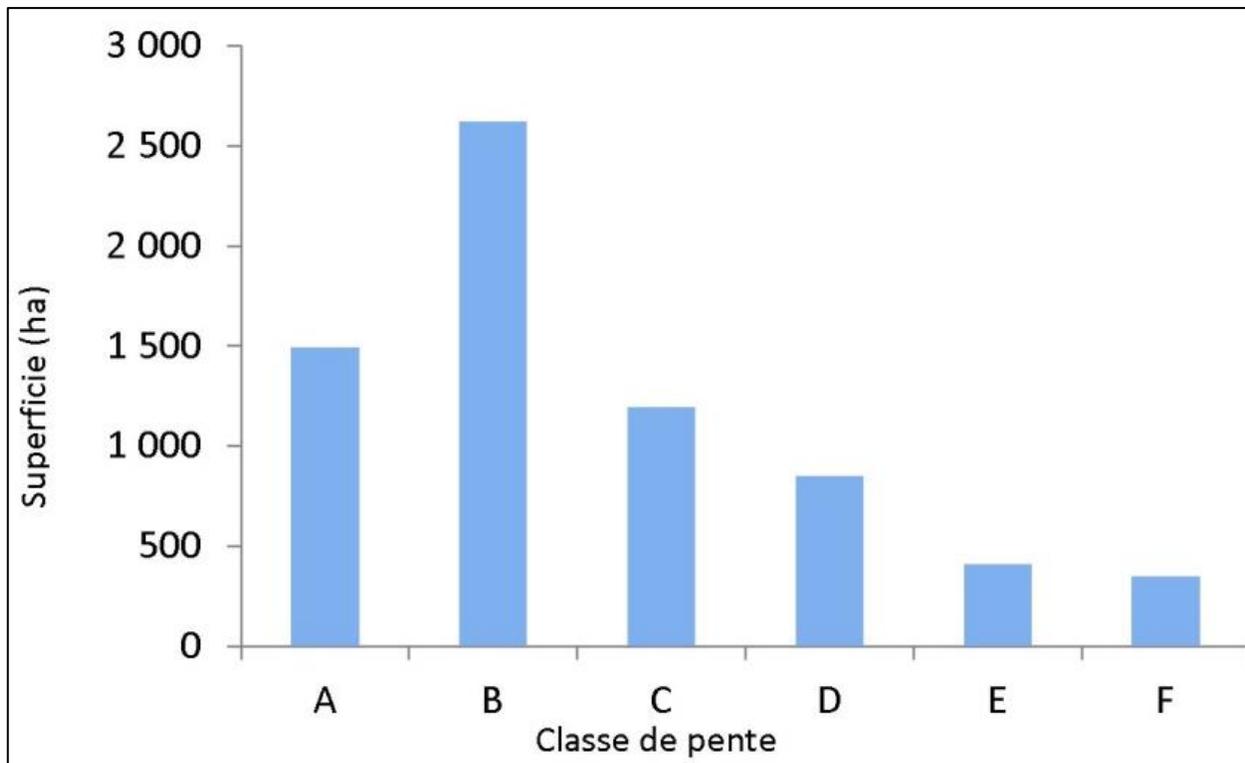
	<b>Superficie forestière</b>	<b>Terrains forestiers improductifs<sup>1</sup></b>	<b>Terrain forestier productif</b>	<b>Terrain forestier productif inaccessible<sup>2</sup></b>	<b>Terrain forestier productif accessible<sup>3</sup></b>	<b>Terrain non forestier<sup>4</sup></b>	<b>Superficie privée totale</b>
<b>Superficie (ha)s</b>	7 105,96	1 266,29	5 839,67	132.39	5 707,28	4 944,64	12 050,60
<b>Proportions (%)</b>	59 %	10,5 %	48,5 %	1,1 %	47,4 %	41 %	100 %

<sup>1</sup> Comprend les dénudés secs et humides ainsi que les zones inondables.

<sup>2</sup> Comprend les terrains ayant un taux d'inclinaison >40 %, les sommets entourés de pentes abruptes (>40%) et les îles;

<sup>3</sup> Comprend 1185,9 ha (20,8%) des terrains avec un peuplement boisé, mais où le taux de croissance annuel est faible (improductif);

<sup>4</sup> Comprend les terrains agricoles, agro-forestiers, les zones urbaines, les plans d'eau, les gravières, les lignes de transport d'énergie, les routes et tous les autres secteurs à vocation particulière (L.E.T., golf, zones de récréation, etc.).



**Figure 5.1. Distribution des superficies forestières productives par classe de pente pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Communauté maritime des Îles de la Madeleine.**

La végétation des îles peut être classifiée en deux grandes entités, la végétation maritime dont le développement est fortement associé à la mer (salinités, vent,...) et la végétation forestière. La végétation maritime regroupe tout d'abord plusieurs habitats non forestiers, notamment le littoral (sableux et rocheux), la lande (ouverte ou boisée) et le marais salé. À ceux-ci se joignent les formations forestières rabougries, dont le développement est fortement influencé par la proximité de la mer (vent, salinité des sols). La végétation forestière située dans les zones abritées des vents du large est essentiellement résineuse, en effet 94 % des peuplements forestiers sont classés résineux composés principalement des sapinières et des pessières blanches. Cette section présente le portrait de la forêt privée du territoire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

### 5.1.1 Pentés et drainage

La forêt productive du territoire de la Communauté maritime des Îles présente majoritairement des pentes nulles (21,6 %) à faible (37,9 %). Seuls 11 % du territoire sont occupés par des pentes fortes et abruptes, et sont pour le moment peu accessibles ou inaccessibles. Le drainage du territoire forestier productif est majoritairement modéré (50,4 %). Les sites où le drainage est excessif ou rapide occupent moins de 6,3 % du territoire, alors que les sites au drainage mauvais ou très mauvais occupent environ 6,4 % du territoire (Figures 5.1 et 5.2; Tableau 5.2 et 5.3).

Tableau 5.2. Superficies relatives par classes de pentes pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine.

Classes de pente	Définitions	Superficies relatives (%)
A	Nulle	21.6
B	Faible	37.9
C	Douce	17.2
D	Modérée	12.3
E	Forte	5.9
F	Abrupte	5.1

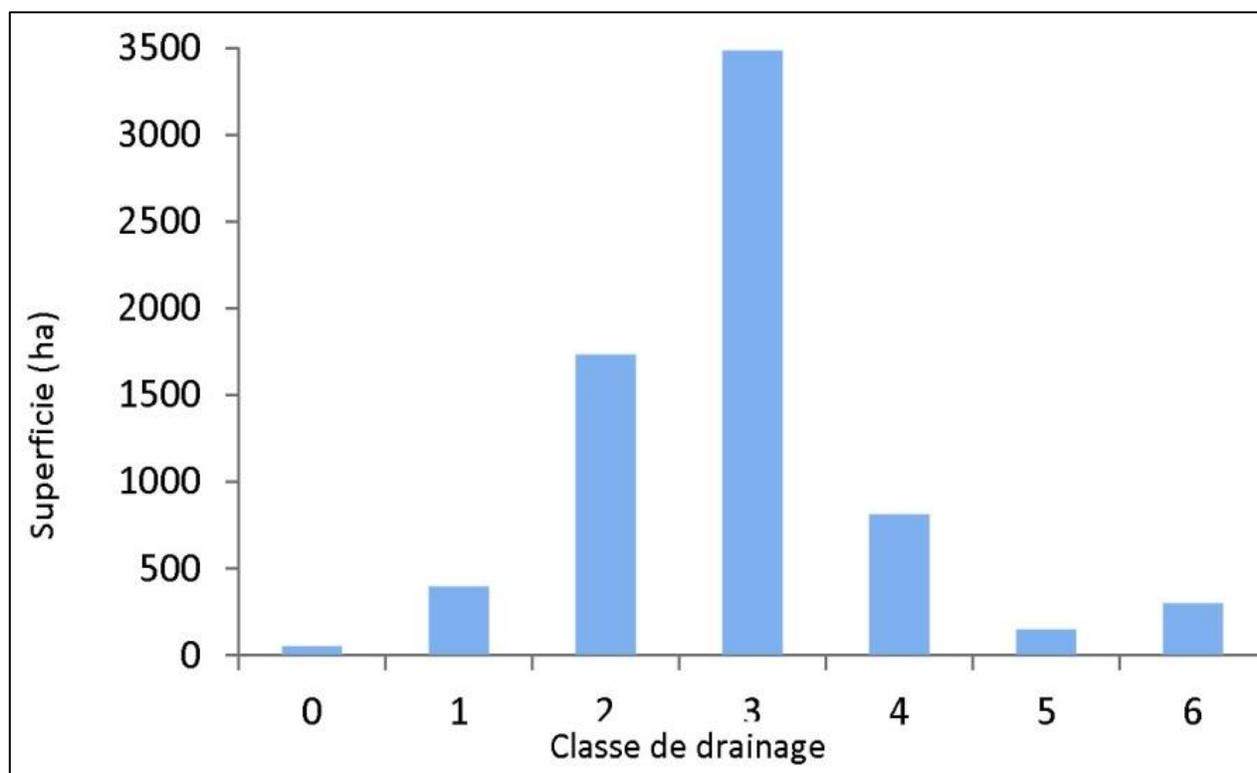


Figure 5.2. Distribution des superficies forestières productives par classe de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Communauté maritime des Îles de la Madeleine.

Tableau 5.3. Superficies relatives par classe de drainage pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine.

Classes de drainage	Définitions	Superficies relatives (%)
0	Excessif	0,8
1	Rapide	5,7
2	Bon	25
3	Modéré	50,4
4	Imparfait	11,8
5	Mauvais	2,1
6	Très mauvais	4,3

### 5.1.2 Peuplements

La forêt productive du territoire de l'AFOGÎM situé dans la Communauté de commune des Îles-de-la-Madeleine est majoritairement composée de peuplements résineux (94,3 %) alors que les peuplements de type mélangés ou feuillu occupent respectivement environ 4,8 % et 0,9%. La végétation potentielle est dominée par la sapinière à bouleau blanc maritime (59 %) et suivi par la sapinière à épinette noire maritime (16 %; Figures 5.3 et 5.4; Tableau 5.4).

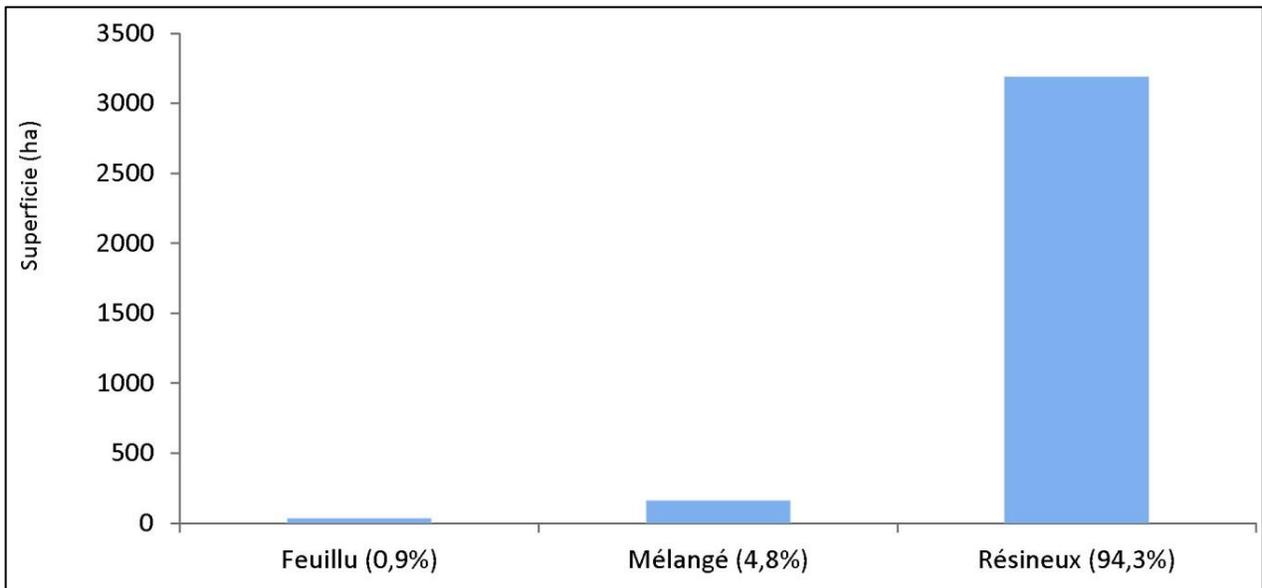


Figure 5.3. Distribution des superficies forestières productives par type de couvert pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine.

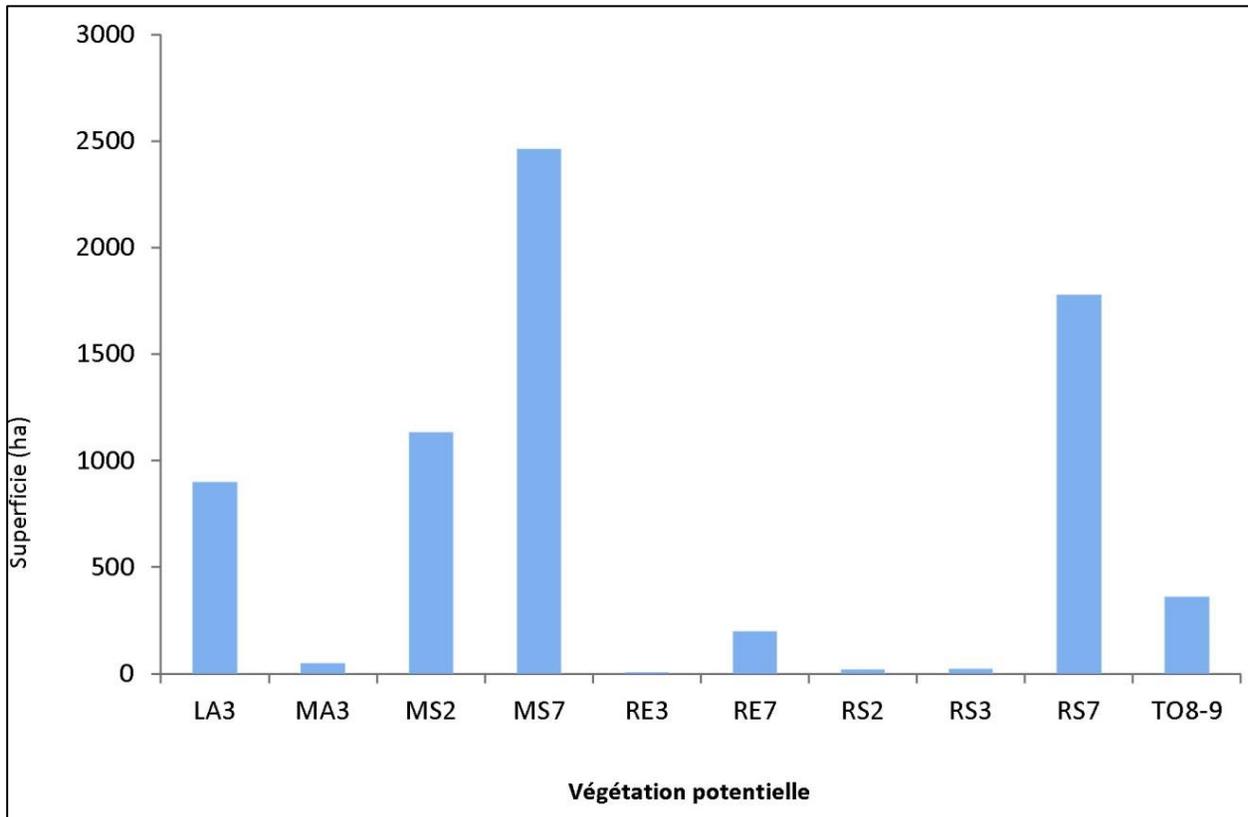


Figure 5.4. Distribution des superficies forestières productives en fonction des principales catégories de végétation potentielle pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine.

**Tableau 5.4. Superficies relatives des végétations potentielles pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine.**

<b>Végétations potentielles</b>	<b>Définitions</b>	<b>Superficies relatives (%)</b>
<b>LA3</b>	Lande maritime boisée	13
<b>MA3</b>	Marais ou marécage	0,7
<b>MS2</b>	Sapinière à bouleau blanc	16,4
<b>MS7</b>	Sapinière à bouleau blanc maritime	35,6
<b>RE3</b>	Pessière noire à sphaigne	0,1
<b>RE7</b>	Pessière noire maritime	2,8
<b>RS2</b>	Sapinière à épinette noire	0,3
<b>RS3</b>	Sapinière à épinette noire et sphaigne	0,3
<b>RS7</b>	Sapinière à épinette noire maritime	25,7
<b>TO 8-9</b>	Tourbière	5,2

La structure d'âge des peuplements du territoire forestier productif démontre que les peuplements de 61 à 80 ans sont les plus abondants (27 %) suivi par les peuplements âgés entre 41 à 60 ans (22,8 %) et par les peuplements de 21 à 40 ans (17,8 %). Les peuplements de 81 ans et représentent que 4,2 % (Figure 5.5; Tableau5.5).

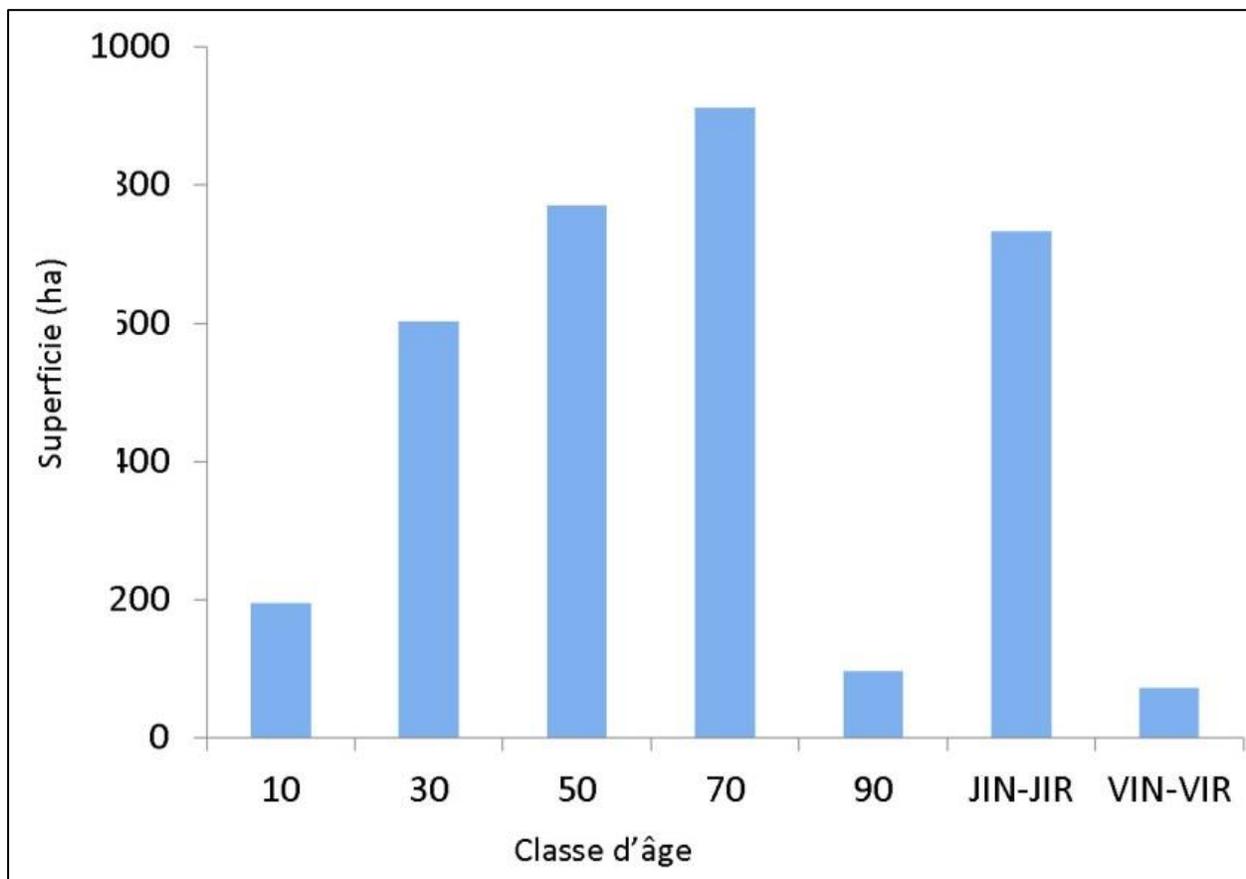


Figure 5.5. Distribution des superficies forestières productives par classe d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine.

Tableau 5.5. Superficies relatives par classe d'âge pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine.

Classes d'âge	Définitions	Superficies relatives (%)
10	0 à 20 ans	5,8
30	21 à 40 ans	17,8
50	41 à 60 ans	22,8
70	61 à 80 ans	27
90	81 ans et plus	2,8
JIN-JIR	Jeunes inéquiennes et jeunes irréguliers ( $\leq 80$ ans)	21,6
VIN-VIR	Vieux inéquiennes et vieux irréguliers ( $\leq 80$ ans)	2,2

Ces peuplements sont composés majoritairement de peuplements de hauteur supérieure à 4 mètres et inférieure à 7 mètres (50,1 %) et de peuplements supérieure à 7 mètres et inférieure à 12 mètres (35,2 %). Les peuplements dont la hauteur est supérieure à 17 mètres ne représentent que 2,9 %. La croissance des sapinières des Îles-de-la-Madeleine est affectée par le vent, de sorte qu'à maturité, leur hauteur n'excède généralement pas 12 mètres (hauteur 4). La densité des peuplements classée entre 60 et 80 % représente 43,7 % des peuplements forestiers et ceux entre 40 et 60 % totalisent 38,2 % du territoire (Figures 5.6 et 5.7; Tableaux 5.6 et 5.7).

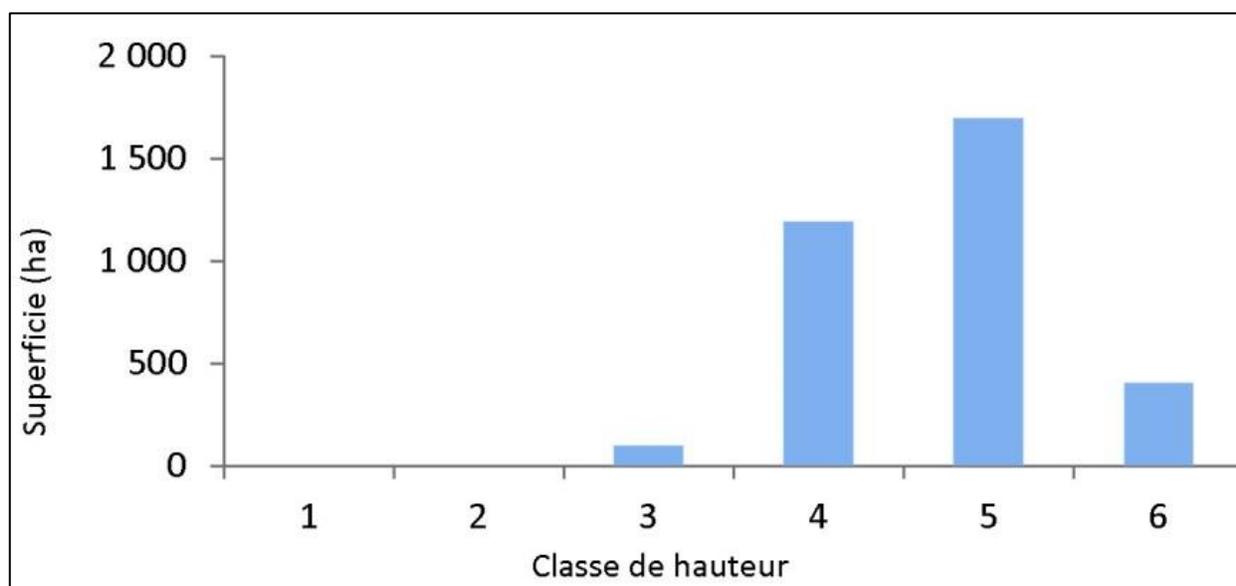


Figure 5.6. Distribution des superficies forestières productives par classe de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine.

Tableau 5.6. Superficies relatives par classe de hauteur pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine.

Classes de hauteur	Définitions	Superficies relatives (%)
1	$\geq 22$ m	0
2	$17 \text{ m} \leq x < 22 \text{ m}$	0
3	$17 \text{ m} \leq x < 17 \text{ m}$	2,9
4	$17 \text{ m} \leq x < 12 \text{ m}$	35,2
5	$17 \text{ m} \leq x < 7 \text{ m}$	50,1
6	$17 \text{ m} \leq x < 4 \text{ m}$	11,9

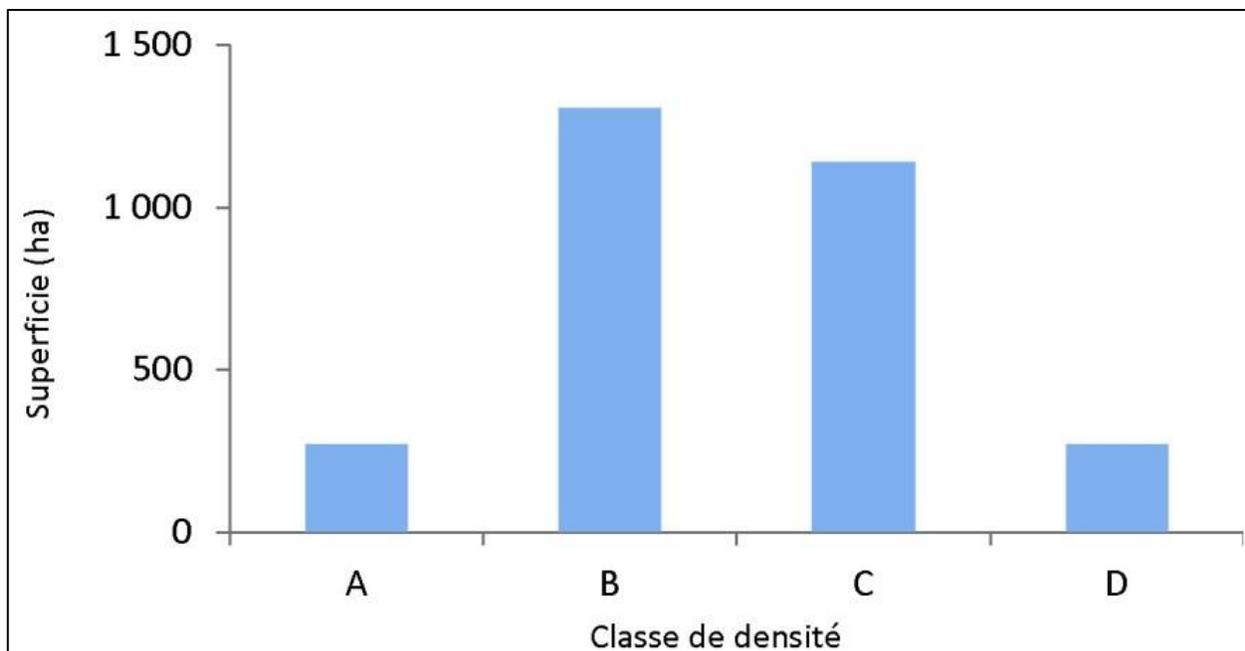


Figure 5.7. Distribution des superficies forestières productives par classe de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine.

Tableau 5.7. Superficies relatives par classe de densité pour le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles de la Madeleine.

Classes de densité	Définitions	Superficies relatives (%)
A	$\geq 80\%$	0
B	$60\% \leq x < 80\%$	0
C	$40\% \leq x < 60\%$	2,9
D	$25\% \leq x < 40\%$	35,2

### 5.1.3 Volumes de bois

Si cette forêt a pu autrefois contribuer au confort et à la survie des habitants d'ici, son apport économique et sa valeur commerciale sont aujourd'hui négligeables. Tout au plus, répond-elle en partie à certains besoins domestiques, tels le bois de chauffage, les piquets de clôture et, dans une moindre mesure, les arbres de Noël qui sont aujourd'hui pour la plupart importés du continent.

Aucun inventaire terrain n'a été réalisé sur le territoire des Îles de la Madeleine lors du dernier inventaire décennal donc aucune donnée n'est disponible pour évaluer les volumes de bois présents sur ce territoire forestier. Les volumes moyens de bois à l'hectare pour les principaux regroupements d'essences n'ont pu être calculés.

Une étude réalisée à l'été 2010 par Madame Alice Roy-Bolduc confirme la dominance des essences résineuses et la faible dimension des tiges. Le couvert forestier des Îles-de-la-Madeleine est presque exclusivement composé de conifères. [...] les parcelles échantillonnées étaient principalement occupées par trois essences : le sapin baumier (avec plus de 50 % des arbres matures), l'épinette noire et l'épinette blanche (avec chacun 24 %). Ainsi, le sapin baumier apparaît comme l'espèce dominante de la strate arborescente sur le territoire madelinot. [...] le sapin et l'épinette noire peuvent constituer des peuplements purs alors que l'épinette blanche est toujours une espèce compagne (Roy-Bolduc, 2010; Figures 5.8; Tableau 5.8). Les types de peuplements sont présentés par secteur (Figures 5.9, 5.10 et 5.11).

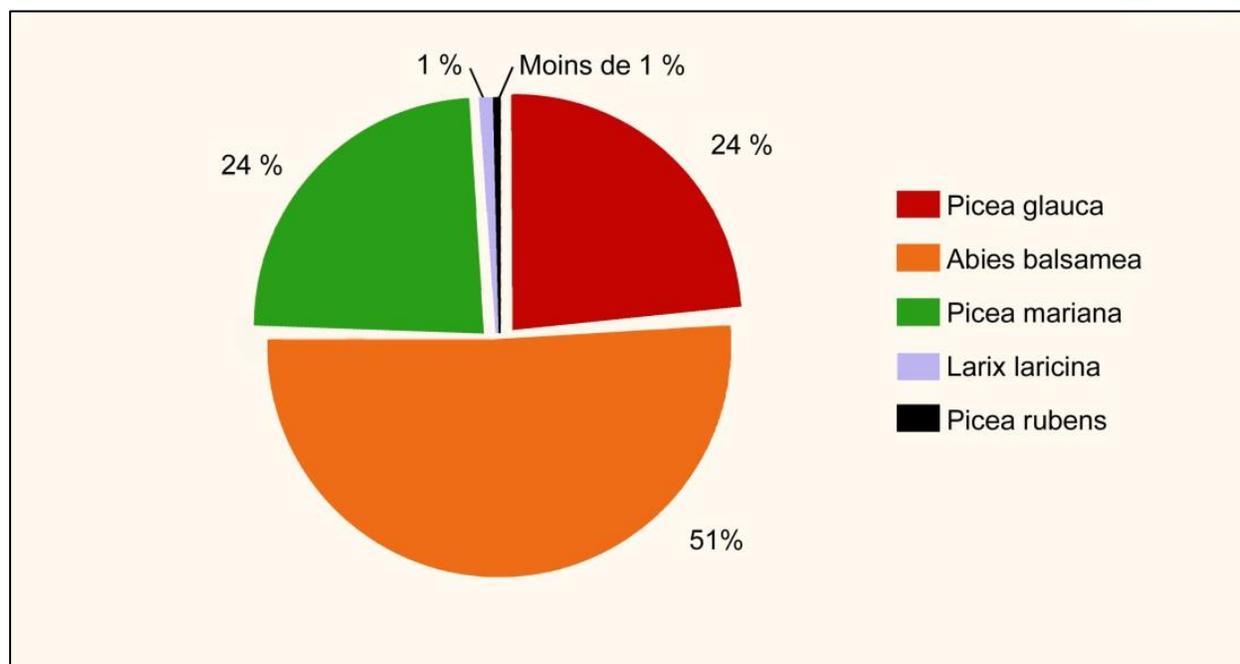


Figure 5.8. Répartition des espèces du couvert forestier des Îles-de-la-Madeleine pour les arbres ayant un DHP de plus de 10 cm (Roy-Bolduc, 2010).

Tableau 5.8. Superficie par groupement d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

Types de couvert forestier	Classes d'âge	Superficies forestières productives (ha)
Feuillu	10	30,9
	30	0,2
	50	0
	JIN-JIR	0
	70	0
	90 et +	0
	VIN-VIR	0
	Indifférenciée	0
Mélangé	10	34,5
	30	101
	50	0
	JIN-JIR	16,9
	70	0
	90 et +	0
	VIN-VIR	0
	Indifférenciée	0

Tableau 5.8 (suite). Superficie par groupement d'essences en fonction du couvert forestier et de la classe d'âge pour l'ensemble du territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

Types de couvert forestier	Classes d'âge	Superficies forestières productives (ha)
Résineux	10	194,7
	30	500,7
	50	761,1
	JIN-JIR	911,3
	70	96
	90 et +	716,2
	VIN-VIR	73,3
	Indifférenciée	0
Total	10	194,7
	30	601,9
	50	770
	JIN-JIR	911,3
	70	96
	90 et +	733,1
	VIN-VIR	73,3
	Indifférenciée	0

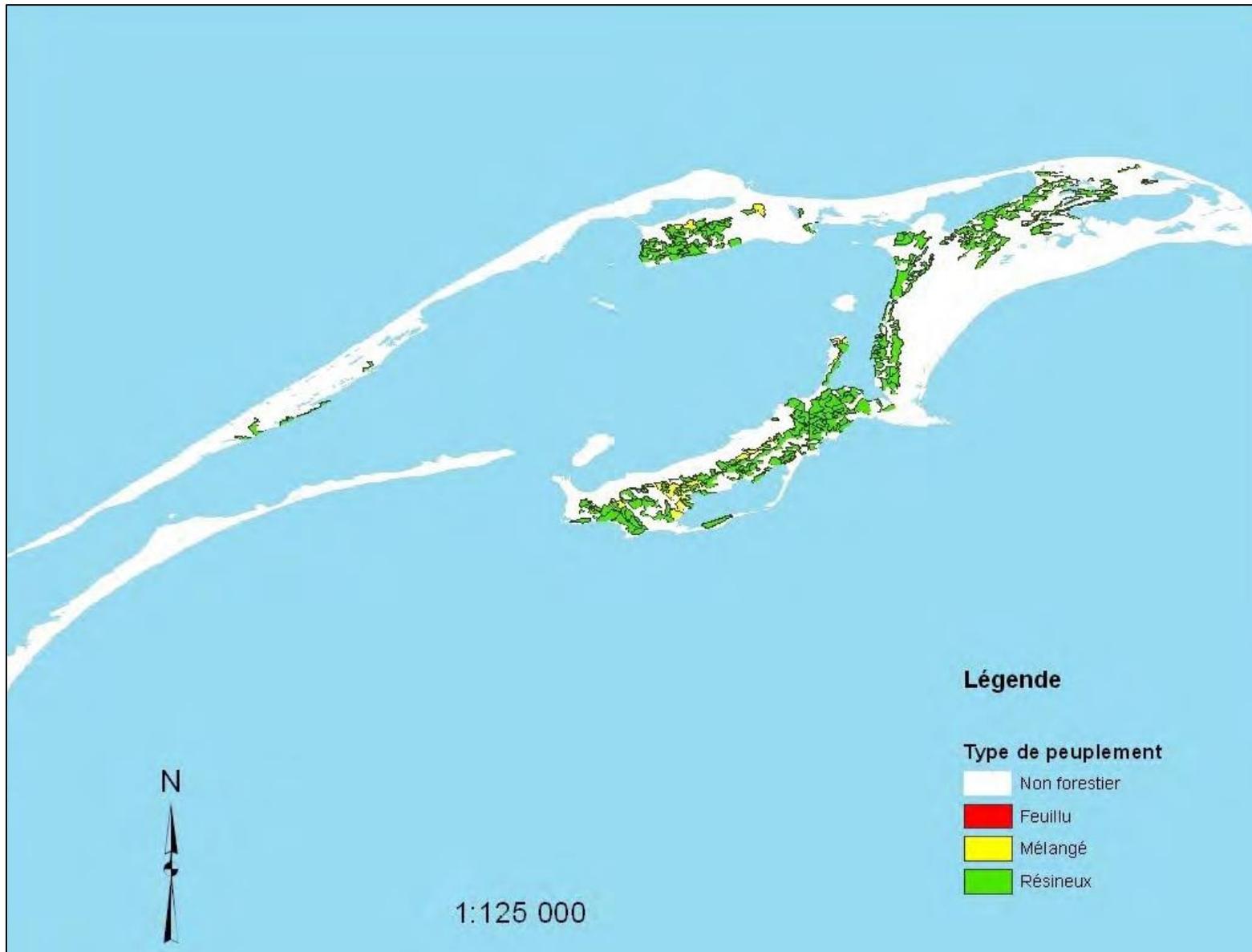


Figure 5.9. Type de peuplement – Secteur de l’Est.

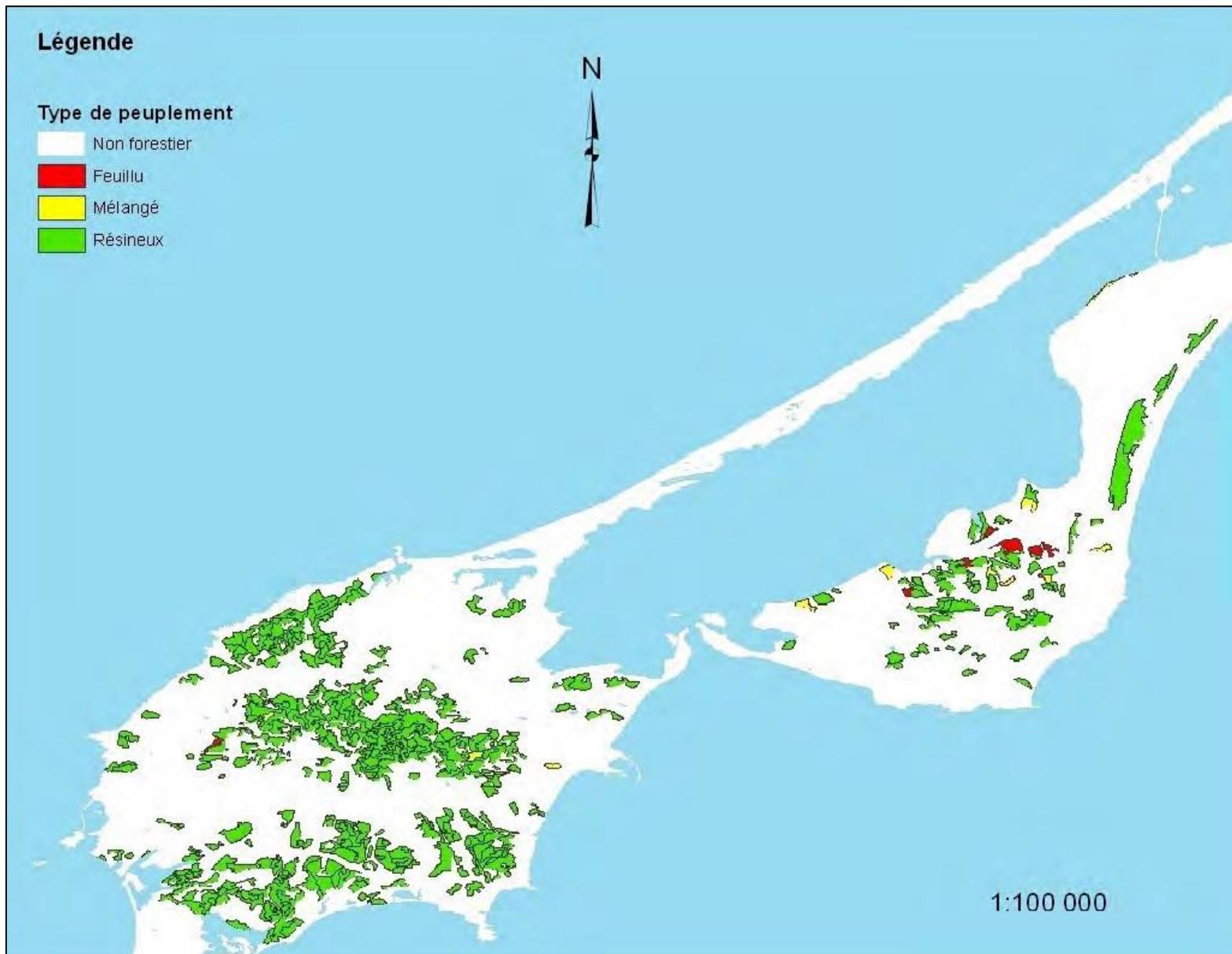


Figure 5.10. Type de peuplement – Secteur central.

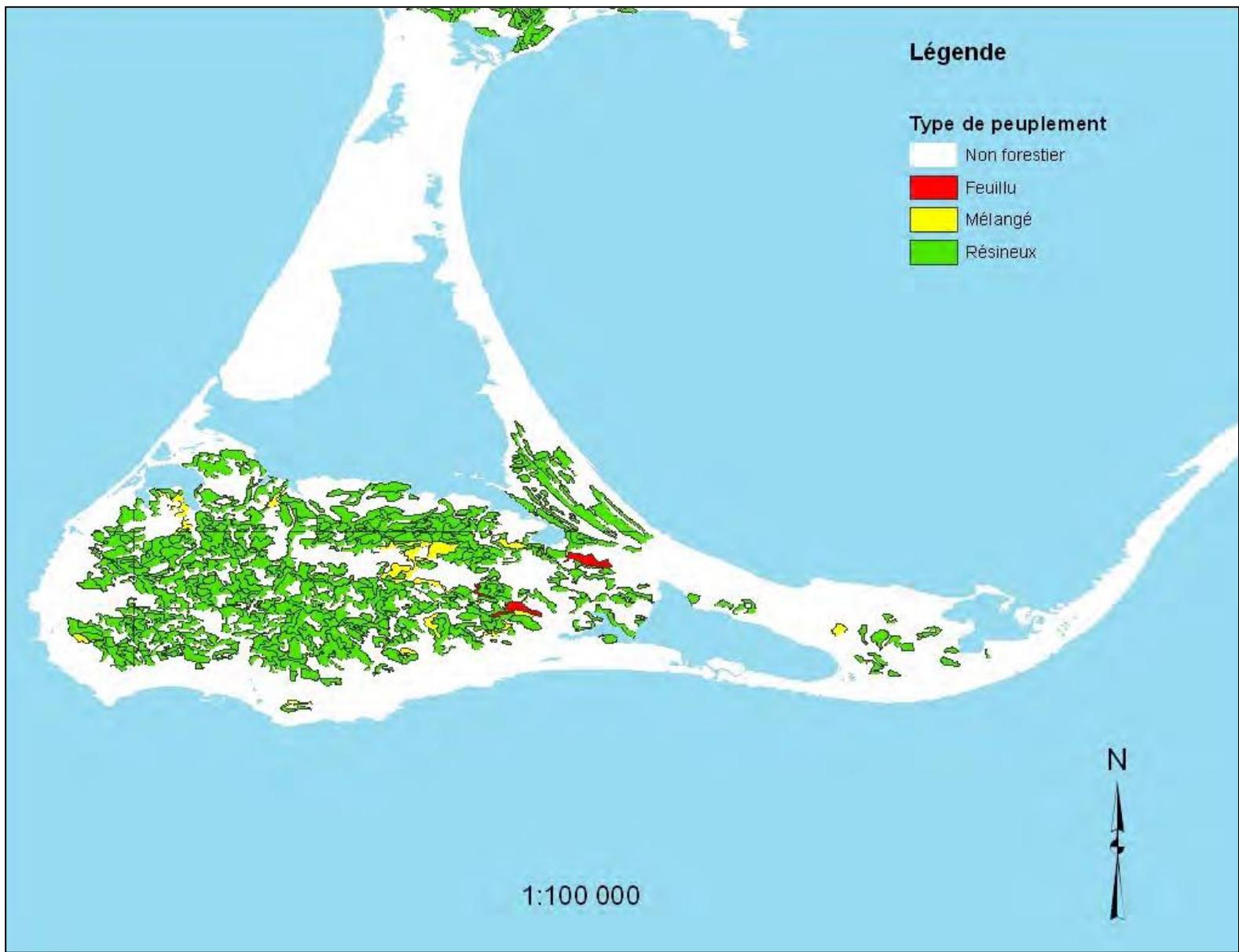


Figure 5.11. Type de peuplement – Secteur Sud.

## 5.2 Problématiques particulières associées au milieu forestier des Îles-de-la-Madeleine

### 5.2.1 Perturbations naturelles et obstacles à la croissance

Aux Îles-de-la-Madeleine, les perturbations et les obstacles naturels créent un contexte de régénération parfois difficile :

- ✓ Les vents permanents et puissants causent des dommages considérables en asséchant les cimes. Ce phénomène est particulièrement observable chez les arbres les plus âgés et les plus hauts, ainsi que dans les boisés non protégés. La durée de vie des arbres est donc beaucoup plus réduite aux Îles que sur le continent. En outre, les vents influent sur la dissémination des semences, qui s'effectue parfois vers l'intérieur des peuplements, induisant une régression lente mais continue du boisé;
- ✓ Les informations relatives aux insectes et aux maladies sont peu nombreuses pour les Îles-de-la-Madeleine. Les sapinières subissent actuellement une épidémie. Selon le MFFP, il s'agit possiblement de l'arpenteuse de la pruche. L'île Brion, située en terre publique, est particulièrement touchée. Ailleurs, les peuplements fortement affectés seraient localisés et couvriraient moins de 20 % de la superficie totale. Selon Bisson (2003), les principaux problèmes affectant la forêt de l'archipel pourraient provenir de la TBE et du chancre. Les quelques pièges posés annuellement ne permettent pas de poser de diagnostic précis. Il n'existe pas non plus d'inventaire des secteurs les plus affectés. On ignore donc l'étendue des superficies concernées. Cependant, les propriétaires forestiers interrogés lors du sondage de 2013 se sont montrés inquiets de la présence importante d'arbres malades. Une étude approfondie serait donc nécessaire afin d'évaluer la gravité du problème et d'y apporter des solutions adéquates.
- ✓ Les rongeurs créent également des dégâts, notamment les espèces introduites comme le lièvre et l'écureuil roux. Cependant, les impacts négatifs ne semblent pas suffisamment importants pour entraver sérieusement la régénération naturelle de la forêt;
- ✓ La compétition herbacée est difficile pour les jeunes arbres. En effet, associés à un climat maritime, les types de sol de l'archipel prédisposent plutôt à la production d'herbe.
- ✓ Les feux de forêt restent des événements rares aux Îles-de-la-Madeleine. On en a dénombré 3 depuis 1987, dus chaque fois à des erreurs humaines.

Dans les secteurs abrités, la régénération naturelle, suite aux diverses perturbations est satisfaisante. Dans les secteurs un peu plus exposés, la plantation s'avère une alternative intéressante. Toutefois, la régénération des boisés perturbés ou détruits dans des secteurs soumis aux forts vents et aux embruns est particulièrement difficile, voire inexistante. De 1996 à 2010, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine a procédé au reboisement de 322 hectares de boisés perturbés ou de friches grâce au *Programme de mise en valeur des milieux forestiers – volet II* et à l'AFOGÎM. Depuis 2011, la plantation s'effectue essentiellement le long des sentiers récréatifs (pédestres, ski de fonds, etc.) et dans les parcs municipaux.

### 5.2.2 Perturbations anthropique

Comme c'est le cas sur l'île Brion, on estime que le couvert forestier avoisinait originellement les 80 %. Toutefois, l'archipel a connu une déforestation massive lors de la colonisation. La forêt a subi une forte régression, en raison d'un déséquilibre entre l'exploitation et le rythme de reconstitution. À bien des endroits, les forêts primitives ont fait place à l'agriculture ou au développement résidentiel. On pense que les endroits de pente modérée ou forte (pente supérieure à 10 % et dépôt 8AL) étaient jadis occupés par des sapinières primitives (types écologiques MS72 (7-12 m), MS72K (4-7 m) et MS22 (plus de 12 m)). Les efforts de reboisements entrepris depuis 1996 ont permis de reconstituer une partie du couvert forestier, puisque de 18% du territoire en 1983, on atteint aujourd'hui les 26%.

Le type de récolte de bois pratiqué actuellement ne semble pas avoir d'impact significatif sur le couvert forestier. En ce qui concerne les pressions anthropiques, les dommages sont surtout associés à l'expansion domiciliaire. L'urbanisation à des fins résidentielles ou de villégiature entraîne une diminution des superficies boisées, mais également la destruction progressive de la protection naturelle constituée par les arbres rabougris. Selon le portrait des propriétaires forestiers de 2013, cette avenue de développement est envisagée par plus de la moitié des propriétaires interrogés. Ce type d'exploitation pourrait éventuellement devenir une menace pour le maintien du couvert forestier. Le règlement de zonage municipal limite les possibilités de construction en zone forestière. Toutefois, près du tiers de la forêt privée (1 410 ha) se situe hors de cette dernière. Ces secteurs sont donc particulièrement menacés par le déboisement. Compte tenu du fait que la plantation d'arbres est très restreinte sur les terres agricoles et que le zonage ne prévoit pas d'espaces destinés à la régénération du couvert forestier, on peut raisonnablement s'attendre à une nouvelle diminution de la forêt privée dans les années à venir.

La multiplication des sentiers récréatifs est également problématique. L'extension du réseau hors route crée des ouvertures, augmentant la superficie des lisières vulnérables aux vents. On note cependant une prise de conscience accrue des impacts environnementaux liés à la circulation VHR chez les usagers. Dans une certaine mesure, les secteurs protégés par un statut de parc municipal sont également victimes de leur succès, la surutilisation de certains sentiers entraînant des dégradations de la végétation et des sols. Un agrandissement des zones aménagées permettrait probablement de remédier à ce problème.

Les travaux de reboisement ainsi que les sites d'inventaire de la TBE et de feux de forêt sont illustrés dans les figures 51,52 et 53.

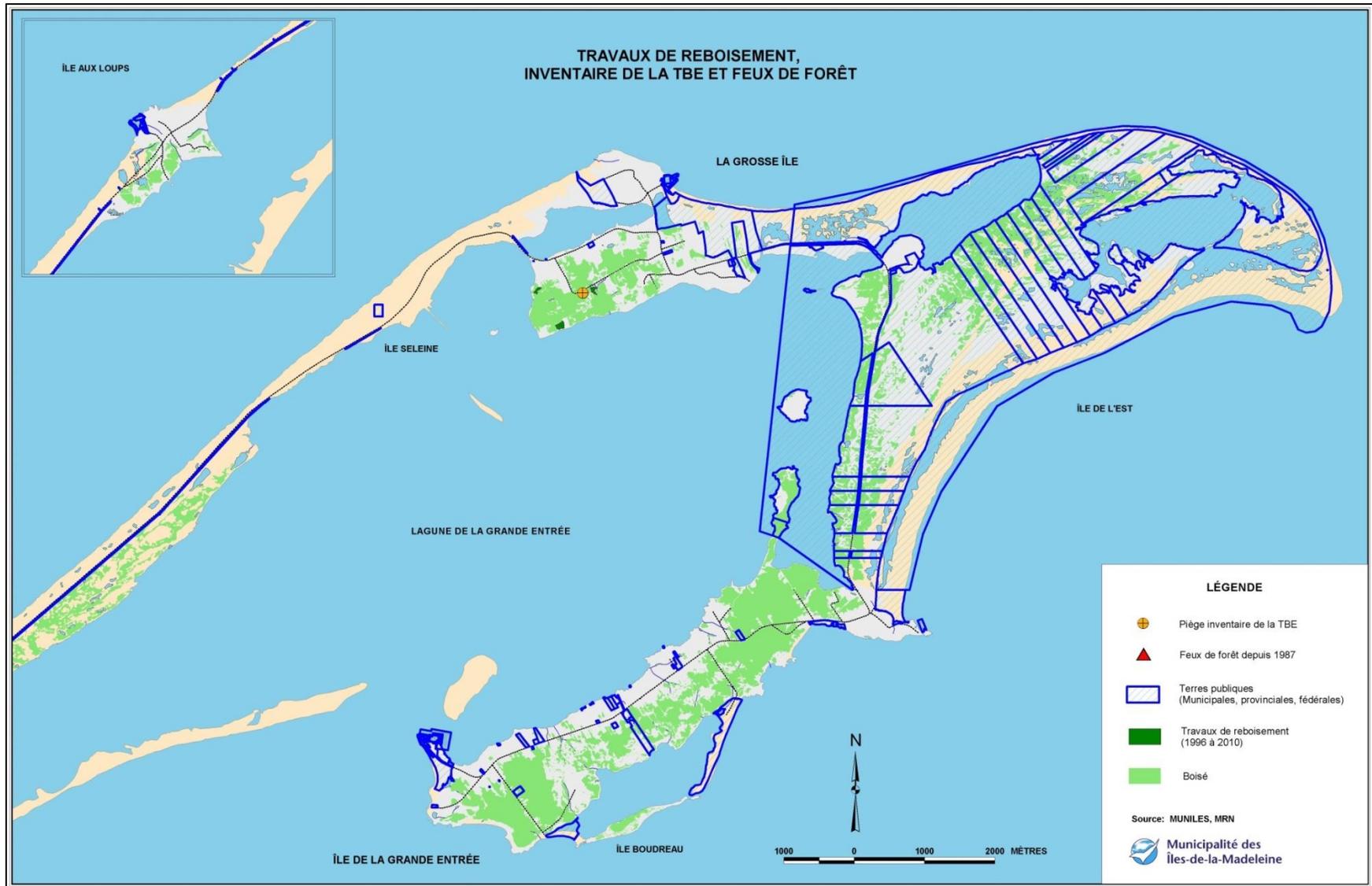


Figure 5.12. Travaux de reboisement, inventaire de la TBE et feux de forêt – Secteur de l’Est.

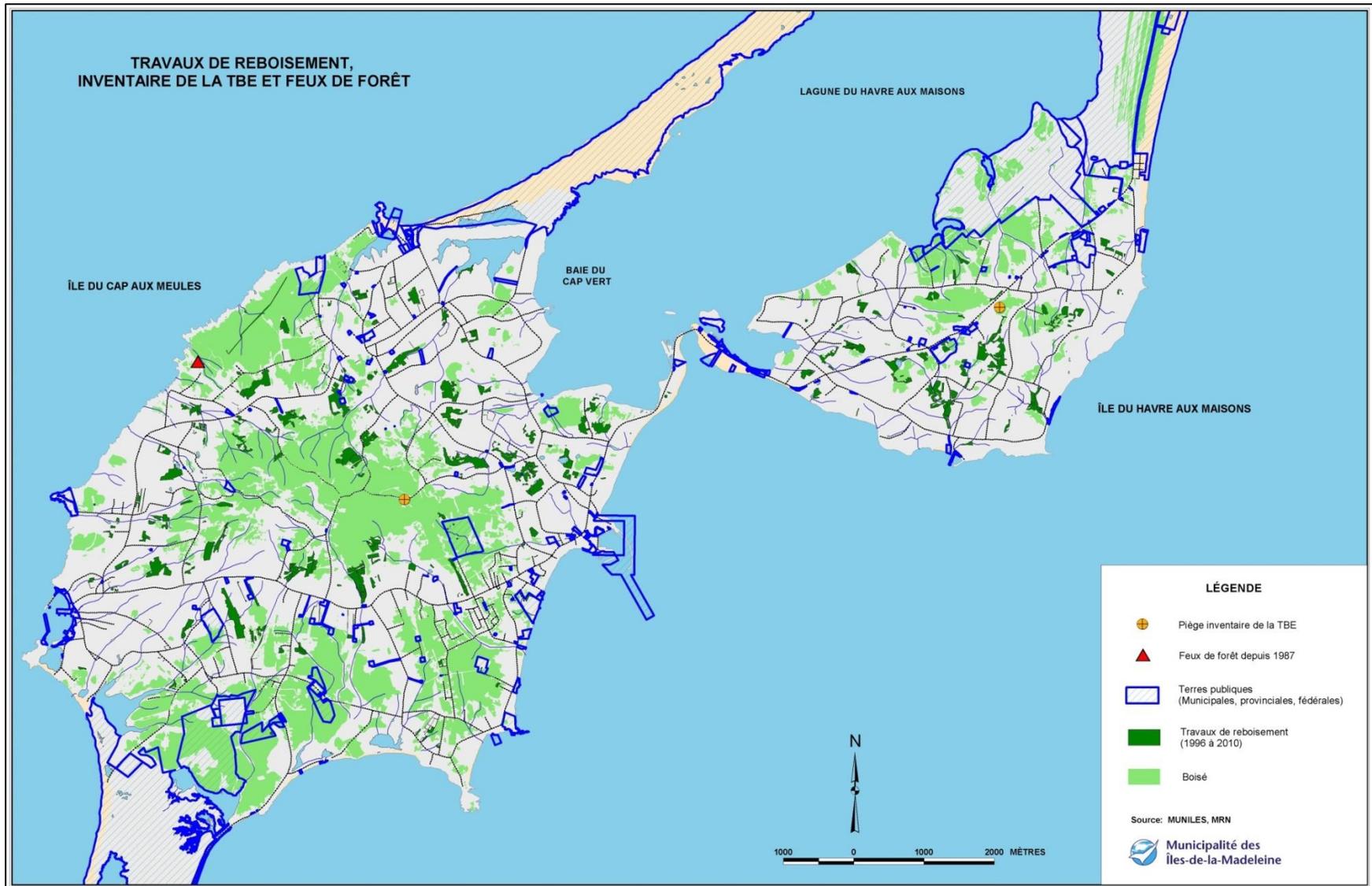


Figure 5.13. Travaux de reboisement, inventaire de la TBE et feux de forêt – Secteur central.

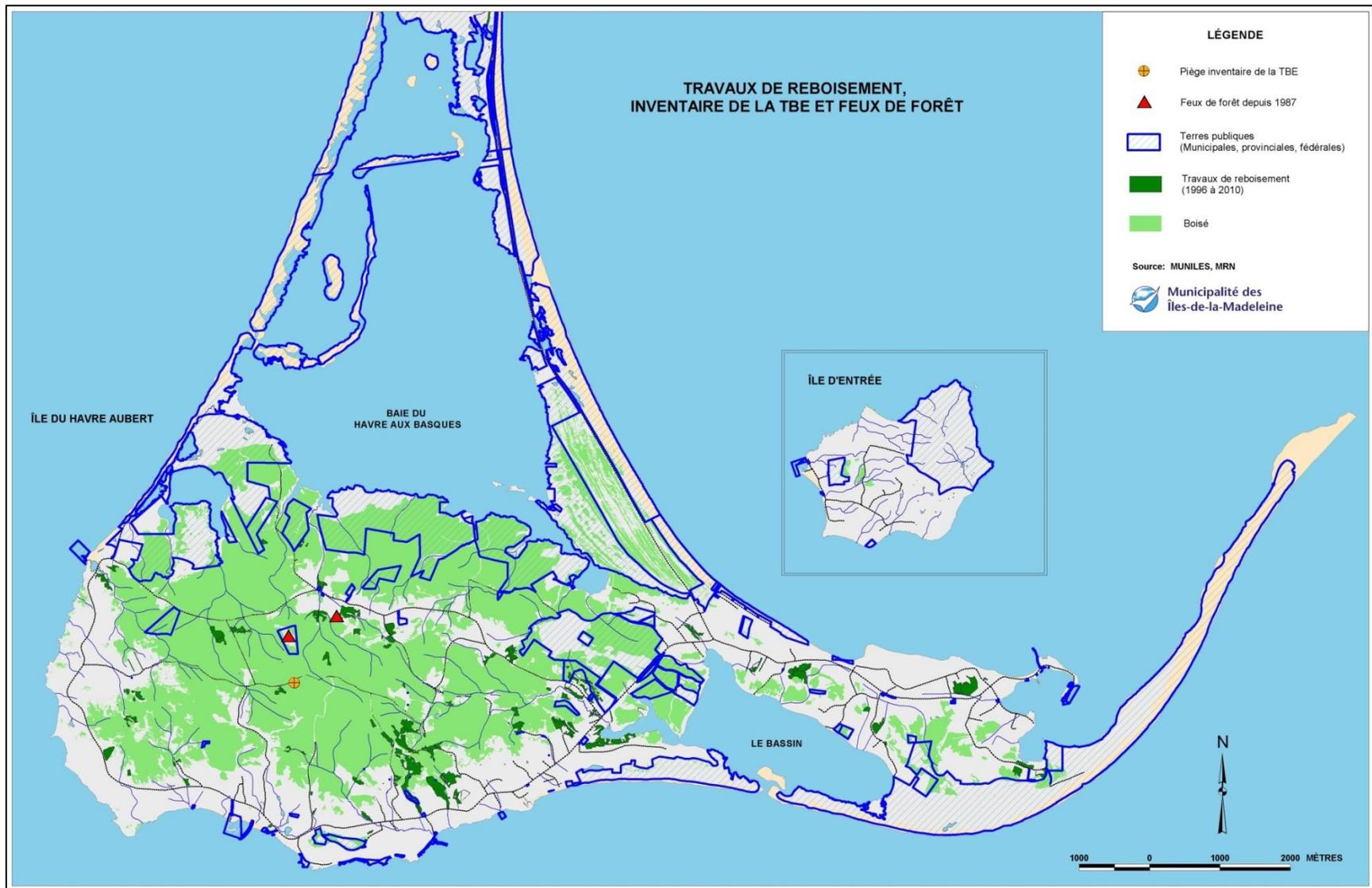


Figure 5.14. Travaux de reboisement, inventaire de la TBE et feux de forêt – Secteur Sud.

### 5.3 Historique des travaux

Les principaux travaux réalisés aux Îles-de-la-Madeleine sont le reboisement, l'entretien de plantation et les éclaircies commerciales résineuses (Tableau 5.9).

**Tableau 5.9. Superficies traitées (ha) par groupe de travaux sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.**

Groupes de travaux	Superficies		
	1984-1990 <sup>1</sup>	1991-2000 <sup>2</sup>	2001-2010
<b>Reboisement</b>	-	30	143
<b>Entretien de plantation</b>	-	-	6,3
<b>Travaux non commerciaux</b>	-	1,8	-
<b>Éclaircie commerciale résineux (plantation et naturel)<sup>3</sup></b>	-	12,2	-
<b>Autres travaux commerciaux résineux</b>	-	-	-
<b>Travaux commerciaux feuillus</b>	-	-	-
<b>Autres travaux</b>	-	-	-
<b>Total</b>	-	44	149,3

<sup>1</sup> Données non disponibles

<sup>2</sup> Travaux réalisés à partir de 1998

<sup>3</sup> Les éclaircies ont été réalisées dans des peuplements naturels

## 5.4 Friches d'intérêt forestier

Les principales friches se retrouvant sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine sont des friches agricoles, des friches forestières (Tableau 5.10).

**Tableau 5.10. Superficies des différents types de friches sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie-les-Îles situé dans la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.**

<b>Vocations</b>	<b>Superficies (ha)</b>
<b>Agricole exploité</b>	606
<b>Agro-forestière</b>	14 <sup>1</sup>
<b>Friche agricole</b>	1 833
<b>Friche type I</b>	Indéterminée
<b>Friche forestière</b>	1 935 <sup>3</sup>
<b>Friche type II</b>	Indéterminée
<b>Activité indéterminée</b>	Indéterminée

<sup>1</sup> MUNILES 2012

## 5.5 Description de la forêt naturelle

La présente section vise à faire ressortir les principaux éléments de l'histoire relative à l'utilisation de la forêt de l'archipel présentés dans le rapport de stage en foresterie *Portrait et historique d'utilisation de l'écosystème forestier des Îles-de-la-Madeleine* (Roy-Bolduc, 2010). Dans le cadre de ce rapport, une revue de la littérature sur le sujet a été réalisée en y ajoutant des observations sur le terrain et un survol de l'historique d'utilisation de la forêt.

Avant la colonisation, l'archipel des Îles-de-la-Madeleine était fort probablement presque entièrement couvert de forêts. [...] tout porte à croire que le couvert forestier était autrefois beaucoup plus important et que la coupe par l'homme serait le principal responsable de sa diminution. Le déboisement aurait débuté dès le 16<sup>e</sup> siècle pour l'alimentation des fumeurs à poisson et la construction de navires et agrès de pêche. Cette déforestation se poursuivit lors de la colonisation et de l'établissement de la population au courant du 19<sup>e</sup> siècle. [...] En 1870, la forêt permettait encore de fournir environ 20 cordes de bois par maison. La forêt permettait d'obtenir du bois de construction, du bois à clôture ainsi que du bois de chauffage en quantité plus que suffisante pour subvenir aux besoins des familles. Cependant, une forte croissance de la population dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle entraîna une surexploitation des ressources naturelles. En effet, de 1830 à 1900, la population se multiplia par six pour dépasser les 6000 habitants et les effets de la pression démographique se firent ressentir à plusieurs niveaux. [...] on dut importer du charbon pour pallier à la baisse des réserves de bois de chauffage. D'ailleurs, on nota à cette époque une augmentation des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles avec, par exemple, des plaintes et poursuites pour vol de bois de chauffage et de foin. On utilisa aussi de grandes quantités de bois dans le secteur industriel, entre autres pour le cannage du homard et l'extraction de l'huile de morse. À cause du déboisement intensif qui eut lieu au 19<sup>e</sup> siècle, le bois vint à manquer partout sur l'archipel, sauf à Grosse-Île et à l'île Brion. À compter du 20<sup>e</sup> siècle, l'usage du charbon d'abord, puis de l'huile se répandit pour le chauffage domestique. Ainsi, on note qu'à partir des années 1950, ce qui restait de couvert forestier était de moins en moins menacé, entre autres à cause de l'importante diminution de l'utilisation du bois pour le chauffage et les clôtures. De plus, à cause d'une baisse de la production agricole tout au long du 20<sup>e</sup> siècle, plusieurs terres défrichées auraient été laissées à l'abandon et auraient été progressivement recolonisées par la végétation naturelle (Bisson 2003; Bolduc-Roy 2010; Agglomération des Îles-de-la-Madeleine 2010).

Malgré la diminution de l'utilisation de la forêt au courant de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle, l'écosystème forestier subit toujours des pressions liées aux activités humaines. En effet, entre 1967 et 1982, le couvert forestier a diminué de 26 % à 17 % correspondant à une perte de près de 2000 hectares de forêt [...] Suite aux efforts de reboisement et de conservation, le couvert forestier a atteint les 25 % en 2001. [...] Les données collectées sur le terrain, bien qu'elles ne permettent pas de quantifier l'importance de l'impact de l'activité humaine ou d'établir avec précision le niveau d'anthropisation des écosystèmes forestiers, donnent des indications sur le niveau d'utilisation des forêts. Tout d'abord, une étude des horizons du sol dans chacune des parcelles échantillonnées n'a révélé aucun sol perturbé. [...] tous les sols observés avaient des horizons bien définis (à l'exception des régosols des flancs de buttes, où l'absence d'horizons est due aux caractères géomorphologiques et topographiques du site). [...] ces observations

indiquent que les peuplements forestiers des boisés échantillonnés évoluent sur des terres qui n'ont probablement jamais été labourées. [...] Sur un total de 261 arbres de plus de 10 cm de DHP, vingt et un troncs de plus de 20 cm ont été recensés dont seulement deux de plus de 30 cm. La très faible densité de gros arbres serait probablement une indication d'exploitation des forêts par coupe sélective, les plus grands arbres étant abattus. Aussi, les quelques bouleaux blancs observés sur le terrain étaient presque tous polycormiques, ce qui indique qu'ils ont déjà été coupés dans le passé et ont repoussé sous forme de rejets de souches formant ainsi un arbre à plusieurs troncs. [...] Finalement, l'hypothèse selon laquelle la majorité des forêts que l'on trouve aux îles serait des forêts secondaires a été, au moins en partie, confirmée. Les observations réalisées sur le terrain, ainsi que les descriptions dans la documentation portant sur le milieu forestier des îles-de-la-Madeleine portent à croire que les zones actuellement boisées sur le territoire ont été exploitées, de façon générale, à un niveau intermédiaire (c'est-à-dire qu'elles ont connu des coupes à une intensité plus ou moins élevée pour usage domestique et, dans certains cas, industriel) depuis 100-200 ans dépendamment des endroits (Roy *et al.* 1983; Quirion 1988; Bisson 2003; Bolduc-Roy 2010; Agglomération des îles-de-la-Madeleine 2010).

## 5.6 Bibliographie de la section

Agglomération des Îles-de-la-Madeleine, 2012. Plan d'action du secteur forestier des Îles-de-la-Madeleine.

Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, 2010. Schéma d'aménagement et de développement révisé [en ligne] [http://www.muniles.ca/wpcontent/uploads/schema\\_d\\_\\_amenagement\\_et\\_de\\_developpement\\_revisé\\_\\_a-2010-07.pdf](http://www.muniles.ca/wpcontent/uploads/schema_d__amenagement_et_de_developpement_revisé__a-2010-07.pdf)

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2009. Schéma d'aménagement et de développement révisé, version définitive adoptée le 15 décembre 2009.

Quirion, F., 1988. Ministère de l'Énergie et des Ressources – Unité de gestion de la Baie-des-Chaleurs – région Bas-Saint Laurent –Gaspésie, Plan quinquennal d'aménagement forestier des Îles-de-la-Madeleine, i + 70 p.

Roy G., Bourque J., Caron L. et M. Richard, 1982. Orientation d'aménagement des terres publiques et privées des Îles-de-la-Madeleine. Ministère de l'énergie et des ressources naturelles, Unité de gestion de la Baie-des-Chaleurs, i + 143 p.

Roy-Bolduc, A., 2010. Portrait et historique d'utilisation de l'écosystème forestier des Îles-de-la-Madeleine. Rapport de stage en foresterie, Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM), Îles-de-la-Madeleine (Québec), vi + 91 p.